
3 1761 04444 1996

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

X

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

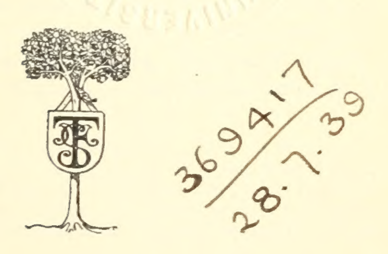
ŒUVRES COMPLÈTES

X

SECOND LIVRE DES MESLANGES (1559)
LES ŒUVRES (1560)

ÉDITION CRITIQUE
AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE
PAR

PAUL LAUMONIER



PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
25, RUE DE TOURNON, 25

1939

INTRODUCTION

L'année 1559 fut l'une des plus fécondes en publications dans la carrière de Ronsard. Outre les huit plaquettes d'un caractère officiel ou semi-officiel que nous avons reproduites dans le tome précédent, notre poète fit paraître alors un recueil de nombreuses pièces, d'inspiration et de facture variées, sous le titre significatif de *Second livre des Meslanges*, rappelant celui de 1554-1555 [1].

De ce recueil, que nous rééditons ci-après, il ne reste qu'un seul exemplaire connu, et cet exemplaire rarissime fait partie d'une bibliothèque privée [2]. Nous avons le devoir de dire ici par quelle suite de bons offices nous pouvons le reproduire intégralement.

Depuis le début du siècle, j'avais vainement cherché et fait chercher dans les bibliothèques publiques de France et de l'étranger ce volume, signalé par Brunet et par Blanchemain [3]. Pensant que celui-ci l'avait possédé — trop tard, d'ailleurs, pour en faire profiter son édition de Ronsard — j'avais finalement demandé à son fils, héritier de ses livres, s'il en avait connaissance. Sur une réponse négative, je dus me contenter de le

1. Voir le tome VI, Introd., p. XI et suiv.

2. On en a bien signalé deux autres, mais l'un n'a pas laissé de trace depuis la vente de la bibliothèque de J. Janin en 1877, et de l'autre on ne sait qu'une chose, c'est qu'il a figuré en 1857 à la vente A. Salmon de Tours. Le premier portait la marque du libraire Le Mangnier ; l'autre celle de Sertenas.

3. Brunet lui donnait comme éditeur Vincent Sertenas (*Man. du libr.*, IV, col. 1381, et *Suppl.*, coll. 508). Après avoir reproduit cette indication, Blanchemain mentionnait plus loin comme éditeur Robert Le Mangnier (éd. des *Œuvres*, t. VIII, pp. 81 et 147). La contradiction n'est qu'apparente ; il arrivait, en effet, que le libraire pourvu d'un privilège (V. Sertenas dans le cas qui nous occupe) s'arrangeait avec un confrère pour lui céder un certain nombre d'exemplaires et le droit d'y apposer sa marque propre et son adresse.

mentionner dans mon *Tableau chronologique* et d'y relever la seule pièce nouvelle que Blanchemain en avait extraite [1]. De toute évidence, la plupart des pièces dont, au cours de mes travaux, j'avais pu dater la composition de 1557 à 1559, devaient se trouver déjà groupées dans ces *Mélanges*, avant d'être réparties dans les sections bien distinctes de la première édition collective [2]. Mais comment les déterminer à coup sûr, comment surtout énumérer les autres, sans avoir eu ce recueil en mains ?

J'avais perdu l'espoir d'en connaître exactement le contenu, quand me parvint en 1925 le *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard*, dressé par Seymour de Ricci pour les libraires londoniens Maggs frères ; et parmi les numéros provenant de la bibliothèque de Blanchemain, figurait le volume tant recherché [3] ! Bien mieux, une description détaillée m'en donnait le contenu par le titre et l'incipit de chaque pièce, comblant ainsi heureusement une lacune importante de mon *Tableau* [4].

Mais il me restait à connaître le texte même de ces pièces pour l'édition critique en cours de publication, et j'apprenais bientôt que cette collection ne devait être vendue qu'en bloc, à un prix tel qu'aucune bibliothèque publique de France ne pourrait l'acquérir et qu'elle risquait de passer dans une des opulentes universités américaines. A ma prière, et sur l'intervention de M. Arthur Rau, représentant parisien des libraires Maggs, je fus autorisé à copier entièrement le précieux volume, que l'un de ces messieurs eut la gracieuseté de m'apporter de Londres à Paris et de me confier pour le temps nécessaire, faveur insigne dont je leur reste infiniment obligé.

Ce n'est pas tout et ma dette de reconnaissance ne s'arrête pas

1. Deuxième édition, Hachette, 1911, p. 29-30.

2. C'était facile à prévoir et je n'y avais pas manqué ; v. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 175 à 178 et 186, note 5.

3. Il l'avait acquis en 1865 à la vente De Périer.

4. Seymour de Ricci me faisait l'honneur de renvoyer à mon édition Lemerre ; mais il se trompait en disant que trois épitaphes de Loyse de Mailly m'avaient échappé, car elles figurent au tome VIII de ladite édition, p. 73. L'édition anglaise de ce précieux catalogue (1927) a fait disparaître l'erreur.

là. Quand, après douze ans, je voulus vérifier certains passages de ma copie qui me semblaient sujets à caution, je dus recourir encore à l'obligeance des libraires londoniens. Hélas, la fameuse collection avait été dispersée et le *Second livre des Meslanges* n'était plus en France ! Cette fois, ce fut le nouveau directeur de la maison Maggs à Paris, M. Ettinghausen, qui voulut bien me mettre en relations avec l'heureux acquéreur, M. Martin Bodmer de Zurich, lequel s'empressa de répondre à toutes mes questions. Que l'un et l'autre veuillent bien agréer l'expression publique de mes remerciements.

* * *

Comme le poète nous l'apprend par un bref « Advertissement », ce recueil fut publié après la mort de Henri II, donc dans la deuxième moitié de 1559. Aucun document ne nous permet de préciser davantage la date de sa parution, ni l'achevé d'imprimer, qui n'existe pas, ni le privilège, qui remonte au 23 février 1558 (n. st. 1559), ni même le texte de ses pièces, qui, d'ailleurs, d'après ledit avertissement, furent toutes composées « longtemps davant » ce « miserable trespas ».

Loin de suivre un ordre chronologique, ces pièces sont groupées, à peu de chose près, par sujets et genres poétiques. D'abord, quatre longues pièces en alexandrins (trois élégies-épîtres et une églogue), où Ronsard adresse flatteries, doléances et requêtes à deux personnages influents à la Cour, un cardinal, membre du Conseil privé, et un secrétaire d'État. Puis, une série de vingt et un sonnets également courtisanesques, pour la plupart, où il continue à « supplier les riches », tout en maudissant cette nécessité. Que ne lui donne-t-on une de ces abbayes qu'on accordait si facilement sous François I[er] aux Salel et aux Saint-Gelais, et qui maintenant passent aux intrigants médiocres ou aux étrangers ? Que n'est-il un des favoris du jour, si choyés, si bien rentés par les Grands, un « veneur », un « maçon », voire même « un nain » ou un « fou » à marotte ? Pourtant, comme l'indépendance au sein de la nature champêtre lui semble préférable à la servitude des courtisans ! Et même comme

la vie libre des sauvages de l'Amérique lui paraît plus enviable que celle des peuples civilisés! Ambition légitime, déception après de longues et vaines démarches, dépit, colère et dégoût, tous sentiments dont on trouvera encore, les années suivantes, des échos retentissants[1].

Mais Ronsard ne se contente pas de plaider sa cause, de se plaindre et de s'indigner de la situation précaire qui lui est faite. Dans la seconde moitié du recueil, il chante à nouveau l'amour, ses douceurs et ses amertumes, non seulement en seize sonnets, tous inspirés par la même personne, dont nous allons reparler, mais encore dans une élégie, une chanson et deux idylles théocritiennes. Enfin, viennent une suite d'épigrammes paraphrasées du grec et du latin, une série d'odes horatiennes, des épitaphes et trois sonnets, dont le dernier, adressé à Louis des Masures, répond à quatre pièces précédentes de ce poète, à savoir une longue épître apologétique, huit distiques latins glorifiant Ronsard et Du Bellay et deux sonnets.

Les seize « Sonnets amoureux », groupés au milieu du volume, en constituent la partie la plus curieuse. Deux d'entre eux (les n°s IX et XI) ont été retranchés de ses Œuvres par Ronsard dès 1560, et par suite ont échappé à tous les éditeurs posthumes, y compris les plus récents; un autre (le n° VIII) a vu ses tercets complètement transformés à la même date et pour la même raison, à savoir qu'ils compromettaient le renom de l'Église catholique, au moment où grondaient les critiques des Calvinistes, à la veille du jour où les États généraux et le Colloque de Poissy allaient discuter la réforme disciplinaire du clergé français et la question des bénéfices ecclésiastiques. D'autre part, le nom de Sinope, que le poète a donné à l'inspiratrice de ces seize sonnets, n'est qu'un pseudonyme, comme nous l'apprend le n° XV, et son identité, ainsi cachée, a fait l'objet de plusieurs hypothèses, qui me semblent vaines.

Sur ce dernier point mon opinion n'a jamais varié. D'abord,

1. Par ex. dans l'*Elegie* à L'Huillier (ci-après), la *Promesse*, adressée en 1563 à Catherine de Médicis, le *Procès*, adressé au cardinal Charles de Lorraine en 1562, mais publié seulement en 1565.

Sinope ne doit pas être confondue avec Marie l'Angevine, en dépit de la place que le poète a donnée à ces pièces dans toutes ses éditions collectives, au *Second livre des Amours*, au beau milieu de celles qui sont consacrées à Marie, en dépit aussi de la note reproduite par Blanchemain, au tome I de son édition de Ronsard, p. 197. Remy Belleau, commentant ce « second livre » en 1560, a nettement distingué ces deux femmes, attribuant à Sinope une « plus illustre parenté » qu'à Marie, et même à Cassandre. C'est seulement dans la seconde moitié de 1577, après la mort de Belleau, que Ronsard, préparant la cinquième édition collective de ses *Œuvres*, s'est permis de remanier le commentaire de son ami et de lui faire dire que la personne surnommée Sinope n'était autre que Marie. En même temps, il supprimait les sonnets I, IV et XVI, qui rendaient invraisemblable cette assimilation, et il remplaçait dans les autres le surnom de Sinope par le nom de Marie, ou par le mot Maîtresse. Enfin, pour la première fois, il donnait le nom de Marie au *Second livre des Amours*[1]. C'est donc le poète lui-même qui est responsable de la confusion qu'on a souvent faite entre Sinope et Marie ; mais les documents contenus dans les textes primitifs sont de nature à l'éviter désormais.

Ce n'est pas, certes, à l'ignorante paysanne de Bourgueil que Ronsard aurait donné un surnom d'origine grecque, même en le lui expliquant comme il le fait au sonnet XV ; et ce n'est pas elle qui eût compris les allusions mythologiques des sonnets VIII et XII, ni allégué saint Paul contre ses gaillardises (s. XI), ni offert un anneau à Ronsard (s. XIV), ni enfin mérité d'être qualifiée « une haute Déesse » (s. XVI). En outre, il serait bien étrange que Ronsard l'eût appelée Sinope seulement dans ces pièces, publiées trois ans après toutes celles où il l'appelait simplement Marie ; il faudrait supposer que l'ophtalmie, qui est la cause de ce surnom, ne s'est déclarée qu'après la réimpression de la *Continuation* et de la *Nouvelle Continuation des Amours* en

1. Au sommaire liminaire du tome I et à la « fin de la première partie des Amours de Marie Angevine ». On lit en outre à partir de 1584 le titre *Amours de Marie* en tête de cette section.

1557 ; que les seize sonnets en question ont été tous écrits durant cette opthalmie ; qu'une fois la maladie passée, Ronsard abandonna le surnom de Sinope en écrivant les idylles de 1559, l'*Amourette* et la *Quenoille*, qui, sans nom ni surnom, s'adressaient certainement à Marie ; enfin, qu'il rendit son vrai nom à sa maîtresse provinciale dans les pièces qu'elle lui inspira encore en 1560, à savoir le *Voyage de Tours* et l'*Elegie à Marie*.

Ces textes n'autorisent pas davantage l'assimilation proposée par Blanchemain, de Sinope et de la princesse Marguerite de France, sœur de Henri II, protectrice de Ronsard et de son école [1]. Il la fondait sur un simple rapprochement de dates tout fortuit et superficiel. L'année même où paraissaient les sonnets pour Sinope, Marguerite de France épousait le duc de Savoie Philibert-Emmanuel. En octobre 1559, elle quittait, pour son duché, Paris et sa cour de poètes, et Ronsard aurait fait allusion à ce départ, si pénible pour lui, dans les sonnets II et III. Mais alors, le duc de Savoie serait le « gentilhomme » auquel Ronsard se compare avantageusement (son. III), ce rival qu'il regrette amèrement d'avoir présenté à Sinope (son. IV), ce « jeune homme » qu'elle va baiser d'amour pour « dépiter » le poète, qui vient d'obtenir la même faveur (son. X), ce prétendant que Sinope aime pour sa richesse et que Ronsard juge pour la seconde fois inférieur à lui (son. XVI) ! On voit l'absurdité de cette conjecture. Mais elle apparaît encore plus, quand on songe que le portrait de la coquette et volupteuse Sinope ne ressemble en rien à celui que Ronsard a si souvent tracé de la chaste et vertueuse Marguerite, la Pallas de France, et que jamais il ne se serait permis de lui adresser, encore moins de publier des sonnets aussi libres de propos et de gestes, si « furieuse » que fût son « affection », si grande que fût la familiarité des poètes favoris, si audacieuse que fût en amour la licence de ce temps. Non, les sentiments qu'elle lui inspira sont d'une tout autre nature, gratitude, admiration, vénération ; ce sont ceux-là qu'il a exprimés, ainsi qu'un respect profond pour son heureux époux,

1. Blanchemain, éd. des *Œuvres* de Ronsard, t. VIII, p. 24.

dans le *Discours à Mgr le duc de Savoie* et le *Chant pastoral à Madame Marguerite*, publiés à l'occasion de leur mariage [1].

Je ne crois pas non plus que l'on puisse assimiler Sinope à Isabeau de Limeuil, quelque ingénieuse et séduisante que soit cette conjecture de Pierre Champion [2]. Evidemment les traits de ressemblance ne manquent pas, et Isabeau de la Tour de Limeuil, par son « illustre parenté » avec Catherine de Médicis, méritait d'être qualifiée une « haute Déesse ». En outre, suivant une habitude chère à son époque, Ronsard aurait pu jouer sur l'un des noms de sa maîtresse et faire de Sinope la transcription de Lime-œil par l'intermédiaire du grec. Mais Ronsard n'a chanté Isabeau qu'à partir de 1563, et cela sans dissimuler son nom. D'ailleurs, la date présumée de sa naissance (1544), celle de son admission parmi les filles d'honneur de la reine (1560) et celle de son mariage (1569) ne cadrent pas avec la date de publication et les indications des sonnets pour Sinope. — Des raisons analogues m'empêchent d'admettre avec P. de Nolhac que Sinope fut « une noble dame de la cour de Charles IX », puisque lesdits sonnets furent composés sous le règne de Henri II ; impossible également de situer cet épisode romanesque après celui de Genèvre, qui ne commença qu'en juillet 1561 [3].

Enfin, ce serait une grave erreur de confondre Sinope avec Cassandre Salviati, comme l'a fait Roger Sorg dans une étude où, parmi de bonnes remarques, se joue la plus haute fantaisie [4]. Les raisons qu'invoque l'auteur ne me semblent nullement probantes. D'abord, dit-il, le poète a tenu le même langage à Sinope et à Cassandre. Les idées du premier sonnet à Sinope, en effet, et même un hémistiche ont reparu dans la courte élégie que Ronsard adressa plus tard à Cassandre :

> L'absence, ni l'obly, ny la course du jour
> N'ont effacé le nom, la grace ny l'amour

1. Cf. ci-devant le tome IX, pp. 157 et 174.
2. *Ronsard et son temps* (Paris, Champion, 1925, p. 104).
3. *Le dernier amour de Ronsard* (*id.*, Dorbon aîné, 1914, p. 18) ; *La vie amoureuse de Ronsard* (*id.*, Flammarion, 1926, p. 118).
4. *Cassandre ou le secret de Ronsard* (*id.*, Payot, 1925, pp. 9 à 42).

Qu'au cœur je m'imprimay dès ma jeunesse tendre,
Fait nouveau serviteur de toy, belle Cassandre...
Et si l'age, qui rompt & murs & forteresses,
En coulant a perdu un peu de nos jeunesses,
Cassandre, c'est tout un : car je n'ay pas esgard
A ce qui est present, mais au premier regard,
Au trait qut me navra de ta grâce enfantine
Qu'encore tout sanglant je sens en la poitrine [1].

J'avais constaté la chose depuis longtemps, mais je m'étais bien gardé d'en tirer la même conclusion que R. Sorg, attendu qu'il y a dix ans d'intervalle entre les deux pièces, que leur ressemblance est loin d'être « absolue » et que le mélancolique retour vers la double jeunesse passée témoigne de bien plus de délicatesse et d'à-propos s'adressant à Cassandre, mariée depuis plus de vingt ans et mère de famille, que la remarque unilatérale servie sans grand ménagement à Sinope non encore mariée ; attendu aussi que le chant d'amour offre toujours certains airs semblables, aux différentes étapes d'une existence romanesque, et qu'il est très imprudent de déduire de la ressemblance des airs amoureux l'identité des personnes aimées, surtout lorsqu'il s'agit d'airs stéréotypés, comme celui-ci, répété plus d'une fois depuis Pétrarque, qui peut-être le tenait lui-même de quelque troubadour [2]. Il est arrivé à Lamartine de faire le même compliment à Graziella, à Elvire et à Marie-Anna ; faut-il en conclure que sous ces trois noms Lamartine a désigné une seule et même femme ?

Quant à ces deux vers de ladite élégie de 1569 :

Tousjours me souvenoit de ceste heure premiere
Où jeune je perdis les yeux en ta lumière,

je ne crois pas que Ronsard y ait « dévoilé devant nous le secret de l'ophtalmie » à laquelle il fait allusion en 1559. Je ne vois là

1. Ces vers ont paru en 1569 dans le *Septiesme livre des Poëmes*.

2. Pétrarque, sonnet *Erano i capei*, début et fin. Ronsard a encore prêté ce lieu commun à Antoine de Baïf s'adressant à Francine dans le Voyage de Tours (v. ci-après, p. 217, vers 81 à 94).

qu'une métaphore et une hyperbole, courantes dans la poésie amoureuse des pétrarquistes, et non l'expression d'une réelle maladie d'yeux. A maintes reprises, Pétrarque nous raconte que l'éclat des yeux de Laure l'a ébloui jusqu'à l'aveugler, et cela pour la vie [1]. L'ophtalmie elle-même communiquée par Sinope à son amant pourrait bien n'être qu'une réminiscence de Pétrarque, qui déjà prenait à son compte une invention du troubadour Hugues Brunet [2]. C'était un lieu commun, qui ne prouve rien, sinon que notre poète connaissait à fond son Pétrarque et savait s'en servir à propos.

Ensuite, dit R. Sorg, Ronsard nous présente Sinope et Cassandre comme lui étant apparentées de loin. Outre que cela ne suffirait pas à nous permettre de les confondre, je ne connais aucun texte qui puisse prouver ce prétendu cousinage en ce qui concerne Sinope, ni dans les sonnets de 1559, ni ailleurs. Quant à Cassandre, en épousant Jean Peigné, seigneur de Pré, à la fin de 1546, elle serait devenue par alliance la cousine de Ronsard, d'après les recherches de Jean Martellière. Mais, d'abord, on n'est pas tenu d'accepter sans examen les résultats des recherches de J. Martellière, qui a souvent divagué dans ses articles de revues régionales et dont le volume de 1924 contient encore nombre d'erreurs [3]. Puis, en admettant que Jean Peigné fût le cousin de Ronsard au douzième degré, je ne pense pas que ce soit une raison pour qualifier Cassandre cousine de Ronsard plusieurs années avant son mariage, comme l'a fait R. Sorg. Je sais bien qu'il y a la fameuse élégie : *Vous qui passez en tristesse le jour*, où Ronsard raconte comme si c'était sa propre histoire celle d'un tout jeune homme, que sa mère a empêché d'épouser une cousine éloignée, qu'il adorait. Mais pourquoi vouloir que l'héroïne de ce roman soit Cassandre et que déjà elle ait été surnommée Sinope ? En outre, cette élégie, qui fut publiée seulement en 1567, c'est-à-dire vingt ans après le mariage de Cassandre, contient des détails inconciliables avec ce

1. Pétrarque, ss. *Ne cosi bello ; Come 'l candido ; Beato in sogno.*
2. *Id.* ss. *I' mi vivea ; Qual ventura.*
3. *P. de Ronsard gentilhomme vandomois* (Paris, Lemerre, 1924).

que nous savons par ailleurs sur la jeunesse de Ronsard et sur sa famille ; et c'est pourquoi je n'en ai jamais fait état dans sa biographie. Enfin Sinope, telle qu'elle nous est présentée dans les sonnets de 1559, légère et de « haut lieu », ne ressemble en rien à l'héroïne de l'élégie, qui est constante et de « bas lieu ».

Un troisième argument de R. Sorg, c'est que dans le sonnet VI pour Sinope, Ronsard aurait « décrit très exactement sa propre famille telle qu'elle était avant 1544 ». Mais, d'abord, le passage en question ne contient qu'une façon courante de parler par supposition, et non pas une allusion biographique. Ensuite, rien ne prouve que Ronsard ait connu Cassandre avant 1544, tandis que les preuves sont nombreuses de leur rencontre soit en 1545, soit en 1546, et l'on ne voit pas quel intérêt le poète aurait eu à farder sur ce point la vérité. Ronsard n'a jamais dit que ses premiers vers, qui remontent au delà de 1543, aient été inspirés par Cassandre ; le sonnet *Morne de corps & plus morne d'esprit*, où il déclare n'avoir été vraiment inspiré que du jour où il s'éprit d'elle, ne suffit pas à prouver qu'il n'avait pas écrit de vers auparavant. C'est un compliment qu'il trouvait encore dans Pétrarque [1], et qu'il pouvait répéter à Cassandre en toute sincérité ; mais en déduire qu'il n'avait pas écrit de vers avant de rencontrer Cassandre, c'est comme si l'on disait que Lamartine n'en avait pas écrit avant de rencontrer Elvire, sous prétexte que le véritable amour « fut pour lui le charbon de feu qui brûle, mais qui purifie » [2]. D'autre part, les premiers essais de Ronsard, relégués par lui en 1550 à la fin des Odes, dans le premier *Bocage*, ne contiennent pas un seul vers relatif à Cassandre.

Un quatrième argument de R. Sorg, c'est que, avant d'être tonsuré (mars 1543), Ronsard a cherché à épouser Cassandre aussi bien que Sinope. Pour Cassandre, aucun texte ne l'indique, moins que tout autre le sonnet allégué, *Sœur de Paris, la fille au*

1. Pétrarque, canz. *Perche la vita*, st. 7, fin ; *Poi che per mio*, st. 4, fin.
2. Lamartine, préface des *Méditations*, éd. de 1849.

roy d'Asie, qui, loin d'y faire allusion, exprime l'espoir que Cassandre, quittant le Blésois pour le Vendômois par son mariage avec le seigneur de Pré et se rapprochant ainsi du poète, pourra plus aisément lui accorder quelques faveurs illégitimes. Quant à Sinope, le sonnet IX lui disait sans détours les inconvénients du mariage et les avantages de l'amour libre, et si les tercets du sonnet VIII expriment le regret de ne pouvoir l'épouser, c'est seulement dans leur seconde rédaction, substituée par prudence à la première, qui n'avait rien de matrimonial. « Les sonnets pour Sinope doivent être étudiés dans leur texte princeps », dit avec raison R. Sorg, mais le texte princeps n'est pas, comme il l'a cru, celui de 1560, sur lequel il se fonde ; c'est celui de l'année précédente, et c'est là qu'il faut aller chercher la vérité biographique.

Enfin, l'argument suprême de R. Sorg, c'est que les présents des verbes employés dans les sonnets pour Sinope sont « historiques », c'est-à-dire « destinés à traduire des états d'âme bien antérieurs ». Cependant l'un de ces sonnets, entre autres, exprime par un temps passé un fait passé ; c'est le n° XIV, où Ronsard, invoquant les astres, rappelle qu'il « a sonné autrefois leurs honneurs ». Or, ce fait passé ne remonte pas au delà de 1555, année où parut l'*Hymne des Astres*, auquel le poète fait ainsi allusion. Il m'est donc impossible de voir dans les vers suivants (si tant est qu'on doive les interpréter à la lettre) autre chose que des faits postérieurs à cette date : Ronsard a reçu un anneau, non pas de Cassandre, mariée depuis dix ans, mais de Sinope, encore libre, et cet anneau s'est rompu au doigt du poète peu de temps avant que Sinope se marie, tout cela entre 1555 et 1559. D'autre part, le dernier de ces sonnets contient en son tercet final deux temps présents, qui, si l'on admettait la susdite hypothèse grammaticale, exprimeraient deux faits passés comme ayant lieu simultanément, alors que trois ans et demi les ont séparés : Ronsard a pris le « bonnet rond » en mars 1543 et Cassandre ne s'est mariée qu'en novembre 1546. — Non, rien n'empêche de voir là et dans les autres sonnets des présents ordinaires, exprimant vraiment le temps présent. Un seul

vers fait exception et a pu tromper certains ronsardistes insuffisamment avertis [1]. C'est le vers 12 du sonnet XVI :

Le bonnet rond que tu prens maugré toy.

Je l'ai toujours interprété ainsi : « Le bonnet rond que tu as pris jadis et que tu portes encore à contre-cœur », et j'y vois par conséquent un présent « d'habitude », exprimant un fait passé qui se continue dans le temps présent.

Au surplus, si Ronsard avait écrit ces sonnets pour Cassandre, pourquoi ne les a-t-il jamais rangés au *Premier livre des Amours*, qui porte son nom dans les dernières éditions collectives établies par lui-même ? Pourquoi, d'autre part, aurait-il attendu jusqu'à 1558-1559 pour exprimer des sentiments antérieurs, dont les uns remonteraient à 1541 (date adoptée par R. Sorg, à tort d'ailleurs, pour la rencontre de Ronsard et de Cassandre), d'autres à 1543 (date de la tonsure de Ronsard), d'autres à 1546 (date du mariage de Cassandre) ? Enfin quel rapport logique y aurait-il entre le premier sonnet, qui s'adresse à une Sinope déjà quelque peu fanée, quoique non encore mariée, et les autres qui décriraient comme présentes des impressions passées, remontant à la seizième, la dix-huitième et la vingt et unième année de Cassandre ?

Vraiment, plus on examine les œuvres amoureuses de Ronsard, surtout à la lumière des textes primitifs, plus on se persuade qu'il n'a pas chanté la même femme sous des noms divers. S'il y a un « secret » dans sa vie sentimentale, ce n'est pas là qu'il faut aller le chercher. Pour en revenir à Sinope, tout ce qu'on peut dire d'après les sonnets que notre poète lui a consacrés, c'est que ce pseudonyme cache, sinon une fille d'honneur de la reine, du moins une Parisienne « de haut lieu », qui cherchait un jeune et riche mari et le prit à la barbe de

1. Par ex. Louis Froger, qui s'est fondé sur ce vers pour « croire que ce fut vers l'an 1560 qu'il se décida à recevoir les ordres sacrés » et pour soutenir qu'il fut prêtre, comme si l'acte de tonsure de 1543, qui faisait de lui un clerc ne suffisait pas à expliquer ce vers et ceux d'une épître à Odet de Coligny qu'il cite en même temps (*Ronsard ecclésiastique*, p. 28 et 29).

Ronsard, lequel désirait seulement en faire sa maîtresse (au sens actuel du mot), étant aussi éloigné du mariage par ses goûts que par sa situation précaire et son « bonnet rond » de clerc tonsuré. Quant à son vrai nom, je ne suis pas loin de penser qu'il était le même que celui de la paysanne de Bourgueil, et que c'est la raison pour laquelle le poète n'eut pas grand scrupule à ranger les sonnets en question (du moins ceux qu'il conservait) au *Second livre des Amours* et à laisser croire, surtout à partir de 1578, quand il intitula ce livre *Amours de Marie*, que Sinope et Marie n'étaient qu'une même personne. Je l'infère d'un sonnet publié dès 1555, où il confiait à Belleau son amour simultané pour deux femmes portant le même prénom, celui de Marie ; je l'infère aussi de la note de Belleau qui accompagne ce sonnet à partir de 1560 dans les quatre premières éditions collectives, d'où il ressort que la seconde Marie était une Parisienne ; je l'infère enfin d'un sonnet de la même date et du même groupe, que Ronsard n'a pu adresser à l'humble Marie de Bourgueil, mais à celle de Paris, attendu qu'il y avoue ne pas être digne d'aimer « en si bon lieu » et qu'il la prie de s'abaisser jusqu'à lui :

Ne sçais-tu que Venus (bien qu'elle fust divine)
Jadis pour son ami choisit bien un pasteur [1].

Simple hypothèse, peut-être aussi vaine que les autres, mais du moins fort vraisemblable.

Le *Second livre des Meslanges* présente un autre intérêt, qui concerne plus directement l'histoire littéraire. Il se termine par un « discours » de Louis des Masures, ce poète de transition entre la génération de Marot et celle de Ronsard, qui, tout en admirant les poètes de la Pléiade, a su rendre justice à leurs précurseurs, et, d'autre part, après avoir traduit l'Enéide et subi l'influence de la renaissance païenne, s'en détourna pour suivre avec les Réformés le courant de l'inspiration biblique avant Du Bartas et D'Aubigné. Cette épître adressée à Ronsard, n'ayant pas été recueillie dans les *Œuvres* de Des Masures, reparaît ici

1. Cf. le tome VII, p. 157 à 159.

pour la première fois depuis près de quatre siècles. Elle confirme et complète ce que nous savions de sa biographie, touchant ses attaches littéraires, son exil prolongé, ses pérégrinations à l'étranger, son établissement en Lorraine et les regrets qu'il eut jusqu'à sa conversion de rester éloigné des poètes qui honoraient la France sous le règne de Henri II. Enfin, elle nous renseigne sur les débuts de l'humaniste Dorat, ignorés de ses biographes, même des plus récents [1]; elle nous apprend qu'avant d'être choisi par Lazare de Baïf comme précepteur de son fils, il fut chargé par le cardinal Jean de Lorraine de faire connaître et goûter les textes de l'antiquité païenne dans un séminaire des bords de la Loire, et que là, suivant une méthode qui déjà lui était chère, il traduisit pour ses élèves, en vers latins, le poème épique de Coluthos sur le *Rapt d'Hélène* [2]. Pour ces diverses raisons, j'ai cru devoir non seulement reproduire *in extenso*, mais encore annoter cette longue épître, d'une valeur esthétique bien médiocre, mais d'un réel intérêt documentaire.

*
* *

Au milieu de l'année 1560, malgré les tristesses du règne de François II et l'émoi causé par les prodromes de la guerre civile, Ronsard devait se sentir relativement heureux. Le 16 juin, en même temps qu'il était nommé archidiacre de Château-du-Loir, il obtenait le canonicat laissé vacant à Saint-Julien du Mans par le décès de son ami Du Bellay, ce bénéfice s'ajoutant à ceux dont il jouissait déjà sur les cures d'Evaillé et de Champfleur au Maine [3]. Puis le 30 juin, son protecteur Michel de l'Hospital était nommé chancelier de France et garde des

1. Marty-Laveaux, *Notice sur Dorat* (coll. de la Pléiade fr., 1875); P. Robiquet, *De Joannis Aurati vita et latine scriptis poematibus* (1887); P. de Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme* (Paris, Champion 1921),, pp. 36 à 69 et 341.

2. Dorat fait lui-même allusion à la protection que lui accorda Jean de Lorraine, mais sans dire comment (*Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, p. 12). C'est ce même cardinal qui avait recommandé Lazare de Baïf à François I[er]; cf. A. de Baïf, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 90.

3. L. Froger, *Ronsard ecclésiastique*, p. 21.

Sceaux. La fortune semblait enfin lui sourire ; il pensa que l'abbaye escomptée, peut-être même l'évêché, ne se ferait plus longtemps attendre.

Son premier soin fut alors de préparer une édition collective de ses œuvres. Dès le 6 août, le Parlement accordait le permis d'imprimer à Gabriel Buon, successeur de la veuve Maurice de la Porte, et le 20 septembre, le roi François II octroyait un privilège général à « son feal Conseiller et Aulmosnier ordinaire maistre Pierre de Ronsard ». D'après les termes mêmes de ce privilège, la principale raison de cette publication d'ensemble était l'ignorance et la négligence de ses précédents éditeurs : ils avaient si mal imprimé ses poésies que lui-même avait eu de la peine à les reconnaître ; il se voyait donc « contraint les entièrement reveoir et corriger ». A cette raison plus spécieuse que réelle, invoquée du reste généralement par les auteurs de l'époque, nous croyons pouvoir en ajouter une autre, bien personnelle à Ronsard, l'ambition de s'assurer, là comme ailleurs, sur ses confrères de la Pléiade, une priorité dont il s'était toujours montré fort jaloux[1].

Comme cette édition est très rare et importante, que Blanchemain, quoi qu'il en ait dit, ne l'a pas du tout reproduite, que Marty-Laveaux, de son propre aveu, n'a pu la consulter et que Vaganay n'en a pas tenu compte, nous lui avons réservé la deuxième moitié du présent tome[2]. On en retrouvera la compo-

1. Les autres poètes de la Pléiade n'ont eu leur édition collective que plus tard : Du Bellay en 1569, Baif en 1572, Tyard en 1573, Jodelle en 1574, Belleau en 1578, Dorat en 1586.

2. On n'en connait que trois exemplaires complets, celui de notre Bibl. Nat. (Rés. pYe 217), en trois volumes de provenances diverses, dont le dernier contient les tomes III et IV, celui de la coll. Rowfant, acquis par un bibliophile de New-York, et celui de la vente Hector de Backer, acquis par un bibliophile de Paris, en février 1926. On en trouvera la description bibliographique dans le Catalogue de cette vente (Paris, Giraud-Badin, 1926), p. 205 ; mais elle débute par deux affirmations relatives au texte, qui sont pour une grande part erronées. Un quatrième exemplaire, incomplet des trois derniers feuillets du tome II, a fait partie de la Collection des libraires londoniens Maggs (n° 29 du Catalogue, édition anglaise de 1927). — La Bibl. Sainte-Geneviève possède seulement le tome II sous la cote Y 1158 ; Marty-Laveaux l'a connu, mais il n'en a publié nulle part le contenu, ni même la descrip-

sition et l'économie, les pièces antérieures étant rappelées par leur incipit, avec renvoi à nos tomes précédents, les pièces nouvelles présentées dans leur texte intégral, avec l'appareil critique et le commentaire habituels.

Elle comprenait « quatre volumes » in-16 [1], chacun avec un titre particulier : les *Amours*, les *Odes*, les *Poëmes*, les *Hymnes*, portant chaque fois le nom du poète et celui de l'éditeur, et accompagné chaque fois du portrait de Ronsard et du privilège, ce qui semble indiquer qu'ils pouvaient être vendus séparément. Voici quelques traits qui les caractérisent.

Après nombre de poésies liminaires, anciennes et nouvelles, célébrant l'œuvre de Ronsard, le volume des *Amours* se divisait en deux « livres », le premier groupant les pièces inspirées en principe par Cassandre Salviati, le second les pièces inspirées par Marie Dupin, sauf quatorze des seize sonnets consacrés en 1559 à la mystérieuse Sinope ; l'un et l'autre accompagnés d'un commentaire, le premier de celui de Muret, qui remontait à 1553, le second de celui de Belleau, qui était nouveau. J'ai reproduit à sa date, dans une de mes Introductions, la dédicace de Muret et les distiques grecs de Dorat qui en sont inséparables [2] ; il convient de reproduire ici, pour la même raison, la dédicace de Belleau et le sonnet de Des Autels, qui leur correspondent.

A Monseigneur Fleurimont Roberttet (*sic*),
Secretaire d'estat et des finances du Roi,
Seigneur de Fresne [3].

MONSEIGNEUR, si par la bonté de nature, mere & mesnagere universelle de toutes choses jusques aux bestes les plus sau-

tion ; il a, dit-il, recouru pour cette édition au travail de son prédécesseur « sans pouvoir le vérifier » (t. IV, p. 383, n. 22). Cf. *Rev. d'Hist. litt.*, 1902, p. 29, et l'Introd. générale de la présente édition (t. I, p. VI et XIII). — Je garde une vive gratitude à M[lle] S. Brunet pour vérifications ultimes concernant le texte de l'Élégie à G. des Autels.

1. C'est le terme employé dans le privilège ; mais chaque volume est dénommé « tome » en son titre.

2. V. ci-devant le tome V, Introd., p. XXII et suiv.

3. A partir de 1567 cette épitre dédic. est adressée « à Monsieur de Sainct-François, conseiller du Roy en sa Court de Parlement », avec de

vages il y a quelque intelligence particuliere par laquelle ils cognoissent les lieux plus asseurez & plus reculez de la surprise des hommes pour faire leurs petis, & se decharger de leur ventre [1], afin de n'estre la proye à quelque main ennemie de leur litée, mais loing de tout danger ils les puissent eslever & faire jouissans des douceurs de la vie : Si les oyseaux par mesme experience cognoissent combien il est plus asseuré de choisir les arbres les plus hauts pour bastir & façonner leurs nics, afin que leurs petis eclos, vestus & armez de leurs pleumes, pratiquent plus aisement un chemin large & moins facheux pour desploier leurs tendres ælles & s'esbranler par ce grand ær : A plus grande occasion les hommes, qui sont participans de la raison, de la prudence, & providence celeste, doivent faire chois de celui auquel ils donnent & sacrent ce que leur esprit a enfanté & produit, afin que sous cette asseurance il puisse prendre vie & demeurer en toute seureté, pour estre librement, & sans crainte d'un moqueur [2], communiqué entre les hommes de bon jugement. Ce que j'ay voulu faire à l'imitation de la nature, vous ayant choisy vous & Monsieur d'Aluye vostre cousin, comme deux collonnes [3] des plus fermes & des plus asseurées de nostre France, pour le seur apuy des hommes qui suivent la vertu [4], afin de vous faire garde de ce mien petit ouvrage, esperant qu'en la faveur des Muses, de l'Auteur & de moy, vous rabbatrez les coups de l'envie, coustumiere de blecer l'honneur de la jeunesse de nostre tems, qui s'est efforcée d'employer quelques heures pour escrire des passions d'amour [5] :

notables variantes, qui corrigent quelque peu sa redondance. Ainsi modifiée, elle figure en tête du second livre des *Amours* dans toutes les éditions suivantes.

1. *Var. de 1567* : de leur ventrée. *La fin de la phrase est supprimée.*
2. *1567* : d'un ignorant moqueur
3. *1567* : vous ayant choisi pour une colonne
4. *1567 ajoute* & qui font profession des sciences liberales
5. *1567 remplace cette fin de phrase par* : & de moy, vous tiendrez nostre party,

Détournant les pointes cruelles
D'un siecle mordant & jalous,
Aspre, rebours, dur & farouche,
Qui nous jette dedans la bouche
Tousjours l'aigre, & jamais le dous.

Vous priant n'attendre choses grandes ny dignes de vostre lecture en ce petit commentaire, mais bien de vous contenter de la recherche que j'ay faitte pour vous remarquer seulement quelques lieux que l'Auteur a voulu imiter en ce stille vulgaire, & abaissé, & du tout different de la majesté & docte industrie de ses premiers sonnets. Ce qu'il n'a voulu faire en cette seconde partie, propre & particuliere pour l'amour, tant pour satisfaire à ceux qui se plaignoient de la grave obscurité de son stille premier, que pour montrer la gentillesse de son esprit, la douceur & fertilité de sa veine, & qu'il scait bien escrimer à toutes mains du baston qu'il manie [1]. L'asseurance que j'ay que prendrez plaisir à recognoistre une infinité de belles & antiques imitations [2] en ce qui a esté estimé le plus vulgaire & moins retiré des anciens, me fera vous supplier, Monseigneur, de prendre ce petit labeur d'aussi bonne affection que d'obeissante volunté je le vous presente, De Paris, ce 30. jour d'Aoust 1560.

Votre treshumble & obeissant serviteur

R. Belleau [3].

Après trois distiques de Properce, qui soulignaient le style « doux-coulant » propre au second livre des *Amours*, venait ce sonnet doublement élogieux :

G. des Autels à Remy Belleau.

Il n'appartient à tous de frapper à la porte
Des vierges de Parnasse : & n'appartient à tous
De vouloir éclarsir d'Achille le courrous,
Ny les peines qu'Ulysse en ses erreurs supporte :
L'esprit du bon poëte est par une aile forte
Emporté jusqu'au ciel, trop eloigné de nous :
Pour remarquer son vol, ceux qui sont au dessous
Doyvent estre ravis presque de mesme sorte.
Ainsi toy qui n'es pas seulement interprete,
Mais as ja le front ceint de l'honneur du poëte,

1. *1567* : fertilité de ses inventions... des armes qu'il manie.
2. *1567 supprime* & antiques.
3. Pour mon opinion sur le commentaire de Belleau, v. le tome VII, Introd., p. XXVIII et suiv.

Tu peus ouvrir, Belleau, du grand Ronsard le style.
Je voudrois qu'Hesiode, époinct d'un tel souci,
Eust illustré les vers de son Homere ainsi
Et qu'Horace en eust fait autant de son Virgile.

A l'exemple de Pétrarque et de Bembo, déjà suivi en France par Pontus de Tyard dans ses *Erreurs amoureuses*, Ronsard avait disséminé les « chansons » parmi les « sonnets » dans les deux livres de ses *Amours*, six dans le premier, vingt-deux dans le second. Mais ce qui les distinguait des recueils pétrarquesques, c'était la présence de plusieurs pièces en longs vers à rimes plates, quelques-unes antérieurement publiées, d'autres inédites : le premier livre s'augmentait ainsi d'une élégie-épilogue adressée à Cassandre, le second d'une narration idyllique, « le Voiage de Tours », qui le divisait en deux parties à peu près égales ; quant à la longue élégie « A son livre », qui terminait en 1556 *la Nouvelle Continuation des Amours*, elle devenait le prologue du second livre. Cette disposition fut toujours conservée dans les éditions collectives qui suivirent.

Le volume des *Odes* comprenait les cinq livres précédemment parus sous ce titre, le cinquième étant désormais réuni aux quatre autres. Pas de pièce liminaire, à part la dédicace générale *Au roy Henry II*, qui figurait déjà en tête de la 3e édition des quatre premiers livres en 1555. Pas de commentaire, sauf quelques courtes notes de Ronsard en marge, une seule dans le texte [1]. Comme précédemment, le premier livre débutait par les odes pindariques ; mais elles étaient augmentées des deux plus longues, qui figuraient au cinquième livre en 1552 et 1553, l'ode *De la Paix* placée en tête et celle *A Michel de l'Hospital* au dixième rang. Ainsi groupées, elles formaient à l'édifice entier une façade imposante, de style déjà vieilli, mais par cela même vénérable, témoignage d'un puissant effort architectonique. — Le second livre comptait vingt et une pièces de plus qu'en 1555, dont une venait de la 2e édition des *Amours* (1553), cinq du 1er *Bocage* (1550), douze du 2e *Bocage*, une de la *Nouvelle*

1. V. ci-après, pp. 252, note, et 293, note.

Continuation des Amours (1556) et deux du *Second livre des Meslanges* (1559). — Le troisième livre comptait seulement sept pièces de plus qu'en 1555, dont une du 2e *Bocage*, quatre de la *Nouvelle Continuation des Amours* et deux du *Second livre des Meslanges*. — Le quatrième livre s'augmentait de vingt-huit odes, dont une de la 2e édition des *Amours*, dix-huit des *Meslanges* (1554), six de la *Continuation des Amours* (1555) et trois de la *Nouvelle Continuation* ; par contre, il était allégé de quelques épitaphes, qui passaient aux *Poëmes*. — Le cinquième livre s'allégeait, lui aussi, non seulement des deux odes pindariques susdites, qui passaient au premier livre, mais encore des *Bacchanales*, long récit d'une excursion scolaire, qui passait aux *Poëmes* sous ce titre : *Le Voyage de Hercueil*, toujours conservé depuis ; en outre, les sonnets, élégies et épitaphes qui encombraient sa fin en 1553, cédaient la place, comme il était juste, à vingt et une odes ou odelettes, dont dix-huit tirées des *Meslanges*, deux du 2e *Bocage* et une nouvelle, la seule de tout ce volume.

Le volume des *Poëmes*, divisé en cinq livres, était beaucoup moins homogène que les précédents. Sous ce terme vague, Ronsard désignait des pièces très différentes d'inspiration et de facture : élégies, églogues, épîtres, épitaphes, épigrammes, blasons, « gayetés », fantaisies, odes et sonnets. C'était, en somme, un recueil analogue par sa composition aux Mélanges déjà publiés par notre poète en 1554 et 1559. Il y avait rangé toutes les œuvres qui, à ce moment-là, pour des raisons de fond ou de forme que j'ai données ailleurs [1], ne lui paraissaient pas pouvoir figurer parmi les *Amours*, les *Odes* ou les *Hymnes*. Pourtant plusieurs d'entre elles n'eussent pas déparé le volume des *Odes*, par exemple certains blasons, qui, sans strophes apparentes, se déroulaient en petits vers isométriques à rimes suivies et régulièrement alternées, tout comme la 3e ode à la fontaine Bellerie, ou certaines épitaphes [2], nettement strophiques, qui valaient bien celle de François de Bourbon, conservée parmi les

1. Dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 195, 199, 278 et suiv.
2. V. ci-devant le tome V, p. 233.

odes, ou « le Voyage de Hercueil », narré d'un bout à l'autre en strophes aussi alertes que régulières, ou encore « l'Amour oyseau », primitivement appelé ode. De même, quelques pièces récentes, la « Chanson » sur les contradictions de l'amour, l' « Amourette » et « la Quenoille » adressées à Marie, avaient leur place tout indiquée au 2e livre des *Amours*, et, de fait, elle l'occupèrent dès 1567.

A part quatre sonnets à divers personnages, et trois épitaphes, les pièces nouvelles insérées dans les *Poëmes* étaient, sous le nom d'élégies, des épîtres en vers alexandrins à rimes plates, propres à la conversation et au récit, que Ronsard affectionnait de plus en plus depuis quelques années. Elles renfermaient presque toutes des confidences autobiographiques ou des discours sur un sujet de morale. Dans l'avant-dernière, le poète abordait même la politique : au lendemain du « tumulte » d'Amboise (mars 1560), tout en louant bien haut les Guises, défenseurs du trône et de l'autel, et prenant d'emblée la défense de la religion traditionnelle, il dénonçait hardiment les erreurs des dirigeants et les abus du clergé catholique.

Notons encore que chaque livre des *Poëmes*, sauf le premier, était dédié à un personnage, auquel la pièce initiale était également adressée : l'architecte Pierre l'Escot, le conseiller au Parlement de Paris Robert de la Haye, le gentilhomme Jean de Morel, de la maison de la Reine mère, le poète Louis des Masures ; que ce dernier, exilé au début du règne de Henri II et retiré en Lorraine sans espoir de retour, avait l'honneur de se voir dédier le cinquième livre, composé en grande partie de sonnets aux puissants de la veille et du jour ; que Ronsard terminait ce même livre par une longue épître à ce même exilé, comme s'il avait voulu contribuer à sa réhabilitation, ou du moins le faire participer de loin à cette vie de cour que Des Masures avait jadis connue et dont il gardait la nostalgie.

Le volume des *Hymnes*, enfin, était le plus homogène des quatre. Il réunissait les longues pièces en alexandrins ou en décasyllabes à rimes plates publiées sous ce titre en 1555 et 1556. La division primitive en deux livres était conservée, mais

dans un ordre assez différent, et avec de très notables suppressions et additions. Chaque livre était dédié à l'un des deux personnages de la Cour qui avaient témoigné à Ronsard le plus d'active et constante amitié : le premier à la princesse Marguerite, sœur de Henri II, devenue récemment duchesse de Savoie, le second au bon cardinal Odet de Coligny, qui allait bientôt suivre ses frères dans le camp huguenot. Ces dédicaces remontaient, d'ailleurs, aux éditions séparées des deux livres, mais elles étaient transposées de l'un à l'autre, et, tandis que l'épître liminaire de Jodelle à Marguerite de France passait, elle aussi, du second livre au premier, celle de Ronsard adressée en 1555 au cardinal Odet était supprimée, ainsi que les distiques latins de Dorat qui l'accompagnaient ; supprimé aussi l'*Hymne des Astres*, naguère dédié à Mellin de Saint-Gelais. Quant à l'*Hymne de la Mort*, d'abord dédié à Pierre de Paschal, il l'était cette fois à Louis des Masures, qui décidément tenait alors une place de choix dans les sympathies de Ronsard. Bien entendu, les épîtres et les épitaphes des éditions primitives, n'ayant rien de l'hymne, passaient dans le volume des *Poëmes*. — En revanche, le premier livre s'augmentait de deux hymnes publiés à part en 1559, l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine* et sa *Suyte*, et d'une pièce de vers latins anonyme, encore inédite : c'était une épître que Michel de l'Hospital avait adressée audit cardinal, ministre tout puissant de Henri II, pour recommander Ronsard à sa bienveillance et faire ressortir les mérites de l'hymne que celui-ci lui consacrait [1]. Le second livre se terminait par une des premières productions du poète, l'*Hymne de France* de 1549, qui, malgré l'imperfection de son rythme, indiquée au titre par la mention « Vers non mesurés », couronnait dignement une œuvre où abondent les accents du plus ardent patriotisme.

*
* *

Cette première édition collective attestait un effort très visible

1. Par malheur cette épitre était insérée en tête de l'*Hymne de la Justice*, qui remontait à 1556 et avec lequel elle n'avait aucun rapport. Cette erreur ne disparut que dans les éditions posthumes.

du poète pour grouper ses œuvres par genres, surtout dans les deux premiers volumes et dans le quatrième. Il avait adopté dès 1549, avec son ami du Bellay, la distinction gréco-latine des genres, fondée à la fois sur le sujet et sur la forme des poésies ; il l'appliquait déjà en 1560 avec une assez grande sûreté. Si l'on y peut relever des signes d'indécision et de tâtonnement, si, par exemple, telle *ode* y est encore appelée *hymne*, si le mot *élégie* est parfois confondu avec le mot *chanson*, comme ailleurs il sert à désigner des *épîtres* qui n'ont rien d'élégiaque, si même certaines odes sont de simples épîtres en longs vers à rimes plates, et si, par contre, de vraies odes, à système strophique, sont rangées parmi les poèmes, c'est plutôt exceptionnel, et je suis bien plus frappé de cet effort de cohésion que du désordre qui, selon Louis Froger, caractériserait la composition de cette édition. En 1560, dit-il, Ronsard ne s'est pas soucié plus que par le passé d'établir un classement méthodique [1]. Je suis d'un avis différent, et je vois une nouvelle preuve du contraire en ce fait même que notre poète a rangé dans le troisième volume, celui des *Poëmes*, toutes les œuvres qui, pour une cause ou une autre, ne lui semblaient pas appartenir à un genre bien déterminé, ou être en nombre suffisant pour constituer une section à part. Au reste, ce volume renferme déjà des groupes de pièces de même origine ou de même nature, qui peu à peu et dès la deuxième édition collective (1567) formeront des recueils particuliers, les Éclogues, les Élégies, les Mascarades, les Épitaphes, les Sonnets divers, les Gayetés [2]. Ronsard distinguera même les Poèmes proprement dits, qui se réserveront de décrire en vers à rimes plates un seul objet, sortes de « blasons » agrandis par la narration et parfois haussés jusqu'à la méditation philosophique.

N'oublions pas, non plus, que Ronsard a toujours eu le souci de la variété autant que celui de l'unité. Il avait fait sienne la formule des architectes et des décorateurs de la Renaissance, diversité dans l'art comme dans la nature. Il sentait comme eux

1. *Les premières poésies de Ronsard* (Mamers, Fleury et Dangin, 1892), p. 99.
2. Gandar avait vu juste sur ce point dans sa thèse, *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, Blanc, 1854), p. 177 et suiv.

que la fantaisie ornementale ne nuit pas à l'harmonie et que, si l'unité des ensembles est utile et même nécessaire à la satisfaction de l'esprit, l'uniformité par contre engendre la froideur et l'ennui. L'application de ce principe d'esthétique apparaît nettement dans l'édition de 1560. C'est lui qui explique non seulement le désordre tout relatif du volume des *Poëmes*, que Ronsard a lui-même souligné dans son épilogue [1], mais encore parmi les sonnets des *Amours* la présence de pièces de rythmes très différents, chansons, élégies, pastorale même, et parmi les *Odes* la présence de pièces isométriques à rimes plates qui ne ressemblent guère à des odes, si ce n'est par l'alternance régulière du genre de ces rimes. Quant aux *Hymnes*, nous avons déjà noté que les uns sont plutôt encomiastiques, les autres épiques, d'autres encore philosophiques, soit en vers alexandrins, soit en décasyllabes, ce qui ne laisse pas de donner, même à ce recueil, une certaine variété [2].

Il serait tout aussi injuste de dire, comme l'a fait Louis Froger, qu'en 1560 Ronsard s'est préoccupé de ne rien omettre [3]. On doit reconnaître, au contraire, qu'il fit preuve alors d'un choix judicieux et d'un réel esprit de sacrifice. Il était assez riche pour se défaire d'un bon nombre de poésies mal venues ou inconvenantes, qui n'ajoutaient rien à sa gloire et risquaient de la compromettre ; il était assez clairvoyant pour s'en défaire en toute connaissance de cause. Si Ronsard a joint à ses œuvres antérieures de nombreuses pièces encore inédites, quelques-unes fort longues, par contre il en a supprimé un nombre déjà imposant, que nous devons compter ici, afin qu'on ne soit plus tenté d'écrire que les coupes sombres qu'il a faites dans ses œuvres, et dont ses éditeurs posthumes ont pu former un volume, datent seulement de ses dernières éditions. C'est une grave erreur, singulièrement tenace, qu'il importe de détruire [4].

1. V. ci-après, p. 362 et suiv.
2. V. ci-devant, tome VIII, Introd., p. XI à XV.
3. *Op.* et *loc. cit.*
4. Je l'ai déjà signalée souvent, mais vainement, tant est grande la force des préjugés traditionnels non seulement chez les auteurs de manuels, mais même chez des seiziémistes réputés.

Ronsard avait sacrifié dès 1553 quatorze pièces de la première édition des *Odes* et deux sonnets de la première édition des *Amours* ; dès 1555 une autre ode du recueil primitif ; dès 1557 deux sonnets et une épigramme de la *Continuation des Amours*. En 1560, plus de trente pièces allaient rejoindre celles-là dans l'oubli : l'Avantentrée et un sonnet amoureux de 1549, un sonnet à Des Autels du *Cinquieme livre des Odes* (2e éd., 1553), sept numéros des *Folastries* (deux gayetés, les dithyrambes, deux épigrammes, deux sonnets), six du deuxième *Bocage* (une ode, quatre vœux, une épitaphe), deux des *Meslanges* (une odelette de la 1re édition, une autre de la 2e), deux du premier livre des *Hymnes* (la dédicace et l'hymne des Astres), un de la *Continuation des Amours* (une odelette), trois de la *Nouvelle Continuation* (une élégie, une odelette, un sonnet), cinq du *Second livre des Meslanges* (quatre sonnets, une dédicace pour N. Nicolaï), une des *XXIV Inscriptions* de 1559, enfin quelques pièces écrites pour des œuvres d'amis, qu'il négligea de recueillir (un sonnet liminaire des *Amours* de Magny, et des traductions pour la *Dialectique* de Ramus) [1] ; sans parler des quelques suppressions partielles que j'ai signalées dans l'appareil critique des tomes précédents, allant d'une à quatre strophes dans les odes, de quatre à seize vers dans les pièces à rimes plates.

En dépit de ces retranchements, qui s'expliquent tous par des raisons d'opportunité, d'esthétique ou de morale, l'édition de 1560 fait époque dans l'histoire de la Pléiade, et suffit à caractériser la révolution poétique opérée par les élèves de Dorat, auxquels s'étaient ralliés les survivants des écoles de Cl. Marot et de M. Scève. Si l'on peut dire que, dans une large mesure, elle résume l'esprit de la vraie Renaissance, qui est païen, et cela au seuil des guerres religieuses, qui vont transformer les poètes en polémistes chrétiens, — il est certain, d'autre part, qu'elle marque un point culminant dans la carrière de Ronsard.

1. Le sonnet de 1552 à P. de Paschal disparaissait aussi, mais pour reparaître en 1567. L'hymne des Astres reparut seulement en 1578, pour disparaître ensuite définitivement. — Quant aux pièces non recueillies, on les trouvera ci-après, dans l'Appendice.

Cela est vrai surtout de son œuvre proprement lyrique. Ses odes et ses chansons datent pour la plus grande part du règne de Henri II. Du temps de Charles IX, il chantera bien plus sur commande que spontanément, et pour les grands plus que pour lui-même. Si l'on en croyait une pénétrante élégie qu'il écrivit précisément en 1560, à l'âge de trente-cinq ans, c'est cette date qui marquerait le terme de ses épanchements lyriques ; songeant à lui-même, il y compare la verve exubérante des poètes au bouillonnement des vins nouveaux, qui cesse peu à peu aux approches de l'hiver. Il nous dit encore dans un sonnet de la même année qu'il n'a plus « cette ardeur de jeunesse » qui lui faisait chanter les passions de l'amour, et que sa « grecque fureur », entendez son enthousiasme,

Comme un vin escumé sa puissance rabaisse [1].

Pourtant, on aurait grand tort d'accepter à la lettre ces déclarations. Les poètes lyriques croient aisément à leur déclin précoce, et se disent malades, ou même mourants, quand ils sont pleins de vie. Ronsard a singulièrement exagéré. La preuve en est dans nombre de ses œuvres postérieures à 1560, qui passent à juste titre pour des chefs-d'œuvre. Si elles sont le fruit de sa raison plus que la fleur de son imagination, en valent-elles moins ? Si elles témoignent d'une invention plus personnelle, n'en valent-elles pas mieux ?

Et puis, quoi qu'il en ait dit en 1560, Ronsard est resté un enthousiaste ; les conseils de la réflexion, les calmes observations de l'expérience, les atteintes même de la maladie n'ont pas étouffé les accents de son âme ardente. Sous Charles IX, il ne sera pas seulement un brillant poète satirique, didactique, narratif et descriptif ; il aimera et chantera encore la femme qu'il a immortalisée sous le nom de Genèvre ; il rêvera encore aux charmes de Cassandre Salviati et de Marie Dupin, dont le souvenir, ravivé peut-être par quelques visites, lui inspirera de belles pages ; il s'enflammera, même pour le compte d'autrui, à

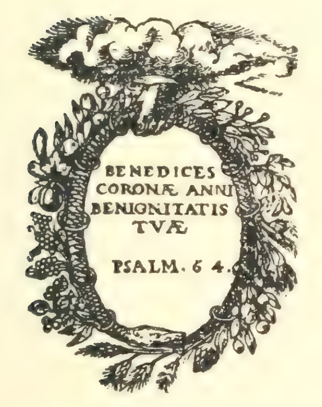
1. V. ci-après, pp. 293 et 336.

la vue d'une Isabeau de Limeuil, d'une d'Aquaviva, d'une Françoise Babou, d'une Marie de Clèves ; il chantera enfin pour son propre compte Hélène de Surgères. Non, si sa « douce jouvence est passée », si ses odes se font plus rares, ce n'est pas une raison pour croire, avec Sainte-Beuve, à une décadence précoce du génie de Ronsard. « Ce qui me frappe, dit ce critique, c'est comme il se casse de bonne heure, comme il devient vite incapable d'autre chose que de courtes poussées [1]. » Sainte-Beuve n'aurait pas commis cette lourde erreur, s'il avait su que la comparaison des « tonneaux angevins », qu'il cite d'après une édition posthume, est antérieure aux *Discours* politiques, à la plupart des *Eclogues*, des *Elégies* et des *Poëmes* proprement dits, aux *Sonnets pour Hélène* et à presque toutes les longues pièces du *Bocage royal*.

Bordeaux, décembre 1938.

1. *Caus. du Lundi*, XII, p. 73 à 75, article de 1855.

LE SECOND LIVRE DES MESLANGES DE PIERRE de Ronſard Vandomoys.



A PARIS,

Pour Robert le Mangnier, au Palais, en la gallerie par ou on va à la Chancellerie.

1559.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre.

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR

Lecteur, Je te veux bien advertir[1] que tout ce livre estoit composé long temps davant la mort du Roy : pource si tu trouves en quelques endroits ce mot de Roy, je te supplie de penser que c'est du Roy mon maistre que j'eu, hélas ! la memoire duquel m'est si doloreuse, que depuis son miserable trespas je n'ay sceu ni n'ay peu revenir à moy, non pour le deplorer seulement d'un epitaphe[2], ny pour faire imprimer beaucoup d'autres ouvrages, pour presenter à sa majesté : lesquels (Dieu aydant) je mettray bien tost en lumiere, pour laisser aux autres cest infructueux mestier d'honorable poësie, & ne m'en mesler jamais, apres la perte d'un si bon Roy[3].

1. C.-à-d. : je tiens à t'avertir. Cf. Du Bellay, *Deff. et Ilustr.*, I, 1, éd. Chamard, p. 53, note 2.

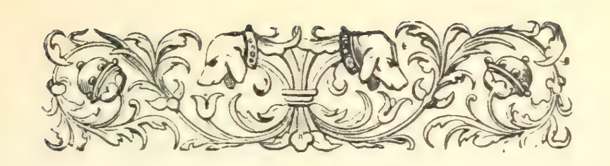
2. Le fait est qu'on ne trouve pas la moindre épitaphe signée Ronsard dans le *recueil* publié en 1560 par Ch. Utenhove sous le titre *Epitaphium in mortem Herrici Gallorum regis*. . (Paris, R. Estienne). Il se contenta d'adresser à Catherine de Medicis le sonnet de condoléances, qui parut en tête d'une plaquette de 1559 (v. mon tome IX, p. 144).

3. Ce curieux avertissement, qui devait naturellement disparaître des éditions collectives, n'a pas été recueilli dans les *Pieces retranchées* et reparait ici pour la première fois depuis 1559.

Martialis.

Quinque satis fuerat, vel sex, septemque libelli,
Et nimiùm : quid adhuc ludere, Musa, juvat ?
Sit pudor, & finis : jam plus nihil addere nobis
Fama potest : teritur noster ubique liber[1].

1. *Epigr.*, VIII, 3, début. Ces vers de Martial ont disparu des éditions collectives en même temps que l'« Advertissement au lecteur ».



ELEGIE

A MONSEIGNEUR LE REVERENDISSIME CARDINAL DE CHATILLON [1].

L'homme ne peut sçavoir de qui parfaictement
Il se peut dire aymé, quand il est hautement
Assis de sur la rouë, & quand dame Fortune
Le souleve aux honneurs d'une main oportune :
Car à l'entour de luy pesle-mesle sont mis
Aussi bien les flateurs comme les vrays amys,
Qui font semblable mine, & prompts à tout office,
Pressent les grans seigneurs de leur faire service
D'une pareille ardeur, si non que le moqueur
Presse plus, que celuy qui ayme de bon cueur.
Si quelque grand seigneur quelque chose commande,

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 2ᵉ livre) 1560, 1567, 1571, 1573 ; (1ᵉʳ livre) 1578 ; (2ᵉ livre) 1584 et 1587.

Titre. *67-73* Discours à... | *78-84* Discours à Odet de Coligny, cardinal de Chastillon | *87 supprime* Discours

2. *67-73* Se peut connoistre aymé | *78 texte primitif*
1-2. *84-87* s'il est parfaitement Aimé des siens ou non
3. *67-87* dessus la roüe
4-5. *84-87* d'une main non commune : Car autour du bonheur
6. *60* que sont les vrays amis | *67-87* que les certains amis
8. *87* à leur faire service

1. Odet de Coligny, appelé couramment cardinal de Chastillon, du nom du fief des Coligny, était le frère aîné de l'amiral. Cf. les tomes VII, pp. 91 et 303 ; VIII, 3, 72 et 77.

Si bonnet, ou chapeau, ou mules il demande,
S'il veult aller dehors, s'il faut chercher quelcun,
S'il fault l'accompagner : le flateur importun [3 v°]
Est tousjours prest d'aller, & plein de diligence
Davant les vrays amys tout le premier s'avance,
Courant, suant, pressant pour mieux se faire voir
Du seigneur dont il veult quelque bien recevoir.
Si ce gentil pipeur se trouve en compagnie,
Il a de mots dorez la parolle garnie,
De loüanges, d'honneurs, à tout propos loüant
Le seigneur courtizé dont il se va joüant,
Et dit à haute voix, O mon Dieu que je nomme
Heureux le serviteur avoüé d'un tel homme !
O le gentil seigneur ! jamais l'œil du Soleil [1]
(Ce dira le flateur) ne voirra son pareil.
Mais quand la roue tourne, & l'aveugle déesse
Nous met du haut en bas : la tourbe flateresse
Qui ne suit que le bien, à grand erre s'enfuit [2].
Ainsi qu'une putain, quand elle voit destruit
Le ribaut qu'elle aymoit, plus amy ne l'apelle,
Le laisse en la prison, & faict amour nouvelle :
Ainsi font les flateurs, qui arrachent à lors

12. *84-87* ou son coche demande
13. *67-87* ou parler à quelqu'un
15. *67-87* Est tousjours le premier
16. *67-87* Davant (*et* Devant)... sans vergongne s'avance
17-18. *84-87* à fin de mieux user Du seigneur dont il veut de credit abuser
19. *84-87* Si ce pipeur rusé
20. *87* Ses propos sont dorez, sa parole est garnie
28. *84-87* Le fait tomber en bas
29. *84-87* au grand galop s'enfuit

---

1. Mundi oculus, dit Ovide en parlant du Soleil (*Met.*, IV, 228). Cf. tomes II, p. 70, note 3 ; IV, p. 136, note 2.
2. C.-à-d. : s'enfuit à vive allure.

Le masque de leur face, & suivent les plus fors,
Traistres, & desloyaux, dedaignans la personne
Qu'ils adoroient n'a guiere en sa fortune bonne.
Et non tant seulement ils s'en reculent loing
Ainsi que d'un aspic, de peur d'en avoir soing [1],
Mais comme malheureux en tous lieux le mesprisent,
L'appellent un coyon, & de son nom medisent.
Permettez moy (Prelat) de parler librement [4 r°]
A vous, qui n'aymez point les flateurs nullement.
Voyez vous la plus part de ceux qui vous tallonnent [2],
Qui matin & qui soir vos costez environnent,
En allant au Chateau [3], si le Roy par courroux
Vous commandoit un jour vous retirer chez vous,
Ou si quelque envyeux, ou si fortune averse
Vous donnoit en passant le hurt d'une traverse,
S'ils pensoyent que vostre Oncle, & vostre Frere aussi
Captifs (ô crevecueur!) ne revinssent icy
Heureux comme davant [4] : cette importune bande
De corbeaux affamez, ne seroit plus si grande,
Et de cent ou deux cens qui vous suyvent par fois
Le nombre deviendroit ou à deux ou à trois,

36. *67-87* en la fortune
41. *84-87* Permettez, mon Odet

---

1. C.-à-d. : du souci, des ennuis.

2. C.-à-d. : qui sont sur vos talons pour obtenir de vous une faveur. Cf. ci-après, vers 187, et la *Complainte contre Fortune*, vers 130.

3. Il s'agit ici du Louvre, où les Conseillers du Roi, tels que le Cardinal, avaient leur appartement. V. ci-après la *Complainte* au même, vers 125 et suiv.

4. Anne de Montmorency et son neveu Gaspard de Coligny, frère d'Odet, faits prisonniers des Espagnols à la bataille et au siège de Saint-Quentin (août 1557). Le Connétable fut libéré sous condition le 14 déc. 1558. C'est donc entre ces deux dates que l'Elegie fut adressée au cardinal Odet.

Nombre qui bien petit plaindroit vostre fortune,
Portant avecques vous une douleur commune[1].
Car le parfaict amy qui ayme de bon cueur »
Ayme au temps du mal heur & au temps du bon heur ».
Tout cela qui depend de nostre vie humaine »
Est sujet à douleur, à tristesse, & à peine »,
Au change & au rechange, & n'a rien tant certain »
Qui ne soit ebranlé du soir au lendemain » :
Comme un arbre planté sur des mons solitaires,
Batu diversement de deux vens tous contraires,
L'un le soufle deçà, & l'autre de rechef
Le resoufle de là, les fueilles de son chef
Volent de tous costez, qui jusque en terre ondoye :
Caché de sous un roc le pasteur s'en efroye : [4 v°]
Ou comme on voit les blez espessement plantez
Branler au moys de May leurs tuiaux eventez,
Deçà delà pliez sous le vent de Zephyre,
Ou sous l'Austre moiteux[2], l'un à gauche les vire,
L'autre les soufle à dextre, & poussez en avant,
Et poussez en arriere obeyssent au vent :
Ou comme un tourbillon qui chassé du tonnerre
Premier en limaçon vient baloyer la terre,

55-56. *84-87* Nombre bon, mais petit, plaignant vostre fortune Et portant comme vous une douleur commune
60. *84-87* De nature s'engage au soin & à la peine
57-58. *60-73 suppr. les guillemets* | *78-87 les rétablissent*
59-62. *60-67 suppr. les guillemets* | *71-87 les rétablissent*
63. *84-87* sur les monts
72. *59* morteux (*j'ai adopté la correction de toutes les éd. suiv.*) | *97 à 1630 et Bl.* Ou sous l'Astre (*texte fautif*). *V. la note.*

---

1. Tout ce début développe un passage célèbre d'Ovide, *Trist.*, I, 9, 5 et suiv. : Donec felix eris...

2. C'est le vent du midi accompagné de pluie, que les Latins appelaient Auster. Cf. Virgile, *Georg.*, I, 462 : humidus Auster; Ovide, *Met.*, XI, 663 : nubilus Auster

Puis venteux & poudreux s'elance dans la mer,
Et faict l'un de sur l'autre horriblement armer
Les flots, qui maintenant aux estoilles s'egallent,
Maintenant jusque au fond de l'arene devallent [1],
Avecques un grand bruict pesle-mesle fuians
Bossez, voultez, courbez, escumans & bruyans,
L'un se voute davant, l'autre se courbe arriere,
L'autre roule à costé : presque en telle maniere
S'ebraule nostre vie, & rien n'est en ce lieu
Ferme sinon l'amour que nous portons à Dieu,
Lequel est plus certain, que n'est pas l'alliance
Des grans seigneurs mondains tous pleins de deffiance [2].
    On dit que Jupiter devant le sueil de l'huys
De l'Olympe là haut a faict mettre deux muys,
L'un tout comblé de biens, l'autre de maux [3] : sa dextre
Verse le mal au monde, & le bien la senestre,
Montrant que pour un bien il donne doubles maux,
Et pour un seul plaisir cinq cens mille travaux.
Mais ainsi qu'un rocher oppose au vent sa teste, [5 r°]
Et ses pieds endurcis aux flots de la tempeste,
Il fault contre fortune opposer la vertu,
Et plus avoir bon cueur tant plus on est batu [4].
    Pource, mon cher Odet, si en ce temps contraire

78. *67-87* l'un dessus l'autre
83. *84-87* L'un se voûte devant
85-88. *71-87 guillemets*
96. *59* au flots (*éd. suiv. corr.*).

---

1. Autre souvenir de Virgile, *En.*, I, 103 : fluctusque ad sidera tollit.. et 106 : unda dehiscens terram inter fluctus aperit.

2. C.-à-d. : dont on doit se défier. Cf. ci-après, vers 182 et 294 ; sonnet XII (à Forget), vers 7.

3. Cf. Homère, *Il.*, XXIV, 527 et suiv. Mais ce qui suit (la dextre... la senestre) n'est pas dans Homère.

4. Cf. Horace, *Carm.*, II, 10, 21, et l'expression proverbiale : Faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Vous ne voyez (helas !) comme vous souliez faire
Vostre oncle au pres du Roy tout seul l'entretenir,
Compaignon, serviteur, vueillez vous souvenir
Que les plus valeureux chevaliers de la terre
Ont quelque fois senty quelque desastre en guerre.
Contemplez moy Cyrus, Crœsus, & Hannibal,
Qui apres tant de gloire ont receu tant de mal.
Le premier fut occis des mains d'une princesse :
Le second prisonnier, en perdant sa richesse
Perdit royaume & vie : & le tiers fut chassé
Apres avoir aux siens tant de biens pourchassé [1].
   Or ainsi qu'un liege au haut d'une eau profonde
Plus est tiré du plomb, & plus il va sur l'onde :
Car plus il est contrainct de ce pesant fardeau,
Plus sur le haut il nouë & se monstre sur l'eau [2] :
Aussi plus le malheur veult enfondrer la gloire
De vostre oncle, perdant le prix d'une victoire,
Plus l'honneur le soustient, & plus il doit un jour
Faire en la court du Roy un desiré retour.
Ce sont les fleaux de Dieu [3], lequel nous admoneste
En la prosperité ne lever trop la teste,
Mesprisans les petits : aussi ne faut-il pas
En nostre aversité avoir le cueur trop bas. [5 v°]

102. *60* Compaignon-serviteur | *67-78 suppriment le trait d'union*
111. *78* Or tout ainsi qu'un liege
115. *60-78* Ainsi plus le malheur
119. *67-78* qui d'enhaut admoneste
119-122. *73-78 guillemets*

---

1. C.-à-d. : essayé d'acquérir. — Cyrus fut tué par Tomyris, reine des Massagètes (d'après Hérodote) ; Crésus fut fait prisonnier et condamné à mort par Cyrus ; enfin Hannibal fut exilé en Bithynie, où il mourut.
2. Le contraire semblerait logique. Cf. tome III, pp. 125 et 158.
3. On prononçait *fléau* ou *flau*, suivant le besoin du vers. Cf. t. I, p. 34, vers 204 et sa variante.

Il n'y a pas d'estat ny de mestier au monde,
Fusse d'un laboureur, où tant de peine abonde,
Qu'aux Seigneurs de la court qui n'ont pas le loisir
De gouter en un an seulement un plaisir.
Je m'en raporte à vous, soit que par destinée,
Ou par vostre nature à la court inclinée,
Tousjours en action du matin jusque au soir,
N'avez pas le loisir en repoz de vous soir [1].
Si tost que le matin reveille la lumiere,
Le soing en vostre lict vous ouvre la paupiere,
L'huyssier ouvre vostre huys, & alors un chacun
Y entre pesle-mesle & vous est importun,
L'un demande une grace, & l'autre un benefice,
L'autre un present du Roy, l'autre veult une office,
L'un cecy, l'un cela vous requiert humblement,
Vous baise le genoil & la main bassement.
Vous prenez leurs placets avec un clin d'oreille [2],
Puis vous allez trouver nostre Roy qui s'eveille :
Et là comme espiant, avecq beaucoup d'ennuy,
Le moyen sans facher de bien parler à luy,
Souvent vous rougissez vers le prince pour faire
Plaisir à mil & mil dont vous n'avez que faire.
De sa chambre à l'eglise allez en apareil [3],
Puis vous allez disner, & de là au conseil [4],

123. *60-78* Il n'y a point
129. *60* jusques au soir (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
136. *67-78* un office
144. *Bl.* n'avez affaire (*texte fantaisiste par souci de la rime*)

1. C.-à-d. : de vous asseoir (le simple pour le composé).
2. C.-à-d. : en inclinant l'oreille, soit par assentiment, soit par ennui.
3. C.-à-d. en costume et cortège d'apparat.
4. On « disnait » vers onze heures ou midi. Le Conseil privé ou Conseil d'État, dont il s'agit ici, se tenait donc l'après-midi. Cf. ci-après, p. 43.

Puis au coucher du Roy, si bien qu'il ne vous reste
Une heure en tout le jour qui ne vous soit moleste :
Et tout à celle fin qu'un Roy vous tienne cher. [6 r°]
Que maudict soit l'honneur qui s'achete si cher.
Mais ainsi que Milon ne trouvoit pas la charge
Pesante d'un grand beuf sur son espaule large
Pour avoir des enfance apris à le porter [1] :
Ainsi un tel fardeau vous est à supporter
Honorable & leger, pour avoir des enfance
Acoustumé l'espaule aux choses d'importance :
Mais mal-aisé pour moy, qui suys parmi les bois
Les Nymphes qui n'ont rien que le lut & la voix.

O bien heureux celuy qui peut user son age
En repos, labourant son petit heritage [2] !
Qui loing de ses enfants, charitable, ne part [3],
Qu'une mesme maison a veu jeune & vieillart,
Et qui par les moissons au printemps retournées,
Et non pas par les Roys, va contant les années,
Qui se soutient les bras d'un baston appuyez
Parmi les champs où jeune alloit à quatre pieds,
Qui voit les grans forets, qu'il plantoit en jeunesse,
D'un mesme age que luy parvenir à vieillesse,
Et qui loing de la ville & d'horologe a mis

150. *78 guillemets*
99-150. *84-87 suppriment ces cinquante-deux vers*
151. *67-87* ne trouvoit point
154. *84-87* Ainsi le faix mondain

---

1. Milon de Crotone, athlète du VIe siècle av. J.-C., plusieurs fois vainqueur aux jeux Olympiques et aux jeux Pythiques.

2. Ces vers et ceux qui suivent sont paraphrasés de Claudien, *Epigr.* 2, le Vieillard de Vérone : Felix, qui propriis aevum transegit in arvis..., pièce que Mellin de Saint-Gelais avait déjà traduite (éd. Blanchemain, I, p. 63) et que Magny et Du Bellay avaient librement imitée (*Souspirs*, s. XXXIV ; *Regrets*, s. XXXVIII).

3. C.-à-d. : qui ne quitte pas ses enfants, par affection pour eux.

Un cadran naturel à l'essueil de son huys [1] :
Luy, tout devotieux envers les dieux, apreste
Tousjours un chapelet [2] pour mettre sur leur teste,
Fait honneur à Ceres, à Palles [3], & à Pan,
A Bacchus, au Soleil qui nous ramene l'an,
Aux Muses, à Phœbus, aux Faunes, & aux Fées [4].
Il dort au bruict de l'eau qui court parmi les prées [6 v°]
Aymant mieux les ouir [5] qu'un bruit d'un tabourin,
Ou le mugissement d'un orage marin.
Heureux doncques, heureux, qui de son champ ne bouge [6],
Qui ne voit le Senat, vestu de robbe rouge,
Ny le Palais criard, les Princes, ny le Roy,
Ny sa trompeuse court, qui ne tient point de foy [7] :
Si des le point du jour quelcun ne le salue,
S'il n'est comme un grand prince honoré par la rue,
Si le velours, la soye, & le rouge chapeau
Ne luy flamboye au chef, si allant au Chateau
Une suitte de gens sa trace ne tallonne,
Il vit heureusement, & la terre tresbonne,

175. *87* Aux Lares de son toict
179. *78* qui de son camp | *84-87* qui de son toict

---

1. Il compte les heures d'après l'ombre que fait le soleil au seuil de sa demeure, plus exactement sur le pas de sa porte.
2. C.-à-d. : un petit chapeau, une couronne.
3. Prononcer Cérès, Pallés (= Palès, protectrice des troupeaux).
4. Le mot Fées est ici le synonyme de Nymphes, comme en d'autres passages, chaque fois qu'il n'est pas suivi d'un nom propre, tel que Urgande, Viviane ou Mélusine. J'insiste sur cette interprétation, qui est d'ailleurs celle de G. Prévot et J. Plattard, parce que, malgré certaine opposition, elle me parait incontestable. Cf. les tomes VII, p. 109, note 6, et VIII, p. 133, note 3.
5. Mis pour : Aimant mieux l'ouir. Syllepse.
6. Pour cette reprise jusqu'au vers 196, Ronsard a imité librement Virgile, *Georg.*, II, 456 et suiv., et Horace, *Epode* 2 : Beatus qui procul negotiis. A rapprocher de Racan, *Stances sur la retraite.*
7. C.-à-d. : qui ne tient pas sa parole ou ses promesses.

Mere egalle de tous, ne laisse pas pourtant
A luy donner des biens dont il se tient contant.
  Il vit loing de la guerre & des querelles feintes,
Dont ces gros courtisans ont les ames atteintes,
Plus bruslez qu'en un feu sans intermission [1]
D'une secrete envye & d'une ambition,
Pour avoir seulement ce vain honneur que d'estre
Les premiers en credit, & gouverner leur maistre :
Miserables valets, vendans leur liberté
Pour un petit d'honneur [2] servement acheté.
Quoy ? Faut il pas mourir ? Et bien que l'homme face
Sa maison grande en biens, & tous ceux de sa race,
Si mourra il pourtant, & ne sera cogneu
Non plus qu'un crocheteur, lequel est mort tout nu [3].
  Or aille qui voudra mendier à grand peine [7 r°]
D'un prince, ou d'un grand Roy la faveur incertaine :
Quant à moy, j'ayme mieux ne manger que du pain,
Et boire d'un ruisseau puisé dedans la main,
Sauter ou m'endormir sur la belle verdure,
Ou composer des vers pres d'une eau qui murmure,
Voir les Muses baller dans un antre de nuit,
Ouir au soir bien tard pesle-mesle le bruict

190. *84-87* les biens
192. *60-87* Dont ces grans
193. *67-73* Brulent à petit feu | *78-87* Brulant à petit feu
195. *67-87* ce méchant honneur d'estre
199-200. *60-87* Bien que l'homme se face Riche en tresor mondain
201. *60, 78-87* Si mourra-t-il | *67-73 texte primitif*
159-202. *78-87 guillemets*

---

1. Les feux de l'Enfer. Cf. Lucrèce, III, 961 et suiv. : les supplices de l'Achéron sont dans cette vie.
2. C.-à-d. : un peu d'honneur. Même tournure au tome IX, p. 9, vers 108.
3. Le thème de l'égalité des hommes dans la mort revient souvent chez Ronsard. Cf. tome VII, p. 103, note 2.

Des beufs & des agneaux qui reviennent de paistre,
Et bref, j'ayme trop mieux ceste vie champestre,
Semer, anter, planter, franc d'usure et d'emoy,
Que me vendre moymesme au service d'un Roy.
Ainsi vesquit jadis Saturne le bon homme [1],
Et le grand fondateur des murailles de Rome,
Romule avec son frere, & le bel Adonis,
Et celuy, qui jugea les Déesses, Paris [2].
Comme ces peres vieux je veux user ma vie
Incogneu par les champs, loing d'honneur & d'envie,
S'il vous plaist m'en donner tant soit peu le moyen,
Et me favoriser d'un mediocre bien [3].
Certes, mon cher Prelat, ce que je vous demande
Est plus que trespetit, ma priere n'est grande.
Aussi ne doi-je pas de trop vous requerir,
Qui par service grand ne le puis acquerir.
Si vous me l'ottroyez, je poursuivray de faire
Comme j'ay commencé : s'il avient au contraire, [7 v°]
Je prendray patience, & si ne laisseray
D'estre vostre servant tant que vif je seray,
Car cette affection que je vous porte est telle
Qu'elle sera vers vous à jamais immortelle [4].

214. *71-87* du Roy
221-222. *67-78* S'il vous plaist vers le Roy me prochasser (*et* pourchasser) du bien, Et me favoriser d'un honneste moyen
230. *78* De vous estre voüé
216-232. *84-87 remplacent ces dix-sept vers par ces onze :*
Et le pasteur Romule auteur des murs de Romme, Le berger Adonis, & celuy qui jugea Des Déesses la noise, & qui depuis changea Sa hou-

1. Souvenir de Virgile, *En.*, VIII, 319 et suiv.
2. Cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, chap. 30 à 33.
3. C'est l'*aurea mediocritas* d'Horace, *Carm.*, II, 10, 5. Cf. tome VIII, p. 345.
4. Les circonstances donnèrent un démenti à ces derniers vers : quand le cardinal eut passé franchement avec son frère dans le camp

COMPLAINTE CONTRE FORTUNE

A LUY MESME [1].

Monseigneur, c'est à vous à qui je me veux pleindre,
A vous qui me portez affection non moindre
Qu'une piteuse mere [2] en porte à son enfant,
Qui de jour et de nuict soigneuse le defend :
Encores bien souvent on voit assez de meres
Qui sont à leurs enfants superbes [3] & coleres,
Les battent sans propos & sans nulle raison,
Les chassent par courroux bien loing de la maison :
Mais vous, pour quelque offense ou faute que je face
Par trop importuner l'ayde de vostre grace,
Vous ne m'avez chassé, tencé, ny repoussé,

lette en navire (*87* En rame sa houlette), & par les eaux salées Alla ravir Helene és terres Amyclées, Ayant si fort les sens par telle amour trahis, Qu'en fin il se perdit, son pere & son païs. Comme ces trois premiers je suis content de vivre, Pourveu que je vivote en fueilletant un livre, Sans avoir soin des biens, des Rois & de la Court, Aussi bien nostre vie a le terme trop court

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 2e livre) 1560 ; (1er livre) 1567 à 1578 ; (2e livre) 1584 et 1587.

Titre. *67-73* Discours contre Fortune à tresillustre et reverendissime Odet, cardinal de Chastillon | *78-87* Discours contre Fortune à Odet de Coligny, cardinal de Chastillon

1. *67-87* C'est à vous, mon Odet, à qui je me veux pleindre

2-4. *67-87* Et comme en un tableau ma fortune vous peindre, A vous qui avez soin de mon bien tout ainsi Qu'un pere tressoigneux de son fils a soucy

5. *67-78* assez de peres

---

protestant, et que Ronsard se fut fait le champion des catholiques, cette affection ne put durer.

1. C.-à-d. : au même personnage que celui de la pièce précédente.
2. Une mère pleine de pitié. Cf. d'Aubigné, *Trag.* I, 647 ; II, 978.
3. Excessivement sévères.

Ainçois de plus en plus vous m'avez avancé,
Car plus en demandant vers vous je fais d'offense
Et plus vostre bonté gagne mon impudence [1],
Si bien que je vous trouve & pareil & entier
Autant le dernier jour que je fis le premier :
Tant vaut des Chatillons la gentille nature [2],
Qui ne caresse pas chacun à l'aventure [8 r°
Puis des le lendemain perd son affection :
Telle inconstance d'ame & telle passion
Ne convient point à vous, à qui dame sagesse
A conjoinct la vertu avecques la noblesse.
  A vous donc je me plains, Mecene tresparfait,
Du miserable tort que fortune me fait,
De fortune ennemie, inconstante & legere,
Sourde, muette, aveugle, ingrate & mensongere,
Sans foy, sans loy, sans lieu, vagante sans arrest,
A qui le vice agrée & la vertu desplaist,
Mechante, piperesse, abominable, infame,
Et digne (comme elle est) [3] de l'habit d'une femme.
Quand ceste aveugle sotte a pris un homme à jeu [4],
Des le commencement elle s'en moque un peu,
S'en joue & s'en esbat, puis comme variable
En riant le trahist & en faict une fable,

12. *67-78* de bon cœur avancé
13. *78* Plus en vous suppliant vers vous je fais d'offence
5-16. *84-87 suppriment ces douze vers*
17. *67-87* Tant vaut d'un gentil cœur la prudente nature
17-19. *73-87 guillemets*
21-22. *84-87* Ne vous est convenable, en qui soin & (*87* dame) sagesse Ont (*87* A) conjoinct les vertus

1. L'emporte sur mon impudence.
2. La noble, la généreuse nature. Cf. tome I, p. 14, vers 85.
3. C.-à-d. : comme elle est femme. La Fontaine reprendra ce trait dans la fable de l'*Homme qui court après la Fortune*, vers 21.
4. Pour jouet (tournure latine : *ludibrio*).

Un populere conte, & l'assied au plus haut
(Pour estre regardé) du tragiq eschaufaut [1].
Elle tant seulement, volage, n'importune
Les mariniers pendus aux vagues de Neptune,
Que la maudite soif d'amasser un thresor
Aux naufrages expose à la suitte de l'or [2],
Ny ceux que l'indigence obscurcist par les foulles
Des peuples incognus [3], qui portent les empoulles
Dans la main endurcie, & à coups d'eguillons
Contraignent les toreaux de fendre les sillons :
Mais brave elle s'attaque aux plus hautes personnes, [8 v°]
Elle renverse à bas les Roys porte-couronnes [4],
Et des princes plus haux atterre les honneurs [5].
Elle rompt les credits, elle abat les seigneurs,
Quand en moins d'un clin d'œil son visage elle vire :
Vostre noble maison en sçauroit bien que dire [6],
Laquelle a resisté par la seule vertu,
Et plus s'est veu defaicte, & plus a combattu,
Et n'a voulu souffrir que fortune eust la gloire
D'avoir sur vostre race emporté la victoire [7].
Or ce monstre cruel, hydeux, & plein d'effroy

35. *67-87* populaire
43. *84-87* En la main

---

1. C.-à-d. : de la scène où se joue la tragédie de la vie.
2. A la poursuite de l'or (le simple pour le composé).
3. Des gens dont personne ne parle, ouvriers et paysans.
4. Mot composé sur le modèle du grec στεφανηφόρος.
5. C.-à-d. : jette à terre, ruine les honneurs.
6. Cf. Cl. Marot : Vostre cœur noble en sçauroit bien que dire (*Epistre au Roy pour avoir esté derobé*, 4).
7. Allusion à la carrière politique et militaire du connétable Anne de Montmorency (disgrâce sous François Ier, retour en grâce sous Henri II ; captivité après la défaite de Saint-Quentin, libération après les préliminaires de Cercamp, dont il venait d'être le principal négociateur).

Seulement, mon seigneur, ne se moque de moy [1],
Mais, comme un grand Breton [2] qui luitte d'artifice
Contre un qui n'entend point l'art d'un tel exercice,
M'a pressé contre terre, & m'a froissé le corps
De ses bras ennemys qui dontent les plus fors.
Aucunes fois le ventre, aucunes fois la gorge
Me serre tout ainsi qu'en la fumeuse forge
Des ouvriers de Vulcan, la tenaille dedans
Sa machoire de fer serre des cloux ardens :
Et ne puis eschapper de sa grife cruelle,
Quoy que vostre beau nom à mon secours j'appelle,
Depuis que le destin (fust mauvais, ou fust bon)
A vous me presenta pour chanter vostre nom.
  Je di bon & mauvais : car certes il me semble
Que le destin fut bon & mauvais tout ensemble :
Bon, pour avoir trouvé tel seigneur comme vous,
Qui m'estes si benin, si gracieux & doux, [9 r°]
Non maistre, mais amy, tout franc d'ingratitude,
Et qui favorisez les Muses & l'estude,
Qui par mille moyens m'avez monstré combien
Vous me portez au cueur, & me voulez de bien :
Et mauvais, pour autant que vostre bonne chere [3]
De mon ambition fut la source premiere.
Avant que d'estre à vous, je vivois sans esmoy,

56. *67-87* Seulement nuit & jour
58. *84-87* Contre un nain impuissant de corps & d'exercice
61. *78-87* Aucunefois... aucunefois
62. *59* Me ferre *(éd. suiv. corrigent)*
67. *84-87* destin mauvais & bon
79. *67-87* Avant qu'aller chez vous

1. C.-à-d. : non seulement se moque (la négation est déplacée).
2. Il s'agit d'un lutteur de la Bretagne anglaise, car les Bretons de France passent pour être plutôt petits.
3. Vostre bon visage, par suite vostre bon accueil.

Maintenant sur les eaux, maintenant à recoy [1]
Dedans un bois secret, maintenant par les prées
J'errois, le nourrisson des neuf Muses sacrées.
Il n'y avoit rocher qui ne me fust ouvert,
Ny antre qui ne fust à mon œil decouvert [2],
Ny belle source d'eau que des mains ne puisasse,
Ny si basse vallée où tout seul je n'allasse.
Phœbus au crin doré [3] son luth me presentoit,
Pan le Dieu forestier sous mes flutes sautoit,
Et avec les Sylvains les gentiles Dryades
Foulloyent sous mes chansons l'herbette de gambades [4].
Il n'y avoit François, tant fust il bien apris,
Qui n'honorast mes chants & qui n'en fust espris :
Car tous ceux que la France en ce sçavoir estime,
S'ils ne portent au cueur une envyeuse lime,
Justes confesseront (& dire je le puis)
Qu'avecques grand travail tout le premier je suis
Qui de Grece ay conduit les Muses en la France,

80. *67-87* maintenant à part moy (*et* à par-moy) | *84-87* par les bois
81-82. *67-78* J'errois au fond d'un bois, maintenant par les prées J'allois... | *84-87* J'errois pres des ruisseaux, maintenant par les prées J'allois...
85. *84-87* Ny source que des mains boivant je n'espuisasse
93. *67-87* Car tous ceux qu'en mon art les meilleurs on estime
95. *60-87* (escrire je le puis)
96. *84-87* Qu'indomté du travail

---

1. Tantôt sur les eaux, tantôt au repos.

2. Les collines de tuf qui bordent le Loir présentent de nombreuses cavernes, notamment dans le Bas-Vendomois. Aussi les antres reviennent-ils souvent dans les œuvres de Ronsard (t. II, pp. 29, 92, 97, 130 ; IV, 59 ; VII, 98 ; ci-après *Elegie à P. Lescot*, vers 87).

3. Epithète pindarique, χρυσοκόμης. — Noter le singulier collectif, comme dans l'expression : un cheval au poil luisant. La Fontaine dira encore « Phebus au crin doré ».

4. Cf. ci-après l'*Elegie à P. Lescot*, vers 85 et suiv. ; en 1563 l'*Hymne de l'Autonne*, début.

Et premier mesuré leurs pas à ma cadence, [9 v°]
Et en lieu du langage & Romain & Gregeois
100 Premier les fis parler le langage François [1],
Tout hardi m'oposant à la tourbe ignorante [2] :
Et plus elle crioit, plus elle estoit ardente
De déchirer mon nom, & plus me difamoit,
104 Et tant plus courageux, ma vertu s'allumoit
Contre ce populaire, imitant mille choses
Dedans les livres Grecs divinement encloses [3].
Je fis des mots nouveaux, je restauray les vieux [4],

99. *67-87* Si qu'en lieu du langage
102. *67-87* Tant plus elle crioit
104. *78-87* Plus d'un courage ardent
105-106. *84-87* en desrobant les choses Qui sont es livres Grecs antiquement encloses

1. Il veut dire qu'il a le premier exprimé en français les inventions poétiques des Grecs et de leurs imitateurs Latins. Cette priorité dont il était si fier, n'existe qu'en ce qui concerne les poètes Grecs, et encore si l'on ne tient pas compte des *traductions* d'Homère (par Hugues Salel), de Sophocle (par Lazare de Baïf), d'Euripide (par G. Bochetel et Th. Sebilet), qui parurent de 1537 à 1548. Ce qui reste vrai, c'est qu'il a le premier *paraphrasé* ou simplement *imité* en français les odes de Pindare, en conservant leur système triadique, auquel il fait surtout allusion dans le vers 98. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, 2ᵉ partie, chap. 1. Boileau semble s'être fondé sur ce passage, autant que sur le quatrain dont Ronsard a fait suivre sa *Franciade*, quand il le blâme d'avoir « en français parlé grec et latin ».

2. Allusion non seulement à Mellin de Saint-Gelais et à ses partisans dans la fameuse querelle de 1550-1553 (v. mon tome III, Indroduction), mais encore aux théologiens de « l'ignorante Sorbonne » (comme disait déjà Marot), qui s'opposaient encore à l'étude de la langue et de la littérature grecques, et que Ronsard et Du Bellay représentaient en 1550 par « le monstre Ignorance » (v. l'*Ode à Madame Marguerite* (mon tome I, p. 75) et la *Musagnœomachie* de Du Bellay (éd. Chamard, t. IV, p. 6).

3. Non seulement dans Homère, Hésiode, Pindare, mais dans les poètes alexandrins Callimaque, Apollonios et Lycophron, dont l'helléniste Dorat avait traduit et commenté les œuvres devant lui chez Lazare de Baïf et surtout ensuite au collège de Coqueret.

4. Il composa des mots sur le modèle gréco-latin, et restaura ceux du français médiéval qui étaient tombés en désuétude, s'aidant surtout du *Roman de la Rose*, qui fut un de ses livres de chevet, — tout cela pour

Bien peu me souciant du vulgaire envyeux,
Medisant, ignorant, qui depuis a fait conte
De mes vers, qu'au premier il me tournoit à honte [1].
Et alors (mon Odet) tout pur d'ambition,
Eslongné de la court, sans nulle affection
De parvenir aux biens, je vivois en franchise,
Sain, dispos, & gaillard, bien loing de convoitise.
Mais depuis que vostre œil deigna tant s'abaisser,
Que de me regarder, & de me caresser,
Et que vostre bonté (qui n'a point de pareille)
Promist de m'endormir [2] sur l'une & l'autre oreille :
Adonc l'ambition s'alluma dans mon cueur,
Credule je conceu la Royale grandeur,
Je conceu Eveschez, Prieurez, Abayes [3],
Soudain abandonnant les Muses, esbahyes
De me voir transformer d'un escolier contant
En nouveau courtizan, demandeur inconstant.
O que mal aisement l'ambition se couvre !
Lors j'apris le chemin d'aller souvent au Louvre, [10 r°]

116. *67-87* Que regarder mes vers & l'auteur caresser
118. *60* sur l'une & sur l'autre oreille (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
125. *73-87* *guillemets*

---

enrichir et « illustrer » la langue de la poésie française, incontestablement pauvre et terne avant lui. Cf. sa *Responce aux injures*, vers 1005 et suiv., et son épitre posthume *Au seigneur Simon Nicolas* (éd. Blanchemain, t. VI et VII ; mon édition in-8 Lemerre, t. V et VI).

1. Allusion à la réconciliation avec Saint-Gelais (janv. 1553) et au ralliement des survivants de l'école de Marot à celle de Ronsard.

2. C.-à-d. : de me permettre de m'endormir.

3. C.-à-d. : je me mis en tête d'obtenir des évêchés, etc. Cf. l'ode anacréontique : *Naguere chanter je voulois* (fin), au tome VI, p. 134. On sait qu'il n'obtint sous Henri II que des bénéfices sur des cures. C'est seulement sous Charles IX qu'il obtint l'abbaye de Bellozane, presque tout de suite abandonnée pour des prieurés de sa province (Saint-Cosme et Croixval) ; plus tard il eut encore le prieuré de Montoire et quelques bénéfices de moindre importance.

Contre mon naturel j'apris de me trouver
Et à vostre coucher & à votre lever,
A me tenir debout de sur la terre dure,
A suivre vos tallons, à forcer ma nature :
Et bref en moins d'un an je devins tout changé,
Comme si de Glaucus l'herbe j'eusse mangé [1],
Ou si j'eusse embrassé l'enchanteresse Alcine
Qui transforma l'Anglois en estrange racine [2].
Apollon, qui souloit m'agréer, me despleut,
Et depuis mon esprit, comme il souloit [3], ne peut
Se ranger à l'estude, & ma plume fertile,
Faute de l'exercer, se moisit inutile,
Si qu'en lieu d'estre seul, d'apprendre & de sçavoir,
Je brulay du desir d'amasser & d'avoir :
J'apris à desguizer le nayf de ma face,
Espier, escouter, aller de place en place,
Cherchant la mort d'autruy [4] : miserable moyen,
Quand par la mort d'autruy on augmente son bien.
  Et alors à bon droit les Muses, couroucées
De quoy je les avois si laschement laissées,
Vindrent à la Fortune, & lui dirent ainsi :
O Déesse, qui tiens tout ce qui est icy
Enclos desous la Lune, & qui seule as puissance
Sur tout cela qui prend en ce monde naissance,

129. *67-87* dessus la terre
134. *84-87* en myrteuse racine
143-144. *84-87 guillemets*
150. *84-87* en la terre naissance

1. Sur le changement du pêcheur Glaucus en dieu marin, v. Ovide, *Met.*, XIII, 900 à 968. Cf. le tome II, p. 57 et suiv.

2. Sur le changement de l'Anglais Astolphe en myrte par la fée Alcine, v. Arioste, *Orl. fur.*, VI, st. 26 et suiv.

3. C.-à-d. : comme il avait l'habitude de « se ranger à l'étude ».

4. C.-à-d. : cherchant à connaître la mort de bénéficiaires d'évêchés, abbayes et prieurés, pour profiter de leur succession.

Qui fais tout, qui peux tout, & qui gouvernes tout,
Sans nul commencement, sans milieu, ny sans bout,
A qui les puissans Roys doivent leurs grans armées, [10 v°]
A qui les mariniers leurs galeres ramées,
A qui le laboureur son travail annuel,
Et à qui le marchand son soing continuel,
Qui tiens dedans tes mains les Roys & les Empires,
Qui en bas & en haut les brouilles & les vires
Comme tu veux, Déesse, & qui par l'univers
Seule te fais nommer de mille noms divers,
Selon que tu es dure, ou bonne, ou favorable :
Entens nostre oraison, & nous sois secourable.
  Nous avions par long temps entre nos bras chery,
Et comme nostre enfant trescherement nourry
Un Ronsard Vandomois, luy permettans l'entrée
(Qu'à bien peu nous faisons) de nostre onde sacrée,
Luy permettans de boire en nos divins ruisseaux,
De toucher nostre luth, de monter aux coupeaux [1]
De nostre sainct Parnaze, & comme pour conqueste
Porter de nos lauriers un chapeau sur la teste [2],
Et au raix de la lune entre cent mille fleurs
Fouller l'herbe du pied au milieu de nos sœurs [3].
Or ce Ronsard, ingrat de tant de benefices
Qu'il a receuz de nous comme de ses nourrices,
Aleché des faveurs trompeuses de la court,

163. *84-87* Nous avions longuement
164. *67-87* Parnasse
171. *On lit le singulier* au rais *dans toutes les anciennes éditions*
172. *84-87* De son pied fouler l'herbe

---

1. C.-à-d. : aux deux sommets du Parnasse.
2. Ici *chapeau* est synonyme de couronne, comme ailleurs le diminutif *chapelet*. Cf. d'Aubigné, *Trag.*, préface, 226.
3. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, 4, 5 et suiv.

(Le pauvre sot qu'il est) apres les Princes court,
Et nous met à mespris, nous fuit, & nous dedaigne,
Ne fait plus cas de nous ny de nostre montaigne,
Et par depit de nous son luth il a brisé,
Et tellement il a nostre chœur deprisé, [11 r°]
Que plus que le venin maintenant il evite
La source de Pegaze [1], où nostre troupe habite [2].
Pource, grande Déesse, à qui Dieu met es mains
Les verges pour punir les pechez des humains,
Puny cet apostat, & de playes cruelles
Montre luy qu'il ne doit outrager les pucelles
Filles de Jupiter, à qui cent mille autels
Fument à nostre honneur entre les immortels.
Encore que tu sois pour Déesse tenue,
Si ce n'estoit par nous, tu ne serois cogneue :
Car si nous ne mandions à la posterité
Les divers accidens de ta divinité,
Tu ne serois Déesse, & ton pouvoir si ample
En ce monde n'auroit sacrifice ny temple.
  Pour nous recompenser, donne nous, que tousjours
Il voye ses desseins aller tout au rebours,
Et que jamais un seul à son profit n'arrive :

179. *67-87* Et comme furieux son luth il a brisé
180. *67-78* Et tellement helas | *84-87* Et d'un cœur si (*87* tout) chagrin
181. *67-84* Que plus que noir venin | *87* Si bien que maintenant, refractaire, il evite
188. *67-87* honorez des mortels
191. *60-87* Car si nous n'ecrivions
194. *78-87* Sans nous n'auroit autels, sacrifices ny temple

---

1. D'après la légende, cette source avait jailli du rocher d'un coup de pied du cheval volant Pégase, d'où son nom grec Hippocrène (= source du cheval).
2. De fait, Ronsard n'a rien publié de nouveau entre le *Second livre des Hymnes* (1556) et l'*Exhortation au camp* (août 1558). Cf. le tome IX, Introd., début.

Donne nous, que tousjours en esperance il vive,
Et qu'à son Mecenas il donne tant d'ennuy [1],
Qu'à la fin il s'en fache & s'ennuye de luy.
Là donc, grande Déesse, accomply nos demandes.
Tu peux faire cela : tu fais choses plus grandes.
  A tant se teut la Muse : & Fortune, du clin
D'un sourcy rabaissé, mist leur priere à fin.
Autour de ses coutés, cette grande Déesse
A mille serviteurs en une tourbe espesse [2],
Qui n'attendent, sinon de se voir appeller [11 v°]
De leur maistresse, à fin de promptement aller
A ses commandemens, pour au monde parfaire,
Comme Fortune veut, bonne ou mauvaise afaire.
Là se voit le depit, qui se ronge le cueur,
La pasle maladie, & la foible langueur :
Là se voit meinte nef contre un rocher cassée,
Et meinte grande armée à terre renversée :
Là sied le deconfort, qui se rompt les cheveux,
La flambante fureur, le courroux outrageux,
Le dueil, la passion, les sanglos, & les larmes,
Le desespoir qui tourne encontre soy les armes,
La perte de proces, de parens & d'amys,
Et mille pauvres Roys de leurs sceptres demis :

198. *67-87* en esperance vive
204. *67-87* mist la priere à fin
205. *67-71* de ces cotez | *73-87* de ses cotez (*et* costez)
207. *60* n'attendoint (*éd. suiv. corr.*)
212. *59* langeur (*éd. suiv. corr.*)
219-220. *67-87* d'amis, & de parens, Et mille autres malheurs d'effaictz tous differens

1. Ronsard appelle ce cardinal tantôt son Mecene, tantôt son Mecenas, suivant les besoins du vers (cf. t. VII, p. 91, 301 ; VIII, p. 72, 82, 104, 112, 327 ; ci-dessus, vers 23).

2. Cette fiction, ainsi que l'énumération suivante des serviteurs de la Fortune, est imitée d'Ovide, *Met.*, XI, 592 sqq., de Virgile. *En.*, VI, 273 sqq., et du *Roman de la Rose*.

Bref, tous les accidens de la terre & de l'onde,
Et tout ce qui tourmente ou rejouïst le monde
Accompagnent la Fée [1], & d'un spacieux tour
Ainsi qu'archers du corps la ceignent à l'entour.
Là pesle-mesle aussi avecques les tristesses
Tiennent rang les plaisirs, la joye, & les lyesses,
Le credit, les faveurs, qui pendent à fillets
Aux soliveaux dorez des malheureux palais :
Des uns la soie est simple, & des autres retorce,
Que cette Royne aveugle avec une grand force
Coupe en moins d'un moment, & de hauts empereurs
Les fait en mesme jour devenir laboureurs,
Abaissant leurs estats par les tourbes communes.
Là se roulent autant de sortes de fortunes [12 r°]
Qu'on voit d'herbes es prez, ou d'estoilles aux cieux,
Ou de sablon aux bords d'un fleuve impetueux [2].
Or de tous les valets, qu'elle avoit à la dextre,
Appella le Malheur, valet le plus adextre,
Qu'elle ayt point en sa court, pour sçavoir finement
Mettre à fin de sa Royne un prompt commandement [3].
Marche, Malheur, dist elle, & voilé d'une nue

224. *67-87* archers de corps
225. *67-87* Là couplez pesle-mesle
230. *84-87* avecques une Force
236. *67-73* d'un torrent furieux
235-236. *78-87* Qu'on voit d'herbe en un pré d'esmail tout revestu (*87* de mille fleurs vestu), Ou de sablon aux bords de l'Eurype tortu
239. *67-87* Qui soit en sa maison, pour sçavoir finement
240. *78-87* Mettre à chef

---

1. Synonyme de Déesse, d'autant plus opportun ici qu'il s'agit d'une abstraction personnifiée, souverainement fugitive et fantasque.

2. Comparaison hyperbolique, d'origine biblique : c'est ainsi que Dieu parle de la postérité d'Abraham (*Genèse*, XXII, 17). Mais ici Ronsard s'est plutôt souvenu d'Ovide, *loc. cit.*, vers 613 et suiv.

3. De même parmi tous ses serviteurs le Sommeil choisit Morphée pour accomplir une mission analogue, dans Ovide, *loc. cit.*, vers 633 sqq.

Entre dedans Paris, afin qu'à ta venue
Homme ne te cognoisse, & puis de part en part
Fauce une escorce humaine [1], & entre dans Ronsard.
Va donc, & le rencontre au matin en sa couche :
Entre dedans ses yeux, dans son cueur, dans sa bouche :
Fay le si malheureux, que tout ce qu'il dira,
Touchera, tatera, partout où il ira,
Ce ne soit que Malheur. Va, je te le commande,
Et pour tost m'obeir deloge de ma bande.
Ainsi disoit Fortune au Malheur, bien-heureux
De faire comme luy quelque autre malheureux.
C'estoit au point du jour que l'aube retournée
Avoit du vieil Thiton la couche abandonnée [2],
Et ja l'oiseau cresté avoit tout à l'entour
Du logis de Dorat annoncé le beau jour [3],
Quand ce mechant Malheur entra dedans ma chambre,
Entra dedans mon lit, & du lit je n'eu membre
Dans lequel il n'entrast, plus soudain qu'un esclair
Que Jupiter envoye en temps serein & cler [4].
Je m'abille en deux coups, mais sortant de la porte [12 v°]
Je hurté contre l'huis du pied, de telle sorte

244. *67-87* Entre dedans l'esprit du Vandomoys Ronsard | *Bl.* Force une escorce (*texte fautif*)
246. *78-87* en son cœur, en sa bouche
247-248. *84-87* que tout ce qu'il fera, Songera, pensera
249. *67-87* Ne soit rien que malheur
259. *67-87* Où promptement n'entrast, plus viste qu'un escler (*et* esclair)
261. *67-73* Je m'abille soudain | *78-87* Je m'habillay soudain
262. *67-73* Je heurté | *78-87* Je heurtay

---

1. C.-à-d. : enfonce et traverse une peau humaine. Le mot faucer, ou fausser, semble emprunté au langage militaire; cf. tomes V, pp. 100 et 214 ; IX, pp. 8 et 148.
2. L'aube est mise ici pour l'Aurore (cf. tome II, p. 140 et suiv.).
3. Il s'agit, naturellement, du coq.
4. D'après ce passage, quand Ronsard séjournait à Paris en ces années-là (1557-1558), il était hébergé par son maître Dorat.

Que je m'avisé bien que quelque grand mechef,
Qui ja me menaçoit, me pendoit sur le chef [1].
Par trois fois me trembla toute la jambe dextre [2],
Un livre me tomba hors de la main senestre,
Basanné me devint tout le beau teint vermeil,
Et n'esternuay point en voyant le Soleil [3].
Depuis cette heure là plain de soing & d'envie
Par cent mille travaux je retreiné ma vie.
Mon cueur, que le malheur par la doute esbranla [4],
Me promettant cecy & maintenant cela,
Je vous importunay mille fois la sepmaine,
J'importunay le Roy d'une priere vaine,
Lequel m'a plus donné qu'esperer je n'osé :
Mais tousjours le malheur au don s'est opposé.
Et plus l'avez prié & plus fortune a mise
Sa miserable main sur la chose promise [5].
Si la fauce nouvelle, ou l'avertissement
De quelque bien arrive à la court faucement,
Tousjours s'adresse à moy, & la bonne nouvelle
Me fuit de tous costez, & jamais ne m'apelle.

263-264. *67-87* Que par augure tel j'avise le mechef Qui ja me poursuyvant me pendoit sur le chef

268. *67-87* regardant le Soleil

269. *84-87* Depuis ce mauvais jour

270. *60-73* je retraine ma vie | *78-87* De travaux courtizans je tourmentay ma vie

---

1. Superstition qui remonte aux Romains. Cf. Tibulle, I, 3, 19, et l'article *Aberglaube* dans la *Realencyclopedie* de Pauly-Wissowa.

2. Sur cette superstition, également très ancienne, v. tome IX, p. 84.

3. Chez les anciens l'éternuement était un augure, bon ou mauvais suivant les pays et les temps. Cf. Théocrite, les *Thalysies*, 96 ; Properce, II, 3, 24. On trouve un reste de ce préjugé populaire dans la formule dont on accompagne l'éternuement d'autrui : A vos souhaits, ou : Dieu vous bénisse.

4. Le mot *doute* a ici le sens de crainte (déjà vu au tome VII, p. 261, vers 41), comme souvent *douter* = redouter.

5. Cf. tomes VII, p. 301 et suiv. ; VIII, p. 342 et suiv.

Ou bien à tel destin (mon Prelat) je suis né,
Ou bien là haut au Ciel il est determiné
Que tousjours le bon heur fuira la poësie,
N'ayant pour tout son bien qu'une lyre moisie [1],
Ou qu'un luth mal en ordre, incogneu des seigneurs,
Sonnant par les rochers sans bien & sans honneurs. [13 r°]
 Et non tant seulement le mal-heur ne m'offense,
Je le suis d'autre part de la fauce Esperance [2],
Bourelle de la vie, & qui le genre humain
Amuse d'une baye [3], & le repaist en vain.
Quiconques a produit l'esperance feconde [4],
Mere des vanitez, il a produit au monde
La semence des maux (miserables boureaux
Qui de nuit & de jour tourmentent nos cerveaux).
Ha, mon Dieu ! tu devois, pauvre sotte Pandore,
La laisser envoler loing de ta boette encore,
Au Ciel ou en enfer, je ne m'en soucy' pas,
Pourveu que son sejour ne fust plus icy bas [5].

284. *97-1604* je suis determiné (*1609 et éd. suiv. corrigent*)
288. *87* sans biens
291. *84-87* ah ! qui le genre humain
297-298. *67-78* Ha, certes ! tu devois | *84-87* Pandore, tu devois loin de la terre basse Deffermer le couvercle de ta maudite tasse

---

1. Cf. ci-après, l'*Elégie à P. Lescot*, vers 39 et suiv.
2. C.-à-d. : de l'espérance, qui est trompeuse. Au vers 289, la deuxième négation, qui pourtant est conservée dans toutes les éditions, ne s'explique pas, et il faut comprendre : Ce n'est pas seulement le malheur qui m'offense (au sens latin de faire souffrir). — Au vers 290, comprendre : Je suis offensé (sorte de syllepse).
3. C.-à-d. : d'un mensonge ou prétexte fallacieux. Cf. Huguet, *Dictionnaire du Seiz. siècle*.
4. Comprendre d'après le contexte : féconde en maux. Chénier fera dire le contraire à sa *Jeune captive* :

L'illusion féconde habite dans mon sein,
J'ai les ailes de l'espérance.

5. Allusion au mythe hésiodique, *Trav. et Jours*, vers 80 sqq.

Cette mechante lice [1] au soir quand je me couche
Impatientement me dresse l'ecarmouche,
Et mille vanitez dans le cerveau me peint,
Et ce qui n'est pas vray, vray-semblable me feint,
Et deçà & delà m'agite & me tourmente
Sous l'espoir incertain d'une menteuse attente.
Quelquesfois cette fauce en me flattant me dit :
Te veux tu defier, Ronsard, de ton credit,
Ayant un Cardinal de Chatillon pour maistre,
Qui sa grande bonté t'a fait tousjours cognoistre ?
Contemple, je te pry, du mesme Cardinal
Les humbles serviteurs, qui prennent tant de mal
A le suivre à la court : toutesfois à cette heure
Les uns ont rencontré la fortune meilleure,
Les autres sont apres, si bien qu'en peu de temps [13 v°]
Leur maistre les fera tous riches & contens.
Pense apres d'autre part que ce grand Connestable,
Son oncle, est revenu, pour estre favorable
A ceux, qui comme toy en la dure saison,
Comme bons serviteurs, ont aymé sa maison [2].
Pense qu'il n'y a Prince en France qui ne t'ayme,
Cardinal, ny seigneur : pense que le Roy mesme,
Qui jeune t'a nourry [3], selon ta qualité
Te veut plus avancer que tu n'as merité.

301. *84-87* Ceste meschante peste
302. *67-87* Se couchant pres de moy, me dresse l'escarmouche
309. *67-78* Ayant un Cardinal pour ton Seigneur & maistre
309-324. *84-87 suppriment ces seize vers*

---

1. Femelle de chien de chasse. Ronsard nomme ainsi l'Espérance, comme Euripide qualifie les Furies « chiennes effrayantes » (*Oreste*, 260).
2. Comme le Connétable revint de captivité à la mi-décembre 1558, je date la composition de cette pièce de la fin de ce mois au plus tôt.
3. Cf. tome IX, p. 131, vers 2 et la note.

Lors triste je respons à la vaine Esperance :
Du temps du Roy François grand monarque de France,
Je pouvois esperer, lequel tousjours mettoit
En reserve du bien pour qui le meritoit,
Et sans le prochasser [1], venoit le benefice
A celuy qui faisoit à la Muse service [2].
Maintenant je ne suis ny vaneur, ny maçon [3],
Pour aquerir du bien par si basse façon :
Et si ay fait service autant à ma contrée
Qu'une vile truelle à trois crosses tymbrée [4].
Mais maintenant fuy-ten, mal à gré je reçoy,
Pour ainsi me tromper, un tel hoste que toy.
Aucunesfois (Prelat) il me prend une envie
(Où jamais je ne fu) d'aller en Italie [5] ;

328. *67-87* En reserve le bien
329. *78-87* le pourchasser
335. *84-87* Desloge de chez moy
338. *78-87* de courir l'Italie

1. C.-à-d. : sans qu'on ait besoin d'aller le chercher, comme le gibier à la chasse. Cf. l'expression « au prochas de la Cour ».

2. Il a vanté ailleurs la générosité de François Ier, à propos de Salel, et certes nombre d'érudits et de gens de lettres en ont profité. Mais que devait-il penser de Cl. Marot, de Dolet, de Despériers et autres persécutés ?

3. La graphie *vaneur*, pour *veneur*, était courante au XVIe siècle. Quant à *macon*, c'est le synonyme péjoratif d'architecte. R. parle de ces deux fonctions parce que, facilitant les relations directes avec le roi, elles donnaient l'espoir d'obtenir de riches bénéfices. Ce serait un non-sens de traduire *vaneur* par vanneur de blé.

4. Allusion à l'architecte Philibert de l'Orme, surintendant des bâtiments royaux, qui avait obtenu au cours du règne de Henri II les bénéfices de trois abbayes (Ivry, Saint-Eloi de Noyon et Saint-Serge d'Angers). Il était en outre Conseiller et aumônier ordinaire du roi et chanoine de Notre-Dame de Paris. Cf. un sonnet à G. Aubert, au tome VII, p. 310 et la note 4. Autant Ronsard estimait l'autre architecte royal, P. Lescot, autant il méprisait celui-là. Voir H. Clouzot, *Philibert de l'Orme* (Paris, Laurens, et Plon, 1910).

5. Comprendre : d'aller en Italie, où jamais je ne fus ; car ce n'est pas l'envie qui lui en a manqué (cf. tome II, p. 91) ; mais il est certain que Ronsard n'est jamais allé en Italie, pas même en Piémont, quoi

Et par un long voyage effacer le soucy,
Et le mauvais destin, qui me pipent icy.
Pauvre sot que je suis, qui pense qu'un voyage,
Tant soit il estranger, m'arrache du courage [14 r°]
Le soucy encharné, qui dans mon cueur vivroit,
Et de sur mon cheval en croppe me suivroit [1].
Je veux aucunesfois abandonner ce monde,
Et hazarder ma vie aux fortunes de l'onde :
Pour arriver au bord, auquel Villegangnon
Sous le pole Antartique a semé vostre nom [2] :
Mais, chetif que je suis, pour courir la marine
Par vagues & par vens, la fortune maline
Ne m'abandonneroit, & le mordant esmoy,
De sur la poupe assis, viendroit avecques moy [3].
  Pauvre Villegangnon, tu fais une grand faute
De vouloir rendre fine une gent si peu caute,
Comme ton Amerique, où le peuple incognu

344. *67-87* Et dessus mon cheval
345. *84-87* aucunefois
353. *84-87* Docte Villegagnon
355. *60-73* Armerique (*éd. suiv. corr.*)

---

qu'en ait dit son biographe Cl. Binet. Cf. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 79-80 ; aux arguments que j'y présente j'ajoute celui-ci : Du Bellay, dans le sonnet XXVI de ses *Regrets*, donne à Ronsard le conseil de ne pas quitter la France pour l'Italie : Tu me croiras, lui dit-il, bien que plus sage et plus âgé que moi,

Puis que j'ay devant toy en ceste mer nagé.

1. Souvenir d'Horace, *Carm.*, III, 1, 40.

2. Durand de Villegagnon avait été chargé en 1555 par l'amiral Coligny de fonder une colonie au Brésil ; cette expédition, qui se termina sans résultat en 1558, mais que Villegagnon désirait sans doute renouveler, a été racontée par un de ses compagnons, le moine cosmographe André Thevet dans les *Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amerique*, publiées à Paris en 1558. Cf. A. Heulard, *Villegagnon roi d'Amerique, un homme de mer au XVIe s.* (Paris, 1897) et G. Atkinson, *Les nouveaux horizons de la Renaissance* (Paris, 1935), pp. 120 et suiv., 289 et suiv., 314 et suiv.

3. Autre souvenir d'Horace, *Carm.*, II, 16, 21 sqq. et III, 1, 39.

Erre innocentement tout farouche & tout nu,
D'habis tout aussi nu, qu'il est nu de malice,
Qui ne cognoist les noms de vertu, ny de vice,
De Senat, ny de Roy, qui vit à son plaisir
Porté de l'apetit de son premier desir,
Et qui n'a dedans l'ame, ainsi que nous, emprainte
La frayeur de la loy, qui nous fait vivre en crainte :
Mais suivant sa nature est seul maistre de soy :
Soymesmes est sa loy, son Senat, & son Roy :
Qui à grands coups de soc la terre n'importune,
Laquelle comme l'air à chacun est commune,
Et comme l'eau d'un fleuve, est commun tout leur bien,
Sans procez engendrer de ce mot Tien, & Mien [1].
Pource laisse les là, ne romps plus (je te prie) [14 v°]
Le tranquille repos de leur premiere vie :
Laisse les, je te pry, si pitié te remord,
Ne les tourmente plus, & t'en fuy de leur bord.
Las ! si tu leur aprens à limiter la terre,
Pour agrandir leurs champs, ils se feront la guerre,
Les proces auront lieu, l'amitié defaudra,
Et l'aspre ambition tourmenter les viendra,
Comme elle fait icy nous autres pauvres hommes,
Qui par trop de raison trop miserables sommes.
Ils vivent maintenant en leur age doré [2].

357. *71-84* D'habit | *87* D'habits
365. *84-87* Qui de coutres trenchans
372. *60-73* tormente | *78-87* tourmente

1. Cf. les tomes VI, p. 205, vers 17 ; VIII, p. 50, vers 53.

2. C'est maintenant pour eux l'âge d'or dont parle Hésiode (*Trav. et Jours*). — On voit que le procès de la civilisation en faveur des hommes primitifs ne date pas de J. J. Rousseau. A rapprocher des deux essais où Montaigne soutient la même cause (les Coches ; les Cannibales). Cf. G. Chinard, l'*Exotisme dans la litt. fr. au XVIe s.* (Paris, Hachette, 1911), chap. IV à VI.

Certes pour le loyer d'avoir tant labouré [1],
De les rendre trop fins, quand ils auront l'usage
De cognoistre le mal, ils viendront au rivage
Où ton Camp est assis, & en te maudissant,
Iront avec le feu ta faute punissant,
Abominant le jour que ta voile premiere
Blanchit sur le sablon de leur rive estrangere [2].
Pource laisse les là, & n'atache à leur col
Le joug de servitude, ainçois le dur licol
Qui les estrangleroit sous l'audace cruelle
D'un Tyran, ou d'un Juge, ou d'une loy nouvelle.
Vivez, heureuse gent, sans peine & sans soucy,
Vivez joyeusement : je voudrois vivre ainsi :
L'Iliade des maux [3], qui ma raison travaille,
Et ceux que le malheur en se jouant me baille,
En rompant mes desseins, ne m'auroit arresté,
Et gaillard je vivrois en toute liberté. [15 r°]
Mais de tous les malheurs le plus grand qui me presse,
C'est la douleur que j'ay d'importuner sans cesse
En vain vostre bonté qui tousjours me reçoit,
Et maugré le mal-heur jamais ne me deçoit.
Icy donc (mon Prelat) icy je vous ajure
Par l'air que lon respire, & par la clarté pure
Du Soleil tout-voyant [4], & par cet element
De la mer, qui la terre embrasse rondement,
Et par la terre aussi, de tous l'antique mere,

380-381. *84-87* Or pour avoir rendu leur age d'or ferré En les faisant trop fins

1. C.-à-d. : en récompense de tout ton travail.
2. A rapprocher de Leconte de Lisle, la *Forêt vierge*.
3. La longue série de maux ; expression d'origine grecque, empruntée aux *Adages* d'Erasme, prov. *Ilias malorum*.
4. Mot composé sur le grec πανόπτης, qu'Eschyle applique de même au Soleil (*Prom.*, 91).

Et par le Ciel benin, de toutes choses pere [1],
Par Vesta, par le feu qui nous eschaufe icy,
Et par Mommorency, par vous mesmes aussi,
Que vous me pardonniez (s'il vous plaist) de l'audace
D'avoir importuné trop souvent vostre grace.
Vous n'estes ignorant que l'esprit genereux
De tout homme bien né est tousjours desireux
De marcher en honneur, & ardent de se faire
Apparoitre en credit de sur le populaire.
Le lourd peuple ignorant, grosse masse de chair,
Qui a le sentiment d'un arbre ou d'un rocher,
Traine à bas sa pensée, & de peu se contente,
D'autant que son esprit hautes choses n'atente.
Il a le cueur glacé, & jamais ne comprend
Le plaisir qu'on reçoit d'aparoistre bien grand.
Mais le gaillard esprit à la hautesse pense,
Et pour y parvenir il faut de l'impudence.
L'impudence nourrist l'honneur & les estas. [15 v°]
L'impudence nourrist les criards avocas,
Nourrist les courtizans, entretient les gendarmes :
L'impudence aujourdhui sont les meilleures armes [2]

407. *60-78* qui tout eschaufe

397-413. *84-87* Mais l'extreme regret qui plus le cœur me presse C'est qu'il faut qu'à tous coups, tous les jours & sans cesse, Je vous sois importun. *Le 2e hémistiche du vers 399 est supprimé avec les onze vers suivants, et le raccord se fait ainsi :* Je vous suis importun. Or' comme genereux Vous scavez que l'esprit de l'homme est desireux D'acquerir de l'honneur

414. *60-87* dessus le populaire

415. *84-87* Populaire ignorant

---

1. Pour l'union féconde de la Terre et du Ciel, cf. Lucrèce, I, 251 ; II, 992 ; Virgile, *Georg.*, II, 325 sqq.

2. L'attribut devient ici sujet, tournure courante chez les poètes du XVIe siècle. Ronsard dit ailleurs : Car l'Amour et la Mort n'*est* qu'une mesme chose.

Dont lon se puisse ayder, mesme à celuy [1] qui veut
Parvenir à la court, où la vertu ne peut
Pour vertu se montrer, si l'impudence forte
A l'huis des grans Seigneurs sur le dos ne la porte.
Mais sur tous le Poëte est le plus eshonté :
Car ainsi qu'une mouche, apres qu'elle a gousté
Ou du miel, ou du lait, quelque chose qu'on face,
Et deust elle mourir, n'abandonne la place,
Ains vole opiniatre & revole à l'entour,
Coup sur coup redoublant son tour & son retour
Sur le bruvage aymé, jusqu'à tant que, gourmande,
Ayt son ventre affamé remply de la viande [2] :
Ainsi fait le Poëte, alors que le bon-heur
Luy presente l'apast d'une douce faveur,
La suit opiniatre [3], & comme une sang-sue
La hume, jusqu'à tant que sa faim soit repue.
J'ay de vostre faveur en telle sorte usé :
Pardonnez moi, Prelat, si j'en ay abusé,
Et recevez ces vers comme venant d'un homme
Qui resve ayant la fiebvre, ou frenetique, ou comme
D'un à qui la douleur fait degorger en vain
Des mots qu'il ne diroit quand il seroit bien sain.
Ainsi l'affection, l'ambition, & l'ire,

427. *67-87* Dont on
430. *84-87* sur son dos
423-430. *67-87 guillemets*
437. *67-87* breuvage
444. *84-87* j'en ai trop abusé
446. *67-87* Qui resve en chaude fievre
448. *67-73* si l'esprit estoit sain | *78-87* s'il avoit l'esprit sain

1. C.-à-d. : surtout pour celui.
2. C.-à-d. : du miel ou du lait (viande = aliment quelconque, encore au XVIIe siècle).
3. C.-à-d. : la poursuit (le simple pour le composé, encore au XVIIe siècle, par ex. chez La Fontaine). Cf ci-dessus, vers 40.

Mal rassis du cerveau, me font icy recrire [16 r°]
Un discours fantastique, auquel je n'oserois
Tant seulement penser, quand bien sain je serois.
Ce pendant, Monseigneur, je sens devenir moindre,
En chantant, le soucy qui mon cueur souloit poindre,
Et me suis dechargé de ma grieve douleur,
De vous avoir chargé d'escouter mon malheur [1].

A MONSIEUR DU THIER
Seigneur de Beau-regard [2].

Qui fait honneur aux Roys, il fait honneur à Dieu [3] :
Les Princes & les Roys tiennent le plus grand lieu

452. *67-73* si sain d'esprit j'estois

451-452. *78-87* où je n'eusse pensé Si mon cerveau (*84-87* esprit) n'estoit de despit insensé

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 à 1578 ; (2e livre) 1584 et 1587.

Titre. *59* Beaure-gard (*éd. suiv. corr.*) | *78* A Jehan du Thier, Seigneur de Beau-regard | *84-87 ajoutent* Secrétaire d'Estat

---

1. Même pensée dans le prologue des *Regrets* de Du Bellay, le début et la fin du *Cyclope* de Ronsard (v. ci-après).

2. Ancien receveur du domaine de Sens, puis secrétaire du roi François Ier en 1542, Jean Duthier ou Du Thier avait été élevé par Henri II, en avril 1547, au rang de « Secretaire des Commandements et des Finances du Roi » (titre primitif des quatre Secrétaires d'Etat). En outre, il avait reçu en 1553 la charge de « Contrôleur général des Finances ». Cf. Fauvelet du Toc, *Hist. des Secretaires d'Etat* (Paris, de Sercy, 1668), p. 93, et Comte de Luçay, *Les Secretaires d'Etat* (Paris, Soc. bibliogr., 1881), pp. 13 et 582. — On comprend que les poètes l'aient courtisé à l'envi : Du Bellay, *Regrets*, ss. 82 et 163 ; *Jeux rustiques*, dédicace ; O. de Magny, *Souspirs*, dédicace ; Ronsard ici et ci-après *Eglogue* et ss. 10, 16 et 19. A les en croire, il ne manquait pas de talent littéraire ; de fait, on publia de lui après sa mort une traduction, ou plutôt adaptation, de *La Pazzia* (de l'italien Ascanio Persio), sous le titre *Louanges de la folie* (Paris, Barbe, 1566).

3. C'est que les Rois sont fils de Jupiter (Hésiode, *Theog.*, 96) ; ils tiennent leur puissance de Dieu (Bible, *Sagesse*, IV, 6).

Apres la deité : & qui revere encore
Les serviteurs d'un Roy, le Roy mesme il honore.
Il est vray, mon du Thier, qu'un seigneur comme toy
Donne plus de travail à celebrer qu'un Roy :
Car la gloire des Roys en suget est fertile,
Et ne travaille guiere une plume gentille,
Ny un esprit gaillard, s'il a reçeu tant d'heur
Que de ne s'effroyer de chanter sa grandeur.
D'un theme si fecond en abondance viennent
Propos de sur propos, qui la Muse entretiennent,
Comme en hyver les eaux qui s'ecoulent d'un mont
Et courans dans la mer fil à fil s'en vont. [16 v°]
Mais pour loüer un moindre il fault de l'artifice,
Affin que la vertu n'apparoisse estre vice [1].
Si est-ce, mon du Thier, que [2] les plus grands honneurs,
Qui sont communs en France à noz plus grands seigneurs,
Te sont communs aussi, & si je l'osois dire,
De toy seul à bon droit on les devroit escrire,
Comme propres à toy, mais ces Dieux de la court
Me happent à la gorge, & me font taire court.
Comme on voit bien souvent aux mines dessous terre,
Soyent d'argent, soyent de fer [3], de grands pilliers de pierre,
Qui sont veuz soustenir la mine de leurs bras,

1-4. *67-78 guillemets* | *84-87 guillemets seulement aux vers 3 et 4*
5. *84-87* qu'un homme comme toy
9. *84* Ny un espoir gaillard | *87 texte primitif*
10. *60-67* leur grandeur | *71-87* Que de ne s'efforcer de chanter leur grandeur (*mais 87 reprend* s'effroyer)
11-12. *59-73 rimes* vient... entretient (*j'ai corrigé d'après 78-87, pour observer l'alternance des genres de rimes*)

1. C.-à-d. un défaut, une infériorité (sens du latin *vitium*).
2. *Si est-ce que* a le sens restrictif de : Cela n'empêche pas que.
3. C.-à-d. : qu'elles soient d'argent ou de fer. Nous mettrions plutôt le singulier *soit*; au reste, ce pluriel ne compte dans le vers que pour une syllabe.

Et ahanner beaucoup, & si n'ahannent pas [1],
Ce sont d'autres pilliers qui loing du jour se tiennent,
Dedans des coings à part, qui tout le faix soustiennent :
Ainsi les grands seigneurs, soit en guerre, ou en paix,
En credit elevez semblent porter le faix
Des affaires de France avec l'espaule large,
Et toutesfois c'est toy, qui en portes la charge.
S'il arrive un paquet d'Itale, ou plus avant,
Soit de Corse, ou de Grece, ou du bout du Levant,
Ils le depliront bien, mais il te faudra mettre
En ton estude apres pour respondre à la lettre :
Car ainsi que le Ciel ne soustient qu'un Soleil,
France n'a qu'un du Thier, qui n'a point de pareil,
Ou soit pour sagement les estrangers semondre,
Ou soit pour cautement à leurs paquets respondre :
Car soit en stile bas, ou en stile hautain, [17 r°]
Les Graces du François s'ecoulent de ta main :
Nul homme ne se vante estre heureux en la prose,
Que pour certain exemple aux yeux ne se propose [2]
Tes escrits & ton stile, & pour exerciter
Sa main, il ne travaille à te contre-imiter.
On dit que Gerion, qui tripla les conquestes
De la masse d'Hercule, avoit au chef trois testes [3].
Tu en as plus de mille, au moins mille cerveaux,
Que tu empesches [4] tous à mille faix nouveaux :
Car soit que le soleil abandonne la source
De son hoste Ocean, & apreste à la course

50. *67-84* mille faitz (*et* faits)

---

1. C.-à-d. : et cependant ne souffrent pas de ce travail.
2. C.-à-d. : sans qu'il se propose pour exemple certain.
3. Cf. Virgile, *En.*, VIII, 202.
4. C.-à-d. : que tu occupes de façon absorbante.

Son char, à qui l'Aurore a de sa belle main
Attellé les chevaux & rangez sous le frein :
Ou soit qu'en plain midi ses rayons il nous darde,
Et à plomb [1] dessous luy toutes choses regarde :
Ou soit qu'en devallant plein de soif et d'ahan,
Il s'aille rebaigner es flots de l'Ocean,
Et que son char en garde aux Dieux marins il baille [2] :
Ton esprit n'a repos, qui sans cesse travaille,
Et ta langue, & ta main (l'esprit en inventant,
La main en escrivant, & la langue en dictant
Quelque lettre à tes clercs), ou secret tu dechiffres
Dedans ta chambre à part les enigmes de chiffres,
Que te baille un courrier nouvellement venu,
Affin que le secret du Roy ne soit cognu.
Icy un Aleman des nouvelles t'apporte,
Icy un Espaignol se tient devant ta porte, [17 v°]
L'Anglois, l'Italien, & l'Escossois aussi
Font la presse à ton huys, & te donnent soucy :
L'un cecy, l'un cela diversement demande :
Puis il te fault signer ce que le Roy commande,
Qui, selon les effects de divers argumens,
Te baille en moins d'un jour mille commandemens,
De petits, de moiens, & de grande importance [3].

63. *67-84* ou tout seul tu dechiffres
64. *73-84* des chiffres
47-66. *87 supprime ces vingt vers*

---

1. Perpendiculairement, comme le fil à plomb. Nous disons aujourd'hui : d'aplomb.

2. Périphrases fréquentes, recommandées par Du Bellay dans la *Deffence et Ill. de la l. fr.*, II, ch. 9.

3. En principe les quatre Secrétaires d'Etat du temps de Henri II avaient à s'occuper d'affaires multiples, chacun pour un quart du royaume et pour les pays étrangers rattachés à ce quart ; ainsi, d'après un règlement du 1er avril 1547, Du Thier avait dans son « departement »

Encor' as tu le soing des grands tresors de France,
Tailles, tribus, empruns, decimes, & impos
Ne laissent ton esprit un quard d'heure à repos [1],
Qui se plaist d'achever mille choses contraires,
Et plus est vigoreux tant plus il a d'affaires :
Ainsi comme un poisson se nourrist dans son eau,
Et une salemandre au braisier d'un fourneau,
Tu te plais en ta peine, & ta verde vieillesse
Se nourrist du travail, qui jamais ne te laisse [2].
Quand tu vas au matin aux affaires du Roy,
Une tourbe de gens fremist toute apres toy,
Qui deçà qui delà tes coustez environnent,
Et tous divers propos à tes oreilles sonnent :
L'un te baille un placet, l'un te va conduisant
Pour luy faire donner au Roy quelque present,
L'autre (qui a de pres ton oreille aprochée)
Demande si sa lettre a este depeschée :
L'un est faché d'attendre, & n'a repos aucun
Que tousjours ne te suyve, & te soit importun :

78. *60-87* un quart | *84-87* en repos
80. *60-87* vigoureux
81. *67-87* Or ainsi qu'un poisson se nourrist en son eau
82. *60-87* au brasier
86. *73-78* tout apres toy | *84-87 texte primitif*

---

le Sud-Est (Lyonnais, Dauphiné, Piémont, Venise, Rome, le Levant). Il semble pourtant, d'après ce qui précède, avoir eu plus particulièrement dans ses attributions les relations extérieures, non seulement avec les pays du Sud-Est, mais aussi avec ceux du Nord, de l'Est et du Sud. — Au reste, ses collègues et lui n'avaient pas le pouvoir exécutif, mais transmettaient seulement aux agents du pouvoir les « commandements » du roi, qu'ils contresignaient.

1. Allusion aux fonctions de Contrôleur *général* des finances que Du Thier exerçait depuis 1553 « conjointement » avec ses autres charges.

2. Je n'ai pu trouver la date de naissance de Du Thier. On sait seulement qu'il mourut au mois de septembre 1559, « en exercice ».

L'autre plus gracieux te fait la reverence, [18 r°]
Et l'autre te requiert l'avoir en souvenance.
Bref la foulle te presse, & demeine un grand bruit,
Tout à l'entour de toy, comme un torrent qui fuit,
Bouillonnant par le fond des pierreuses vallées,
Quand dessous le printemps les neiges sont coullées.
Tu n'as si tost disné, qu'il ne te faille aller
Au conseil, pour ouyr des affaires parler [1] :
Puis au coucher du Roy, puis selon ta coustume
Presque toute la nuit veiller avec la plume :
Et pource nostre Roy d'un favorable acueil
Te prise & te cherist, & te porte bon œil,
Comme à celuy qui prend en France plus de peine :
Si faict Mommorency, & Charles de Lorraine [2] :
Non seuls, mais tout le peuple, & ceux qui ont l'esprit
De sçavoir discerner combien vault ton escrit,
Et moy par dessus tous, qui de plus pres admire
Ta vertu, qui me faict cette lettre t'escrire.
Quand l'homme est elevé aupres de ces grands Dieux,
Il devient bien souvent superbe, audacieux,

113. *84-87* Quand un homme s'esleve
114. *78-87* Mesprisant les petits, devient audacieux

1. Le Conseil privé avait lieu dans l'après-midi (déjà vu ci-dessus, p. 11). Les Secrétaires d'Etat assistaient aux délibérations sans y participer, se contentant de les noter par écrit et de donner aux décisions prises une forme pratique. C'est en cela, et aussi dans la préparation des dossiers, que consistait surtout leur responsabilité ; d'où l'insistance de Ronsard sur le talent de Du Thier comme rédacteur.

Tout ce passage (depuis le vers 85) est à rapprocher de l'Élégie ci-dessus, p. 11, vers 131 à 148.

2. C.-à-d. : ils font de même; ils te « cherissent » aussi. Ces deux personnages dirigeaient la politique de Henri II, le Connétable en ce qui concernait la guerre et la paix, le Cardinal en ce qui concernait la justice et la diplomatie. Mais ils se trouvaient souvent en conflit. Ronsard les a rapprochés ici à dessein pour montrer l'excellence de Du Thier comme Secrétaire d'Etat : ses qualités devaient être bien rares pour plaire autant à l'un qu'à l'autre.

Et s'enflant tout le cueur d'arrogance & de gloire,
Mesprise les petits, & si ne veult plus croire
Qu'il soit homme sugect à supporter l'assault
De fortune, qui doit luy donner un beau sault.
Mais certes à la fin une horrible tempeste
De la fureur d'un Roy luy sacage la teste,
Et plus il se vouloit aux Princes egaler,
Et plus avec risée on le fait devaller, [18 v°]
Par la tourbe incognue, affin qu'il soit exemple
D'un orgueil foudroyé, à qui bien le contemple [1].
Mais toy, qui as l'esprit net d'envye & d'orgueil,
Qui fais aux vertueux un honneste recueil [2],
Qui te scais moderer en la fortune bonne,
Qui es homme de bien, qui n'offense personne,
De jour en jour tu voys augmenter ton bon-heur,
Tu voys continuer ta gloire et ton honneur,
Loing de l'ambition, de fraude & de feintise.
Et c'est l'occasion pour laquelle te prise
Le peuple, qui tousjours ne cesse d'espier
Les vices des seigneurs, & de les descrier :
Et se plaist en cela, car de la chose faite
Par les grands bien ou mal, le peuple est la trompette.
Et toutesfois il t'ayme, & dit que nostre Roy
N'a point de serviteur plus diligent que toy.
  Tu ne rouilles ton cueur de l'execrable vice
De ceste orde furie & harpye Avarice,

116. *78-87* Se mocque de chacun, & si ne peut plus croire
124. *67-87* à l'œil qui le contemple
135. *59* Et ce plaist (*éd. suiv. corr.*)
135-136. *67-87 guillemets*

1. Tel Séjan, dont Juvénal a décrit la chute, *Sat.* X.

2. Ce mot, sous cette forme ou la forme *racueil*, est courant avant Ronsard avec le sens d'*accueil* (Marot, Despériers, Peletier).

Qui tous les biens du monde attire dans sa main :
Car puis qu'il fault mourir, ou ce soir, ou demain,
Que sert d'amonceller tant d'escuz en un coffre ?
Et puis que la nature ingrate ne nous offre
Que le seul usufruict, que sert de desirer
A l'homme tant de bien, ou d'aller dechirer
Le ventre de la terre, & haultement construire
Un palais orgueilleux de marbre ou de porfire ?
Où peut estre (ô folie !) il ne logera pas, [19 r°]
Par la mort prevenu : ou apres le trespas
Quelque prodigue enfant de cet avare pere,
Jeune, fol, debauché, en fera bonne chere,
Vendra, joura, perdra, & despendra le bien
En plaisirs dissolus, qui ne lui couta rien.
Car tout l'avoir mondain, quelque chose qu'on face,
Jamais ferme n'arreste à la troisiesme race :
Ains fuit comme la bale, alors qu'au moys d'esté
Le grain bien loing du van parmy l'aire est getté [1].
Mais sur tout, mon du Thier, jaloux je porte envye
A cette liberté nourrice de ta vie,
Aux bons mots que tu dis, à ton esprit naïf,
Si prompt & si gentil, si gaillard & si vif,
Qui doctement adonne aux vers ta fantasie,

141. *60-87* Qui les tresors du monde
144. *60-87* Las ! puis que la nature (*et* Nature)
145. *60-87* Que l'usufruict du bien
146. *60-73* Tant de possessions à l'homme, ou dechirer | *78-87* Tant de possessions, que sert de deschirer
148. *60-87* & de porfire
154. *60-87* Par son pere amassé | *87* qui ne lui couste rien
155-158. *67-87* *guillemets*
163. *67-87* sa fantasie (*et* fantaisie)

---

1. Depuis le vers 142, Ronsard s'inspire d'Horace, *Carm.*, II, 14, 21 sqq ; IV, 7, 19 ; *Epist.*, II, 2, 175 sqq., peut-être aussi de Stobée (cf l'*Hymne de l'Or*, au tome VIII, p. 197).

Te faisant amoureux de nostre Poësie.
Tu n'es pas seulement poëte tresparfait,
Mais si en nostre langue un gentil esprit fait
Epigramme, ou sonnet, epistre, ou elegie,
Tu luy as tout soudain ta faveur elargie,
Et sans le decevoir, tu le mets en honneur,
Aupres d'un cardinal, d'un prince, ou d'un seigneur.
Cela ne peut sortir que d'un noble courage,
Et d'un homme bien né : j'en ay pour tesmoignage
Et Salel, & tous ceux, qui par les ans passez
Se sont pres du feu Roy par la Muse avancez [1].
 Je ne veux pas souffrir que les vittes carrieres
Des ans perdent le bien que tu me feis n'agueres : [19 v°]
Et si [2] ne veux souffrir qu'un acte grand & beau
Que tu feiz à deux Grecs aille sous le tombeau,
Deux pauvres estrangers, qui, bannyz de la Grece,
Avoient pris à la court de France leur adresse [3],
Incognuz, sans appuy, pleins de soing & d'esmoy,
Pensans avoir support ou d'un prince, ou d'un Roy.
Mais ce fut au contraire, ô Princes, quelle honte,
D'un peuple si sacré (helas!) ne faire compte !
Ils estoient delaissez presque à mourir de faim,
Honteux de mendier le miserable pain,
Quand à l'extremité, portant un tresor rare,
S'adresserent à toy : c'estoit du vieil Pindare

175. *60-87* Or je ne veux souffrir que les vites carrieres

---

1. Cf. ci-après le sonnet x : La Nature est marastre..., et la note. Le « feu Roy » désigne ici François Ier; on pourrait aisément s'y tromper, cette épître ayant été publiée seulement après la mort de Henri II, et Salel ayant vécu encore six ans sous le règne de celui-ci.

2. C.-à-d. : Et de même.

3. C.-à-d. : leur chemin direct vers la cour de France. Nos paysans disent encore une *adresse* dans le sens de chemin de traverse, sentier qui raccourcit le chemin.

Un livret incogneu, & un autre tresor
Plus que l'or precieux de Simonide encor.
Toy lors comme courtoys, gentil & debonnaire
Tu ne feiz seulement despescher leur affaire,
Mais tu recompensas avec beaucoup d'escuz
Ces livres, qui avoient tant de siecles vaincuz,
Et qui portoient au front de la marge pour guide
Le grand nom de Pindare, & du grand Simonide,
Desquels tu as orné le somptueux chasteau
De Beau-regard, ton œuvre [1], & l'en as faict plus beau
Que si des Asians les terres despouillées
En don t'eussent baillé leurs medalles rouillées [2].
 Pourquoy vay-je comptant, moy François, les bienfaicts
Qu'à ces Grecs estrangers, liberal, tu as faicts,
Et je ne compte pas cette faveur honneste, [20 r°]
Que je receu du Roy n'aguere à ta requeste [3] ?
Si je la celebrois, le vulgaire menteur,

189-190. *60-87* & un livre nouveau, Du gentil Simonide esveillé du tombeau
191. *84-87* benin & debonnaire
192. *67-87* Ne feis (*et* fis) tant-seulement
196. *78-87* Ce grand nom
199. *60-84* des Asiens
199-200. *87* Que si Rome fouillant ses terres despouillées En don t'eust envoyé ses medalles rouillées

1. D'après ce passage, c'est Du Thier qui fit construire le château de Beauregard près de Blois. Cf. Maurice Roy, *Artistes et Monuments de la Renaissance en France* (Paris, 1934), p. 508 à 524.

2. Quels étaient ces deux Grecs ? Et à quel moment Du Thier fit-il à leur égard ce geste généreux ? Je l'ai vainement cherché. Peut-être s'agit-il d'Ange Vergèce et de son fils Nicolas ; ou bien des frères Palæocappa, comme le suggère P. de Nolhac en son *Ronsard et l'humanisme* (Paris, Champion, 1921), p. 131 et suiv.

3. Cette faveur récente, à laquelle déjà le vers 176 fait allusion, n'a pu être précisée. Je conjecture qu'il s'agit de la succession de Mellin de Saint-Gelais (mort en octobre 1558), comme « Conseiller et aumonier ordinaire du Roi », titre que Ronsard porte pour la première fois dans le privilège royal qui lui fut octroyé le 23 février 1558 (= 1559, n. st.).

Babillard, & causeur, m'appelleroit flateur,
Et diroit que tousjours ma Muse est favorable
Vers ceux, qui m'ont receu d'un visage amyable,
Comme toy, mon du Thier : à qui certes je suis
Debteur de tant de bien, que payer ne le puis,
Si pour estre payé tu ne prens cette Muse,
Que j'envoye chez toy pour faire mon excuse.
Tu ne la mettras pas (s'il te plaist) à mespris.
La Muse fut jadis vers les Roys en grand prix,
Des peuples elle fut jadis presque adorée,
Et de toy par sur tous maintenant honorée.
Elle, avecques Phebus, hardiment ose entrer
Dedans ton cabinet, affin de te monstrer
Ces vers mal façonnez qu'humblement je te donne,
Et (avecques les vers) le cueur, & la personne [1].

210. *67-84* ne te puis
209-212. *87 supprime ces quatre vers*
215. *67-87* autre-fois adorée

---

1. Par « ces vers mal façonnés » Ronsard désigne l'épître qui se termine ici, et non pas, comme on pourrait le croire, l'églogue qui suit, intitulée *Du Thier*. En effet, 1° cette expression convient bien mieux à une épitre, dont le style est voisin de la prose, qu'à une églogue très poétique ; 2° dans les éditions collectives (sauf celle de 1560, où elles se suivent immédiatement), l'épître et l'églogue sont complètement séparées ; 3° les deux pièces semblent avoir été composées à des dates différentes (v. ci-après le sonnet XVI : La France ne veut plus...).

EPIGRAMME PASTORAL
DE JOACHIM DU BELLAY
en faveur de Pierre de Ronsard.

Un bergier, un chevrier, & un bouvier venuz
De Sicile, de Thebe' & de Smyrne, cogneuz
Des prez, & des costaux, & des loges champestres,
Des brebis, des chevreaux, des bœufs : les meilleurs maistres
Du flageol, du rebec, & du cornet retors : [20 v°]
Moutons, chevres, & bœufs gardoient dessus les bords
D'Arethuze, d'Ismene, & du Phrygien Xanthe.
L'un le hurt, l'un les jeux, le tiers les combats chante
Des beliers bien cornuz, des folastres chevreaux,
Des taureaux mugissans : l'honneur des pastoureaux,
Des chevriers, des bouviers : aussi sur tous les prise
Pales, le Dieu chevrier, & le pasteur d'Amphryse,
D'un chappelet de fleurs couronnant le premier,
D'une branche de pin le second, le dernier
D'un tortis de laurier. Mais Perot l'outrepasse
Ce bergier, ce chevrier, & ce bouvier surpasse,
D'autant que les moutons, les boucs, & les taureaux
Les aigneaux, les chevreaux, & les jeunes bouveaux,
Ou que les bleds, les monts, & les maisons royales
Les herbes, les costaux, les cases pastorales :
Tant Perot fluste bien, fredonne & sonne icy [1]
Du flageol, du rebec, & du cornet aussi
Son Charlot, son Annot, son Henriot, les maistres
Des prez, & des costaux, & des loges champestres [2].

1. C.-à-d. : dans l'églogue qui suit, dont ces vers de Du Bellay sont comme une préface.

2. Cette pièce en « vers rapportés » disparut des *Œuvres* de Ronsard dès la pr. éd. collective (déc. 1560) ; elle fut recueillie dans la 3ᵉ éd. des *Jeux rustiques* (cf. l'éd. Chamard, t. V, p. 401).

ECLOGUE [21 r°]
DU THIER[1].

Les pasteurs : Bellot, Perrot, Bellin[2].

De fortune Bellot & Perrot, desous l'ombre
D'un vieil chesne touffu, avoient serré par nombre
L'un à part ses brebis, & l'autre ses chevreaux,
Et tous deux sur la levre avoient leurs chalumeaux.
L'un & l'autre tenoit son échine appuyée
Sur l'escorce d'un chesne, & la jambe plyée
En croix sur la houlette, & leur mastin estoit
Couché pres de leurs pieds, qui les loups aguettoit :
Ce pendant que Bellot chantoit sa DIANETTE[3],

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Elegies, 3e livre) 1567 à 1573 ; (Eclogues et Mascarades) 1578 à 1587.

Titre. *60-67* Eglogue. Du Thier | *71-73* Eclogue, ou Du Thier | *78-87* Eclogue IV. ou Du-Thier

2. *87* avoient conté par nombre
4. *60-84* les chalumeaux | *87* des chalumeaux
7. *60-73* & le mastin

---

1. Ronsard donne à cette églogue le nom de son protecteur, à l'imitation de Virgile, qui avait donné le nom de Pollion à sa 4e églogue.

2. Ces noms désignent les poètes Du Bellay, Ronsard et Belleau.

3. Qui est cette Dianette ? Bien que Du Bellay ait adressé une série de pièces à Diane de Poitiers (éd. Chamard, t. V, p. 367 et suiv.), il est impossible de penser que ce diminutif désigne l'altière favorite. Une autre personne de la Cour portait alors ce prénom ; c'était Diane de France, fille légitimée d'Henri II et de la piémontaise Filippa Duchi. Or, non seulement Du Bellay l'a célébrée en 1557 à l'occasion de son remariage avec François de Montmorency, fils du connétable (*Poemata*, f° 28 r°, In nuptias I. Mommorantii et Dianae, Herrici Gallorum regis filiae) ; mais encore il a écrit pour elle en 1559 une trentaine de sonnets, réunis par G. Aubert en 1568 sous le titre : *Les Amours de I. du Bellay* (éd. Chamard, I, 235 et suiv.) ; Diane de France n'y est pas nommée directement, mais son nom et sa personnalité y transparaissent à travers

Et que Perrot faisoit aprendre à sa musette
Le sainct nom de CHARLOT, & d'ANNOT[1], que les bois
Les fleuves & les monts ont ouy tant de fois
Redire à son flageol, que mieux ils le cognoissent,
Que ne font les troupeaux le thin, dont ils se paissent:
Voicy venir Bellin, lequel avoit erré
Tout un jour à chercher son bellier adiré[2],
Qu'à peine il remenoit, ayant lié sa corne
A un lasset coullant d'un tortis de viorne. [21 v°]
Or ce Bellin estoit de chanter bon ouvrier,
D'habits & de façons il sembloit un chevrier[3] :
Il avoit en la main une houlette dure,
Sa musette pendoit du long de sa ceinture,
De mouëlle de jonc il portoit un chapeau,
En lieu d'un paletoc[4] il avoit une peau
D'un chevreau marquetté de couleur noire & blanche,
Qu'une boucle d'airain luy serroit sur la hanche.
D'un chevreul avorté un baudrier il avoit.

13-14. *67-84* que ces Dieux le connoissent Mieux que les gras troupeaux le thim dont ils se paissent | *87 texte primitif*
15. *67-87* qui seul avoit erré
17. *67-73* Qu'à peine ramenoit | *78-87* il ramenoit
20. *67-87* ressembloit un chevrier
22. *78-87* au long
24. *67-84* se vestoit d'une peau | *87* se vestoit de la peau
25. *87* D'un chevreul
27. *87* D'une chévre à long poil

---

maints détails, qui ont permis de l'identifier (cf. Robert V. Merrill, article sur ce sujet dans *Modern Philology*, vol. XXXIII, n° 2, nov. 1935). D'où l'on doit conclure que sous le nom de Dianette, Ronsard a voulu désigner cette princesse.

1. Charles cardinal de Lorraine et le connétable Anne de Montmorency. Allusion à l'*Hymne* et à la *Suite de l'Hymne* en l'honneur du cardinal, et à la *Bienvenue* en l'honneur du connétable (v. le tome IX).

2. C.-à-d. : égaré. Au vers suivant, à peine = avec peine.

3. Ce mot comptait pour deux syllabes, comme ouvrier (vers 19), baudrier (vers 27) et coudrier (vers 80).

4. C.-à-d. : en guise de paletot (primitivement casaque de paysan).

Son mastin à gros poil pas à pas le suivoit,
Qui abayoit son ombre [1], & mordoit à la fesse
Le bellier, qui trainer par la corne se laisse.
Si tost que je le vy, si tost je le cogneu :
Et lui crié de loing : Tu sois le bien venu.
Couche toy pres de nous, ou si le mol ombrage
Du chesne te desplaist, voy cet antre sauvage,
Au fond de ce vallon nous irons si tu veux,
Et là tu chanteras le tiers avec nous deux.
Au bout de l'antre sonne une vive fontaine,
Ses bords sont pleins de mousse, & le fond d'une areine
Que l'onde en sautellant fait jallir çà & là,
Et dict-on qu'autrefois la fontaine parla.
Une vigne sauvage est rampant sur la porte
Qui, en se recourbant, sur le ventre se porte,
D'une longue trainée, & du hault jusqu'en bas
Mal chargez de raisins laisse pendre ses bras [2].
Les sieges sont de tuf, & autour de la pierre [22 r°]
Comme un passement verd court un cep de l'hierre.
L'antre n'est guiere loing, tu le verras d'icy,
Si tu veux t'ergotter [3], ou te tenir ainsi
Debout comme je suis, ou grimper à ce saule,
Ou (sans me faire mal) monter sur mon espaule.
Mais ne bougeons d'icy, cet ombrage est bien frais,
Et bien frais est le vent qui vient de ces forés,

32. *60-87* Et luy criay
42. *87* Qui d'un nœud replié
44. *67-78* Peu chargés | *84-87* D'infertiles raisins
46. *60, 71, 78* lhierre | *84-87* lierre
50. *78-87* Ou bien d'un sault leger monter

1. Le verbe *aboyer* transitif est courant au XVIe s. Cf. Huguet, *Dictionn. du Seiz. siècle*.
2. Imité de Virgile, *Buc.* V, vers 6 et suiv.
3. C.-à-d. : te dresser sur les ergots.

Bien doux est ce ruisseau, bien douces ces bergeres
Qui degoisent leur chant au pres de ces fougeres [1].
Ton bellier les oyt bien, qui ne fait qu'escouter,
Et depuis leur chanson il n'ha daigné broutter.

Bellin.

Ne bougeons, mon Perot, l'ombre du chesne est bonne.
Icy parmy les prez la belle herbe fleuronne,
Icy les papillons peints de mille couleurs,
Et les mouches à miel s'asséent sur les fleurs,
Icy sur les ormeaux se pleint la tourterelle,
Icy le colombeau baise sa colombelle,
Philomele se deult, & d'un gentil babil
Progné d'un autre part lamente son Ithyl [2].
De vous deux une eclogue à l'envy soit jouée :
Perrot, les loups m'ont veu, ma voix est enroüée [3],
Je ne sçaurois chanter, & quand je le vouldrois
(Je jure par ton bouc) encor je ne pourrois :
Car on m'a desrobé à ceste matinée
L'anche de mon bourdon [4] que tu m'avois donnée.
J'ay bien veu le larron qui s'enfuyoit de moy,

56. *67-84* n'a pas daigné broutter | *87* n'a soucy de brouter
60. *60-78* s'assisent sur | *84-87* volettent sur
62. *67-84* la colombelle | *87* *texte primitif*
64. *78-87* d'une autre part
65. *60-67* eglogue | *71-87* *graphie primitive*
68. *87* qu'encor je ne pourrois
69. *87* Car on m'a pris d'emblée

---

1. Cf. le *Narssis*, au tome VI, p. 75.
2. Mythe très fréquent chez Ronsard, relatif au rossignol et à l'hirondelle ; v. par ex. tomes VI, p. 75, et IX, p. 190.
3. Souvenir de Virgile, *Buc.* IX, 53 et suiv. D'après Pline, *H. N.*, VIII, 34, on croyait qu'un homme perdait subitement la voix, quand les loups l'avaient vu les premiers. Cf. Baïf, *Égl.* XVII, vers 82.
4. C'est un tuyau de la cornemuse. V. ci-après, vers 247.

Et tant plus à Thenot [1] je le montrois du doy, [22 v°]
Plus il gagnoit le bois, & se cachoit derriere
(A fin qu'on ne le vist) d'une espaisse ronsiere.

Perrot.

Ce n'est pas du jour d'huy qu'il y a des larrons
Entre les pastoureaux : par tous les environs
De ces prochains taillis, on ne voit autre chose.
C'est pourquoy mon mastin toute nuict ne repose,
Et ne fait qu'abayer : Bellot encores hier,
Comme il dormoit seulet sous l'ombre d'un coudrier,
Perdit sa chalemye [2], & son pipeau d'avayne,
Qui valoyent bien d'achat quatre toisons de laine.
Depuis je vy Thoumin [3], qui, dans le carrefour
Où tu vois cest ormeau, enfloit tout à l'entour
Les veines de son col, pour vouloir contrefaire
Bellot, mais le pipeau ne le vouloit pas faire,
Ains d'un son miserable irritoit par les champs
Les geais & les pivers à respondre à ses chans.
Et moy, j'ay bien perdu ma loure toute entiere [4],
Que Pernet desroba dedans ma panetiere [5].

72. *60-87* au doy
75. *78-87* qu'on voit force larrons
79. *1597 et éd. suiv.* encore hier
84. *87* Où tu vois ceste coudre

1. Ce nom désigne Étienne Jodelle, comme dans les Églogues de Baïf.
2. Chalumeau, flûte champêtre. Cf. tome IX, p. 80.
3. Ce nom désigne peut-être Thomas Sebilet. Pour H. Chamard, que j'ai consulté, il est de pure fantaisie, vu que Ronsard n'a jamais nommé Sebilet dans ses œuvres.
4. Instrument analogue à la musette ou cornemuse.
5. Ce nom ne correspond, que je sache, à aucun nom de poète du temps. Il semble être là seulement pour dérouter le lecteur, car tout ce qui suit s'applique à Antoine de Baïf (désigné partout ailleurs, sous le nom de Toinet), qui se plaignait, précisément alors, que Ronsard lui eût enlevé la priorité dans le genre bucolique en publiant ses églogues, imitées des siennes encore inédites. V. ci-après la note du vers 98.

Je halé mon mastin apres le larronneau,
Qui si pres le suivit qu'il le prist au manteau :
Il se sauva pourtant, & de la loure mienne
Tousjours sonne depuis, & jure qu'elle est sienne :
Janot scait bien que non [1], car il me la bailla,
Et de nuit & de jour assez il travailla
Pour m'en faire jouër, contrefaisant la Muse
Qui sonna les bergers es bois de Syracuse [2].
Ne laisse pour cela mon Bellot, de chanter. [23 r°]
Les bois ne sont pas sourds, ils pourront t'escouter [3].
Echo nous respondra, & nous ferons egalles
Noz rustiques chansons à la voix des cigalles [4].

94. *87* Sonne tousjours depuis
96. *71-87* curieux travailla
98. *67 par erreur* Qui somma | *71-84* Qui chanta les bergers | *87* Du pasteur qui fleutoit aux bords de Syracuse
100. *87* tu les puis enchanter

---

1. Janot, c'est toujours Jean Dorat, non seulement chez Ronsard (déjà vu au tome IX, p. 80, vers 83), mais aussi dans les poésies pastorales de Baïf et de Belleau. Ne pas confondre ce nom avec Janet, qui dans ces poésies désigne tout autre personnage.

2. C.-à-d. : la Muse de Théocrite. Ronsard s'en est inspiré, en effet, de 1557 à 1560, notamment dans le *Chant pastoral pour les nopces de Mgr le duc de Lorraine* (tome IX), l'*Amourette*, la *Quenoille*, le *Voyage de Tours*, l'*Elegie à Marie*, le *Cyclope amoureux* (ci-après). — De son côté, Baïf avait cultivé dès 1554 la Muse pastorale, et son recueil d'Eglogues, publié seulement en 1572, contient plusieurs pièces composées sous le règne de Henri II, sûrement les n[os] II, III, VI, VII, XI, XIII, XVII (éd. Marty-Laveaux, t. III) ; c'est dans les églogues III et XVII qu'il a réclamé pour lui la priorité comme imitateur des idylles pastorales de Théocrite, et c'est à propos de cette dernière pièce, composée avant septembre 1558 en l'honneur de Charles cardinal de Lorraine, que Ronsard a reconnu cette priorité à Baïf, en quatre vers élogieux, dont il se repentit plus tard (v. mon tome IX, p. 69, vers 725 sqq. et la note, et p. 75, note). — Tous les deux, d'ailleurs, reconnaissent qu'ils ont suivi les conseils et l'exemple de leur maitre Dorat, qui avait écrit, en effet, des églogues en latin, recueillies plus tard dans ses *Poemata*.

3. Souvenir de Virgile, *Buc.* X, 8.

4. Souvenir de Virgile, *Buc.* II, 12-13.

Chantons l'un apres l'autre, & en ceste façon
Que Phebus ayme tant, disons une chanson [1].

Bellot.

Mes vers au nom de PAN il fault commencer, Muses.
PAN est Dieu des pasteurs, il a de moy soucy,
Il daigne bien dançer desous mes cornemuses,
Il a soing de la France, & de mes vers aussi [2].

Perrot.

Au sainct nom de PALES il fault que je commence,
PALES ainsi que PAN ayme les pastoureaux :
Au bruit de mon flageol bien souvent elle dance :
Elle a soing de mes vers, & de tous mes troupeaux [3].

Bellot.

DIANE, qui les cerfs va suivant à la trace,
A qui tout le beau front en croissant aparoist,
Ne cognoist pas si bien en courant à la chasse
Les meutes de ses chiens, comme elle me cognoist [4].

112. *87* mes toreaux

1. Souvenir de Théocrite, VIII, 61 et surtout de Virgile, *Buc.* III, 59 ; VII, 18. A leur exemple les couplets qui suivent sont amébéens, c.-à-d. alternatifs. Ils sont imités, par transposition et adaptation, de Virgile, *Buc.* III, 60 et suiv., avec quelques apports de Théocrite et de Sannazar.

2. Pan représente Henri II, comme dans Marot le roi François Ier. Déjà vu au tome IX, p. 81, 178 et 187. — Cf. Virgile, *op. cit.*, 60-61.

3. Pales (prononcer Palès), c'est Marguerite de France, sœur de Henri II. Ailleurs Ronsard la compare à Pallas (t. I, p. 74 et suiv. ; IX, p. 197-198), mais quand il parle en berger, comme ici, il la designe sous le nom d'une divinité champêtre. Déjà vu au tome IX, p. 79, dernier vers ; p. 187, vers 238 ; et ci-dessus dans la pièce de Du Bellay, p. 49. Cf. Sannazar, *Arcadia*, chant d'Elenco et Ophelia : La santa Pale...

4. Diane, c'est ici probablement Diane de Poitiers (v. ci-dessus, vers 9 et la note). Ce quatrain vient d'un vers de Virgile, *op. cit.*, 67 :
Notior ut jam sit canibus non Delia nostris.

Perrot.

Phebus, qui sous CHARLOT a caché sa figure,
Ne cognoist pas si bien sa lyre, qu'il me fait,
J'ay tousjours de ses dons, & tousjours la verdure
De ses lauriers au front pour couronne il me met [1].

Bellot.

Deux pigeons dans un nic je porte à mon Olive,
Denichez d'un ormeau à gravir mal-aisé,
A fin de la baiser, s'elle veult que je vive :
Autrement je mourrois, si je n'estois baisé [2].

Perrot.

Je portay l'autre jour deux tourtres à Cassandre,
Et mon present & moy beaucoup elle prisa : [23 v°]
De sa blanchette main l'oreille me vint prendre,
Et plus de mille fois doucement me baisa [3].

Bellot.

Il ne fault comparer ma bergiere à la tienne,

120. *67-73* pour couronne me met
117-120. *78-87* Phebus le chevelu, Dieu qui preside à Cynthe, M'aime plus que son luth : je fais sa volonté, Tousjours ses dons je porte, au sein son Hyacinthe, Son Laurier sur le front, sa trousse à mon costé
122. *60-73* Denichés d'un grand orme
121-122. *78-87* Deux petits ramereaux... Dénichez d'un grand orme
124. *67-87* je mourray (*pour* mourroy, *sauf en 87*) | *87* si je n'en suis baisé
129. *73-87* ma bergere

1. Charlot, c'est Charles cardinal de Lorraine. Cf. tome IX, p. 76 et suiv. — Cf. Virgile, *op. cit.*, 62-63.

2. Olive, c'est Olive de Sévigné, chantée par Du Bellay dans son premier recueil de sonnets Cf. tome IX, p. 87.

3. Cassandre, c'est Cassandre Salviati, chantée par Ronsard dans son premier recueil de sonnets. Cf. t. IX, p 86. — Pour ces deux quatrains, cf. Virgile, *op. cit.*, 68-71. Mais le détail de l'oreille vient de Théocrite, V, 132 à 135 (opposition entre Alcippa et Eumede). V. aussi Sannazar, *op.* et *loc. cit.* : Un bel colombo...

Non plus qu'une fleur vive à des boutons fanis :
La tienne est toute brune, & tu sçais que la mienne
(Tu la vis l'autre jour) est plus blanche que lis.

Perrot.

La couleur blanche tombe, & la couleur brunette
Est tousjours en saison, & ne se flestrist pas :
On cueult du baciet la belle fleur noirette
Et le beau liz tout blanc bien souvent tombe à bas [1].

Bellot.

Je ne veux plus aller où ma nymphe sejourne,
J'y perds tousjours mon cueur egaré qui la suit,
Comme un bouc adiré [2], qui le soir ne retourne
A l'estable, & d'amour s'esgare toute nuict.

Perrot.

Je n'ose veoir la mienne, elle m'a fait malade
Plus de trois jours entiers, en extreme langueur.
Je ne sçay quels amours sortoient de son œillade,
Qui de cent mille traicts me percerent le cueur [3].

130. *87* à des boutons cueillis
135. *78-87* la fleur toute noirette
136. *78-87* Le Liz qui est tout blanc | *87* tombe souvent à bas
138. *87-1609* qui fantaste la suit | *1617 et éd. suiv.* qui fantasque
143. *59* Il ne sçay (*éd. suiv. corr.*)

1. Alors qu'elle est blonde de cheveux dans ses *Amours* (du moins au texte primitif ; cf. t. IV, p. 29, n. 6), Ronsard fait ici de Cassandre une brune. C'est d'ailleurs le « teint » qu'il préférait en sa première jeunesse (cf. t. I, p. 4). — Le mouvement de ces deux quatrains vient de Théocrite, V, 88 à 99 (opposition entre Clearista et Cratidas) ; mais pour accuser l'antithèse, Ronsard s'est souvenu de Virgile, *Buc.* II, 16 sqq. ; il a même paraphrasé ce vers : Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur. — Cf. Cl. Marot, *Chansons* 36 et 37.

2. V. ci-dessus, vers 16.

3. On peut penser que ces deux quatrains correspondent aux couplets de Virgile, *op. cit.*, 72-83 ; mais c'est de loin. Cf. Sannazar, *loc. cit.*

Bellot.

Mon mastin, garde bien de mordre ma mignonne,
Si elle vient me veoir, ains baise luy les pieds :
Mais abaye de loing, si de quelque personne
Au milieu de noz jeux nous estions espiez.

Perrot.

J'ayme bien mon mastin, par luy je vy m'amye
L'autre jour, que le chauld me faisoit sommeiller :
Elle gettoit des fleurs sur ma bouche endormye :
Mon mastin abaya, à fin de m'esveiller [1].

Bellot.

Que tousjours Avanson maugré l'age fleurisse : [24 r°]
Car il ayme les vers, & tous ceux qui les font,
Je pais à son honneur une belle jenisse,
Qui de blanche couleur porte une estoille au front [2].

Perrot.

Mon Duthier dans le Ciel puisse prendre sa place,
Car il m'ayme, & tous ceux qui vont bien escrivant :
Je luy pais un toreau, qui les pasteurs menace
De la corne, & du pied pousse l'areine au vent [3].

152. *60-87* abayoit
155. *87* Je nourris pour sa feste une noire genisse
157. *87* Du-Thier dedans le Ciel
158. *84* Il aime ceux qui vont les Muses poursuivant | *87* Il aime mes chansons, & les met en avant

1. Ces deux quatrains viennent de Théocrite, VI (Damœtas et Daphnis), 9 et 29.
2. V. ci-après, sonnets IX, XIV, XVIII et XX.
3. V. ci-dessus, épitre à Du Thier, note 1. — Pour ces deux quatrains, cf. Virgile, *op. cit.*, 84-87.

Bellot.

Quiconque ayme Avanson, à souhet toutes choses
Luy puissent arriver, & ne luy faillent pas :
Quelque part qu'il yra les œillets & les roses,
Fusse aux jours de l'hyver, luy naissent sous les pas.

Perrot.

Quiconque ayme Duthier, qu'il flechisse les marbres,
Qu'en parlant le doux miel luy coule de la voix,
De regalice soit l'ecorce de ses arbres,
De sucre ses rochers, de canelle ses bois [1].

Bellot.

S'il est vray que je chante aussi bien qu'es montaignes
Chantent au mois de May les doux rossignolets,
Nymphes, je vous suply, paissez par ces campaignes,
D'herbettes & de fleurs, mes petits agnelets.

Perrot.

S'il est vray que je chante aussi bien que Tityre,
Et que du premier rang tousjours vous m'avez mis,
Nymphes, je vous supply, que mon troupeau n'empire,
Paissez-le de bonne herbe, & luy enflez le pis [2].

161. *60-84* par ces (*71-84* ses) champs toutes choses | *87* toutes heureuses choses
162. *60-87* Luy puissent à souhet (*et* souhait) venir de toutes pars
164. *60-87* Et fusse aus jours d'hiver
167. *78-87* Le regelice soit racine de ses arbres
171. *59-73* par ces montaignes (*éd. suiv. corr.*)
174. *87* Et que mes vers sans nom ne se trainent croupis

1. Pour ces deux quatrains, cf. Virgile, *op. cit.*, 88-91.
2. Ces deux quatrains viennent de Théocrite, VIII (premier couplet de Ménalque et Daphnis).

Bellot.

De lait puissent couler les ondes de mon Loire [1],
Ses bors soient pour jamais d'hyacintes semez,
Et de ces belles fleurs qui gardent la memoire
Et le beau nom des Rois en elles transformez [2]. [24 v°]

Perrot.

Mon Loir coule de miel, son arene soit pleine
De perles & rubis, & sa rive d'email,
Ses coutaux de raisins, & de forment sa pleine,
De manne ses forests, & ses prez de bestail [3].

Bellot.

Mais d'où vient que mon bouc, qui saultoit si alaigre,
Qui gaillard dans ces prez cossoit contre mes bœufs,
Depuis qu'il vist ta chevre, est devenu si maigre ?
Je ne sçay qu'il auroit, s'il n'estoit amoureux.

Perrot.

La chevre, que tu dis, sur une pierre dure
Avorta l'autre jour [4] : depuis elle ne paist
Ny saule, ny fouteau [5], c'est un mauvais augure,
Bellot, si tu le sçais, dy le moy, s'il te plaist.

183. *71-87* & de froment

---

1. Le fleuve de Loire était alors du masculin, comme le latin Liger. Cf. Du Bellay, *Regrets*, XXXI, 12 « mon Loyre gaulois ».
2. Sur ces fleurs, v. ci-après l'ode *De la fleur de vigne*, vers 7 et suiv.
3. Ces deux quatrains viennent de Théocrite, V (Chevrier et Berger), 124-127.
4. Souvenir de Virgile, *Buc.* I, 15.
5. C'est le hêtre. Déjà vu aux tomes VII, p. 177, et VIII, p. 7.

Bellot.

Il y a des pasteurs, qui nos bœufs ensorcellent
De regards enchantez [1] : puissent ils arriver
Avecques leur troupeau, quand les fleurs renouvellent,
Au printemps en Aphrique, en la Thrace l'hyver.

Perrot.

De ce bois, que tu vois, deux vieilles sont sorties,
Qui m'ont ensorcellé mon pauvre toreau blanc.
Puissent-elles dormir au milieu des orties,
Apres avoir gratté leurs corps jusques au sang [2].

Bellot.

Si j'avois mon Olive, & les barbes des levres
De mes boucs estoient d'or, & si tant d'or j'avois
Que de poil se herisse en la peau de mes chevres,
Je ne vouldrois pas estre un Faune de ces bois.

Perrot.

Si mes brebis portoyent une toison dorée,
Si j'avois ma Cassandre, & mes belliers cornus
Avoient les ergots d'or, au cueur de ceste prée [25 r°]
Je bastirois un temple à la belle Venus [3].

Bellot.

Ja la chaleur se passe, & le Soleil s'abaisse,

193. *67-87* Je connois des pasteurs
197. *60-87* De ce taillis prochain
202. *59-67* estoit (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Cf. Virgile, *Buc.* III, 103. Nos paysans croient encore à l'influence funeste du « mauvais œil » jeté sur le bétail.
2. Les souhaits de ces deux quatrains viennent de Théocrite, VII (les Thalysies), 109 à 114.
3. Cf. Théocrite, X (les Moissonneurs), 32 à 35.

Les vens sont apaisez, les bois dorment sans bruit :
Mais le feu de l'amour, qui tout le cueur m'opresse,
Plus s'allume en mon cueur, plus s'aproche la nuict.

Perrot.

La nuict nourrist le mien, que je ne puis esteindre :
Avaller toute l'eau de la mer me faudroit :
Mais pour boire la mer il ne seroit pas moindre :
Plus je l'arrouserois, & plus il reviendroit [1].

Bellot.

De sur deux cheneteaux, hyër à toute force
AVANSON je gravé avecques un poinson.
Les deux chesnes croistront, & la nouvelle escorce
Portera jusqu'au Ciel le nom de d'AVANSON [2].

Perrot.

A la Déesse Echon, qui par les bois resonne,
J'aprens le nom DUTHIER, si souvent & si bien,
Que parmy les forests ceste Nymphe ne sonne,
Ny entre les rochers, autre nom que le sien [3].

Bellot.

Hou, mastin! va chasser mon bouc que je voy pendre
Sur le hault de ce roc, il pourroit trebucher.

210. *71-84* Les vents sont abaissez | *87* sont assoupis
211. *67-73* Mais la flame d'amour | *78-87* Mais la flamme (*87* le brasier) d'amour qui jamais ne me laisse
214. *87* Toute l'eau de la mer avaller me faudroit

1. Déjà vu au tome IV, p. 136.
2. Pour les « engravures » de noms ou de vers sur les arbres, cf. Virgile, *Buc.* v, 13 sqq. ; x, 53 sqq. ; Sannazar, *Arcadia* (v. mon tome IX, p. 183). On les retrouve dans les églogues de Baïf et de Belleau.
3. V. ci-dessus, vers 100 et suiv.

Fays le icy venir paistre [1], où l'herbage est bien tendre.
Si je prends ma houlette! il se fait bien chercher [2].

Perrot.

Pres des meres ici paissez parmy l'herbette,
Petit troupeau d'aigneaux, pour la crainte des loups.
Tousjours devers le soir la beste vous aguette :
Ne vous eslongnez pas : elle courra sur vous.

Bellot.

Dy moy quelle herbe fait les hommes invisibles,
Mise desur la langue, avant que desjeuner, [25 v°]
De qui Janne faisoit des choses impossibles :
Tu me seras un Dieu, si la peux deviner.

Perrot.

Mais devine toymesme, & tu seras Prophete.
Le plus grand des pasteurs, de quelle herbe est changé
Le cueur d'une pucelle, & de cruelle est faicte
Plus douce à son amy, quand elle en a mangé [3] ?

Bellin.

Il ne faut point entrer en si longue dispute,
Mon Bellot, mon amy, prens de moy ceste flute.

227. *71-84* où l'herbe est la plus tendre | *87* Qu'il vienne icy brouter où le saule est bien tendre
229. *78-87* Pres des meres paissez, paissez parmy l'herbette
234. *78-84* à fin de l'esprouver | *87 texte primitif*
235. *87* De qui Catin faisoit
236. *78-84* si tu la peux trouver | *87 texte primitif*

1. Lire : Fais l'ici. Elision permise encore au XVIIe s. (Molière, La Fontaine).
2. Imité de Théocrite, IV (les Pâtres), 46 à 49 (Corydon à une chèvre).
3. Imité de Virgile, *Buc.* III, 104 sqq., où les bergers se posent entre eux des énigmes analogues ; après quoi l'arbitre Palémon les arrête, comme le fait ici Bellin :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Fredel, ce bon ouvrier, de buis la façonna [1],
Et par quatre pertuis le vent il luy donna.
Toy, Perrot, prens aussi ceste belle chevrette [2] :
Son ventre est fait de cerf, son anche de coudrette [3],
Son bourdon de prunier [4] : jamais ne perd le vent,
Car elle est bien cirée, & derriere, & davant.
  Perrot prist la chevrette, & seul par les vallées
Et les bords plus secrets des rives reculées
Alloit sonnant Du Thier, Du Thier sonnoit sa voix,
Et Du Thier respondoyent les antres & les bois [5].
Il le sonnoit au soir, quand le Soleil se couche,
Le sonnoit au matin, quand il sort de sa couche,
Le sonnoit à midy, alors que les troupeaux
Remaschent leur viande [6] à l'ombre des ormeaux :
Car il aymoit Du Thier autant que les avettes
Ayment au mois d'Apvril les odeurs des fleurettes,
Les brebis la rosée : & des ceste heure là
Perrot laissa les bois, & aux Roys s'en alla [7].

245. *87* prens en don
248. *60-87* & devant
258. *87* le doux suc des fleurettes
259. *87* Le trefle les brebis

1. Fredel = Frederic. Ce nom peut désigner un luthier de l'époque ; sinon je ne vois pas à quel poète il pourrait convenir. Dans une autre églogue, publiée en 1563, Ronsard l'appellera Fredon (Bl., t. IV, p. 94).
2. C'est une musette ou cornemuse. Cf. mon tome IX, p. 177.
3. C.-à-d. : en bois de noisetier.
4. On voit bien ici que le bourdon n'était qu'une partie de la cornemuse ; c'était un tuyau donnant une note basse, toujours la même et continue. On emploie encore ce mot pour certains tuyaux d'orgue.
5. Souvenir de Virgile, *Buc.* I, 5 et VI, 44.
6. C.-à-d. : ruminent leur nourriture d'herbes.
7. Cette fin semble prouver que l'églogue fut composée durant un séjour de Ronsard en Vendômois, peut-être dans le même temps qu'il composa le *Chant pastoral à Madame Marguerite* (v. tome IX, p. 174).

SONETS [26 r°]

I.

Au Roy.

De vous donner le Ciel pour vos estreines, Sire[1],
Je ferois à la France, & à vous un grand tord :
A vous, sain, & dispos, jeune, gaillard, & fort :
4 A la France, qui seul pour son Roy vous desire.
De vous donner la mer, que vous vaudroit l'empire
Des vagues & des vents? De vous donner le sort
Qui survint à Pluton, que vous vaudroit le port
8 De l'enfer odieux, des trois mondes le pire?
La France vous suffit, vous estes estrené :
Vos fils puisnez sont ducs, Roy vostre fils aisné[2],
11 Et vos filles bien tost vous feront le grand pere
D'enfans, qui porteront le sceptre en divers lieux[3].
Ainsi dorenavant vous serez dit le pere
14 De Roys, dont la grandeur vault bien celle des Dieux.

I. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes et Épitaphes) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A luy-mesme (*c.-à-d.* Au Roy Henri II)
2. *67-73 graphie* grand tort
14. *67-73* des Roys

---

1. Ce mot *estreines*, rapproché des vers 10 et 11, permet d'affirmer que ce sonnet a été adressé au roi Henri II pour le 1er janvier 1559 (n. st.).

2. François, fils aîné de Henri II, était roi d'Écosse depuis avril 1558, par son mariage avec Marie Stuart.

3. Deux des filles de Henri II étaient sur le point de se marier : Claude, qui épousa le duc de Lorraine en janvier 1559 (n. st.), Élisabeth qui épousa le roi d'Espagne Philippe II en juin de la même année.

II.

Au Roy Dauphin.

François, qui prens ton nom de François ton grand pere,
Qui de ta mere prens la grace & la beauté,
De ta tante l'esprit [1], & cette royauté,
Que tu portes au front, du Roy Henry ton pere. [26 v°]
La France apres sa mort par ta proësse espere
De voir l'Italien sous ton sceptre donté :
Car tel honneur t'est deu, prince, qui d'un costé
En es le vray seigneur, heritier de ta mere [2].
Ton pere doit gagner la Flandre, & les Anglois,
La Bourgongne, & l'Espagne [3] : & toy, prince, tu dois
Gagner, comme heritier, l'Itale maternelle.
Souvienne toy pourtant, quand tu seras grand Roy,
Beaucoup de sang Chrestien ne respendre sous toy,
Mais pardonne au vaincu, & donte le rebelle [4].

II. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-87* Au Roy François II. de ce nom
5. *73-87* ta prouësse
7. *60-87* t'est deu, ô Roy
10. *87* L'Alemagne & l'Espagne | *67-87* & par force tu dois
12-14. *78-87 guillemets*

1. Il avait pour mère Catherine de Medicis et pour tante Marguerite de France, sœur unique de Henri II.

2. Il ne peut s'agir que du duché de Toscane, comme au vers 11.

3. Ces prétentions de Henri, d'ailleurs exorbitantes, devaient être ruinées par le traité du Cateau-Cambrésis, dont les négociations durèrent d'octobre 1558 à mi-décembre et de février au 3 avril 1559. Ce sonnet fut donc écrit avant l'armistice, qui remonte au mois d'octobre 1558.

4. Souvenir de Virgile, *En.*, VI, 852 : Parcere subjectis et debellare superbos.

III.

A la Royne d'Escosse[1].

L'Angleterre, & l'Escosse, & la Françoise terre,
Les deux ceintes de mer, & l'autre de montagnes,
Autour de ton berceau, ainsi que trois compagnes,
4 Le jour que tu naquis eurent une grand guerre.
La France te vouloit, l'Escosse, & l'Angleterre
Te demandoyent aussi, & semble que tu dagnes
Favoriser la France, & que tu t'acompagnes
8 D'elle, & non pas des deux que l'Ocean enserre[2].
De ces trois le debat vint devant Jupiter,
Qui juste, ne voulant ces trois seurs depiter,
11 Par sentence ordonna, pour apaiser leur noise,
Que tu seroys trois mois la Royne des Anglois.
Et trois mois ensuyvant Royne des Escossois,
14 Et six mois Royne apres de la terre Françoise[3].

III. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A la Royne de France
6-7. *60-73 rimes* daignes... acompaignes
8. *60-73* D'elle qui ton beau chef de ses villes enserre

---

1. Marie Stuart, qui, élevée à la cour de Henri II depuis 1548, avait épousé le dauphin François le 24 avril 1558.

2. Noter que les rimes de ces quatrains sont toutes féminines. — La var. du vers 8 fait allusion à un diadème, qui devait être formé de figurines ou d'armoiries symbolisant les grandes villes de France.

3. La prétention de Marie Stuart au trône d'Angleterre, déjà incluse dans un legs secret que ses oncles les Guises lui avaient fait signer au moment de son mariage, s'affirma publiquement après la mort de Marie Tudor (novembre 1558). Sur l'ordre de Henri II, le couple héritier ajouta alors à ses armes celle de la couronne d'Angleterre et plus tard Marie Stuart se fera appeler dans tous les actes officiels : « Regina Franciae, Scotiae, Angliae et Hiberniae » ; telle est l'origine de l'inimitié qui éclata

IV. [27 r°]

Comme une belle Nymfe à la rive amusée,
Qui seure [1] voit de loing enfondrer un bateau,
Et sans changer de teint court sur le bord de l'eau,
4 Où son pied la conduit par la fresche rousée :
Ainsi vous regardez d'asseurance poussée,
Sans point decolorer vostre visage beau,
L'Europe submergée au profond du tombeau,
8 Par Philippe & Henry au naufrage exposée [2].
Les vertus, que du Ciel en don vous recevez,
Et celles que par livre acquises vous avez,
11 Tout le soing terrien [3] vous chassent hors des yeux [4].
Et bien que vous soyez dedans ce monde en vie,
L'eternelle vertu du corps vous a ravye,
14 Et vive vous assied (miracle !) entre les Dieux.

IV. — ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A Madame Marguerite Duchesse de Savoye
4. *60-73* fresche rosée
7. *67-73* Nostre Europe plongée

---

plus tard entre elle et Élisabeth d'Angleterre. Cf. le tome IX, p. 60, note 2 et p. 138, note 3. Ronsard retrancha de ses œuvres ce sonnet en 1578, alors que la captivité de Marie Stuart en Angleterre lui donnait un cruel démenti.

1. C.-à-d. en toute sécurité. Souvenir de Lucrèce, II, début.

2. Ce passage permet de penser que la composition du sonnet est antérieure à l'arrêt des hostilités qui eut lieu entre l'armée de Philippe, roi d'Espagne, et celle de notre Henri II, à la nouvelle de prochaines négociations pour la paix (septembre 1558). On pourrait le dater du mois d'août, comme je l'ai fait pour l'*Exhortation au camp du Roy* (tome IX, Introd., p. IX).

3. C.-à-d. le souci des événements de la terre.

4. Le défaut d'alternance dans le genre des rimes de ce tercet est une

V.

Tout ainsi que la Lune en s'aprochant aupres
Du Soleil prend clarté, vertu, force, & puissance,
Puis, s'eslongnant de luy, d'une douce influence
4 Et ciel, & terre, & mer elle nourrist apres :
Ainsi nostre Soleil[1], vous ornant de ses rais,
Vous fait par tout verser un bon-heur en la France,
Fors sur moy, qui ne sens encores l'abondance
8 Que de sur un chacun respendent vos beaux trais.
Diane, à qui cent noms ne sçauroyent bien sufire[2],
Prenez l'arc, & venez un monstre deconfire[3],
11 Qui n'a soing des chansons, mais leur est tout contraire.
Phœbus ayme les vers, comme Roy des poëtes, [27 v°]
Et Diane est sa sœur : donc si sa sœur vous estes,
14 Aymez les serviteurs de Phœbus, vostre frere[4].

V. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560. — Supprimé en 1567. — Non reproduit dans le *Recueil des P. R.* — Réintégré dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1866 (t. V, p. 331).

Titre. *60* A Madame la duchesse de Valantinois
8. *60* Que de sus un chacun

---

des raisons de la suppression du sonnet après la mort de la princesse Marguerite de France à Turin (1574).

1. Il entend par là le roi Henri II, qui avait pour favorite Diane de Poitiers, à laquelle ce sonnet est adressé.

2. On pourrait dresser en son honneur des sortes de litanies ; peut-être aussi Ronsard pense-t-il aux divers noms que les anciens ont donnés à la déesse Diana (cf. tome VII, p. 81, texte et notes).

3. Ce monstre que Diane de Poitiers, assimilée ici à la déesse de la chasse, est invitée à détruire, c'est la Pauvreté. Cf. tome VIII, p. 197.

4. Les rimes des tercets sont toutes féminines ; c'est une des raisons de la suppression de ce sonnet en 1567.

VI.

Le monde ne va pas, comme dit Epicure,
Par un cas fortuit [1], mais il va par raison.
Chacun le peut juger, voyant vostre maison [2],
Qui d'art regist la France, & non pas d'avanture.
D'une prudence, joincte à la sage nature,
Vous prevoyez des temps l'une & l'autre saison,
Et en si grand'jeunesse, ayant le chef grison,
Vous assemblez tout seul un Janus en Mercure [3].
Aussi le Roy vous ayme, & le Ciel vous apreste
Un triple diademe à bon droit sur la teste,
Pour vous faire pasteur sur tous le souverain [4].
Or le puissiés vous estre, & mourir en vieillesse :
Vostre ame puisse avoir l'eternelle promesse,
Et vostre corps se faire un bel astre Lorrein [5].

VI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60* A reverend Prince Charles Cardinal de Lorreine | *67-73* Au Cardinal de Lorraine | *78-87* A Charles cardinal de Lorraine
7. *84-87* En si grande jeunesse
12. *67-87* Le puissiez vous doncq' estre

---

1. Pour Épicure, en effet, c'est par le hasard que s'explique l'agrégat des atomes et par suite la formation des corps. Cf. Lucrèce, II, 218 sqq. ; V, 416 sqq.
2. Il s'agit de la branche cadette de la maison de Lorraine, celle des Guises, dont faisait partie Charles, cardinal de Lorraine, auquel ce sonnet est adressé.
3. Cf. l'*Hymne de la Justice* (tome VIII) et l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine* (tome IX).
4. Ce personnage avait l'ambition de ceindre la tiare du Souverain Pontife.
5. Pour l'idée, cf. le tome III, pp. 71-73, où elle est développée.

VII.

Le fils d'un pere fort prend sa forte naissance.
Le proverbe est bien vieil, mais il est tresbien fait [1].
Ton pere fut vaillant, ton frere par effect
Nous a montré combien vaillante est sa puissance [2].
Comme un pin esbranlé s'esbranloit nostre France,
Ou fust par son destin, ou fust par son mesfait,
Ou par l'ire de Dieu, quand ton frere a deffait
L'Anglois au rencontrer de sa premiere lance [3]. [28 r°]
Dieu garde ta maison, mais garde bien aussi
D'irriter sa grandeur, qui d'enhaut voit icy
Ceux qui s'enflent d'honneurs, de biens & de victoire.
Tu en as bel exemple & certain devant toy :
Plus tu seras aymé des peuples & du Roy,
Et plus t'humiliant donne à Dieu toute gloire [4].

VIII.

Nul homme n'est heureux, sinon apres la mort.

VII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — Supprimé dès 1560. — Réuni aux *Œuvres* pour la première fois dans la présente édition.

VIII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *60* Au reverendissime Cardinal de Chastillon ' *67-73* Au cardinal de Chastillon

---

1. Cf. Horace, *Carm.*, IV, 4, 25.

2. Ronsard s'adresse encore ici à Charles de Guise, cardinal de Lorraine, ainsi que l'indique le vers 8, qui ne peut désigner que son frère aîné François de Guise. Sur Claude de Guise, leur père, v. Forneron, *Histoire des Guises*, tome I.

3. A la reprise de Calais sur les Anglais en janvier 1558 (n. st.).

4. Ce conseil correspond à d'autres que Ronsard n'a pas craint de donner audit Cardinal, « enflé d'honneurs et de biens » et très orgueilleux. Voir les tomes I, p. 81 82 ; VIII, 330 et suiv.

Odet[1], avec raison Solon fist ce proverbe,
Il n'y a ny Cesar, ny Roy, tant soit superbe,
4 Que lon doive estimer, s'il n'a passé le bord[2].
Tousjours à nostre vie arrive quelque sort,
Qui nostre honneur estoufe avant qu'il croisse en gerbe,
Ou le perd tout ainsi comme la fleur de l'herbe,
8 Qui languist contre terre aussi tost qu'elle sort[3].
Certes nous sommes nez à la condition
D'estre tous malheureux : sans nulle exception
11 Fortune est de chacun la maistresse puissante,
Louable toutesfois : car apres qu'elle a fait
Par sa legereté aux hommes un malfait,
14 Un bien suit son malheur : tant elle est inconstante[4] !

4. *67-73* Qu'on doive trop priser
10. *59* excerption (*éd. suiv. corr.*)
13. *59* la legereté (*éd. suiv. corr.*)
14. *59* maiheur (*éd. suiv. corr.*)
5-14. *71-73 guillemets*

1. Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, auquel sont adressées les premières pièces ci-dessus.

2. Cette pensée se retrouve au début de la *Bienvenue au Connétable* (tome IX, p. 117). Ronsard nous indique ici la source de son inspiration, la fameuse réponse de Solon à Crésus, rapportée par Hérodote, I, ch. 86 ; Diogène Laërce, *Solon* ; Cicéron, *De fin.*, II, ch. 27, Valere Maxime, VII, ch. 42 ; Ausone, *Ludus septem sapientum* ; Erasme, *Apopht.*, VII.

3. Souvenir de la Bible, déjà vu au tome III, p. 29 et repris par Bossuet dans l'*Oraison fun.* d'Henriette d'Angleterre.

4. Ce sonnet fut adressé au cardinal Odet à propos de la captivité en Flandre de son oncle, le connétable A. de Montmorancy, et de son frère l'amiral G. de Coligny après la défaite de Saint-Quentin (août 1557). Même idée développée en deux passages de l'élégie au même personnage, ci-dessus, pp. 7 et 10, vers 49 et suiv., 99 et suiv. C'est ce double emploi qui explique la suppression du sonnet, plus encore que le manque d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain.

IX.

Entre les durs combats, les assaults, & les armes,
Il me souvient de toy, mon Phœbus Avanson[1].
Je ne feray jamais ny ode, ny chanson,
4 Que tu ne sois tousjours des premiers en mes carmes[2].
Ja Francus entourné de ses Troyens gendarmes
Fonde Paris sous moy : je n'oy plus que le son [28 v°]
Des chevaux hanissans, & bruire meint tronson
8 De meinte grosse lance au milieu des alarmes[3].
Ce grand œuvre immortel j'entreprens pour mon Roy[4],
Lequel, s'il ne fait cas de Francus ny de moy,
11 Je feray comme fist la colere Sybille
Au Roy qui ne voulut achetter ses escris[5].

IX. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-73* A monsieur d'Avanson | *78* A M. d'Avanson, ambassadeur à Rome pour le Roy | *84-87* A J. d'Avanson (*sans plus*)

---

1. Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, « conseiller du Roi en son conseil privé », avait été ambassadeur auprès du Saint-Siège en 1555-1556, et Du Bellay, qui vivait alors à Rome, chanta sa venue dans une pièce des *Poemata* ; en 1558, il lui dédia ses *Regrets*, qui contiennent à son adresse trois sonnets élogieux (cf. l'éd. Chamard, pp. 45, 180, 183). Ol. de Magny, qui fut son secrétaire à Rome, l'a célébré en plusieurs pièces de ses *Soupirs* et de ses *Odes*. V. encore Ronsard, tome VI de la présente édition, p. 82 et les notes.

2. C.-à-d. en mes vers. Ce mot, venu du latin *carmen*, se trouvait déjà dans Rabelais (II, 27) et Peletier (*Œuvres poët.* 1547).

3. D'après ce quatrain, il faut entendre par les « combats » du premier vers ceux que Ronsard décrivait dans sa *Franciade*.

4. Il en parlait depuis 1550. Voir notamment les tomes III, p. 9, note ; 22, note ; 148, 163, 176 ; IV, p. 67 ; VI, p. 57 et 133 ; VII, 9 et 33.

5. C'est Tarquin le Superbe qui refusa de payer trois cents pièces d'or un recueil de vers sibyllins qu'une femme était venue lui présenter : celle-ci jeta alors au feu en deux fois 6 des 9 livres de ce recueil, et insista pour recevoir la même somme de ce qui restait. Tarquin, craignant que les trois derniers eussent le même sort, finit par la lui accor-

Pourquoy entreprendroi-je un labeur inutile ?
14 Hector ne vaut pas tant, ny Francus, ny Paris [1].

X.

La Nature est marâtre à quelques uns, du Thier [2],
Aux autres elle est mere, & quoy que l'homme face,
Jamais par la raison le destin il ne passe,
4 Auquel il pleut [3] au Ciel durement nous lier.
Mais que sert d'estre né pour se voir oublier
Apres de tout bon heur ? que sert d'avoir la grace,
Le renom, le sçavoir, si la fortune est basse,
8 Et s'il nous faut tousjours les riches supplier ?
Du Thier, tu es heureux, qui as eu le pouvoir
De faire heureux autruy : tu le fis bien sçavoir
11 A Salel, dont l'espoir quelque peu me console [4].

X. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes. 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *60-73* A monsieur Du Thier

---

der. Sources : Denys d'Halicarnasse, IV, 62 ; Pline, *H. N.*, XIII, 88. Cf. K. Wissowa, *Religion und Kultus der Romer*, 2e éd. 1912, p. 536 et suiv.

1. Paris, la ville mentionnée au vers 6, ou Paris, frère d'Hector ? J'opte pour le deuxième sens.

2. Pour ce personnage, v. ci-dessus l'épître et l'églogue.

3. Graphie courante pour le parfait : il plut, comme au vers 12 (tu peus = tu pus). On l'a conservée dans : j'eus, qu'on prononce : j'us.

4. Hugues Salel, de Cazals en Quercy, vint à Paris vers 1538, et dans le privilège de son premier recueil de vers (1540), il est qualifié « valet de chambre ordinaire du Roy ». En 1545, quand il publie sa traduction en vers des dix premiers chants de l'Iliade, entreprise par ordre de François Ier, il se qualifie lui-même « de la chambre du Roy et abbé de Saint-Chéron ». En 1546 enfin, François Ier lui fit don du doyenné électif de la collégiale de Burlats, au diocèse de Castres. Après la mort de ce roi, qui lui avait montré une constante faveur, il se retira en son abbaye de Saint-Chéron, près de Chartres, où il mourut lui-même en 1553. — Ronsard composa son « épitaphe » (cf. le tome VI, p. 30

Ce que tu peus un coup, tu le pourras bien deux.
Tu fis Salel heureux, & tu peux faire heureux
Ronsard, tant seulement d'une seule parole[1].

XI.

On dit qu'avec les loups, Bourdin, il faut urler[2],
Et se former aux mœurs des hommes que lon hante,
Mais pour hanter la court, tant la court ne te tente [29 r°]
Que tu vueilles tes mœurs en ses vices souiller.
Te voyant si preudhomme en faicts & en parler,
Qui est ce qui croiroit ce qu'Hesiode chante,
Que la vertu, la honte, & la foy innocente,
Quittans le monde, au ciel ont deigné revoler[3] ?

XI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560. — Supprimé en 1567. — Non reproduit dans le *Recueil des P. R.* — Réintégré dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1866 (t. V, p. 343.)

Titre. *60* A Monsieur Bourdin (*sans plus*)

et les notes). Il avait été très frappé de la fortune de ce poète à la cour du précédent roi, car il en a reparlé dans l'épître à Du Thier (ci-dessus, p. 46, vers 173).

Cf. l'excellente Introduction de L. A. Bergounioux, à sa réédition des *Œuvres poétiques* de Salel (Guitard, Paris-Toulouse, 1930).

1. Le défaut d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain est peut-être la raison de la suppression du sonnet.

2. Il s'agit de Jacques Bourdin, conseiller du Roi, l'un des quatre Secrétaires d'Etat sous les règnes de Henri II, François II et Charles IX jusqu'au 6 juillet 1567, date de sa mort. Il était seigneur de Villennes, près Poissy, depuis la mort de son cousin Jean Brinon (1555). — Il acquit une grande réputation par la rédaction des *Memoires et Instructions* des ambassadeurs français envoyés au concile de Trente. Cf. Bibl. Nat. Mss., Dossiers bleus, vol. 123, dossier 3036 (Bourdin); et Cabinet d'Hozier, vol. 59, dossier 1504 (Bourdin), et le comte de Lucay, *Les Secrétaires d'Etat* (Paris, 1881). Ronsard lui adressa encore en 1563 l'*Hymne de l'hyver*. Ne pas le confondre avec son frère Gilles, procureur général du roi, comme l'a fait Blanchemain au t. V de son édition, pp. 201 et 343.

3. Cf. Hesiode, *Trav. et Jours*, 198. Même sorte de compliment dans une ode adressée au vieux poète Fr. Charbonnier (tome VI, p. 201).

Entre mille vertus tu en as une bonne,
C'est de n'amuser point une pauvre personne
Longuement à ton huis attendant son profit.
C'est vrayment aymer Dieu, c'est cognoistre soy mesme,
Que d'estre pitoyable, & ne faire à son proesme[1],
Sinon le mesme tour qu'on voudroit qu'on nous fit.

XII.

Il vaudroit beaucoup mieux manger en sa maison
Du pain cuit en la cendre, & vivotter à peine,
Boire au creux de la main de l'eau d'une fonteine,
Que se rendre soymesme à la Court en prison[2].
En la Court où, Forget, rien ne se voit de bon
Que ta seule maistresse en bonté souveraine[3] :
Les autres sont pipeurs, & pleins d'une foy vaine,
Ne retenant sans plus de vertus que le nom[4].

XII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-73* A Monsieur Forget | *78-87 ajoutent* : Secretaire de Madame de Savoye

1. C.-à-d. son prochain (du latin *proximum*).
2. Cf. ci-dessus l'élegie au cardinal de Chastillon, vers 203 à 214.
3. Madame Marguerite, sœur du roi Henri II. Quant au personnage auquel s'adresse Ronsard, c'est Pierre Forget le fils, qui, âgé de 15 ans au plus en 1559, faisait déjà partie de la maison de cette princesse et la suivit à Turin comme secrétaire (cf. la *Correspondance* de Catherine de Médicis, t. II, pp. 103-104, lettre d'octobre 1563). Revenu en France après la mort de la duchesse de Savoie (1574). il fut nommé secrétaire ordinaire du Conseil des finances, puis plus tard Secrétaire d'Etat, comme l'avait été son père sous François Ier et Henri II. Si Ronsard lui a donné le litre de « secretaire de Madame de Savoie » seulement en 1578, ce fut sans doute pour expliquer l'allusion du vers 6 à cette princesse. Je dois cette note à une obligeante communication de J. Lavaud, qui, d'ailleurs, a parlé de ces Forget dans sa thèse sur *Philippe Desportes* (Paris, Droz, 1936), p. 19 et suiv.
4. Cf. l'élégie au cardinal de Chastillon, ci-dessus, p. 9, vers 88.

Encor un coup, Forget, je te dis que le pain
Cuit en la cendre, & l'eau qu'on puise dans la main
11 Sont plus doux que de boire en Court de l'ambrosie
Ou manger du nectar. Maudit est le mettier
Qui nous acquiert du bien par une hypocrisie,
14 Et dont ne jouïst point le troisiesme heritier [1].

XIII.

Au Roy.

Quand entre les Cesars j'aperçoy ton ymage, [29 v°]
Decouvrant tout le front de laurier revestu,
Voyez (ce di-je lors) combien peut la vertu,
4 Qui fait d'un jeune Roy un Cesar davant l'age [2].
Ton peuple en ton portraict revere ton visage,
Et ta main qui n'aguere a si bien combatu,
Faisant combatre autruy, quand l'Anglois abatu
8 A ta France rendit son ancien rivage [3].
Ce n'est pas peu de cas que d'estre portrait, Sire,

12-14. *71-87 guillemets*

XIII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5° livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-87* Au Roy Henri II. de ce nom
6. *78-87* Et la main qui
7. *78-87* Quand l'Anglois & par terre & par mer abbatu
9. *67-87* Ce n'est petit honneur, que d'estre portrait, Sire

1. Cf. l'épître à Du Thier, ci-dessus, p. 45, vers 156.
2. Il s'agit d'un portrait de Henri II qu'un peintre avait par flatterie fait placer parmi ceux des Césars romains (v. les tercets) dans une galerie du Louvre ou d'un autre palais.
3. Allusion à la reprise de Calais sur les Anglais, que François de Guise exécuta sur les ordres de Henri II. Cf. tome IX, p. 106, n. 2.

Entre les vieux Cesars, qui ont regi l'empire,
Comme toy valeureux, magnanimes & justes.
Ce signe te promet, grand Roy victorieux,
Puisque vif on t'eleve au nombre des Augustes,
Que mort tu seras mis là haut entre les Dieux[1].

XIV.

Si je pouvois, Magny[2], acquerir, par la grace
De nostre d'Avanson, quelque faveur de celle
Qui de cent mille noms pour ses effects s'appelle[3],
Et qui change trois fois diversement sa face[4] :
Pres des jardins d'Annet, dans une belle place,
Je peindrois ses honneurs d'une lettre immortelle[5],
Et tous les puissans Dieux qui marchent apres elle,
Quand, la trompe à son col, elle court à la chasse[6],

14. *78-84* Que mort tu seras mis entre les plus grands Dieux | *87* Que mort tu seras fait le compagnon des Dieux

XIV. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1566 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578. — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78* A Olivier de Magny
5. *60-78* Pres les jardins
7. *59* divans Dieux | *60* divins Dieux (*éd. suiv. corrigent*)

1. Comme cela se fit au temps des empereurs Romains. — Noter le defaut d'alternance dans le genre des rimes au premier tercet.

2. Le poète Olivier de Magny, qui, après avoir suivi d'Avanson à Rome comme secrétaire (v. ci-dessus, sonnet IX), était resté près de lui en cette qualité à Paris.

3. Il s'agit de Diane de Poitiers (cf. ci-dessus, sonnet V, note 2).

4. Allusion à la déesse antique Diana, qui au ciel était Phœbé ou la Lune, sur terre Artemis-Diane, aux enfers Hécate.

5. Sur le château d'Anet, construit pour Diane de Poitiers, v. Rod. Pfnor, *Monographie* (Paris, 1867). Ronsard nous dit y être allé dans l'été de 1556 (tome VIII. p. 339 et suiv.).

6. Cf. la célèbre statue de Jean Goujon représentant la favorite de Henri II en Diane chasseresse.

Je peindrois d'autre part, mais d'une autre façon,
Comme un nouveau Phœbus le seigneur d'Avanson,
11 Des Muses conduisant la neuveine celeste[1].
Mais il fust temps de voir ce portrait accomply, [30 r°]
Car les heures s'en vont, & de nous il ne reste,
14 S'on ne chante nos faits, que la cendre & l'oubly.

XV.

Tu ne devois, Jodelle[2], en autre ville naistre,
Qu'en celle de Paris : & ne devois avoir
Autre fleuve que Seine, ou des Dieux recevoir
4 Autre esprit que le tien, à toutes choses adextre.
Ce qui est grand se fait par le grand reconnoistre.
Paris se fait plus grand par son Jodelle voir,
Et Seine en s'elevant au bruit de ton sçavoir
8 Des fleuves ose bien le plus grand aparoistre.
A ton esprit si grand ne falloit un village,
Ny le bord incogneu de quelque bas rivage :
11 Mais grand'ville, & grand fleuve, agrandi de ton heur.
Un seul point seulement te deffaut, mon Jodelle :

13. *67-78* & des hommes ne reste
14. *60-78* Apres nostre trépas, que la cendre & l'oubly
13-14. *78 guillemets*

XV. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-87* A Estienne Jodelle
5. *59-67* aparoistre (*éd. suiv. corrigent*)
7. *60* de son sçavoir (*éd. suiv. corr.*)
12. *67-87* Un seul bien ta vertu si justement demande

1. C.-à-d. : la troupe des *neuf* Muses conduites par Phœbus Musagète.
2. Etienne Jodelle, le poète dramatique de la Pléiade, qui était Parisien de naissance. Cf. tomes V, pp. 53, 179, 262; VII, p. 117 ; VIII, p. 241.

C'est que nostre grand Prince, ignorant ta grandeur,
Ne respond au destin qui hautement t'appelle.

XVI.

La France ne veut plus sinon chanter de toy,
Du Thier, pour ta vertu & pour ta preudhommie :
L'un laisse pour ton nom à chanter de s'amie,
L'autre te veut sonner en la place d'un Roy.
Maigny fut le premier, qui te bailla dequoy
Un homme apres sa mort peut racheter sa vie,
Te voüant son labeur, sur qui la mesme envye[1]
N'a que voir, comme un œuvre estant sacré à toy.
Apres je te loüé pour tes grandes bontez : [30 v°]
Du Bellay vint apres, qui nous a surmontez
Non pas d'affection, mais de Muse plus forte,
Si bien que jusque au Ciel avons poussé ton nom[2].
Et si ne puis faillir[3] de trouver à ta porte
Beaucoup de telles gens, puisque tu es si bon[4].

14. *60* Ne se monstre assez grand à ta muse nouvelle | *67-84* Ne se monstre assez grand à ta Muse si grande | *87* Ne se veut monstrer grand à ta Muse si grande

XVI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — Supprimé dès 1560. — Non reproduit dans le *Recueil des P. R.* — Réuni aux *Œuvres* pour la première fois dans la présente édition.

---

1. C.-à-d. : l'Envie elle-même. Cf. ci-après, sonnet xviii, vers 4.
2. Magny a dédié ses *Soupirs* à Du Thier en 1557 (le privilège est de mars 1556 = 1557, n. st.) ; Du Bellay ses *Jeux rustiques* en 1558 (le privilège est de janvier 1557 = 1558, n. st.). Donc, si l'on en croit le v. 9, Ronsard aurait commencé à chanter Du Thier entre ces deux dates et il ferait allusion à l'épitre ci-dessus qui d'un bout à l'autre est un panégyrique de Du Thier, plutôt qu'à l'églogue, qui, tout en portant son nom, ne parle de lui qu'en passant, au milieu et à la fin, et que je crois postérieure à l'épitre.
3. C.-à-d. : Et ainsi je ne puis manquer.
4. Le défaut d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et

XVII.

A Monseigneur le cardinal de Lorreine.

Prelat, bien que nostre age aille tout de travers,
Age vrayement de fer, de meurtres, & de larmes,
De cruautez, de morts, de sang, & de gendarmes,
Je ne veux pas laisser à vous chanter des vers [1].
Ennius, qui sonnoit le los par l'univers
Du vainqueur Scipion, au milieu des alarmes,
Assuré, ne cessoit de murmurer ses carmes [2],
Les accordant au bruit des tabourins divers [3].
Plus le vent animoit la guerriere trompette,
Plus le phifre sonnoit, plus ce gentil poëtte [4]

XVII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre, *60-87* A luy mesme (*c.-à-d.* A Charles cardinal de Lorraine)
3. *87* De guerres & de morts
7. *87* Marchoit et ne cessoit

le sizain ne suffit pas à expliquer la suppression de ce sonnet dès 1560. Ronsard trouva sans doute, après la mort de Du Bellay, que les vers 10 et 11 lui faisaient la part trop belle.

1. Ce quatrain permet de dater la composition du sonnet. Elle est antérieure à l'armistice d'octobre 1558. Il est probable que Ronsard l'adressa au cardinal en juillet, alors qu'il suivait avec lui l'armée de Henri II, campée près d'Amiens, et qu'il écrivait son *Exhortation au camp* (v. tome IX, p. 3 et suiv.).

2. C.-à-d. : ses vers. Cf. ci-dessus, sonnet IX.

3. Ennius, poète latin, qui vécut de 239 à 169 av. J.-C. Il avait raconté dans ses *Annales* l'histoire de Rome depuis les origines jusqu'aux exploits de Scipion l'Ancien, son contemporain, auquel il consacra en outre un poème séparé que citent Aulu-Gelle, 4, 7, 3 et Macrobe, 4, 1, 26. Ennius est souvent célébré par les écrivains latins (Lucrèce, Ciceron, Tite-Live, Horace, Ovide, Pline, Quintilien), mais aucun texte ne paraît attester qu'il ait suivi Scipion à la guerre. Ronsard a sans doute confondu avec Fulvius Nobilior, qu'Ennius, en effet, suivit en Etolie (Ciceron, *Pro Archia*, XI, 27).

4. C.-à-d. : ce noble poète (déjà vu ci-dessus, p. 17, vers 17).

11 Chantoit son Scipion. Ainsi à haulte voix
Je chante vos honneurs, lesquels me pourront faire
Aussi bon Ennius en chantant vostre frere,
14 Comme en guerre il s'est fait Scipion des Françoys.

XVIII.

D'Avanson, quand je voy ta barbe & ton visage,
Je te pense un Phœbus [1] : quand tu tiens la balance
President au Senat [2], pour tes vertus, je pense
4 Voir la mesme Justice [3], en te voyant si sage :
Voyant ta gravité, je pense voir l'image [31 r°]
De Jupiter, qui tient les Dieux en sa puissance :
Je pense ouyr Mercure, oyant ton eloquence :
8 Et voir le grand Hercule en voyant ton corsage [4].
Car tout ainsi qu'Hercule avec l'espaule large,
Quand Atlas est recreu, de ce monde la charge
11 Il supporte à son tour dessus sa grand' espaule :

12. *67-87* qui seulz me pourront faire
13. *71* Ainsi bon (*éd. suiv. corr.*)

XVIII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-73*. A Monsieur d'Avanson | *78* A M. d'Avanson | *84-87* A J. d'Avanson
9. *87* avec l'eschine large
10-11. *84* de ce monde se charge, Porte à son tour le faix dessus sa grand' espaule | *87* soustient la grosse charge De ce Monde à son tour dessus sa grand' espaule

---

1. V. ci-dessus, sonnet IX. D'après ce passage, d'Avanson devait être d'un blond ardent.
2. C.-à-d. : au Parlement de Paris.
3. C.-à-d. : la Justice elle-même, personnifiée.
4. C.-à-d. : ta stature, l'ensemble de ton corps. On dit encore en ce sens le corsage d'un cheval.

Ainsi, grand Avanson, d'une constante peine
Secondant le travail de Charles de Lorreine,
Tu soustiens apres luy tout le fais de la Gaule [1].

XIX.

Depescher presque seul les affaires de France
D'une main qui se fait divine en escrivant,
De respondre aux paquets d'Itale & du Levant,
De vaquer nuict & jour aux choses d'importance,
De mener le premier des neuf Muses la dance
Compagnon d'Apollon : d'aller haut-élevant
En faveur & credit ceux qui vont ensuyvant
De bien loing apres toy leurs pas & la cadence :
Parler d'une voix grave aux princes hardiment,
Aborder d'un œil doux les petits privement,
Avoir dedans le cueur mille vertuz encloses,
Sans estre courtizan, mais ouvert & entier :
Jamais le Ciel bening n'assembla tant de choses,
Pour faire un homme heureux, en autre qu'en du Tier [2].

XIX. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *60-78* A Monsieur du Thier | *84-87* A J. du Thier
5. *67-78* des neuf Filles | *84-87* *texte primitif*
8. *67-87* des Muses la cadance (*mais 67 par erreur* & la cadence)
10. *84-87* Saluer d'un œil doux
13. *60-78* n'assembla telles choses | *84-87* *texte primitif*
14. *60-78* qu'en du Thier

1. En tant qu'il s'occupe des affaires de la Justice. Cf. l'*Hymne de la Justice*, dédié au cardinal de Lorraine, au tome VIII. — Noter que toutes les rimes de ce sonnet sont féminines.

2. V. ci-dessus l'épitre, l'églogue et les sonnets adressés à ce même personnage, surtout l'épitre dont ce sonnet est comme le résumé.

XX.

Qu'on ne me vante plus d'Ulysse le voyage,
Qui ne veit en dix ans que Circe & Calipson, [31 v°]
Le Cyclope, & Sylla qui fut demy poisson,
4 Et des fiers Lestrigons l'ensenglenté rivage [1] :
Nostre Ulysse françois en a veu d'avantage
Seulement en trois ans, c'est ce grand d'Avanson [2],
Qui veit en moins de rien d'une estrange façon
8 Toute Rome s'enfler de guerres & d'orage [3] :
Il veit deux Papes morts [4], il veit Sienne mise
En son premier estat, puis perdre sa franchise [5] :
11 Il veit Europe emeuë, & tout le monde aussi
Changer d'estats, de mœurs, de loix, & de police.
Ulysse ne veit pas si grans faicts, que ceux cy :
14 Aussi mon d'Avanson est bien plus grand qu'Ulysse [6].

XX. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (id., à la suite des Amours diverses) 1578. — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78* A Monsieur d'Avanson
4. *59-67* fiers Estrigons (*éd. suiv. corr.*)
8. *60* de guerre & d'orage (*vers faux*) | *67-78* & de guerre & d'orage
9. *La correction de Blanchemain* : Sienne remise (*I, 424*) *est inutile*.
11. *60-78* Il vit l'Europe en branle, & tout ce siecle aussi

---

1. Cf. Homère, *Od.*, V, IX, X et XII. — Au vers 4, fiers = farouches.
2. Même comparaison avec Ulysse dans un sonnet à André Thévet, ci-après. *Œuvres* de 1560.
3. D'Avanson arriva comme ambassadeur à Rome en mars 1555. Il fut témoin, comme Du Bellay, des alarmes de cette ville depuis la trêve de Vauxelles (févr. 1556) jusqu'au rappel de François de Guise en France (sept. 1557). Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, pp. 315, 325 et suiv.
4. Jules III, le 23 mars 1555 ; Marcel II, le 30 avril, même année.
5. Sur la libération de Sienne par les Français, son siège par les Espagnols et sa reddition, v. Monluc, *Comm.* (éd. P. Courteault, II).
6. Le manque d'alternance dans le genre des rimes entre le huitain et le sizain ne suffit pas à expliquer la suppression de ce sonnet en 1584. Ronsard trouva la flatterie vraiment excessive.

XXI.

IMITATION DE MARTIAL[1].

Ha mauditte Nature! hé, pourquoy m'as tu fait
Si dextrement formé d'esprit & de corsage[2]?
Que ne m'as-tu fait nain, ou chevelu sauvage?
4 Niez, badin ou fol, ou monstre contrefait?
Si j'estois nain, j'aurois toute chose à souhait,
J'aurois soixante sols par jour, & d'avantage,
J'aurois faveur du Roy, caresse & bon visage,
8 Bien en point, bien vestu, bien gras, & bien refait.
Ah! que vous fustes fols, mes parens, de me faire
Pauvre escolier Latin! Vous deviez contrefaire
11 Mon corps, ou me nourrir à l'escole des fous.
Ah! ingrates chansons[3]! ah! malheureuses Muses!
Rompez moy par depit fleuttes & cornemuses[4],
14 Puis qu'aujourd'huy les nains sont plus heureux que nous[5].

XXI. — ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560. — Supprimé en 1567. — Non reproduit dans le *Recueil des P. R.* — Réintégré dans les *Œuvres* par Blanchemain en 1866 (t. V, p. 362).

---

1. *Epigr.*, liv. IX, nº 73 (ou 74) : Dentibus antiquas... ; l'imitation paraît surtout dans les tercets.

Cf. Cl. Marot, *Epigr.* 224, qui a la même source.

2. C.-à-d. : de corps. V. ci-dessus, sonnet XVIII, vers 8.

3. C.-à-d. : chansons qui ne rapportent rien. C'est ce que son père lui avait dit (cf. ci-après l'*Élégie à P. Lescot*, vers 21 et suiv.).

4. Ce mouvement est dans Martial : Frange leves calamos... ; il est aussi dans Juvénal, *Sat.*, VII, 27 : Frange miser calamos...

5. Les nains de cour étaient en effet très bien traités : Merville, nain de Henri II ; Bezon, Romanesque, nains de Catherine de Médicis. Les fous, tels que Brusquet et Thony ne l'étaient pas moins. Cf. A. Jal, *Dictionnaire critique*, et A. Canel, *Recherches sur les fous des rois de France* (Paris, Lemerre, 1873).

SONETS AMOUREUX [32 r°]

I.

L'an se rajeunissoit en sa verde jouvence,
Quand je m'espris de vous, ma Sinope cruelle [1] :
Seize ans estoyent la fleur de vostre age nouvelle,
Et vos beaux yeux sentoyent encore leur enfance.
Vous aviez d'une infante encor la contenance [2],
La parolle, & les pas, vostre bouche estoit belle,
Vostre front, & vos mains dignes d'une immortelle,
Et vos cheveux faisoyent au Soleil une offense.
Amour, qui ce jour là si grandes beautez vit,
Dans un marbre, en mon cueur d'un trait les escrivit :
Et si pour le jourdhuy vos beautez si parfaittes
Ne sont comme autresfois, je n'en suis moins ravy :
Car je n'ay pas egard à cela que vous estes,
Mais au doux souvenir des beautez que je vy [3].

I. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560, 1567, 1571, 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1592 (Lyon), 1609 et éd. suiv. (Paris).

4. *60-72* Et vostre teint sentoit encores son enfance
8. *60-72* Et vostre œil qui me fait trespasser quand j'y pense

---

1. Sinope est un pseudonyme, que Ronsard lui-même explique ci-après, au sonnet xv. — Sur la personne ainsi nommée, v. l'Introduction.

2. Ici le mot *infante* n'est que le féminin de enfant, comme l'indique le vers précédent. Ronsard ne songe pas aux filles royales d'Espagne.

3. Ronsard tiendra le même propos à Cassandre en 1569 dans l'élégie qui commence par *L'absence, ni l'obly*. C'est d'ailleurs, une imitation de Pétrarque, s. LXI, *Erano i capei d'oro*, fin. V. encore ci-après le *Voiage de Tours* vers 85 et suiv.

II.

Sinope, de mon cueur vous emportez la clef,
La clef de mes pensers, & la clef de ma vie[1] :
Et toutesfois (helas !) je ne leur porte envye,
4 Pourveu que vous ayez pitié de leur mechef[2].
Vous me laissez tout seul en un tourment si gref,
Que je mourray de dueil, d'ire & de jalousie :
Tout seul je le voudrois, mais une compagnie
8 Vous me donnez de pleurs, qui coulent de mon chef.
Que maudit soit le jour, que la flesche cruelle [32 v°]
M'engrava dans le cueur vostre face si belle,
11 Vos cheveux, vostre front, vos yeux, & vostre port !
Je devois mourir lors sans plus tarder d'une heure.
Le temps, que j'ai vescu depuis telle blesseure,
14 Aussi bien n'a servy, qu'à m'alonger la mort[3].

II. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Maistresse, de mon cœur vous emportez la clef
5. *60-87* en un torment
12. *60-72* tarder une heure
12-14. *78* Je devois mourir lors sans plus trainer mon ame : Le despit m'eust servy pour me conduire au port, Mes pleurs servy de fleuve, & mes soupirs de rame
11-14. *84 et 87 transforment ce sonnet en madrigal par l'addition d'un vers et le terminent ainsi* : Voz cheveux, vostre front, vos yeux & vostre port, Qui servent à ma vie & de Fare & d'estoille ! Je devois mourir lors sans plus craindre la mort, Le despit m'eust servy pour me conduire au port, mes pleurs servy de fleuve, & mes souspirs de voile

---

1. Image empruntée à Pétrarque, ball. v ; canz. vii, etc.
2. C.-à-d. : de leur misère.
3. C.-à-d. : à faire de ma vie une longue mort.

III.

Avant vostre partir je vous fais un present
(Bien que sans ce present impossible est de vivre),
Sinope, c'est mon cueur, qui brule de vous suyvre [1].
Gettez le en vostre coche [2] : il n'est pas si pesant.
Il vous sera fidele, humble & obeïssant,
Comme un, qui de son gré à vous servir se livre.
Il est de toute amour, fors la vostre, delivre [3] :
Mais la vostre le tue, & taist le mal qu'il sent.
Mais plus vous le tuez, & plus vostre se nomme,
Et dit que pour le moins il vaut le gentil-homme,
Qui d'amour vous enflame, & n'en est enflamé [4].
O merveilleux effaicts de l'inconstance humaine !
Celuy, qui ayme bien, languist tousjours en peine :
Celuy, qui n'ayme point, est tousjours bien aymé.

IV.

Ma Sinope, mon cueur, ma vie, & ma lumiere,
Autant que vous passez toute jeune pucelle

III. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1578. — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1592 (Lyon), 1609 et éd. suiv. (Paris).

3. *78* Marie, c'est mon cœur

4. *60 78* Mettez le en vostre coche | *1609, 1623* en vostre sein

10-11. *78* Et jure par vos yeux, qu'il vaut le gentilhomme, Qui vous brusle d'amour sans en estre allumé.

IV. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1592 (Lyon), 1609 et éd. suiv. (Paris).

1. Cf. des sonnets du tome VII, pp. 159, 163, 272.
2. Même élision que ci-dessus, p. 64, vers 227.
3. Adjectif pour le participe délivré, déjà vu au tome IV, p. 75. Cf. trempe pour trempé, gonfle pour gonflé, guéde pour guédé, formes encore courantes chez nos paysans.
4. Même langage tenu à Marie, au tome VII, p. 240.

En grace & en beauté, autant vous estes celle
4 Qui m'estes à grand tort inconstante & legere.
Pardon, si je l'ay dit : las! plus vous m'estes fiere,
Plus vous me decevez, plus vous me semblez belle : [33 r°]
Plus vous m'estes volage, inconstante, & rebelle,
8 Et plus je vous estime, & plus vous m'estes chere.
Or de vostre inconstance accuser je me doy,
Vous fournissant d'amy qui fut plus beau que moy,
11 Plus jeune & plus dispos, mais non d'amour si forte [1].
Donques je me condanne, & vous absous du fait :
Car c'est bien la raison [2] que la peine je porte,
14 Sinope, & non pas vous, du peché que j'ay fait.

V.

D'un sang froid, noir et lent, je sens glacer mon cueur :
Quand quelcun parle à vous, ou quand quelcun vous touche,
Une ire au tour du cueur me dresse l'escarmouche,
4 Jaloux contre celuy qui reçoit tant d'honneur.
Je suis (je n'en mens point) jaloux de vostre sœur [3],
De mon ombre, de moy, de mes yeux, de ma bouche [4].

V. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1578 — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1592 (Lyon), 1609 et éd. suiv. (Paris).

1. *59* ie sens mon glacé cueur (*éd. suiv. corrigent*)

---

1. Cf. le sonnet précédent, vers 10 et suiv. — D'après ce passage, le rival de Ronsard aurait été présenté par lui-même à Sinope.

2. C.-à-d. : il est bien juste.

3. Sinope avait donc une sœur, tandis que Marie en avait deux (cf. tome VII, p. 125 et 138, note).

4. D'après Belleau (note de 1560), ce distique serait « pris de Jean Second en ses Baisers » ; on lit en effet au *Baiser* VII, fin : Rivales oculi mei Non ferunt mea labra. Corneille a repris ce thème dans *Psyché*, III, 3, fin.

Ainsi ce petit Dieu, qui la raison me bousche,
8 Me tient tousjours pour vous en soupson & en peur.
Je ne puis aymer ceux, à qui vous faites chere [1],
Fussent-ils mes cousins, mes oncles, ou mon pere,
11 Je ne les puis aymer, mais je les hay bienfort.
Les Roys ny les amans ne veulent point ensemble
Avoir de compagnons. Helas ! je leur ressemble :
14 Plustost que d'en avoir, je desire la mort.

VI.

Quand je suis tout bessé sur vostre belle face, [33 v°]
Je voy dedans vos yeux je ne sçay quoy de blanc,
Je ne sçay quoy de noir, qui m'esmeut tout le sang,
4 Et qui jusques au cueur de vene en vene passe.
Je voy dedans Amour, qui va changeant de place,
Ores bas, ores haut, tousjours me regardant,
Et son arc contre moy coup sur coup debandant.
8 Las ! si je faux [2], raison, que veux tu que j'y face ?
Tant s'en faut que je sois alors maistre de moy,
Que je vendrois mon pere, & trahirois mon Roy,
11 Mon païs, & ma sœur, mes freres & ma mere :

8. *78* Me tient tousjours en doute, en soupson, & en peur
10. *78* mes oncles, & mon frere
11-14. *78* Je maudis leurs faveurs, j'abhorre leur bon-heur. Les amans & les Roys de compagnons ne veulent. S'ils en ont de fortune, en armes ils s'en deulent, Avoir un compagnon, c'est avoir un Seigneur

VI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Quand ravy je me pais de vostre belle face
8. *78-87* Si je faux, ma raison, que veux-tu que je face
10-11. *78-87* Que je ni'rois les Dieux, & trahirois mon Roy. Je vendrois mon pays, je meurtrirois mon pere

---

1. C.-à-d. : bon accueil ; déjà vu ci-dessus, p. 19, vers 77.
2. Si je commets une faute, ou plutôt : si je succombe (latin *fallere*).

Tant je suis hors du sens, apres que j'ay taté[1]
A longs traits amoureux de la poison amere,
14 Qui sort de ces beaux yeux, dont je suis enchanté[2].

VII.

Je reçoy plus de bien à regarder vos yeux
Qu'à boire, qu'à manger, qu'à dormir, ny qu'à faire
Chose qui soit à l'ame, ou au corps necessaire :
4 Tant de vostre regard je suis ambicieux.
Pource ny froid hyver, ny esté chaleureux
Ne me peut empescher, que je n'alle[3] complaire
A ce cruel plaisir, qui me rend tributaire
8 De vos yeux, qui me sont si doux & rigoreux.
Sinope, vous avez de vos lentes œillades
Gasté de mes deux yeux les lumieres malades[4],
11 Et si ne vous chaut point[5] du mal que m'avez fait :
Au moins guarissez-les, ou confessez l'offense :
Si vous la confessez, je seray satisfait,
14 Me donnant un baiser pour toute recompense.

12. *78-87* Telle rage me tient | *78-87* j'ay tasté

VII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Je reçois plus de joye à regarder voz yeux
8. *87* De vos Astres qui sont si doux & rigoureux
9. *78-87* Marie, vous avez
12. *67-87* Ou garissez (*et* guarissez) mes yeux

---

1. C.-à-d. : j'ai goûté ; sens conservé dans le français *tâte-vin* et l'anglais *to taste*.
2. C.-à-d. : ensorcelé.
3. Cette forme du subjonctif commençait à remplacer l'ancienne, *que je voise*, employée par Ronsard encore en 1549 (tome I, p. 24, vers 5).
4. Cf. ci-après, sonnet XV.
5. Et pourtant vous n'avez nul souci. Même expression aux tomes IV, pp. 84 et 87 ; VII, p. 174, etc. Cf. Petrarque, s. *Amor m'ha posto*, 4.

VIII.

Si j'estois Jupiter, Sinope, vous seriez [34 r°]
Mon espouse Junon : si j'estois Roy des ondes,
Vous seriez ma Thetys, Royne des eaux profondes,
Et pour vostre maison la grand mer vous auriez :
Si la terre estoit mienne, avec moy vous tiendriez
L'empire sous vos mains, dame des terres rondes,
Et de sur une coche, en belles tresses blondes,
Par le peuple en honneur, Déesse, vous iriez [1].
Mais je ne le suis pas, & puis vous ennuyez [2]
D'aymer les bonnets rons, gras troupeau de l'Eglise [3].
Ah ! vous ne sçavez pas l'honneur que vous fuiez,
Ny les biens qui cachez dedans ce bonnet sont.

VIII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-84* Marie | *87* Maistresse, vous seriez

4. *78-87* les ondes vous auriez | *87* Et pour vostre palais

5-6. *87* Si le Monde estoit mien, avec moy vous tiendriez L'empire de la terre aux mammelles fecondes

7. *78-87*. Et dessus un beau Coche

9. *67-87* Mais je ne suis pas Dieu

9-14. *60-72* & si ne le puis estre. Pour telles dignitez le ciel ne m'a fait naistre : Mais je voudrois avoir changé de bonnet rond, Et vous avoir chez moi pour ma chere espousée : Tout ainsi que la nege au chaut soleil se fond, Je me fondrois en vous d'une douce rousée | *78-87* & si ne le puis estre. Le ciel pour vous servir seulement m'a fait naistre. De vous seule je prens mon sort avantureux. Vous estes tout mon bien, mon mal, & ma fortune. S'il vous plaist de m'aimer, je deviendray Neptune, Tout Dieu, tout Jupiter (*84-87* Tout Jupiter, tout Roy), tout riche & tout heureux

---

1. Comme la déesse Cybèle sur son char. Cf. Lucrèce, II, 601 sqq.

2. C.-à-d. : cela vous répugne. Noter la forme intransitive du verbe, fréquente au XVIe siècle, pour les verbes dits réfléchis ou pronominaux.

3. On appelait « bonnets ronds » les ecclésiastiques d'ordre mineur, comme l'était Ronsard, à cause de la calotte qui couvrait leur tonsure. Cf. E. Pasquier, en son *Monophile* (1554) ; après avoir émis l'avis que les jeunes gens et les capitaines doivent faire l'amour « pour se ranger et se conformer à une honnesteté civile », Philopole ajoute : « Et si

Si l'amour dans le monde a sa demeure prise,
14 Il ne la prit jamais que dans un bonnet rond [1].

IX.

Il ne faut dedagner le troupeau de l'Eglise [2],
Pourtant s'il est gaillard [3], jeune, frais, & dispos,
Sejourné, gros, & gras, en aise, & en repos,
4 En delices confit, en jeux & mignardise.
Ma Sinope, mon cueur, quand une fille prise
Par trop le mariage, elle est hors de propos :
Car un mary commande, il tence, il dit des mots
8 Tous remplis de fureur, d'orgueil & de maistrise.
Au contraire un amant est humble & suppliant,
Comme franc de courage, & qui ne va liant
11 Sa douce liberté sous une loy de creinte.
Qui veut hayr s'amie [4], il faut se marier :

IX. — ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — Supprimé dès 1560. — Réuni aux *Œuvres* pour la première fois dans la présente édition.

---

m'estendray plus avant ; car encores ne fermerai-je la porte aux bonnets ronds et gens de robe longue ; parce que, ores que l'estude soit leur principal manoir, si ne leur est-il disconvenable sçavoir telles petites courtoisies, combien que je ne souhaite que du tout ils s'y employent. » (*Œuvres*, éd. de 1723, t. II, col. 776). — Cf. ci-après le sonnet XVI.

1. La variante de 1560 est instructive. Ronsard aurait pu se marier, mais à la condition d'abandonner le « bonnet rond » et par suite son droit aux bénéfices ecclésiastiques ; le régime des clercs et la précarité de ses ressources l'en empêchaient. Au reste, il préférait les libertés du célibat (v. le sonnet suivant).

2. Comme au vers 10 du précédent sonnet, il s'agit des ordres mineurs.

3. Comprendre : si du moins, si malgré cela il est gaillard (sens restrictif que le mot *pourtant* avait déjà parfois au XVI[e] siècle, à côté de celui qu'il avait le plus souvent : pour cela),

4. C'est la vraie graphie, comme m'amie, m'amour, s'amour. Cf. tomes I, p. 258, vers 19 ; VII, p. 177, vers 14.

Qui veut tousjours l'aymer, il ne faut s'y lier, [34 v°]
Mais vivre avecques elle en amour sans contrainte [1].

X.

Sinope, que j'adore en trop cruel destin,
Quand d'un baiser d'amour vostre bouche me baise [2],
Je suis tout esperdu, tant le cueur me bat d'aise :
Entre vos doux baisers puissay-je prendre fin [3] !
Il sort de vostre bouche un doux flair, qui le tin
Surmonte de douceur, la rose, & la framboise,
Et tout le just des fleurs dont l'avette Appuloise [4]
Fait dedans ses vaisseaux son miel le plus divin.
Il sort de vos tetins une odoreuse haleine
(Je meurs en y pensant) de parfum toute pleine,
Digne d'aller au ciel embasmer Jupiter [5].
Mais quand toute mon ame en plaisir se consomme

14. *On lit* conctrainte (*j'ai corrigé cette graphie insolite*)

X. — ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2ᵉ livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *60-72* Sinope que je sers | *78-84* Marie que je sers | *87* Marie, ainçois mon ciel, mon sort & mon destin
5-8. *78-87* Il sort de vostre bouche un doux flair, qui le thin, Le josmin & l'œillet, la framboise & la fraise Surpasse de douceur, tant une douce braise Vient de la bouche au cœur par un nouveau chemin
9. *84-87* Il sort de vostre sein

---

1. Ceci est tout à fait dans la note médiévale ; pour tout le moyen âge l'amour est incompatible avec l'état de mariage. Cf. tome IV, p. 155, vers 8.

2. « C'est ce que les Grecs appellent καταγλωττίσμος » (*sic*, note de Belleau).

3. Cf. Ovide, *Amor.*, II, 10, fin.

4. C.-à-d. : l'abeille d'Apulie, pays natal du poète Horace, qui se compare précisément à l'abeille du Matinus, mont d'Apulie renommé pour son miel (*Carm.*, IV, 2, 27 sqq.).

5. Cf. Pontano, *Hendecasyll.*, II, Summontius amator ad Neaeram,

Mourant de sus vos yeux, lors pour me despiter
Vous fuiez de mon col, pour baiser un jeune homme [1].

XI.

Maistresse, à tous les coups vous m'alleguez S. Pol [2],
Quand je vous veux baiser, vos yeux, ou vostre bouche,
Ou quand trop librement vostre beau sein je touche,
Ou quand ma dent lascive entame vostre col,
Ou quand de bon matin, contrefaisant le fol,
Passionné d'amour, je vois à vostre couche [3],
Ou quand ma souple main vous dresse l'escarmouche
A la breche qu'amour me defend du genol.
Je sçay que je commets envers vous une faute,
Mais la playe d'amour que je porte si haute, [35 r°]
Et si parfonde au cueur, m'a l'esprit empesché [4].
Ou bien ne soyez plus si gentille & si belle,
Ou bien je ne sçaurois (tant que vous serez telle)
M'engarder de vouloir faire un si beau peché.

XII.

Sinope, baisez moy : non : ne me baisez pas,
Mais tirez moy le cueur de vostre douce halene.

XI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — Supprimé dès 1560. — Réuni aux *Œuvres* pour la première fois dans la présente édition.

XII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *78-87* Marie, baisez moy

---

1. Sans doute le gentilhomme mentionné, aux sonnets III et IV.

2. Saint Paul conseille aux hommes et surtout aux femmes de garder leur virginité, 1re *Épître aux Corinthiens*, VII, 25 à 40.

3. La graphie *je vois*, pour je vais, était alors courante.

4. C.-à-d. : fortement occupé, absorbé. Cf. tomes V, p. 211, vers 157; VI, p. 124, vers 50; ci-dessus, épître à Du Thier, p. 40, vers 50.

Non : ne le tirez pas, mais hors de chaque vene
Sucez moy toute l'ame esparse entre vos bras [1].
Non : ne la sucez pas, car apres le trespas
Que seroi-je, sinon une semblance veine [2],
Sans corps de sur la rive où l'amour ne demeine,
Comme il fait icy haut, qu'en feintes, ses esbas.
Pendant que nous vivons, entr-aymon nous, Sinope,
Amour ne regne point sur la debile trope
Des morts, qui sont sillez d'un long somme de fer [3].
C'est abus [4] que Pluton ayt aymé Proserpine,
Si doux soing n'entre point en si dure poitrine :
Amour ne sçauroit vivre entre les morts d'enfer.

XIII.

Comme d'un ennemy, je veux en toute place
M'eslongner de vos yeux, qui mon cueur ont deceu,
Petits yeux de Venus [5], par lesquels j'ay receu
Le coup mortel au cueur, qui d'outre en outre passe.

6. *71-87 graphie* vaine
7. *84-87* (Pardonne moy, Pluton) qu'en feintes ses esbas
9-10. *78-87* entr'aimons nous, Marie, Amour ne regne point sur la troupe blesmie.
14. *78-87* Amour regne en la terre, & non point en enfer

XIII. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* qui m'ont le cœur deceu
3. *67-72* las ! par qui j'ay receu | *78-87 texte primitif*
4. *78-87* Le coup mortel au sang

1. Cf. tome I, pp. 198 et 202, notes.
2. C'est ce qu'Homère appelle εἴδωλον ἀμαυρόν (n. de Belleau).
3. Souvenir de Virgile, *En.*, X, 745 : oculos et ferreus urget Somnus. Homère appelait déjà la mort un somme d'airain, *Il.*, XI, 241.
4. C'est une erreur de croire.
5. Expression de Marulle et de Pontano : ocelli Veneris.

Je voy tousjours dans eux Amour qui me menasse,
Au moins voyant son arc je l'ay bien aperceu :
Mais remparer mon cueur contre luy je n'ai sceu, [35 v°]
8 Dont le trait fausseroit une forte cuirasse[1].
Or pour ne les voyr plus je veux aller bien loing
Vivre de sur le bord d'une mer solitaire :
11 Encore j'ay grand peur de ne perdre le soing,
Qui hoste de mon cueur y loge nuict & jour.
Lon peut bien sur la mer un long voyage faire,
14 Mais on ne peut changer ny de cueur, ny d'amour[2].

XIV.

Astres qui dans le ciel rouëz vostre voiage[3],
D'où vient nostre destin de la Parque ordonné,
Si ma Muse autre fois vos honneurs a sonné,
4 Detournez (s'il vous plait) mon malheureux presage.
Ceste nuict en dormant, sans faire aucun outrage
A l'anneau que Sinope au soir m'avoit donné,
S'est rompu dans mon doy, & du cas estonné,
8 J'ay senti tout mon cueur bouillonner d'une rage.

5. *67-72* Je voy dedans vostre œil | *78-87* Je voy, les regardant
11-12. *84-87 transforment ce sonnet en madrigal par l'addition d'un vers :* Encore j'ay grand peur de ne perdre le soing, Qui m'est par habitude un mal hereditaire, Tant il a pris en moy de force & de sejour
13. *72-87* On peut outre la mer *et guillemets*

XIV. — Editions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre), 1560 à 1587 et éd. suiv.

6. *78-87* A l'anneau que Marie
7. *78-87* & du faict estonné

---

1. Fausser, terme militaire pour : enfoncer ou traverser.
2. Belleau note ici une imitation d'Horace [*Epist.*, I, 11, 27] :
Caelum, non animum, mutant, qui trans mare currunt.
3. Astres qui accomplissez vos révolutions. Dans l'*Hymne des Astres*, auquel le vers 3 fait allusion, Ronsard avait dit (t. VIII, p. 161) :
Pendant que vous tournez vostre dance ordonnée.

Si ma dame envers moy a peu rompre sa foy,
Ainsi que cest anneau s'est rompu dans mon doy,
11 Astres, je veux mourir : envoyez moy le somme,
Affin d'interpreter la doute de mon sort [1],
Et faittes, s'il est vray, que mes yeux il assomme,
14 Sans plus les reveiller, au dormir de la mort [2].

XV.

Vos yeux estoient blessez d'une humeur enflammée,
Qui m'ont gasté les miens d'une semblable humeur [3],
Et pource que vos yeux aux miens ont fait douleur,
4 Je vous ay d'un nom grec Sinope surnommée [4]. [36 r°]
Mais cest' humeur mauvaise au cueur est devallée :
Et là comme maistresse a pris force & vigueur,
Gastant mon pauvre sang, d'une blesme langueur,
8 Qui ja par tout le corps lente s'est escoulée [5].

9. *78-87* Si ma dame perjure

12-14. *78-87* Somme aux liens de fer, ennemy du Soleil, Et faites, s'il est vray, que mes yeux il assomme Pour victime eternelle au frere du Sommeil

XV. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *84-87* Vos yeux estoient moiteux

5. *59* cest | *60* c'est | *67-72* cet' | *78-87* cest' humeur

---

1. C.-à-d. : le doute où je suis de mon sort. — *Doute* est féminin au xvie siècle.

2. Dans la variante « le frere du sommeil » c'est la mort (cf. t. II, p. 123). Quant au mot « victime », il est toujours au singulier quand il a un sens religieux, comme en latin (cf. t. II, p. 109, vers 29).

3. Par Pétrarque, sonnet *Qual ventura mi fu*, cette invention remonte au troubadour Hugues Brunet (cf. Gidel, thèse de 1857 sur *les Troubadours et Petrarque*, p. 161) et jusqu'à Ovide, *Rem. amoris*, 615.

4. De deux mots grecs : σίνειν, perdre, gâter, et ὄψ, vue (n. de Belleau).

5. « Voy. ce que dit Marc[ile] Ficin en son commentaire sur le Banquet d'amour en Platon, quand les humeurs des yeux malades viennent infecter les yeux sains de ceux qui les regardent, et comme ils portent leur venin jusques au cœur » (n. de Belleau).

Mon cueur environné de ce mortel danger,
En voulant resister au malheur estranger,
11 A mon sang converty en larmes & en pluye :
Affin que par les yeux auteurs de mon soucy
Mon malheur fust noyé, ou que par eux aussi
14 Fuiant davant le feu j'espuisasse ma vie [1].

XVI.

C'est trop aymé, pauvre Ronsard, delaisse
D'estre plus sot, & le temps despendu
A prochasser l'amour d'une maistresse,
4 Comme perdu pense l'avoir perdu [2].
Ne pense pas, si tu as pretendu
En trop haut lieu une haute Déesse [3],
Que pour cela un bien te soit rendu :
8 Amour ne paist les siens, que de tristesse.
Je cognois bien que ta Sinope t'ayme,
Mais beaucoup mieux elle s'ayme soy-mesme,
11 Qui seulement amy riche desire [4].

11. *87* A converty mon sang
14. *60-87* devant le feu

XVI. — Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1572. — Supprimé en 1578. — Reproduit dans le *Recueil des P. R.* en 1592 (Lyon), 1609 et éd. suiv. (Paris).

3. *67-72* A pourchasser
7. *67-72* Que pour ta peine
8. *67-72 guillemets*

1. Cf. une ode *Des yeux et de son cœur* (t. VI, p. 251) et pour l'ensemble du sonnet H. Becker, thèse sur *Louis le Roy*, p. 148, n. 3.

2. Imité de Catulle, VIII, début : Miser Catulle, desinas ineptire, Et quod vides perisse, perditum ducas (n. de Belleau).

3. Ce vers suffirait à prouver que Sinope est une autre personne que Marie. V. ci-dessus l'Introduction.

4. Manque d'alternance dans le genre des rimes, qui est une des raisons de la suppression du sonnet.

Le bonnet rond, que tu prens maugré toy[1],
Et des puisnez la rigoreuse loy
La font changer & (peut estre) à un pire[2].

ELEGIE [3] [36 v°]

Nous ne sommes pas nez de la dure semence
Des cailloux animez [4] : d'une plus noble essence
Nostre esprit est formé, lequel a retenu

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Id., 3e livre) 1567 à 1573 ; (Id., 1er livre) 1578 ; (Id., 2e livre) 1584 et 1587.

Titre. *67-87* L'Excellence de l'esprit de l'homme (*78 ajoute* Preface de Tite Live *84* Preface sur Tite Live, traduit en François par Hamelin *87* Sur la traduction de Tite Live faite par Hamelin).

---

1. C.-à-d. : que tu as pris et que tu continues à prendre, non pas de bon gré, mais par suite des circonstances (v. le vers suivant).

2. Le droit d'aînesse pouvait avoir pour conséquence l'entrée des puinés dans les ordres, pour le moins dans les ordres mineurs, ce qui leur permettait d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques pour assurer leur subsistance, à la condition de rester célibataires. C'était le cas de notre poète, qui regrette ici d'avoir été obligé de se faire tonsurer et de porter « le bonnet rond » des clercs, ce qui l'empêche d'épouser Sinope. L. Froger a donc eu tort de se fonder sur ce tercet, voulant prouver qu'il fut « ordonné prêtre vers l'an 1560 » (*Ronsard ecclésiastique*, p. 28-29). Au vers 12, « tu prens » est un présent d'habitude, et l'on doit comprendre : Le bonnet rond qui te couvre le chef depuis que tu es tonsuré, c.-à-d. depuis mars 1543 (pour cette date, v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 23). D'ailleurs, Ronsard est toujours resté dans les ordres mineurs et n'a jamais été prêtre.

3. Ainsi que l'indiquent les var. de ce titre, la pièce a dû être écrite pour servir de « preface » à la *Traduction de la 3e decade de Tite-Live*, publiée en 1559 par Amelin (in-folio, signalé dans la Biogr. univ. de Michaud, à l'art. Amelin). V. ci-après, note du vers 128.

4. Protestation contre le mythe de Deucalion et Pyrrha raconté par Ovide, *Met.*, I, 390 et suiv., surtout la conclusion : Inde genus durum sumus..., qui est aussi dans Virgile, *Georg.*, I, 63 : Unde homines nati, durum genus. Cf. les tomes II, p. 161, et III, p. 65.

Le naturel du lieu duquel il est venu.
Car tout ainsi que Dieu en variant exerce,
Estant seul simple & un, sa puissance diverse,
Et se monstre admirable en ce grand Univers
Pour la variété de ses effaits divers :
Ainsi nostre ame seule, image trespetite
De l'image de Dieu, le tout puissant imite
D'un sutil artifice, & de sa deité
Nous monstre les effaits par sa diversité [1].
Quand elle trouve un corps d'une mace legere,
Qui honore craintif son hostesse estrangere,
Et qui sans grommeler obeist promptement,
Comme un bon serviteur à son commandement,
Elle acheve des faits qui donnent d'age en age
Et d'elle & de son corps illustre tesmoignage :
Car de son naturel, sans quelque chose ourdir
Oysive dans le corps ne se veut engourdir,
D'autant que son essence est disposte & mobile,
Et qui ne veut jamais demeurer inutile.
Comme une bonne mere, apres que son fils dort [37 r°]
Couché dans le berceau, hors de la chambre sort,
Et dedans un jardin s'ebat & se promeine,
Jusqu'à tant que le soing de son fils la rameine :
[Duquel elle est songneuse & le trouvant seulet
Descouvre sa mamelle & luy donne du laict] :

5. *78-87* Or tout ainsi
11. *59 par erreur* D'un glutil (*éd. suiv. corrigent en* sutil *et* subtil)
22. *67-87* Et qui ne peut
24. *60-87* Couché seul au berceau
25. *71-73* se pourmeine | *78-87 graphie primitive*
27-28. *Distique omis en 59. Je l'ai rétabli d'après 1560 et éd. suiv.*

1. Profession de foi spiritualiste, comme dans l'*Hymne de la Mort* (t. VIII). D'après H. Busson, *Philosophie de Ronsard*, p. 25, ce passage vient de Sénèque, *Ep. ad Lucilium*, LXV, 25.

Ainsi nostre ame sort quand nostre corps repose,
Comme d'une prison où elle estoit enclose,
Et en se promenant & joüant par les Cieux,
Son païs naturel, devise avec les Dieux :
Puis ayant bien mangé de la saincte ambrosie
Redevalle en son corps pour le remettre en vie,
Qui pasmé sommeilloit, & qui soudain mourroit
Si l'ame à retourner trop long temps demouroit.
Si tost qu'elle est rentrée, elle luy communique
Ce qu'elle aprend de Dieu, luy monstre la pratique
Du mouvement du Ciel, luy merque les grandeurs
Des astres etherez, leur force, & leurs splendeurs,
Des grands & des petits : car, comme en une ville
Où chacun garde bien la police civile,
On voit les Senateurs au premier rang marchans
Tenir leur gravité, au second les Marchans,
Au tiers les Artizans, au quart le Populace :
Ainsi dedans le Ciel les astres ont leur place,
Et leur propre degré, grands, petits, & moyens,
De la maison du Ciel eternels citoyens [1].
Elle luy dit apres s'il y a d'autres mondes,
Si le vague [2] reçoit les formes vagabondes,
Si le Soleil, si Mars, & si la Lune aussi
Sont habitez de gents comme est la terre icy, [37 v°]

32. *78-87* banquete avec les Dieux
33. *71* ambroisie | *73-87 graphie primitive*
36. *71-73* demeuroit | *78-87 graphie primitive*
45. *67-87* la populace
50. *78-87* Si Nature reçoit
52. *78-87* D'hommes sont habitez

1. Ces deux alinéas sont traduits d'une page très connue alors de Marsile Ficin, *De animarum immortalitate*, XIII, 2, d'après H. Busson, *op. cit.*, p. 4.
2. C.-à-d. le vide. Cf. Lucrèce, I, 323 à 393.

De villes, de forests, de prets, & de rivieres,
Si leurs corps sont formés de plus simples matieres
Que les nostres mortels, qui sont faits grossement,
Comme habitans ce sombre & grossier element.
Luy dit comme se fait la foudre dans les nuës,
Les gresles, les frimats, & les pluyes menuës,
Les neiges & les vents, & luy fait mesurer
Le Ciel, la mer, la terre, à fin de l'asseurer
Par mysteres si hauts que nostre ame est divine,
Ayant prise de Dieu sa premiere origine [1].
  Elle fait que les uns deviennent inventeurs
Des secrets plus cachez [2], les autres orateurs,
Les autres medecins : aux uns la poësie
Elle imprime du tout dedans la fantasie,
Et aux autres la loy, aux autres de pouvoir
D'un luth bien accordé les hommes emouvoir,
Aux autres de sacrer la venerable histoire
Des humains accidens au temple de Memoire :
Comme a fait cest auteur, qui du peuple Romain
A descrit les combats [3], qui tenoit sous sa main
Tout ce que l'Ocean dedans ses bras enserre,
Que nous, pauvres humains, soulons nommer la terre [4].

59. *67-87* Vens, neiges, tourbillons
66. *78-87* Imprime brusquement dedans la fantaisie
72-73. *60-87* peuple qui sous sa main Tenoit ce que la mer dedans ses bras enserre

---

1. Rapprocher cet alinéa de l'*Hymne de la Philosophie*, t. VIII, p. 90 et suiv., et corriger ainsi la note 3 de la p. 91 : « Cf. Virgile, *Georg.*, II, 479 : Unde tremor terris... Quant à la *niele* du vers 96, c'est un synonyme de brouillard (du latin *nebula*). »
2. C.-à-d. : les plus cachés (comparatif pour superlatif, courant dans l'ancien français).
3. Tite-Live, qui est nommé ci-après aux vers 76 et 118.
4. Souvenir d'Homère, pour qui l'Océan faisait le tour de la Terre (*Il.*, XIV, 200 sq.).

Or le peuple de Mars jamais rien n'entreprit
En ces premiers combats, que Live n'ait decrit,
Et n'a voulu souffrir que l'envyeux silence [1]
Engloutist sans honneur la Romaine puissance :
Car luy comme prudent prevoyoit assez bien [38 r°]
Que tout ce qui est né devoit finir en rien,
Et que Rome à la fin, son marbre et son porfyre,
Sa hauteur, sa grandeur, & bref tout son empire
Par la charge des ans deviendroit un tombeau,
Sur lequel le pasteur conduiroit son troupeau.
Il a contre le temps ceste Rome alongée [2]
Par les doctes fillets d'une ancre bien purgée [3],
D'une plume tissuz, outil duquel le sort
S'oppose à la rigueur du temps & de la mort.
Qui cognoistroit Hector, qui cognoistroit Troïle,
Ny d'Ulysse les faicts, ni le courroux d'Achille,
Alexandre, Cesar, sans l'ancre qui combat
Contre la faulx du temps qui toute chose abbat [4] ?

75. *60-87* Or ce peuple
76. *78-87* En ses premiers | *60-87* que Live n'ait ecrit
77. *59* l'ennuyeux | *60-87* l'enuyeux (*et* enuieux). *Voir la note.*
79. *78-87* Or luy grand discourut comme prevoyant bien
83. *87* Par la suite des ans
87. *78-87* Et d'une heureuse plume

---

1. Les expressions d'Horace : *taciturnitas invida* (*Carm.*, IV, 8, 23) et : *lividae obliviones* (*Ibid.*, 9, 33), dont Ronsard s'est peut-être souvenu ici comme dans l'ode de 1550 à René Urvoy (t. II, p. 151, vers 51), justifient ma lecture de *ennuyeux* = envieux. Au reste, le seul fait que la graphie primitive *ennuyeux* a été corrigée dans toutes les éd. collectives me donnerait raison.

2. C.-à-d. : il a prolongé dans le temps la gloire de Rome.

3. Par les lignes écrites d'une encre pure, d'un style soigné ; *purgé* = nettoyé, purifié, comme le latin *purgatus* (Horace, *Epist.*, I, 1, 7).

4. Cette idée revient à satiété chez Ronsard. Cf. t. I, p. 141-142 ; II, pp. 150-151, 177, etc. — Pour le vers 89, v. le tome VIII, p. 168, vers 112.

Mais par sur tout l'histoire est la plus profitable,
Et la plus propre à nous quand elle est veritable.
Elle fait d'un jeune homme un vieillard à vingt ans,
D'un vieillard un enfant, s'il ne cognoist des temps
Et des mutations les miseres communes,
Et l'heur & le malheur des diverses fortunes.
L'histoire, sans nous mettre au hazard des dangers,
Nous apprend les combats des princes estrangers,
Et des nostres aussi, & comme une peinture
Nous represente à l'œil toute humaine aventure,
Nous monstre qu'à la fin le meschant est deceu,
Nous monstre quel loyer l'homme juste a receu,
Afin que par exemple un chascun puisse suivre
Loing de meschanceté le chemin de bien vivre. [38 v°]
L'histoire sert aux Roys, aux Senats, & à ceux
Qui veulent par la guerre avoir le nom de preux :
Et bref tousjours l'histoire est propre à tous usages :
C'est le tesmoing du temps, la memoire des ages,
La maistresse des ans, la vie des mourans,
Le tableau des humains, miroir des ignorans,
Et de tous accidens messagere chenuë,
Par qui la verité des siecles est cogneuë,
Qui n'enlaidist jamais, car tant plus vieille elle est,
Plus elle semble jeune, & plus elle nous plest [1].
Or des historiens nul antique n'arrive,
Ny moderne, à l'honneur du Romain Tite Live.
Lequel (las !) routesfois en tenebres gisoit,

93. *78-87* Est un bien profitable
101. *78-87* Et de ceux de nostre age

---

1. Imité de Cicéron, *De Oratore*, II, 9 : Historia vero testis temporum, lux veritatis, vita memoriae, magistra vitae, nuntia vetustatis.

Et des peuples Latins seulement se lisoit [1].
Maintenant les François auront son bel ouvrage,
Traduit fidelement en leur propre langage,
Par le docte Amelin, lequel avoit davant
En cent façons monstré combien il est sçavant,
Soit en philosophie, ou en l'art d'oratoire [2],
Soit à sçavoir traitter les faits de nostre histoire,
Ou soit pour contenter l'oreille de noz Roys
Et par ses vers Latins, & par ses vers François [3].
  Si tous les bons auteurs de Rome et de la Grece
Estoient ainsi traduits, la Françoise jeunesse
Sans tant se travailler à comprendre des mots
(Comme des estourneaux dans une cage enclos)
Apprendroient la science en leur propre langage [4]. [39 r°]
Le langage des Grecs ne vault pas d'avantage,
Que celuy des François, le mot ne sert de rien,

123. *67-87* avoit devant
128. *71-87* par les vers... par les vers
129. *78-87* Si les meilleurs auteurs
132. *78-87* Comme des perroquets

---

1. Ronsard ignorait sans doute que Tite Live avait déjà été traduit en français par Pierre Bersuire au XIVe siècle.

2. Oratoire est un adjectif substantivé, synonyme de Rhétorique. Cf. tome IX, p. 46, vers 301 et la note.

3. Jean de Amelin (ou Hamelin) de Sarlat, attaché comme gentilhomme au service du maréchal Armand de Biron, qu'il nomme « son Mecene », a publié dès 1554 une traduction des *Concions et Harengues* de T. Live, et en 1556 du 1er livre de la 3e décade. Ces publications ne contenaient pas les vers liminaires de Ronsard. Il est probable qu'ils parurent en 1559 en tête de la *Traduction de la troisieme decade*. — Le vers 126 fait allusion à une histoire de France « non imprimée » (dit La Croix du Maine); le vers 128 à un *Hymne à la louange de Mgr le duc de Guise* (Paris, Fed. Morel, 1558), réimprimé par A. de Montaiglon dans son *Recueil des Poësies fr. des XVe et XVIe s.* (Paris, Jannet, 1856), tome IV, p. 296. — O. de Magny lui a, de son côté, adressé une pièce élogieuse dans ses *Gayetez* (1554).

4. Pluriel collectif à la manière des Latins; on peut y voir aussi une syllepse.

La sentence fait tout, qui se dict aussi bien
En Grec comme en François, nostre langue commune :
Les mots sont differens, mais la chose est toute une [1].
Et pource lon devroit par presens inviter
Ce gentil translateur, à fin d'en exciter
Mille par son exemple à rendre en nostre France
Ainsi qu'un propre acquest les arts & la science [2].
Car jamais moindre honneur aux hommes n'est venu
D'augmenter richement un langage incogueu,
Que sur les ennemis (en bien servant son prince)
Par armes alonger les bords d'une province [3].

136. *60-87* La science fait tout
137. *71-73* Comme en Grec, en François | *78-87* En François qu'en Latin
143. *60-87* à l'homme n'est venu
144. *60-87* son langage cogneu (*et* conneu)
146. *60-73* de sa province
145-146. *78-87* Que sur les ennemis en servant sa province Par armes allonger l'Empire de son Prince

---

1. Ainsi parlent aujourd'hui les partisans de l'enseignement moderne, adversaires de la culture gréco latine. Cf. Du Bellay, *Deffence*, I, ch. 10 et Ronsard, préface posthume de la *Franciade* (éd. Blanchemain, t. III, p. 33 à 35).

2. Ronsard dit souvent comme ici « nostre France » (v. l'*Hymne de France*, 107 ; *Ep. à P. l'Escot*, 103 ; *Disc. sur les Miseres*, 188 : *Contin. du Disc.*, 4, etc.). On sent la caresse de ce possessif.

3. Plus d'une fois Ronsard a exprimé cette idée, que par son œuvre littéraire il a servi sa patrie autant que le roi par ses conquêtes. Cf. l'*Ep. à P. l'Escot*, ci-après ; le *Satyre*, début. Cicéron pensait aussi avoir contribué à la gloire de Rome par son éloquence autant que les généraux par la prise de certaines places fortes, qui leur avait valu le triomphe (*Brutus*, 73, 255 sqq.).

ELEGIE

TRADUITTE DU GREC D'ERGASTO [1].

Quiconques peut oster une jeune pucelle
Loing des bras de celuy, qui meurt pour l'amour d'elle,
Il ha le cueur de roche, & l'estomach de fer,
Et de nulle pitié ne se peut echaufer.
Il ha succé le lait d'une rousse lionne :
Avecques ses tygreaux, une tygre felonne
L'a nourry de chair cruë, & n'a dedans le cueur,
En lieu d'humanité, qu'une dure rigueur [2].
J'aymerois mieux beaucoup, si j'estois roy d'Asie,
Que lon m'ostast mon bien, que lon m'ostast m'amye [3], [39 v°]

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Elegies, 3e livre) 1567 à 1573 ; (Elegies) 1578 à 1587.

Titre. *67-87* Elegie (*sans plus*).
1. *84-87* Quiconque oste par force
4. *84-87* Et l'humaine pitié ne le peut eschaufer
6. *78* En lieu de ses tygreaux | *84-87* Au fond d'une caverne
8. *60-73* que chagrin & rigueur | *78-87* Que vagues, que rochers endurcis de rigueur
9. *78* J'aimerois beaucoup mieux | *84-87* O Dieux ! j'aimerois mieux
10. *67-73* Qu'on m'ostat mon tresor, mon sceptre, que m'amye | *78-87* Que la guerre m'ostast mon sceptre que m'amie

1. Ce nom ne répond à aucun auteur de l'antiquité grecque. Je l'ai vainement cherché dans l'Anthologie palatine et le Florilège de Stobée. Rien non plus dans la *Bibliographie hellénique* d'E. Legrand (Paris, Leroux, 1885). On le retrouvera ci-après dans un sonnet que Ronsard prétend avoir traduit de Posidippe ; mais il y désigne un valet, coupable précisément du crime qui est flétri dans cette élégie. C'est aussi le nom que Sannazar a donné à l'un des bergers de son *Arcadia* ; mais je ne vois aucun rapport entre son Ergasto et celui de Ronsard ; et notre poète pourrait bien s'être plaint d'une aventure personnelle sous un titre de pure fantaisie. Il reste donc là une énigme.
2. Cf. Tibulle, III, 2, début.
3. Le second *que* est le corrélatif de *mieux*.

Car on vit aysement en ce mortel sejour
Sans avoir un royaume, & non pas sans amour,
Amour, qui est la vie & des Dieux & des hommes [1].
Que sert d'amonceller des tresors à grans sommes,
Estre prince, estre Roy, sans avoir toute nuict
Une maistresse es bras pour prendre son deduict ? [2]
Ah ! le jour & la nuict viennent pleins de tristesse
A celuy, fust il Roy, qui languist sans maistresse.
Las ! si quelque volleur, ou pyrate de mer
Faisant en ce pais ses galleres ramer
M'avoit osté la mienne, ou bien quelque grand prince,
Patience forcée il faudroit que je prinsse,
Et ne me chaudroit point de pleurer sur le bord,
Faisant maugré moy place à si malheureux sort,
Voyant flotter la voile, & accusant Fortune,
Qui me seroit (peut estre) avecques cent commune.
Mais un Thymon me l'oste, ô fiere cruauté !
Jamais entre les Grecs n'habita loyauté.
  Pour sa punition en temps d'hyver la foudre
Sa cave & son grenier puisse reduire en poudre,
Et luy en la plus dure & plus froide saison

11. *78-87* L'homme vit aisément
16. *78* Une jeune maistresse, & prendre son deduict
15-16. *84-87* Estre Prince, estre Roy, sans prendre le doux fruict
D'une jeune maistresse en ses bras toute nuict
18. *78-87* fust-il Dieu
21. *78-87* ou quelque estrange Prince
23. *78* Et jà ne me chaudroit | *84-87 texte primitif*
24. *78-87* à la rigueur du sort
25. *78-87* Voyant flotter la nef, j'accuserois Fortune
26. *78-87* avec mille commune
27-28. *67-87* Mais un parent me l'oste.., Jamais entre parens
29. *78-87* Au temps de la famine, en vengeance la foudre

---

1. Cf. Lucrèce invoquant Vénus, I, 1.
2. Son plaisir (vieux mot repris par La Fontaine).

Se puisse il rechaufer au feu de sa maison [1],
Pleurant sans reconfort : ses fils venus en age,
Animez contre luy, luy puissent faire outrage
Par proces embrouillez de mille mechans tours,
Pour la punition de m'oster mes amours.
Sa femme soit publique, & soit par la contrée [40 r°
Au doy, comme putain, villainement monstrée,
Soit tousjours en taverne, ayant vendu ses biens
Et face deshonneur, comme putain, aux siens.
Dormez en doux repos, ô cendre Icarienne [2],
De sous les myrtes verds vostre idole parvienne [3],
Pour avoir bien aymé : si vous avez vendu
Vostre bien jeunement, pour une despendu,
Qui certes n'estoit pas digne de vostre race,
Dormez en doux repos : Dieu vous fasse sa grace,

32. *60-73* Se puisse rechaufer
33. *60-73* Plourant
32-33. *78-87* Se puisse reschaufer au feu de sa maison. Aille chercher son pain
34. *78-87* Contre lui despitez
36. *84-87* de ravir mes amours
38. *60-87* Au doy (*et* doigt) de tout chacun
42. *60-87* vôtre (*et* vostre) idole se tienne

---

1. C.-à-d. : l'incendie de sa maison.

2. Encore une énigme. Cette périphrase ne peut désigner, d'après le contexte, qu'un jeune homme de bonne famille, qui s'est ruiné pour une maîtresse de bas étage, qu'il adorait. Or, nous ne savons rien à ce sujet des trois personnages de la Grèce antique qui ont porté le nom d'Icare : le père d'Erigone, le père de Pénélope, le fils de Dédale. Ronsard a dit ailleurs « Icarienne race » et la « vierge Icarienne » pour désigner Erigone. Mais il ne peut s'agir d'elle ici. Rien là-dessus dans le commentaire de Marcassus, qui, d'ailleurs, pour tout le reste est insignifiant.

3. Votre ombre *post mortem*. Même mot avec son sens originel aux tomes II, p. 22 ; III, p. 15, 68, 73 ; IV, 34 ; V, 133 et 250; VI, 43, etc. Cf. Homère. *Od.*, XI, 83. Quant aux « myrtes verts », c'est le bois réservé dans les Champs Elysées aux ombres des grands amoureux (Virgile, *En.*, VI, 442 ; Tibulle, I, 3, 66).

Tel vous pourra blasmer davant les gens, qui sçait
Tresbien dedans son cueur que vous avez bien fait.
Non, non : je ne suis plus celuy, qui vous accuse,
Mais bien je suis celuy, qui gaillard vous excuse,
Ayant semblable humeur que la vostre, & qui veux
Mourir ainsi que vous tresfidele amoureux.
Mon Dieu ! que sert d'aymer es villes ces princesses ?
Jamais telle grandeur n'aporte que tristesses,
Querelles, & debats. Il faut aller de nuict,
Il faut creindre un mary : toute chose leur nuit.
Puis pour leur recompense ils ne reçoivent d'elles
Que le mesme plaisir des simples pastourelles.
Ils n'ont pas ny le sein, ny le ventre meilleur [1],
Ny les cheveux plus beaux, ny plus belle couleur,
Ny, quand on vient au point, les graces plus friandes.
Il n'est (ce disent ils) que d'aymer choses grandes,
Que d'aymer en grand lieu. Au diable la grandeur,
Qui tousjours s'acompagne & de creinte & de peur. [40 v°]
Le jeune Dorilas en donne experience [2],

47. *60-87* devant les gens
48. *84-87* Et cognoist en son cœur
49. *78-87* Je ne suis pas celuy qui censeur vous accuse
50. *87* qui gaillard vous excuse
51. *78-87* Vous resemblant d'humeur, & qui suis desireux
53. *84-87* à la Court ces Princesses
55. *78-87* Que noises, que debats
58. *84-87* des simples Damoiselles
59. *78* Ils n'ont pas le tetin... | *84-87* Ils n'ont pas le tetin ni l'enbon-poinct meilleur
63. *71-87* Perisse la grandeur

1. Ou bien ce *ils* désigne les jeunes gens, comme au vers 57, et l'on doit comprendre : ils ne trouvent pas en ces princesses des charmes et plaisirs meilleurs que chez les simples pastourelles ; ou bien *ils* est mis pour elles, comme parfois ailleurs, et l'on doit comprendre : elles n'offrent pas de charmes et plaisirs meilleurs.

2. Ce nom Dorilas semble indiquer que la pièce « traduite » par Ronsard est d'origine byzantine.

Qui n'eut entre les Grecs repos ny patience,
Pour hautement aymer. Au diable la grandeur,
Qui toujours s'acompagne & de creinte & de peur.
Bien : une grand' princesse a tousjours plus de pages,
D'escuiers, de suivans, de pompeux equipages [1].
He, dequoy sert cela ? car quand on vient au point
Du plaisir amoureux, certes il n'en faut point,
Il se faut cacher d'eux : en cela l'abondance
De trop de serviteurs porte grande nuisance.
Où [2] quand on ayme bas on n'est jamais espris
(Pour estre seul à seul) de creinte d'estre pris [3] :
Ou bien, s'on est surpris, ce n'est que moquerie,
Qui n'aporte jamais querelle ny furie.
Quant à moy, bassement je veux tousjours aymer [4],
Comme cil, qui ne veult pour les dames s'armer,
Si lon ne me fait tort : toute amour outragée,

66-67. *67-73* Qui n'eut entre les Grandz... | *78-87* Qui pour aimer trop haut n'eut jamais patience, Malheureux de son heur. Perisse la grandeur

69-73. *78* Tu me diras, Ronsard, une riche Princesse Est pleine de faveurs, d'honneurs & de richesse, De pages, de suivans ! hà, quand on vient au point Du plaisir amoureux, de suite il ne faut point... | *84-87* Tu diras au contraire, Une riche Princesse Est pleine de faveurs, d'honneurs & de richesses, De pages, d'estafiers. Hà, quand on vient au bien Du plaisir amoureux, la suite ne vaut rien, Il se faut cacher d'elle

75-76. *78-87* jamais on n'est espris (Comme estant seule à seul) de crainte d'estre pris

78. *78-87* Qui n'apporte à l'amant

81. *67-73* Si on ne me fait tort

80-82. *78-87* Et ne veux champion pour les Dames m'armer Sans

1. Ce distique est mis dans la bouche d'interlocuteurs supposés : « C'est vrai, mais une princesse a toujours... » A quoi répondent les vers suivants.

2. Où = alors que, au contraire.

3. Comprendre : on n'est jamais saisi de la crainte d'être surpris, puisqu'on est sans témoin.

4. Cf. ci-après l'ode horatienne : *Si j'ayme depuis naguere*, et une épigramme de Rufin, dans l'*Anthol. gr.*, Epigr. érot. n° 18 de l'éd. Jacobs.

S'elle entre en un bon cueur, desire estre vengée.
Avant qu'estre amoureux, louër je ne pouvois,
Pour estre un peu trop sot, la fureur de deux Roys,
Paris & Menelas, qui troublerent l'Asie
Et l'Europe, en faveur d'une si belle amye [1].
Or Menelas fist bien de la redemander
Par armes, & Paris, par armes la garder [2] :
Car le tendre butin d'une si chere proye
Valoit bien un combat de dix ans davant Troye.
Je les absous du fait, je serois bien contant [41 r°]
La demander dix ans, & la garder autant.
Achille, ne desplaise à ton poete Homere,
Il t'a fait un grand tort, car apres ta colere
Tres justement conceue encontre Agamemnon,
Il te fait apointer pour ton mort compagnon [3] :
Ou tu ne devois point entrer en telle rage,
Ou tu devois garder plus long temps ton courage [4].
O le brave amoureux ! des chevaux vites-pieds [5],
Des femmes, des talens, des citez, des trepieds
Te firent oublier ton ire genereuse,

grande occasion : toute amour outragée Hostesse d'un bon cœur desire estre vangée

83. *59* je ne pourrois (*éd. suiv. corr.*, *sauf 71-73*)
84. *78-87* Comme simple au mestier, la guerre de deux Rois
86. *71-73* en fureur d'une | *78-87 texte primitif*
90. *60-87* devant Troye
95. *84-87* Jeunement irritée encontre Agamemnon
96. *67-78* Le (*71-78* Te) force d'appointer | *84-87 texte primitif*
97. *84-87* Tu ne devois, superbe, entrer en telle rage

---

1. Hélène, épouse de Ménélas, roi de Sparte, enlevée par Paris, prince Troyen.
2. Ces six vers sont presque traduits de Properce, II, 3, 35 et suiv. Ronsard reprendra l'idée dans le sonnet pour Hélène : *Il ne faut s'esbahir*.
3. C.-à-d. : te réconcilier avec les autres chefs grecs pour venger la mort de Patrocle.
4. C.-à-d. : ta colère généreuse (cf. vers 101).
5. Épithète homérique, ὠκύπους, aux pieds rapides.

Qu'à bon droit tu avois pour ta belle amoureuse.
Tu devois, courroussé sans te flechir apres,
104 Bruler, ou voir bruler les navires des Grecs [1].
Jamais ne me viendra de te louër envie.
Va, tu as mieux aymé ton amy, que t'amye.
Embrasser Briseis, mais as tu bien voulu
108 Apres Agamemnon, lequel avoit pollu
Si long temps ta maistresse, & quoy qu'il jurast d'elle,
Croire tu ne devoys qu'il la rendist pucelle,
Elle jeune & luy jeune, apres avoir esté
112 Couchez en mesme lict la longueur d'un esté.
Va, tes gestes sont beaux [2], mais ton amour legere
Deshonore tes faits, & les Muses d'Homere [3].
Quant à moy, ny talens, ny femmes, ny cité,
116 Ne sçauroyent apaiser mon courroux depité,
Q'inviolablement je ne haye sans cesse
Le malheureux Thymon, qui m'oste ma maistresse.

102. *78-87* Qu'à bon droit tu conceus
105. *67-73* de te chanter envie | *78-87* Mais qui auroit, dy moy, de te loüer envie
106. *60-73* Va : tu as plus aymé... | *78-84* Qui (*84* Quand) as plus estimé | *87* Quand tu as plus aimé
109. *67-73* Si long temps tes amours
107-109. *78* Embrasser Briseis, coquu, as tu voulu Apres Agamemnon, lequel avoit pollu Si long temps tes amours ? | *84-87* As-tu daigné, coquu, embrasser Briséis, Apres qu'Agamemnon tes plaisirs a trahis, Honnissant tes amours ?
110. *78-87* Tu ne devois penser
113. *87* Ha ! tes gestes
114. *78-84* & les chansons d'Homere | *87* & le Roumant d'Homere
118. *67-73* Le malheureux parent
117-118. *78* Que je ne porte au cœur une haine sans cesse Contre ce faux parent qui m'oste ma maistresse | *84-87* Que je ne porte au cœur une haineuse flame Contre ce faux parent qui m'a ravi mon ame

1. Rimes phonétiques : on prononçait Grés.
2. C.-à-d. : tes exploits (latin *gesta*).
3. Tout ce développement sur Achille rappelle les scènes racontées dans l'*Iliade*, au chant XIX. C'est la contre-partie d'un passage de Properce, II, 8, 29 et suiv.

CHANSON [41 v°]

A Olivier de Magny [1], sur le chant de Saint Augustin [2].

Qui veult sçavoir amour & sa nature,
Son arc, ses feux, ses traits & sa poincture,
Que c'est qu'il est & que c'est qu'il desire,
Lise ces vers, je m'en vois le decrire [3].

C'est un plaisir tout remply de tristesse [4],

Editions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Amours, 2e livre) 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *60-67* Chanson à Olivier de Magny (*sans plus*) | *71-73* Chanson à Monsieur Nicolas Secretaire du Roy | *78-87* Chanson (*sans plus*)
3. *78-87* Quel est son estre
4. *67-87* je m'en vay

---

1. Sur ce poète, v. le tome VI, pp. 118 et 120. Après avoir été secrétaire de J. d'Avanson, il devint secrétaire du Roi en 1559 et le resta jusqu'à sa mort, arrivée en l'été de 1561 (il fut remplacé dans cette charge le 31 juillet). Cf. les articles de P. Bondois et de L. Bergounioux, *Bulletin de la Société des Études litt. du Lot*, 1925 et 1936-1937.

2. On peut comprendre ce sous-titre primitif ainsi : « à chanter sur l'air du chant de saint Augustin » ; il s'agirait alors du *Poème abécédaire contre les Donatistes*, le seul chant proprement dit que ce Père de l'Église latine ait écrit. Quant à voir là l'indication d'une source d'inspiration, il n'y faut pas songer. Mon collègue P. de Labriolle, consulté à ce sujet, m'a obligeamment écrit : « Je puis vous affirmer que saint Augustin ne saurait avoir inspiré ces jeux d'esprit sur l'amour. »

En réalité, cette « chanson », faite presque entièrement d'antithèses, est imitée de très près d'un capitolo de Bembo : *Amor è, donne care*, et d'un passage du *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, t. I, p. 142-143), comme je l'ai montré en détail dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 487 et suiv. C'était, d'ailleurs, un lieu commun, qui remontait aux troubadours et que Pétrarque avait maintes fois exploité, notamment dans le *Trionfo d'Amore*, chap. III et IV. Les derniers poètes français qui l'ont traité avant Ronsard sont Cl. Marot, *Rondeau* XXIX (éd. Jannet, t. II, p. 143) et M. de Saint-Gelais, *Description d'amour* (éd. Blanchemain, t. I, p. 82).

3. Ainsi parle dame Raison dans le *Roman de la Rose*.

4. Ici commence la « contamination » des deux modèles indiqués ci-dessus. Ronsard avait déjà décrit plus d'une fois les « contradictions »

C'est un tourment tout confit de liesse,
Un desespoir où tousjours lon espere,
Un esperer où lon se desespere [1].

C'est un regret de jeunesse perdue [2],
C'est dedans l'air une poudre espendue,
C'est peindre en l'eau [3], & c'est vouloir encore
Tenir le vent [4], & denoircir un More.

C'est une foy pleine de tromperie,
Où plus est seur celuy, qui moins s'y fie :
C'est un marché, qu'une fraude acompagne,
Où plus y perd celuy, qui plus y gagne.

C'est un feint ris, c'est une douleur vraye,
C'est sans se pleindre avoir au cueur la playe,
C'est devenir valet en lieu de maistre,
C'est mille fois le jour mourir & naistre.

C'est un fermer à ses amis la porte
De la raison, qui languist presque morte,
Pour en bailler la clef à l'ennemye,
Qui la reçoit sous ombre d'estre amye. [42 r°]

7. *78-87* où tousjours on espere
12. *78-87* Prendre le vent
13-16. *78-87 suppriment ce quatrain*

---

de l'amour, d'après Pétrarque et ses imitateurs italiens ; v. notamment les sonnets de 1552 : *J'espere et crains* et : *Estre indigent*, au tome IV, p. 16 et 75.

1. *R. de la R.* : C'est esperance desesperée. Marot : En esperant, espoir me desespere. On voit que la chute du sonnet d'Oronte remonte loin.

2. C.-à-d. : d'avoir perdu sa jeunesse. *R. de la R.*, vers 5339.

3. Cf. Catulle, LXX, 4 : In vento et rapida scribere oportet aqua.

4. Cf. Pétrarque, sext. 3, fin : in rete accolgo l'aura ; s. 158, 4 : scrivo in vento. Bembo, *op. cit.*, tercet antepénultième.

C'est mille maux pour une seule œillade,
C'est estre sain, & feindre le malade,
C'est en mentant se parjurer, et faire
Profession de flatter & de plaire.

C'est d'une Hecube oser faire une Heleine,
D'une Cumée une autre Polyxene[1],
C'est se promettre aveques son amye
L'eternité d'une durable vie[2].

C'est un grand feu couvert d'un peu de glace,
C'est un beau jeu tout remply de fallace[3],
C'est un despit, une guerre, une treve,
Un long penser, une parole breve.

C'est par dehors dissimuler sa joye,
Celant un cueur au dedans, qui larmoye :
C'est un malheur si plaisant, qu'on desire
Tousjours languir en un si beau martyre.

C'est une paix, qui n'a point de durée,
C'est une guerre au combat assurée,
Où le veincu reçoit toute la gloire,
Et le veincueur a perte en sa victoire.

29-32. *67-87 suppriment ce quatrain*
38. *78-87* Celant une ame
44. *67-87* ne gaigne sa (*78-87* la) victoire

---

1. C.-à-d. : d'une femme comme Hécube, vieille et épuisée par ses multiples maternités, faire une femme comme Hélène, brillante de jeunesse et de beauté ; d'une femme vieille et violente comme la Sibylle de Cumes, faire une douce jeune fille comme Polyxène. — Pour *Cumée*, voir le tome VI, p. 51.

2. D'une vie qui appartient à la durée, donc limitée dans le temps.

3. Un jeu loyal (cf. l'anglais : *fair play*), tout plein de fausseté. Cf. le vers 13.

C'est une erreur de jeunesse, qui prise
Une prison trop plus que sa franchise [1] :
C'est un penser, qui jamais ne repose,
Et si ne veut penser qu'en une chose.

Et bref, Magny, c'est une jalousie,
C'est une fievre en une frenaisie : [42 v°]
Car quel malheur plus grand nous pourroit suyvre,
Qu'en nous mourir pour en un autre vivre ?

Donques à fin que ton cueur ne se mette
Sous les liens d'une loy si sujette,
Si tu m'en crois, prens y davant bien garde :
Le repentir est une chose tarde [2].

AMOURETTE [3].

Or' que l'hyver roidist la glace espesse,
Rechaufon nous, ma gentille maistresse,

47. *84-87* qui douteux ne repose
48. *78-87* Et pour sujet n'a jamais qu'une chose
49. *71-87* Bref, Nicolas, c'est une jalousie
51-52. *60-72* Car quel malheur plus mauvais pourroit estre Que recevoir une femme pour maistre | *78-87* Quel plus grand mal au monde pourroit estre Que recevoir une femme pour maistre
55. *71-87* prens y devant
56. *67-87 guillemets*

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Amours, 2e livre) 1567 à 1587 et éd. suiv.

---

1. C'est une illusion des jeunes, qui préfèrent une prison à leur liberté.
2. Ainsi parle encore dame Raison dans le *R. de la R.* Cf. Lucrèce, IV, 1132 sqq.
3. Titre déjà vu en tête d'une chanson de 1552 (t. IV, p. 177). Ici nous avons une imitation sans dialogue de l'oaristys de Théocrite (idylle XXVII).

Non acroupis dans le fouyer cendreux[1],
Mais au plaisir des combats amoureux.
Assison nous sur cette verte couche[2].
Sus baysez moy de vostre belle bouche.
Pressez mon col de vos bras deliez[3],
Et maintenant vostre mere oubliez,
Que de la dent vostre tetin je morde,
Que vos cheveux fil à fil je detorde :
Car il ne faut en si folastres jeux,
Comme au Dimanche, arrenger ses cheveux.
Approchez vous, tendez moy vostre oreille :
Ha ! vous avez la couleur plus vermeille
Que paravant : avez vous point ouy
Quelque doux mot, qui vous ayt rejouy ?
Je vous disois que la main j'allois mettre
Sur vos genoux : le voulez vous permettre ?
Vous rougissez, maistresse, je voy bien, [13 r°]
A vostre front, que vous le voulez bien.
Quoy ? vous faut il cognoistre à vostre mine ?
Je jure Amour, que vous estes si fine,

3. *84-87* pres le fouyer
5. *84-87* sur ceste molle couche
6. *78-87* de ceste belle bouche
11. *78-87* Il ne faut point
13-14. *78-87* Approchez-vous (*84-87* donc), tendez-moy vostre jouë. Vous rougissez ? Il faut que je me jouë
15. *78-87* Vous sou-riez : avez-vous point ouy
18. *84-87* Sur vostre sein
20. *67-72* que je vous fay grand bien
19-20. *78* Ne fuyez pas, maistresse, je voy bien Au clin des yeux que vous le voulez bien | *84-87* Ne fuyez pas sans parler : je voy bien A vos regards que vous le voulez bien
21. *78-87* Je vous cognois en voyant vostre mine

---

1. Devant la cendre chaude du foyer. Cf. ce vers d'un sonnet pour Hélène : Vous serez au foyer une vieille accroupie.
2. Sans doute l'herbe d'une prairie ; mais en plein hiver ! V. la var.
3. Vos bras délicats et graciles.

Que pour mourir de bouche ne diriez
Qu'on vous le fist, bien que le desiriez :
Car toute fille, encor' qu'elle ait envye
Du jeu d'aymer, desire estre ravie [1].
Tesmoing en est Helene, qui suivit
D'un franc vouloir celuy qui la ravit [2].
Or je vais donc user d'une main forte
Pour vous avoir : ha, vous faittes la morte,
Sus, endurez ce doux je ne sçay quoy [3] :
Car autrement vous moqueriez de moy [4]
Dans vostre lit, quand vous seriez seulette.
Or, sus, c'est fait, ma gentille doucette :
Recommençon, à fin que nos beaux ans
Soyent rechaufez en combas si plaisans [5].

24. *78-87* Qu'on vous baisast
28. *84-87* Pârisqui la ravit
29-30. *78-87* Je veux user d'une douce main forte. Ha vous tombez vous faites ja la morte
31. *84-87* Hà quel plaisir dans le cœur je reçoy
32-33. *78-87* Sans vous baiser vous moqueriez de moy En vostre lit
34. *84-87* ma gentille brunette
36. *78-84* de combas | *87 texte primitif*

---

1. Cf. Ovide, *Ars amat.*, I, 666 et suiv. ; Horace, *Carm.*, II, 12, fin ; J. de Meung, *Roman de la Rose*, vers 8429 et suiv.
2. Cf. Théocrite, *op. cit.*, début ; J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, II, ch. 7, fin.
3. C'est le *carum nescio quid* de Catulle, 2, 6. Déjà vu aux tomes I, p. 258, var. du vers 20 ; II, 169, vers 97.
4. Verbe intransitif pour le réfléchi (cf. t. VIII, p. 158). Encore un souvenir d'Ovide, *op. et loc. cit.*
5. Ce distique final diffère totalement de l'idylle de Théocrite, ainsi que le quatrain initial. Ils rappellent le début et la fin d'une pièce de Pontano, intitulée : *Frigore invitatur ad voluptatem*, qui est au livre II de ses *Amores*.

LA QUENOILLE [1].

Quenoille, de Pallas la compagne & l'amye [2],
Cher present que ie porte à ma chere ennemye,
Afin de soulager l'ennuy qu'elle a de moy,
Disant quelque chanson en filant de sur toy.
Faisant pirouëter (tout le jour amusée)
Ou son rond devideau, ou sa grosse fusée [3].
Sus, Quenoille, suy moy, je te meine servir,
Celle que je ne puis m'engarder de suivir : [43 v°]
Tu ne viendras es mains d'une pucelle oysive,
Qui ne fait qu'atifer sa perruque lascive [4],
Et qui perd tout le jour, à mirer & farder
Sa face, à celle fin qu'on l'aille regarder :
Mais bien entre les mains d'une disposte fille,
Qui devide, qui coust, qui menage, & qui file [5],
Avecques ses deux sœurs, pour tromper ses ennuys,
L'hyver davant le feu, l'esté davant son huis [6] :

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Amours, 2e livre) 1567 à 1587 et éd. suiv.

2. *78-87* à ma chere Marie
5. *78-87* à son huis amusée
6. *78-87* Tout le jour son rouët & sa grosse fusée
7-8. *78-87* Quenoille, je te meine où je suis arresté : Je voudrois racheter par toy ma liberté
9. *78-87* d'une mignonne oisive
11. *78-87* Et qui perd tout son temps
15. *60-72* les ennuys (*78-87 texte primitif*)
16. *67-87* devant... devant

---

1. Imitation de la *Quenouille* de Théocrite (idylle xxviii).
2. Parce que Pallas était la déesse des arts domestiques. Cf tome IX, p. 171, vers 324 et suiv.
3. Le devideau, c'est le devidoir ; la fusée, c'est la masse du fil enroulé sur le fuseau.
4. Sa chevelure coquettement troussée.
5. Rimes phonétiques ; on dit encore en Normandie *une file*. Cf. tome VIII, p. 191, vers 252.
6. Il s'agit de Marie Dupin. Cf. tome VII, Introd., p. xii et suiv.

Aussi je ne voudrois que toy, Quenoille gente,
Qui es de Vandomois, où le peuple se vente
D'estre bon menager, allasses en Anjou
Pour demeurer oysive, & te rouiller au clou.
Je te puis assurer que sa main delicate,
Peut estre, filera quelque drap d'escarlate [1],
Qui si fin & si souëf en sa laine sera,
Que pour un jour de feste un Roy le vestira.
Suy moy donc, tu seras la plus-que bien venue,
Quenoille, des deux bouts & grellette & menue,
Un peu grosse au milieu, où la filace tient
Estreinte d'un riban, qui de Montoire vient [2],
Aime-laine, aime-fil, aime-estain, maisonniere [3],
Longue, Palladienne, enflée, chansonniere [4].
De Coustures desloge, & va droit à Bourgueil [5],
Où, Quenoille, on te doit recevoir d'un bon œil :
Car le petit present, qu'un loyal amy donne,
Passe [6] des puissans Roys le sceptre & la couronne [7].

17-19. *78-87* que toy, Quenoille faite En nostre Vendomois (où le peuple regrette Le jour qui passe en vain), allasses en Anjou
22. *78-84* Filera dextrement | *87* Filera dougément
31. *78-87* Suy-moy, laisse Couture, & allons à Bourgueil (*en 78 on lit* Coustures, *ce qui fausse le vers ; éd. suiv. corr.*)
33-34. *67-87 guillemets*

---

1. Dans la var., *dougément* = finement ; « subtilement, à filets primes et menus. Dougé, est un mot d'Anjou et de Vandomois, propre aux filandieres, qui filent le fil de leurs fuseaux tenu et menu » (note qui parut en 1587 sous le nom de Belleau. mais vient probablement de Ronsard).
2. Petite ville sur le Loir en aval de Vendôme. Cf. tome V, p. 25.
3. Mots composés à la façon gréco-latine. « Estain est une espece de laine escardée et preste à filer » ; maisonniere « pource que la quenouille ne bouge guiere de la maison » (n. de Belleau).
4. Palladienne rappelle le 1er vers ; chansonniere, le 4e.
5. Cousture, village natal de Ronsard ; Bourgueil, village natal de Marie. Cf. ci-après le *Voyage de Tours*, vers 29 et 302.
6. Surpasse. Le verbe simple pour le composé, déjà vu souvent.
7. Note finale qui parut en 1578 sous le nom de Belleau, mais vient

EN FAVEUR DE N. NICOLAI[1],

A MONSEIGNEUR LE CONNESTABLE. [44 r°]

Monseigneur, je vous donne en ceste carte icy
Les aquets de Henry, & les vostres aussi :
Car par vostre conseil, maugré la force Angloise
Il reconquist Boulongne, & la remist Françoise[2].
Vous y verrez Calais au naturel depeint,
Lequel par deux cents ans l'Anglois avoit contraint
De nous abandonner : maintenant la puissance
De nostre Roy le tient en son obeïssance[3] :
Vous verrez la grandeur, les places, & les forts
Du Boulongnois, & d'Oye[4], & la mer, & les ports,
Monts, fleuves, & forests, qui s'ejouissent d'estre

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — Non recueilli dans les anciennes éditions, pas même en 1609-1630 parmi les *P. R.* — Réuni pour la première fois aux *Œuvres* par Blanchemain en 1867 (tome VIII, p. 147).

---

probablement de Ronsard : « Si toutes les dames, qui se sont mocquées du simple et peu riche present du Poëte à une belle et simple fille bien apprise, et non otieuse, estoient aussi preudefemmes, que nostre siecle en vaudroit mieux ! »

1. Nicolas de Nicolaï, sieur d'Arfeuille, voyageur et géographe, dauphinois de naissance, passa une bonne part de sa vie à Moulins. Il a publié les *Quatre premiers livres des navigations et peregrinations orientales* (Lyon, G. Rouille, 1567 ; Amsterdam, Sylvius, 1576), ouvrage pour lequel Ronsard a écrit une longue pièce liminaire, recueillie par Blanchemain (éd. des *Œuvres*, t. IV, p. 396). On a encore de lui une *Generale description du Bourbonnois*, rééditée par Vayssière (Moulins, Durond, 1889, 2 vol. in-8°).

2. Henri II avait reconquis Boulogne en 1549-1550. Cf. tomes I, p. 34, note ; III, p. 3, note.

3. Calais avait été repris aux Anglais en janvier 1558. Cf. tome IX, p. 105-106.

4. Le pays d'Oye, à l'est de Calais, repris aux Anglais en même temps que cette ville.

Reduits de sous la main de leur ancien maistre.
Si doncques un païs, qui n'a nul sentiment,
Est aise de son Roy, combien plus vivement
Croiriez vous que de joye au cueur m'est avenuë,
Comme à vostre servant, pour vostre bien-venuë [1] ?

DE BERTEAU

Imitation du Grec [2].

Berteau le pescheur s'est noyé
En sa nacelle poissonniere,
Dont le boys est tout employé
A faire les aiz de sa biere :
De Charon la main nautonniere [44 v°]
Ne prist argent de ce Berteau,
Comme ayant passé la riviere
Des morts, en son propre bateau.

DE SAPHON [3].

Ja la lune s'est couchée,

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1567 à 1578 ; (Gayetez) 1584 et 1587.
3. *84-87* fut tout employé

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1567 à 1578 ; (Gayetez) 1584 et 1587.

1. *84-87* Desja la Lune est couchée

---

1. Ceci date la composition de la pièce. V. la *Bienvenue de Mgr le Connestable*, tome IX, p. 117, et Introd., p. XIII et suiv.

2. Cf. l'*Anthologie grecque*, éd. Jacobs, *Epigr. funéraires*, n° 305 : « Le pauvre pêcheur Diotime... » (attribué à Alcée).

3. Forme francisée de Sapho, la poétesse de Lesbos. C'est le fragment qui commence par Δέδυκε ἀ σελάνα.

La poussiniere est cachée [1],
Et ja la my nuit brunette
Vers l'aurore s'est penchée,
Et je dors au lict seulette.

TRADUIT DU GREC[2].

Quelle est cette Déesse, à dent toute couchée [3]
Sur le tombeau d'Ajax ? C'est la pauvre Vertu.
Quelle main si hardie a sa tresse arrachée,
Et de grands coups de poing son estomach batu ?
Soymesmes se l'est faict, de son ongle pointu,
Marrie contre Ulysse, apres que lachement
(L'ost[4] des Grecs estant juge) un tort bien debatu
Veinquit la verité par un faux jugement[5].

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1587 à 1578 ; (Gayetez) 1584 et 1587.

1. *84-87* en larmoyant couchée
6. *84-87* Despite contre Ulysse

---

1. Nom vulgaire de la constellation des Pléiades.
2, Ces vers sont plutôt *imités* que traduits de l'*Anthol. gr.*, éd. Jacobs. *Epigr. fun.*, nos 145 et 146 (attribués à Asclépiade et Antipater de Sidon), Cf. Ausone, *Epitaph. heroum*, no 3 : Ajacis tumulo pariter tegor obruta Virtus... Quant à la forme du dialogue, elle vient aussi de ladite Anthologie, même section, par ex. des nos 163 à 165.
3. C.-à-d. : le visage penché sur la pierre du tombeau.
4. L'armée. Même mot médiéval ci-après, p. 128, vers 7.
5. Cf. Ovide, *Met.*, XIII, 382 et suiv., joute oratoire entre Ajax et Ulysse, qui se disputent les armes d'Achille devant l'armée grecque, et jugement de cette armée en faveur d'Ulysse.

IMITATION DU GREC [1].

Je ne puis estimer un regent estre sage
Qui n'a dedans la bouche autres mots que la rage, [45 r°]
Le courroux, & la mort, l'enfer, & mille maux,
Ames, chiens, & voirie, & charongneux oyseaux [2],
Comme toy, maistre Adam, qui fais en chaude colle [3]
Tousjours bruyre ces mots au fonds de ton escolle,
Ores en renavrant le bon vieillard Nestor,
Ores sur un poulpitre en retrainant Hector [4],
Avecques plus de bruit de ta voix qui enteste,

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578 et éd. suiv. — Réimprimé dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv.

Titre. *67-73* Imitation du Grec et du Latin

4. *67-73 graphie* charonneux | *On lit bien* Ames & chiens *dans toutes les éditions de 59 à 73, et ce texte est le seul bon. Celui du Recueil des P.R.,* Armes & chiens, *reproduit dans les éditions du 19e siècle et d'autres plus récentes, est erroné, ainsi que celui de l'éd. Vaganay,* Anes et chiens. *Voir la note.*

---

1. Cf. l'*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, n° 173 (attribué à Palladas) : « Le début de la grammaire est une malédiction en cinq vers... »

2. Allusion aux premiers vers de l'*Iliade*, que le grammaticus répétait à ses élèves, soit en leur apprenant les rudiments de la grammaire, soit en leur commentant divers épisodes de cette épopée : « Déesse, chante le *courroux* funeste d'Achille, qui causa aux Grecs des *maux* infinis, précipita chez Hadès (les *enfers*) nombre d'*ames* vaillantes de héros, et offrit leurs corps en proie aux *chiens* et aux *oiseaux*. »

3. Expression toute faite et courante au XVIe siècle pour dire : en colère. Colle = chole, qui vient du grec χόλος, bile. Cf. Huguet, *Dictionnaire du Seiz. siècle*.

4. C.-à-d. : en renouvelant (par la lecture et la traduction) tantôt la blessure de Nestor (ch. VIII) ou plutôt de Machaon sauvé par Nestor (ch. XI), tantôt le traitement infligé au cadavre d'Hector (ch. XXII, fin ; XXIV, début). Pour ces expressions, cf. le tome VI, p. 32, et pour le mot *poulpitre* le tome VII, pp. 315, vers 3, et 325, vers 194.

Que la voix d'Achilles tymbré d'une grand' creste[1].
Fay grace à mon oreille & ne cry' plus si hault :
Assez tes escolliers aprennent en ce chault
(Aprinssent ils par cueur deux ou trois Iliades)
Si en telle chaleur ils ne sont point malades[2].

Quand Ulysse pendoit à la bandon des flots[3],
La mer juste receut en son giron humide
Le grand boucler d'Achil, large, pesant & gros,
Et mal seant au bras du couard Laërtide[4] :
Dont Ajax se tua, de soy mesme homicide[5].
Mais la mer qui garda plus justement les loix
D'equitable raison, que tout l'ost des Gregeois,
De ses vagues poussa le boucler d'Eacide[6],
Sur la tombe d'Ajax, non au bord Itaquois.

10. *67-73* Que la voix d'un Achil'

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1567 à 1578 ; (Gayetez) 1584 et 1587.

Titre. *67-73* Traduite de Grec
1. *71-87* à l'abandon
2. *60-73* dans son giron | *78* La grande mer receut en son giron | *84-87* La tempeste receut en son giron
3. *78-87* Le boucler Pelean
6. *67* des loix (*éd. suiv. corr.*).
7. *78-87* Que les deux Atreans, ny que tous les Gregeois
8. *71-78* d'Æacide | *84-87* le boucler Æacide

1. Prononcer Achillès. — Allusion au panache du casque d'Achille ; *tymbré* est un terme de blason, synonyme de surmonté.
2. Ronsard a transposé en tête de son épigramme le distique final de Palladas, et comme l'auteur grec lui semblait y avoir fait un jeu de mots sur πέντε et πένθος, il a cru devoir en faire sur *mots* et *maux*. Il a joué également sur les termes *chaude colle*, *ce chaut* et *en telle chaleur*.
3. Imité de l'*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. descriptives*, n° 115 (anonyme) : « Ce bouclier d'Achille, teint du sang d'Hector... »
4. Ulysse, fils de Laërte.
5. Cf. Sophocle, tragédie d'*Ajax*, et Ovide, *Met.*, XIII, fin.
6. Achille, petit-fils d'Eaque, par son père Pélée.

IMITATION DE MARTIAL[1].

Tu veux qu'à tous coups d'un valet
Tous les services je te face, [45 v°]
Que pour te faire aller seulet[2]
Je heurte le peuple en la place,
Que je serve aux clins de ta face[3],
Que je rie quand tu riras,
Que je crie quand tu criras.
Va, va, je ne puis satisfaire
Ny ne dois à si sots desirs.
Que puis je donc en ton affaire ?
Je te puis faire les plaisirs
Qu'un valet ne te sçauroit faire[4].

ODE
DE LA FLEUR DE LA VIGNE

Ny la fleur, qui porte le nom
D'un mois, & d'un Dieu[5] : ny la Rose,

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (Id., 1er livre) 1567 à 1573. — Supprimé en 1578 et éd. suiv. — Réimprimé dans le *Recueil des P.R.* en 1617 et éd. suiv., moins le vers 5.

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. Vient peut-être du livre XI, n° 24 : Dum te prosequor...
2. C.-à-d. : pour t'isoler de la foule.
3. Que j'obéisse à tes signes de tête.
4. D'après la pièce latine, ces plaisirs sont ceux des Muses.
5. « La violette de Mars, qui est la première dans l'ordre des fleurs ». Cette note de Richelet s'inspire sans doute de cette phrase de Pline, *H. N.*, liv. XXI, 38 ; « La violette blanche est la première des fleurs qui

Qui de sus la cuisse d'Adon
D'une playe se vit eclose[1] :
Ny les beaux œillets, empourprez
Du teint de Bellonne[2], ny celle
Fleurette qui parmi les prets
Du nom d'Hyacinthe s'appelle[3] :
Ny celle, qu'Ajax enfanta
De son sang vermeil empourprée,
Lors que furieux il planta
Dans son cueur la Troyenne espée[4] :

5-8. *87* Ny l'astre des jardins, l'Œillet, Ny l'une et l'autre Gyroflée, Ny l'Hyacinthe au teint d'œillet (*sic*), Le Glayeul, ny la Gantelée (*la répétition de* œillet *à la rime subsiste dans les éd. suiv.*)

---

annonce le printemps ». La dénomination latine, *viola alba*, ne permet pas d'identifier cette fleur, non plus que le λευκόϊον de Théocrite (*Thalysies*, 96) et le *leucoium vernum* de Columelle (IX, 4, 4). Cela nous apprend seulement qu'elle est blanche, et c'est la couleur que lui donne à son tour Ronsard (v. mon tome V, p. 231 et 232). Il la mentionne encore ailleurs (t. VII, p. 255 et 294); enfin dans l'élégie *J'ay ce matin amassé de ma main*, il rappelle qu'elle porte le nom

D'un Dieu, d'un mois, de la mer et de celle
Qui la seconde en amour *le* gaigna (Marie).

Annotant ces vers, Marcassus a pensé qu'il s'agit de la marguerite, et Blanchemain l'a suivi (éd. de Ronsard, t. IV, p. 284). Mais Marty-Laveaux n'est pas de cet avis (*id.*, t. IV, p. 384) et renvoie à R. Belleau, pour qui c'était « la violette de Mars » et à Cotgrave, pour qui la violette de Mars s'appelait aussi « la violette de Marie » ; et nous ne sommes pas plus avancés. Au reste un commentateur de Pline déclare que « la détermination de cette fleur est à peu près impossible (éd. Panckoucke, t. XIII, p. 453).

1. Sur la mort d'Adonis, aimé de Vénus, et la fleur née de son sang, v. Ovide. *Met.*, X, fin. Ronsard avait déjà vanté « le pourpre eclos du sang Adonien (t. IV, p. 184) et y était revenu dans l'éloge de la rose (t. VII, p. 192); il dira encore dans *le Souci du jardin* que la rose « naquit du beau sang d'Adon ». Pourtant, d'après le mythe ovidien, ce n'est pas la rose, mais l'anémone, laquelle, d'ailleurs, qu'elle soit sauvage ou cultivée, est communément d'un rouge écarlate, au dire de Pline, *H. N.*, liv. XXI, 94.

2. Les œillets rouges.

3. Sur la mort d'Hyacinthe, aimé de Phebus, et la fleur née de son sang, v. Ovide, *Met.*, X, 173 à 216. C'est l'hyacinthe ou lis martagon, de couleur rougeâtre ou purpurine à taches noires.

4. Sur la mort d'Ajax et la fleur née de son sang, v. Ovide, *Met.*,

Ny celle, qui jaunist du teint [46 r°]
De la fille trop envieuse,
En voyant le Soleil attaint
D'une autre plus belle amoureuse [1] :
Ny celle, qui de sur le bord
D'une belle source azurée
Nasquit sur l'herbe, apres la mort
De la face trop remirée [2] :
Ny les fleurons, que diffama
Venus, alors que sa main blanche
Au milieu du liz enferma
D'un grand asne le roide manche [3] :
Ny la belle fleur, qui se feit
Des larmes d'Helene la belle [4] :

26. *84-87* de la belle Heleine

XIII, 390 sqq. Ici Ronsard distingue la fleur d'Ajax de celle d'Hyacinthe, quoique d'après les deux légendes ovidiennes et encore d'après Pline, *H. N.*, liv. XXI, ch. 38, il n'y en ait qu'une, l'hyacinthe, qui semblait marquée des lettres AI, désignant soit la plainte de Phebus (elles signifient en grec : hélas), soit le nom abrégé d'Ajax. Notre poète a rappelé ces légendes à satiété ; v. les tomes II, pp. 56 (note), 74 et 126 ; IV, pp. 20 (note) et 154 ; IX, p. 185, etc. — La « Troyenne espée » qui servit au suicide d'Ajax, est celle, garnie de clous d'argent, qu'Hector lui avait donnée à la fin du combat singulier décrit au chant VII de l'*Iliade*.

1. « Le soucy, qui est jaune et palle, représentant la jalouse passion de Clytie, de laquelle il est issu » (n. de Richelet). Cf. Ovide, *Met.*, IV, 195 à 270. Ronsard reprendra ce mythe en 1569 dans son poème *le Souci du jardin* (Bl., t. VI, p. 110).

2. Le narcisse. Sur le mythe du beau Narcisse, amoureux de lui-même, v. Ovide, *Met.*, III, 407 à 510. Ronsard l'avait paraphrasé en 1554 (v. le tome VI, p. 73).

3. L'arum. Légende racontée par Nicandre dans ses *Alexipharmaca*, vers 405-410 et Schol. Il y est dit « que ce fleuron voulut un jour contester de beauté contre Venus, qui par despit et vengeance enferma au milieu de ses feuilles la vergogne d'un asne » (n. de Richelet).

4. L'helenium (vulg. l'aulnée). Pline, *H. N.*, liv. XXI, 33 : « L'helenion naquit, dit-on, des larmes d'Hélène ». Cette légende se retrouve dans Elien, *Hist. des animaux*, livre IX, ch. 2 ; Nicolo Perotti, *Cornucopiae*, VI ; J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, II, ch. 8. Ronsard en avait déjà parlé dans un sonnet de 1553 (v. le tome V, p. 139).

Ny celle, que Junon blanchit
Du laict de sa tendre mammelle,
  Quand faisant teter le Dieu Mars
Du bout de sa tine esgoutée [1],
Le lait qui s'escouloit espars
Feit au Ciel la voye lactée [2] :
  Ne me plaisent tant, que la fleur
De la doulce vigne sacrée [3],
Qui de sa nectareuse odeur
Le nez & le cueur me recrée.
  Quand la mort me voudra tuer
(A tout le moins si je suis digne
Que les Dieux me daignent muer)
Je le veux estre en fleur de vigne [4]. [46 v°]
  Et m'esbahis qu'Anacreon,
Qui tant a cheri la vendange,
Comme un poëte biberon [5]
N'en a chanté quelque loüenge [6].

28. *84-87* Du laict de sa mammelle pleine
30. *84-87* de sa fraize esgoutée
44. *78-87* D'elle n'a chanté la loüange

---

1. La *tine*, c'est le bout du sein. On dit encore en Anjou *tiner*, pour téter, *tinets* et *tinots*, pour les seins (*Glossaire* de Verrier et Onillon).

2. « On croit que ce soit le Lys, qui auparavant estoit toujours rouge » (n. de Richelet). Manilius, *Astron.*, I, 725 sqq., raconte la légende de la voie lactée, mais il ne dit rien de la fleur que le lait de Junon blanchit. Pline non plus, ni Columelle. Ronsard a trouvé cette fable dans un traité d'agriculture et horticulture de Cassianus Bassus, publié à Bâle en 1539, les Γεωπονικά, XI, 20 (περὶ κρίνου ἱστορία). Mais d'après cet auteur, comme d'après Tzetzes (commentaire de Lycophron, v. 1328), ce n'est pas Mars, c'est Hercule qui téta Junon. V. encore Natalis Comes (Noël Lecomte), *Mythologiae* (Francfort, 1588), lib. II, p. 135.

3. Souvenir d'Horace, Carm., I, 18, début : Nullam, Vare, sacra vite...

4. C.-à-d. : je veux être mué (= transformé). Pour la tournure, cf. ci-dessus, *Complainte contre Fortune*, vers 290.

5. Amateur et chantre du vin. Déjà vu au tome VII, p. 311.

6. Cette ode, avec ses périphrases mythologiques (si obscures qu'il est impossible d'identifier sûrement certaines de ces fleurs) a sin-

ODE

Si j'ayme depuis n'aguere
Une belle chamberiere
Je ne suis pas à blasmer
De si bassement aymer.
Car l'amour n'est point villeine
Que maint brave capitaine,
Maint philosophe, & maint Roy,
A trouvé digne de soy.
Hercule, dont l'honneur vole
Au ciel, ayma bien Iolle,
Qui prisonniere dontoit
Celuy qui son maistre estoit.
Achille, l'effroy de Troye,
De Briseis fut la proye,
Dont si bien il s'eschaufa,
Que serve elle en triumpha.
Ajax eut pour sa maistresse
Sa prisonniere Tecmesse,
Bien qu'il secouast au bras

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Odes, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

2. *87* chambriere
3. *78-87* Hé qui m'oseroit blasmer

---

gulièrement nui à la gloire de Ronsard au XVIIe siècle. A preuve cette note de Ménage en son édition des poésies de Malherbe (1666), p. 531 : « Ronsard, pour avoir employé des fables qui ne sont connues que des savans...., au lieu d'acquerir la réputation de docte, a acquis celle de pédant » ; il cite en exemple la strophe de cette ode sur l'arum, prise de Nicandre, et ajoute avec raison : « Nous ne devons pas non plus employer trop de fables dans nos poëmes, et, comme disoit Corinne au sujet de Pindare, il faut les semer avec la main, et ne les pas répandre avec le sac. » Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 397 à 427.

Un bouclier à sept rebras[1]. [47 r°]
Agamemnon se vit prendre
De sa captive Cassandre,
Qui sentit plus d'aise au cueur
D'estre veinqu que veinqueur[2].
Le petit Amour veut estre
Tousjours des plus grands le maistre,
Et jamais il n'a esté
Compagnon de majesté[3].
A quoy diroy-je l'histoire
De Jupiter, qui faict gloire
De se vestir d'un oyseau[4],
D'un satyre, & d'un toreau
Pour abuser nos femelles ?
Et bien que les immortelles
Soyent à son commandement,
Il veut aymer bassement[5].
Jamais on n'a que tristesses
A servir ces grands déesses :
Qui veut avoir ses esbas,
Il faut aymer en lieu bas.
Quant à moy, je laisse dire

37-38. *78* L'amour des riches princesses Conçoit les mesmes tristesses | *84-87* L'amour des riches princesses Est un masque de tristesses

---

1. C.-à-d. : fait de sept replis de peaux de bœuf. Cf. Homère, *Il.*, VII, 220, et Ovide, *Met.*, XIII, 2.

2. Ces six premiers quatrains viennent d'Horace, *Carm.*, II, 4, 1-12 : Ne sit ancillae tibi amor pudori... Cf. *Sat.*, I, 2, 119 sqq. : parabilem amo Venerem facilemque... V. encore *Anthol. gr.*, éd. Jacobs, Epigr. érotiques, n°s 18 et 100 ; Ovide, *Amor.*, II, 8, 14.

3. Cf. Ovide, *Met.*, II, 846 ; Jean de Meung, *R. de la R.* (éd. Fr. Michel, t. I, p. 280).

4. C.-à-d. : se transformer en oiseau.

5. Jupiter se mua en aigle pour jouir d'Astérie, en cygne pour Léda, en satyre pour Antiope, en taureau pour Europe.

Tous ceux qui veulent medire,
Je ne veux laisser pour eux
En bas lieu d'estre amoureux [1].

ODE

A GASPARD D'AUVERGNE [2]. [47 v°]

Gaspard, qui loing de Pegase
As les filles de Parnase
Conduites en ta maison [3],
Ne sçais tu que moy poëte
De mon Phebus je souhette,
Quand je fais une oraison [4]?

42. *84-87* Ceux qui sont prompts à mesdire

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Odes, 3e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *67-73 ajoutent* Non mesurée (*éd. suiv. suppriment cette erreur*) *Voir la note finale.*

1. *78-87* Gaspar qui du mont Pegase (*erratum par transposition de rimes*)
2. *59-67* Pernase (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Rapprocher ces deux derniers quatrains de Cl. Marot, *Elegie* XXVII (éd. Jannet, t. II, p. 40) et de Ronsard lui-même, *Elegie traduite d'Ergasto*, ci-dessus, p. 112-113, vers 53 à 82.

2. Avocat limousin, traducteur du *Prince* de Machiavel. Il fut l'un des premiers amis littéraires de Ronsard, qui lui a dédié, bien avant celle-ci, trois odes du premier *Bocage*, où il lui conseille de publier ses poésies (v. le tome I, pp. 169, 175 et 180).

3. C.-à-d. : qui loin de l'Hippocrène (source que le cheval ailé Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied) as conduit les Muses en ta maison. — Ronsard appelle les Muses « filles du Parnasse » parce que les Grecs leur avaient donné pour séjour cette montagne de Béotie. Les Latins les ont appelées pour la même raison *Pierides*, c.-à-d. filles du mont Pierus.

4. Sais-tu ce que je demande à Phebus quand je lui fais une prière ? — Le début de cette strophe rappelle Virgile, *Georg.*, III, 10, comme la fin de l'ode à Lambin (t. II, p. 16). Mais la pièce dans son ensemble

La moisson je ne quiers pas,
Que la faulx arrenge à bas
Sus la Beauce fructueuse,
Ny tous les cornus troupeaux
Qui sautent sus les coupeaux [1]
De l'Auvergne montueuse.

Ny l'or sans forme qu'ameine
La mine pour notre peine,
Ny celui qui est formé,
Portant d'un Roy la figure,
Ou la fiere pourtraicture
De quelque Empereur armé [2].

Ny l'ivoire marqueté
En l'Orient acheté
Pour parade d'une salle,
Ny les cousteux diamans,
Magnifiques ornemens
D'une magesté royale [3].

Ny tous les champs que le fleuve
Du Loir lentement abreuve,
Ny tous les prez emmurez
Des plis de Braye argentine, [48 r°]
Ny tous les bois dont Gastine
Voit ses bras en-verdurez [4].

7. *60-87* Les moissons
9. *60-87* Sur la Beauce (*même var. au vers 11* : sur les)
19-20. *78-87* Ny le marbre marqueté Loin (*87* Cher) en Afrique acheté

---

est une habile transposition d'Horace, *Carm.*, I, 31, *Quid dedicatum* ; II, 16, *Otium divos*, 33-40 ; III, 16, *Inclusam Danaën*, 21-44. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 359.

1. C.-à-d. : sur les montagnes ou collines. Cf. t. I, p. 14, vers 83.

2. Une strophe pour dire : Ni l'or brut, ni l'or monnayé. Horace avait dit simplement : non aurum.

3. Une strophe développant trois mots d'Horace : aut ebur Indicum.

4. La rivière du Loir, son affluent la Braye et la forêt de Gastine,

Ny le riche acoutrement
D'une laine qui dement
Sa teincture naturelle
Es chaudrons du Gobelin,
S'yvrant d'un rouge venin [1]
Pour se deguiser plus belle [2].
Que celuy dans une coupe
Toute d'or boyve à la troupe
De son vin de Prepatour [3],
A qui la vigne succede [4],
Et pres Vendome en possede
Deux cens arpens en un tour [5] !
Que celuy qui ayme Mars,
S'enrolle entre les soldars,
Et face sa peau vermeille
D'un beau sang pour son devoir,
Et que la trompette au soir

34. *71-78* Es chauderons (*vers faussé*) | *84-87* Es poisles
39. *59-60* Prepateur (*éd. suiv. corr.*)
42. *78-87* Cinquante arpens

---

charmes du Bas-Vendomois que Ronsard a plus d'une fois chantés (v. tomes I, pp. 165, 222-223, 243 ; II, 92, 98, 104, 129 ; IV, 92, 128, etc.).

1. C.-à-d. : « noyée longuement dans l'escarlatte, comme Homère dit βοείην μεθύουσαν ἀλοιφῇ, un cuir ivre de graisse ». Cf. *Il.*, XVII, 390. A cette note de Richelet j'ajoute que Ronsard dira encore dans une élégie de 1563 : Ny le drap enyvré des eaux du Gobelin.

2. La teinturerie établie par Jean Gobelin au XVe siècle sur les bords de la Bièvre était déjà très florissante et célèbre sous François Ier. Cf. Rabelais, *Pantagruel* (1532), ch. 15, début, et 22, fin. En 1568, dans une lettre au maire de Tours, Ronsard dira « les Gobelins », l'usine s'étant transmise et agrandie de père en fils depuis un siècle.

3. « Vin excellent, dont la vigne appartient au roy et est de son domaine en Vendomois » (n. de Richelet ; il s'agit du roi Henri IV). C'est un vin blanc provenant d'un raisin qu'on nomme daus le pays *le surin*. Cf. E. Pasquier, *Rech. de la France*, liv. VII, ch. 58 (il y donne une étymologie de Prepatour très sujette à caution).

4. C.-à-d. : à qui la vigne réussit.

5. L'arpent dans le Bas Vendomois est de 66 ares (mesure de Touraine).

D'un son luy rase l'oreille !
  Le marchant hardiment vire
Par la mer, de sa navire
La prore [1] & la poupe encor.
Ce n'est moy, qui ay envye
A tels despens de ma vie
Raporter des lingots d'or [2].
  Tous ces biens je ne quiers point : [48 v°
Et mon courage n'est point [3]
De telle gloire excessive.
Manger ò mon compagnon [4]
Ou la figue d'Avignon,
Ou la Provençale olive,
  L'artichot, & la sallade,
L'asperge, & la pastennade [5],
Et les pompons Tourengeaux [6],

51. *67-87* La proüe
52. *60* Ce n'est moi, brulé d'envie | *67-73 texte primitif* | *78-87* Je ne suis bruslé d'envie
53. *78-84* Aux chers despens | *87* Aux doux despens
54. *67-87* De gaingner (gagner *et* gaigner) des
56. *60-67, 84-87 graphie* poinct
57-60. *59-67 aucune ponctuation après* excessive *mais un point après* olive | *71-78 forte ponctuation (un point ou deux) après* excessive *et simple virgule après* olive | *84 un point après* excessive *et après* olive | *87-97, 1604, 1623 un point après* excessive *et deux points après* olive | *1609-1617, 1630 virgule après* excessive *et deux points après* olive. *Voir la note 1 de la page suivante.*
63. *71-87* Et les pepons

1. Du latin *prora*, la proue.
2. C.-à-d. : je n'ai pas envie de rapporter...
3. C.-à-d. : mon cœur n'est pas aiguillonné (du participe latin *punctum*).
4. Note marginale de 1559 : « Ò, est un vieil mot & antique, qui signifie avecques ». Cf. l'*Abbregé d'Art poët.*, où Ronsard le recommande.
5. Ancien nom du panais, légume qui ressemble au navet en plus gros et plus dur
6. Forme dialectale, ou simplement populaire, du mot pepon, désignant un melon blanc (du grec πέπων, latin *pepo*). Cf. le tome VI, p. 106, note 3.

Me sont herbes plus friandes
Que des Princes les viandes
Qui se servent à monceaux [1].
  Puis qu'il faut si tost mourir,
Que me vaudroit d'acquerir
Une rente si treschere ?
Qu'un heritier, qui viendroit
Apres mon trespas, vendroit
Et en feroit bonne chere [2].
  Tant seulement je desire
Une santé qui n'empire,
Je desire un beau sejour [3],
Une raison saine & bonne,
Et une lyre qui sonne
Tousjours le vin & l'amour [4].

69. *78-87* Un bien qui ne dure guiere

---

1. Les var. de ponctuation aux vers 57 et 60 changent complètement le sens de ces deux strophes. Malgré les objections possibles, celle que j'ai adoptée (un point après excessive, virgule après olive) se fonde sur deux raisons, qui me semblent péremptoires : d'abord les mots « telle gloire » du vers 57 se rapportent à ce qui précède, comme « tels despens » du vers 53 et « ces biens » du vers 55 ; en outre, le passage d'Horace développé ici : Me pascunt olivae, Me cichoreae, levesque malvae (*Carm.*, I, 31, 15 sq.), prouve assez que les vers 58-66 de Ronsard forment un bloc, qu'aucune forte ponctuation ne doit scinder. La construction syntaxique, très hardie à première vue, se réduit, en somme, soit à une syllepse, soit à une attraction de l'attribut « herbes » sur le verbe au vers 64.

2. Lieu commun, qu'on trouve dans la Bible, *Eccles.*, II, versets 18 à 24 ; Horace, *Carm.*, II, 3, 20 ; 14, 25 ; IV, 7, 19 ; *Epist.* II, 2, 175 sqq. ; Ol. Basselin, LX ; etc.

3. C.-à-d. : un coin de campagne pittoresque ; cf. Horace, *Carm.*, à Dellius, à Quinctius, et *Sat.*, II, 10 : Hoc erat in votis.

4. Cette fin anacréontique vient encore d'Horace, *Carm.*, I, 31, fin. En dépit de la mention « non mesurée », qui parut au titre de cette ode dans les éditions de 1567 à 1573, elle est parfaitement « mesurée à la lyre », étant construite sur deux systèmes strophiques opposés, mais très réguliers, l'un pour les strophes impaires (ffm f^2f^2m), l'autre pour les strophes paires (mm fm^2m^2f).

ODE

A Remy Belleau[1].

Donc, Belleau, tu portes envie
Aux despouilles de l'Italie[2], [49 r°]
Qu'encores nous ne tenons pas,
Et t'armant sous le duc de Guyse
Tu penses voir broncher à bas
Les murailles de Naples prise[3].
  J'eusse plustost pensé les courses
Des eaux remonter à leurs sources,
Que te voir changer aux harnoys,
Aux picques, & aux harquebuses,
Tant de beaux vers, que tu avoys
Receu de la bouche des Muses[4].

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Odes, 3e livre) 1560 à 1584. — Supprimée en 1587. — Réimprimée au *Recueil des P. R.* en 1609 et éd. suiv.

1-2. *78* Belleau, qui as quitté Thalie Pour les despouilles d'Italie | *84* Tu as donques quitté Thalie Pour les despouilles d'Italie

3. *60* Qu'encores vous ne tenez pas | *67-78* Qu'encores ta main ne tient pas | *84* Belleau, que ta main ne tient pas

5-6. *84* Qui t'armant sous le duc de Guise Imagines de voir à bas

---

1. Sur ce poète, v. les tomes V, p. 180 ; VI, p. 83 ; VIII p. 354 ; et A. Eckhardt, *Remy Belleau* (Budapest, 1917).

2. C.-à-d. : tu convoites les dépouilles. Cette courte pièce est imitée d'Horace, *Carm.*, I, 29 : Icci, beatis nunc..., et l'expression « tu portes envie » est calquée sur le latin « invides gazis ».

3. Henri II décida l'expédition de Naples en septembre 1556. François de Guise franchit les Alpes dans les derniers jours de décembre, comptant dans son armée R. Belleau, qui suivait son protecteur René de Guise, marquis d'Elbeuf, frère du capitaine. C'est donc entre ces deux dates que Ronsard adressa ces vers à son ami.

Les Français, après s'être attardés à Rome, envahirent le royaume de Naples, mais furent arrêtés par l'armée du duc d'Albe à Civitella en mai 1557, et l'expédition se termina par un désastre. Cf. A. Eckhardt, *op. cit.*, p. 38 et suiv.

4. Belleau n'avait encore publié qu'un recueil, sa traduction des *Odes*

SONET
TRADUICT DU GREC DE POSSIDIPPE (*sic*) [1].

Vous avez, Ergasto, honny de vostre maistre
Le lict & les amours, vous en serez marché [2],
Affin que les vallets prennent exemple d'estre
4 Fideles en voyant puni vostre peché.
Vous avez à bon droict le nez demy tranché,
Et l'oreille senestre avec l'oreille dextre,
Ainsi vostre forfait vous sera reproché
8 De ceux qui vous pourront par ces marques cognoistre,
Traistre, inique, & meschant, en tout mal embourbé.
Si lon pend un vallet pour avoir derobé
11 Cinq sols à son seigneur, hé quelle tyrannie
Pour juste chastiment auriez vous merité,
Qui m'avez, sous couleur d'une fidelité, [49 v°]
14 Prins un bien qui m'estoit trop plus cher que la vie ?

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Sonets à diverses personnes à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (Id., à la suite des Amours diverses), 1578. — Supprimé en 1584. — Réimprimé au *Recueil des P. R.* en 1609 et éd. suiv.

Titre. *60-78 suppriment* traduict | *78* de Posidippe

5. *59* Vous auez (*que je lis* avez) | *60-78 et P. R.* Vous aurez

---

d'Anacreon, suivie de quelques œuvres de son invention (août 1556) ; mais Ronsard l'avait porté aux nues dans son épître à Chr. de Choiseul (v. le tome VIII, p. 354).

1. J'ai vainement cherché la source de ce sonnet parmi les épigrammes de l'*Anthologie gr.* ; rien, non seulement dans celles attribuées à Posidippe, mais encore dans les autres. « Pas d'Ergasto non plus, m'a écrit obligeamment mon collègue Pierre Waltz, dans les quelques pièces ou fragments de Posidippe qui ne figurent pas dans l'Anthologie, mais que Ronsard pouvait connaître par Athénée ou d'autres. »

2. C.-à-d. : marqué, comme d'un stigmate (cf. vers 8). Les graphies *marché* et *merché* sont courantes avant Ronsard (Cl. Marot, M. de Saint-Gelais, etc.).

Ici Ergasto est un valet, auquel le maître reproche d'avoir abusé de sa femme. Ailleurs (ci-dessus, p. 109), Ergasto est un poète qui se plaint d'avoir été victime de la même aventure.

SONET

De Phœbus & des Roys Jupiter est le pere [1],
Et les poëtes sont du grand Phœbus conceuz,
Aussi de Jupiter tous les deux sont yssus,
Car de l'un il est pere, & des autres grand pere.
Quand les Roys sont heureux la poësie espere,
Avecques leur bon heur de se remettre sus [2] :
Quand ils sont mal-heureux, elle n'espere plus,
Mais comme leur parente a part en leur misere.
Certes j'en suis tesmoing, qui depuis le mal-heur
Que mon Prince receut, je n'ay eu que douleur [3],
Tristesse, ennuy, tourment, & mordantes epinces [4]
D'envieux medisans, qui m'ont le cueur transsy.
Mais voyant mon Roy triste [5], il me plaist d'estre ainsi [6],
Puis que la poësie est parente des Princes.

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560; (Sonets à diverses personnes à la suite des Poëmes) 1567 à 1573 ; (Id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

---

1. Cf. ci-dessus l'épître à Du Thier, début.
2. Quand tout sourit aux rois, leur prospérité rejaillit sur les poètes. Traduction poétique du proverbe vulgaire : Quand il pleut sur le curé, le sonneur reçoit des gouttes.
3. Preuve que ce sonnet est postérieur à la mort de Henri II (10 juillet 1559).
4. Expression de Cl. Marot : O mer amere, aux mordantes espinces (*Complainte* sur la mort du baron de Malleville, vers 22).
5. Il s'agit ici évidemment de François II, successeur du roi défunt, bien que Ronsard nous ait avertis que dans son recueil le mot *roi* désignait toujours Henri II (ci-dessus, p. 3).
6. C.-à-d. : d'avoir le cœur transi et d'être triste.

EPITAPHES DE LOUYSE DE MAILLAY

Abbesse de Caom [1].

I

Icy les os reposent d'une Dame,
De qui le ciel se rejouist de l'ame,
Le corps mortel en poudre est converty
Sous ce tombeau que son frere a baty [2].
Vous qui passés faites à Dieu priere
Que cette tombe à ses os soit legere.

II

J'eus en vivant un frere Cardinal, [50 r°]
Un Colonnel, & un autre Amiral [3],

Éditions : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5e livre), 1560. — Les pièces II, III et V sont supprimées en 1567 ; les autres, I, IV et VI, figurent parmi les Épitaphes, à la suite du 3e livre des Poëmes, de 1567 à 1573, mais sont elles-mêmes supprimées à partir de 1578. — Seules ces trois dernières ont été réimprimées dans le *Recueil des P. R.* en 1617 et éd. suiv., mais bloquées sous le titre Epitaphe (au singulier), de telle façon qu'elles ont paru n'en faire qu'une en effet aux éditeurs suivants, y compris les plus récents. — Pour éviter dorénavant toute confusion, je n'ai pas seulement conservé le blanc qui les sépare dans l'édition princeps, je les ai en outre numérotées.

1. *Sic*, pour Louyse de Mailly, abbesse de Caen. Sur ce personnage, v. le tome VIII, p. 229. — Ces six brèves épitaphes furent composées en 1559, lorsque le cardinal Odet de Coligny fit construire pour cette abbesse un tombeau dans le chapitre de l'abbaye du Lis, où elle avait été inhumée en août 1554. Du Bellay a célébré de son côté cet acte de piété fraternelle (*Œuvres*, éd. Chamard, t. V, p. 338 et 340).

2. V. la note précédente.

3. Le cardinal Odet de Coligny, le colonel François de Coligny, sgr d'Andelot, et l'amiral Gaspard II de Coligny. C'étaient seulement les demi-frères de l'abbesse, par leur mère Louise de Montmorency, qui avait épousé en premières noces Gaspard I de Coligny.

J'eus pour mon oncle un sage Connestable[1],
J'eus pour mon pere un chevalier notable[2],
Par mes parens morte icy je fus mise,
Je fus Picarde, & mon nom fut Louyse.

III

Passant, quiconques sois à ma tombe arresté,
Leve les yeux en haut, & voy la piété
D'un frere envers la sœur, du frere qui honore
Sa sœur, & de sepulchre & d'epitaphe encore :
L'amitié des parens regne encore icy bas,
Vivant je l'ay sentie, & apres le trespas.

IV

Les roses & les lis puissent tomber du ciel
A jamais sur ce marbre : & les mouches à miel
Puissent à tout jamais y faire leur menage,
Et le laurier sacré à jamais face ombrage
Aux Manes de ce corps desous ce marbre enclos,
Et la tombe à jamais soit legere à ses os.

V

Bien loing de ce tombeau l'espine se herisse,
Le chardon & l'ortye : en lieu d'eux y fleurisse
Le safran en hyver, les roses au printemps,
En esté les œillets : le pasteur en tout temps
S'y repose à l'umbrage, & au tour de la tombe
Du ciel à tout jamais la douce manne tombe.

IV. — 5. *60* dessus ce marbre (*éd. suiv. corr.* ; *67 aux errata*)

---

1. Anne de Montmorency, oncle maternel de l'abbesse.
2. Ferry de Mailly, baron de Conty.

VI

Passant, marche plus loing : ce marbre ne regarde, [50 v°]
Ma cendre n'est icy : mon frere me la garde
Enclose en sa poitrine, & son cueur pour vaisseau
Retient en luy mes os, & me sert de tombeau.

DISCOURS
de Louis des Masures Tournisien [1]
a Pierre de Ronsard.

Si tel est mon malheur, Ronsard, l'honneur de France,
Que ne doive jamais prendre fin ma souffrance,
Son cours continuel suive ma destinée,
Et m'emporte à la fin sa rigueur obstinée.
Tant ma fortune m'a battu d'experience,
Que je suis bien appris souffrir en patience.
Et m'a donné le ciel, maugré ceste fortune,
Dequoy mieux comporter tout mal qui m'importune [2].
Donné m'a, liberal, à mon gré la saveur
Des Muses, qui souvent me traictent de faveur,
Le desir moderé, le mespris de l'attente
De celuy, qui, brulant, de rien ne se contente,

1. Sur ce poète, né vers 1515 à Tournai, secrétaire du cardinal Jean de Lorraine de 1533 à 1547, exilé par ordre de Henri II pour intelligence avec l'ennemi allemand (crime dont il s'est toujours défendu), auteur d'une traduction de l'*Enéide*, parue de 1547 à 1560, d'un double recueil d'*Œuvres poëtiques* françaises et latines (1557) et des *Tragédies saintes* sur David (1565), pour ne citer que ses principales œuvres, v. Marcel Raymond, thèse sur l'*Influence de Ronsard* (Paris, Champion, 1927), t. I, p. 343 et suiv., et surtout R. Lebègue, thèse sur la *Tragédie religieuse en France* (ibid., 1929), chap. XIX.

2. Noter que dans tout ce « discours » en vers alexandrins, Des Masures n'observe pas l'alternance régulière des rimes féminines et des rimes masculines. A cet égard, il est resté fidèle à la rythmique libre, antérieure à 1550.

L'espoir d'un nom, qu'en l'air sonne l'airain tortu,
Et l'amour, plus que tout, de la saincte vertu,
Qui parmy ces costaux espineux, me promet
Une ample & douce voie, & plaisante au sommet.
Auquel lieu contendant, vers la vertu sacrée, [51 r°]
Le labeur du chemin je soulage & recrée,
Chantant à l'honneur d'elle un sonet, ou une ode,
Ou plus souvent ces vers, bien cogneuz, d'Hesiode :
Les Dieux du ciel ont mis la sueur audevant
De la haulte Vertu, à qui la va suivant.
Pour à laquelle atteindre, il convient que lon sente
Les durs & longs travaux d'une penible sente,
Dont trop rude est l'entrée aux grans rochers bossuz.
Mais quand on est en fin parvenu audessus,
Elle se rend facile, aisée, & plaine, autant
Qu'il y avoit de peine & travail en montant[1].
Ainsi ay-je dequoy tromper ma peine dure,
Et faire que souvent moins forte je l'endure.
Mais n'est-ce pas aussi un singulier soulas
L'accointer de Phœbus, des Muses, de Pallas ?
Tu le scez, si à nul la saincte trouppe rit,
Sur tous bien aimé d'elle, & premier favorit.
Or si tu as loisir, & tu veux de ma plainte
Sçavoir l'occasion, la cause, & la contrainte,
Et pourquoy je t'escry : L'ennuy qui plus me presse,
C'est de l'age passé la souvenance expresse,
Et le considerer de la presente vie,
Qui est, par mon destin, à misere asservie.
Non qu'inutile, & tel je m'aie faict sentir,
Que mon merite nul m'engendre un repentir.
Plustost, & à bon droit, je me plains que sans vice
Qui soit venu de moy, maint insigne service [51 v°]
Me soit mal recogneu, & l'envie ait tant peu,
Que du bien merité me soit advenu peu.

1. Cf. Hésiode, *Trav. et Jours*, 289 sqq., et Ronsard, *Hymne de la Philo.*, au tome VIII, p. 97 er suiv.

Peu, dy-je, à l'estimer tel comme on le peut voir,
Et mesurer le pris de mon juste devoir :
Combien qu'à l'envieux tant ma richesse est greve,
Que, m'en voiant content, a bien peu qu'il n'en creve [1].
Mais vecy le seul point, qui sur toute douleur
Fait que plus rigoureux je sente mon mal-heur.
C'est que, me souvenant du temps leger & court
De douze ou quatorze ans, qu'en la Royale court
Je passay plus heureux, joint à la compagnie
Que lors avoient les Sœurs d'egale amour unie,
Je regrette à present ce temps aimable & doux [2].
Mesmes considerant combien ores par vous,
En nombre six ou sept, la France se decore,
J'ay grand deuil en mon cœur que je n'y suis encore.
Et ce dolent regret me serre plus assez,
D'autant qu'en grande espace, & de loing, vous passez
Nos poëtes d'alors, soit en haulte doctrine,
Dont à chacun de vous ard la saincte poictrine,
Soit en la grace & l'heur d'accorder chants divers :
Faire doucement bruire à la lyre vos vers,
Chantant l'enfant Amour, ou bien au son qui tremble
Entonner Mars armé, feu, fer & foudre ensemble.
Car (& ne soit pourtant aucun d'eux irrité,
Ains au sain jugement, & à la verité
Se face en tout endroit libre & ouverte voie : [52 r°]
Et vous, ne pensez point que flatteur je vous soie)
Vos escrits & les leurs font certaine apparence,
Et monstrent d'eux & vous la seure difference.
Si est-ce que maint œuvre issu de leurs esprits
Ne merite, pour vray, qu'on les tienne à mespris [3] :

1. C.-à-d. : il s'en faut de peu qu'il n'en crève. Cf. Villon, *Test.*, XXVI, 208 : A peu que le cœur ne me fend. Dans cette locution le mot *a* est mis pour *il y a*, comme dans *n'a guere*.

2. Il s'agit de la cour de François I[er] et de la génération des poètes qui florit sous son règne et prépara l'œuvre de la Pléiade. Tout ce passage jusqu'au vers 108 est à rapprocher de l'ode adressée par Des Masures à Joachim du Bellay dans ses *Œuvres poëtiques*.

3. Opinion libérale, à rapprocher de celle de G. des Autels, *Replique*

Et vault bien un Marot qu'on estime & recorde
Sa coulante douceur, & que la mort n'y morde [1].
Bien vault le lire & voir d'Heroët l'Androgine [2].
Aussi fait Rabelais, escrivant l'origine
Du bon Pantagruel, ses gestes & ses dicts [3],
Et Herberay, traitant les erreurs d'Amadis [4].
Sainct Ambrois quelquefois, à sa voix forte & brave,
Recita de ses vers quelque poëme grave [5].
Borderie, au retour du port de Constantin,
Nous comptoit le païs, le peuple Bizantin,
La mer, le Nord, le Sud, l'occidental zephire,
Guidant, comme un Tiphis, la peautre du navire [6].
Puis Salel, en chantant la discorde meslée
Au cueur d'Agamemnon, & du fils de Pelée,
Faisoit du sang Troien rougir la main Gregeoise,
Et rendoit de son Grec l'Iliade Françoise [7].
Mais sur tous Saint Gelais, de douceurs nonpareilles
Aux nombres differens, detenoit nos oreilles :
Touchant, comme jadis le poëte de Thrace,
Son luth au ventre creux, d'un son de bonne grace [8].

aux furieuses déf. de Meigret (1550), de J. Peletier, *Art poëtique* (1555), d'E. Pasquier, *Rech. de la Fr.*, liv. VI, ch. 6 et 7.

1. Allusion à la devise de Cl. Marot : la Mort n'y mord.

2. Heroët publia son *Androgyne* en 1542. Cf. l'éd. de ses *Œuvres poët.* par F. Gohin, Paris, Soc. des Textes français modernes, 1909.

3. Rabelais publia son *Pantagruel* en 1532-33, son *Gargantua* en 1534, son *Tiers livre* en 1546, son *Quart livre* en 1552. Cf. l'éd. d'Abel Lefranc, Introd.

4. Herberay des Essarts publia sa traduction des huit premiers livres de l'*Amadis* espagnol de 1540 à 1548.

5. Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise, lecteur et secrétaire de François I[er], traducteur du *Courtisan* de Castiglione et de certaines parties d'Homère et d'Ovide, mort en 1547.

6. Le gouvernail du navire. Tiphys est le pilote des Argonautes, dans le poëme d'Apollonios. B. de la Borderie publia son *Voyage de Constantinople* en 1542.

7. Hugues Salel publia sa traduction des dix premiers chants de l'*Iliade* en 1545 (les deux premiers dès 1541). V. ci-devant le tome VI, p. 30 et suiv., notes.

8. Ceci n'est pas une métaphore. Mellin de Saint-Gelais était autant musicien que poète et chantait, en s'accompagnant du luth, ses chan-

Ceux-ci, & moy avecq, de courage ravy
Aux astres de là sus, chantames à l'envy : [52 v°]
A la fleute rurale, au chant clair & serain,
A la lire accordée, à la trompe d'airain,
Chacun à la façon que le plus il aimoit,
Ou bien selon que Dieu le cueur luy allumoit.
Dont Jean de Salignac, Lazare de Baïf,
Et Carle, & Castellan jugeoient le plus naïf
Des accords differens [1] : & bien souvent Patriere
Nous feit ouïr en vers quelque neuve matiere [2].
J'euz amy en ce temps le divin Pelletier [3],
Je cogneus de Macrin vers moy le cueur entier [4].
Et mesmes ton Dorat (encor' ne puis-je croire
Qu'il m'ait mis en oubly) quand sur le bord de Loire
Lisant, il enseignoit de sçavoir & d'exemple
La jeunesse vouée à Dieu & à son temple.
En ceste charge mis depar Jean de Lorraine,
Cardinal renommé de valeur souveraine [5],
Avecques son Madur, en beaux & doctes carmes

sons « aux nombres différents » (c.-à-d. aux rythmes divers ; cf. le tome I, p. 265, vers 5 et note). — Au vers 95 « le poëte de Thrace » désigne Orphée.

1. V. dans la présente édition, pour Lazare de Baïf, le tome II, p. 60, et pour Lancelot Carle le tome VIII, p. 115. — Jean de Salignac est le docteur en théologie, désigné par François I[er] en 1543 pour présider le jury qui devait trancher le débat philosophique entre Govéa et Ramus et qui condamna ce dernier, adversaire d'Aristote (v. Ch. Waddington, *Ramus*, Paris, 1855, p. 42 et suiv.). — Pierre du Chastel (en latin Castellanus), humaniste, qui fut évêque de Mâcon, puis d'Orléans. Ces conseillers et lecteurs de François I[er] formaient en sa cour une sorte de tribunal littéraire.

2. Georges de la Patrière (en latin Patricius). Il figure deux autres fois dans les recueils de Des Masures (R. Lebègue, *op. et loc. cit.*).

3. Jacques Peletier du Mans, qui publia une traduction de l'Art poét. d'Horace en 1544, ses *Œuvres poëtiques* en 1547 et maints autres ouvrages dans la suite. V. ci-devant les tomes I, p. 3 ; VII, p. 119 ; VIII, p. 44.

4. Salmon Macrin de Loudun publia ses différents recueils de poésies latines de 1528 à 1550. V. ci-devant le tome II, p. 38, note 3.

5. Sur ce cardinal, v. Forneron, *Les ducs de Guise...*, t. I, pp. 40 et 75, et A. Collignon, *Le Mécénat du Cardinal Jean de Lorraine* (Annales de l'Est, XXIV, 1910).

Me chanta quelquesfois de l'amour & des armes [1].
Et me souvient encor' qu'un cor de son haleine
Il emplit, & sonna le ravisseur d'Heleine,
Trop dommageable à Troie, & dangereux butin,
Et Coluthe Thebain de Grec rendit Latin [2].
Ainsi passay-je heureux quelque part de mes ans,
Et au grand Roy François ne feurent desplaisans
Les vers que je chantay : car à ma voix hautaine,
Au lieu qui tient son nom de la belle fontaine [3],
L'oreille il daigna bien prester non une fois : [53 r°]
Quand, present maint heros, mainte nymphe des bois,
Mainte gente Oreade, & mainte Nereide,
Je leur faisois ouïr la Françoise Eneïde [4].
Ainsi feut escouté d'Auguste prince humain
Virgile : & comme il eut un Mecene Romain,
J'euz un grand Cardinal, noble sang d'Austrasie,
Jean fils du Roy René [5], qui de la poësie
Et du divin sçavoir liberal amateur
M'estima, & de grace augmenta mon grand heur,
Traitant d'humanité favorable ma vie.
Mais ce pendant veilloit à ma ruine Envie.
Envie, que les Dieux meirent en terre, à l'heure

1. D'après ces vers, J. Dorat, avant d'enseigner à Paris, aurait été professeur dans un séminaire des bords de la Loire, grâce à Jean de Guise, cardinal de Lorraine. C'est un détail important, qui a échappé à tous les biographes de Dorat. Mais je n'ai pu identifier le Madur du vers 115.

2. Il s'agit du poète grec Coluthos, né selon Suidas dans la Thébaïde d'Egypte au v[e] siècle ap. J.-C., auteur d'un poème sur le *Rapt d'Hélène*, imprimé pour la première fois à Venise chez les Aldes vers 1505. D'après ce passage, Dorat l'aurait traduit en vers latins.

3. C.-à-d. à Fontainebleau, résidence nouvelle de la Cour royale. Cf. tome VIII, p. 341, vers 316.

4. C'est à la demande du cardinal Jean de Lorraine que Des Masures entreprit la traduction de l'Enéide en vers français. Les deux premiers chants parurent chez Wechel en 1547. Auparavant il avait offert au roi un exemplaire manuscrit du premier, et, selon La Monnoye et Goujet, les courtisans le jugèrent devant François I[er] (R. Lebègue, *op. et loc. cit.*).

5. Non pas fils, mais petit-fils (v. Anselme, *Hist. généalog.*, t. II, p. 69 E).

Qu'Astrée vierge alla faire au ciel sa demeure :
Que le loup à ravir se prit l'aigneau benin :
Et le serpent tortu cueillit le noir venin :
La mer s'enfla de flots : les vents emeurent l'onde :
Et fut la terre toute à son malheur feconde.
Et bien qu'assez & trop, pour ton sçavoir, tu sçaches,
D'Envie, monstre horrible, & les traicts, & les taches,
Toutesfois ne l'aiant, comme moy, esprouvée [1],
Je te veux racompter quelle je l'ay trouvée.
  Son visage, tousjours meslé d'un faux semblant [2],
Est terny, triste, & palle : & d'un parler tremblant
Tire un subit esclat sa langue envenimée.
La poitrine a de fiel verdoiant animée,
Le corps attenué de langueur, & se souille
L'ordre des rares dents d'une villaine rouille. [53 v°]
Son regard de travers ne reçoit aucun ris,
Sinon de voir mal heur, ou quelques gens marris.
Le soucy, qui sans fin l'esveille, & sans propos,
Ny aux yeux, ny au cueur, ne donne aucun repos :
Ains à voir quelque bien, lequel ne luy plait pas,
Se paist : & s'ameigrit mesmes de son repas :
Ronge autruy, miserable : & se ronge elle mesme,
Cause de sa misere, & de sa peine extreme.
  Vers celle que je compte, un je ne sçay quel Dieu
Ne m'estant point amy, s'en alla, droit au lieu
De son triste manoir : où le jour est esteint,
Et jamais le Soleil, de ses raiz, n'y atteint,
Sans feu, sans aër, sans vent, tousjours froid, tousjours sombre
Et en tout temps emply d'une tenebreuse ombre.
Là ce malin Daimon descendu, la porte œuvre.
Et l'Envie au dedans mangeante une couleuvre,

1. C.-à-d. : autant et de la même façon que moi.

2. Ici commence un long récit des malheurs de Des Masures, qui est à rapprocher des autres récits faits par lui-même ailleurs : Epitre (latine, puis française) à Charles cardinal de Lorraine, Ode à Joachim du Bellay, Carmen de exilio suo, etc., en ses *Œuvres poëtiques* et ses *Carmina* (Bibl. Nat.. Rés. Ye 366 et 420).

Appast & nourriture aux rancunes qu'elle a,
Il appelle dehors : & l'envoie de là
Infecter du plus vil de sa mortelle rage
Un, qui de sa nature avoit ja le courage
Adonné à tout mal (car sur les gens de bien
Envie n'a puissance, & ne leur touche en rien),
Luy enseigne le nom, & la marque de l'homme [1] :
L'origine qu'il tient des Sequanois : & comme
La teste il porte rase : & de rongeur courroux,
Ce qui reste de poil luy est ardant & roux.
Puis comme le manteau de religion saincte [54 r°]
Monstre par le dehors une saincteté feinte.
  Ce qu'entendant Envie, à marcher ne differe,
Prend au senestre poing le venin mortifere :
A l'autre, le baston qu'une espine entortille.
Va d'un pas morne & lent, devers la court gentille,
D'espaisse & noire nue aiant le chef couvert.
De sa marche, en passant, le champ fleury et vert
Elle gaste & destruit, rend l'herbe au pré fennée.
Couppe, arrache & abbat toute belle fleur née,
Et soufflant parmy l'aer, empoisonne souvent
Peuples, maisons, chasteaux, & villes de son vent.
  Tant ahanne à marcher, qu'à ceste court vient elle,
Là se mect à pleurer, en la voiant si belle.
Pleure du lis François l'incomparable fleur,
Pource qu'elle n'y voit occasion de pleur.
En fin sa charge faict. Le cueur au meschant touche
De sa froide poison : luy inspire en la bouche
Son haleine puante : & rend, parmy les parts
Des entrailles du fons, son noir venin espars.
Voire & à fin que loing la cause du mal n'aille
Trop errante à l'escart, un haim croche luy baille,
Et pour le retenir, luy met davant la veuë
Du prince la faveur, dont ma vie est pourveue :

1. C.-à-d. : de l'homme qui sera envieux de Des Masures.

Luy faict voir qu'il me tient trop pres de sa personne,
Que trop douce ma lyre à son oreille sonne,
Qu'il prend tout mon service & conseil à plaisir,
Et luy, qu'il est bien loing d'atteindre à son desir : [54 v°]
Luy donne opinion que moy, plus jeune d'aage,
Luy couppe son chemin, qui semble meur & sage,
Luy faict grand chacun cas qu'il considere en moy.
Doncques le malheureux, d'un angoisseux esmoy,
Jour & nuict se consume, en son penser profond :
Ainsi qu'au soleil doux la glace coule & fond.
Souvent desira il la mort, pour ne voir point
Tant de bien m'advenir, souvent feut il au point
De supposer, par qui feust esteinte ma vie.
En fin (& je l'y veis, accompagné d'Envie,
Qui luy mettoit maint cas bien triste en souvenance,
D'une mal-asseurée & foible contenance)
Il s'adventure, & va, par oblique sentier,
Où l'Envie, au vouloir inique, & mal entier,
Douteuse le poussoit : & par secrete voie
(Car qui tend à mal faire, a bien peur qu'on le voie)
Treuve à part mon Mecene : & entendre luy fait
De moy, maint crime faux, & malheureux mesfait,
Feint en avoir grand dueil (ô langage hypocrite !)
Pour l'amour qu'il me porte, & qui demeure escrite
A jamais en son cueur. Mais ce parler frivole
Sorty de langue vaine, aux vents legers s'en vole,
N'est prisé ny receu : & ne trouve credule
Le cueur trop genereux : qui, iugeant estre nulle
L'offense ou faulte en moy, & ne luy pouvant plaire
Un rapport controuvé, de son digne salaire
L'envieux rapporteur recompenser fait comte. [55 r°]
Dont puis il le bannit de son hostel à honte,
En plus d'honneur & pris des l'heure m'eslevant,
Qu'il n'avoit jamais fait encor' auparavant.
Tel se doit maintenir tout prince, qui estime
D'un loial serviteur le devoir legitime :

Priser l'homme de bien, faire au menteur sentir
La punition juste, & deuë à son mentir :
Et luy charger au dos la mesme peine dure,
Que par fraude il pourchasse à l'innocence pure.
Ainsi le traitre aiant dequoy seul se douloir,
Perd sa peine, & ne perd de nuire le vouloir.
Pensant & repensant nouveau conseil, à fin
De conduire autrement son entreprise à fin,
Se desseiche & tarit la pensée dolente :
Et ard au fons des os : comme d'une ardeur lente
Se consume le jonc demy sec, peu à peu :
Ou comme un liege mort estant espris de feu,
Sans rendre flamme claire : ou comme verte escorce :
Comme bois spongieux : ou comme meiche torce.
Que peut il plus chercher, dont il sçache parfaire
Et tirer jusqu'au bout un si meschant affaire ?
Tant fait par les exploits de sa langue orde & noire,
Qu'un prince noble & bon, lors induit à le croire,
Et mené de raisons, l'une en l'autre liées,
Et de belles couleurs faussement palliées,
Va deferer mon nom à Henry de Valois,
Roy en guerre autant fort, qu'en paix aimant les loix. [55 v°]
Tout homme, quel qu'il soit, ou nay de race haute,
Ou sorty de lieu bas, en soy a quelque faute.
Au monde n'y a rien, tant soit rare & exquis,
Où ne soit quelque cas, pour son parfait, requis.
Mais au Prince ou au Roy, le haut ciel est donneur,
Plustost qu'à l'homme vil, d'un cueur aimant l'honneur,
La bonté, la vertu, la justice, & droiture.
Et s'il alloit suivant l'instinct de sa nature,
O heureuse la gent vivante sous sa main !
Il survient un flatteur, qui un tel prince humain
Enveloppe d'erreurs, si bien qu'il ne voit goutte,
Et hors du chemin droit, au destourné le boute,
Où il chemine errant. Puis c'est cas ordinaire
Voir un sort malheureux au juste & debonnaire.

Il advint doncq' ainsi, à ma trop dure plaie,
Que (peut estre) estimant l'accusation vraie,
Contre moy s'indigna le grand Roy, Prince bon.
Que ce feut sa rigueur, ou mon merite, non.
Ains le venin couvert, & le feu clandestin
De ceste faulse envie, & mon cruel destin.
Voire & usa le Roy d'une telle douceur,
Qu'estant mon crime grand, au dict de l'oppresseur,
Il ne me feit souffrir ne liens, ne prison :
Sans plus à mon Mecene enseignant la raison
Qui le mescontentoit, royalement l'enhorte
Qu'attendant de mon faict la verité, je sorte
Des fins de son roiaume [1] : où mesme il permet bien [56 r°]
Que luy, l'en requerant, me peust faire du bien.
Il estoit nuict, & l'ombre erroit grosse & obscure :
Et donnoient par le monde, à leur travail & cure
Repos, tous animaux, pour renforcer leurs corps,
Sans estre du labeur du jour passé recors.
Le vent coy, l'onde calme, & le bois endormy :
Toute beste sauvage, & tout oiseau, parmy
Les profondes forests : & les autres, estans
Par les champs, & buissons, & rives, & estangs.
Mais le bon Cardinal, agité de soucy,
Meu de mon innocence, & du vouloir aussi
Du Roy, qui trop le presse, & sentant en soy forte
L'amour qu'un gentil maistre au bon serviteur porte,
N'a les membres saisis de somme taciturne.
Il m'appelle où j'estois à telle heure nocturne
Couché dedans sa chambre, & à la lueur claire
D'un flambeau allumé, en pleurant me declaire
Les propos, le discours, & le vouloir du Roy,
Et comme il luy avoit respondu de ma foy :
Me promet de garder son affection seure

1. Henri II prie le cardinal Jean de Lorraine de faire sortir de France son secrétaire, en attendant le résultat d'une enquête ordonnée sur son cas.

Et durable envers moy jusqu'à l'heure qu'il meure,
Encontre tout effort qui jamais l'importune,
Soit le temps, soit l'envie, ou la dure fortune,
Et favorablement pour moy, en mon absence,
Defendre & soustenir par tout mon innocence.
Ainsi d'un parler doux il me conforte fort,
Luy mesme aiant besoing, comme moy, de confort. [56 v°]
  Ja l'Aurore espandoit sur terre sa lumiere,
Et laissoit de Tithon la couche coustumiere :
Apres le congé pris, ce triste lendemain :
L'amiable accoller : le baiser de la main :
Je parts, abandonnant la France douce & belle,
Pour estre desormais hors des limites d'elle.
  Or on voit advenir le plus souvent, qu'un prince
Duquel un serviteur, en quelque autre province
Est d'adventure absent, tant l'ait il bien aimé,
Tant ait il à bon droit son service estimé,
S'il n'en voit la presence à ses yeux continue,
L'amour qu'il luy portoit peu à peu diminue.
Ce qu'entendant quelcun, à qui ne vient à gré
Voir un autre en credit, ou en pareil degré,
Luy pourchasse une charge : à fin de le faire estre,
Sous un tiltre d'honneur, loing des yeux de son maistre.
Vers lequel cependant le malin controuveur
Perdre fait à l'absent tellement sa faveur,
Ou le calumniant en sa charge, qui porte
Peril joinct à l'honneur, ou en quelque autre sorte,
Qu'il le desancre, & jecte à terre estendu plat.
Mais ainsi ne feut point inconstant mon Prelat :
Qui ne voulut jamais serviteur en ma place
Autre que de ma main : & mesmes, de sa grace
M'envoiant lettres, gens, & dons de jour en jour,
Me faisoit tant de bien, que, si quelque sejour
Hors du bruit de la court, ainsi qu'on se soulace, [57 r°]
Le tenoit escarté, me mandoit que j'allasse
Aussi tost l'y trouver : où tous en general,

Mais luy m'estoit sur tous de faveur liberal.
  Ne voulant consumer tant de temps ce pendant,
Que ne doit l'homme sage estre en vain despendant,
Ains le cognoistre cher, precieux & labile,
Et soy-mesme se voir au cours des ans debile,
Si du sçavoir la force & celeste vigueur
Ne le defend de l'aage, & dure à sa rigueur :
Affin que le tombeau mon nom n'ensevelisse,
Je vois chercher & voir, ainsi que feit Ulisse,
Les mœurs de maintes gens, & villes, large & loing :
Dont les noms racompter, qu'est il icy besoing [1] ?
  Pour doncq' à mes erreurs mettre un terme final,
M'aiant un jour trouvé ce noble Cardinal
A Rome, où le menoit l'election future
D'un nouveau Pape au sort, & moy mon adventure :
Voulut à son retour, qu'en France le suivisse,
Pour n'estre desormais absent de son service.
Me promettant en fin du Roy l'yre appaisée,
Auquel il cognoissoit une douceur aisée,
Et le tort faict à moy [2]. O comme & combien nuit
A un penser humain sa tenebreuse nuict !
Autant est nostre sort pres de nous, que nous sommes
Loing d'entendre & sçavoir ce qu'il appreste aux hommes.
Tousjours attendre faut l'heure du dernier pas,
Et l'homme, avant sa mort, heureux certes n'est pas. [57 v°]
  Laissons Rome : & passons l'Apennin porte-nue,
Le Pau, le froid Alpin, ja la France est tenue.
Ja de Seine approchons l'amene & douce rive.
Vecy, au despourveu, la mort soudaine arrive,
Rue à terre d'un coup mon grand Mecene bas [3].

1. On sait par ailleurs que Des Masures gagna l'Italie par la Lorraine et la Suisse, erra jusqu'en Sicile, puis se fixa à Rome, où il passa 14 mois, bien accueilli par un autre cardinal, Jean du Bellay.

2. La mort du pape Paul III est de nov. 1549 et l'élection de son successeur Jules III eut lieu en févr. 1550. C'est après ce conclave que Jean de Lorraine ramena Des Masures en France.

3. Jean de Lorraine, ayant appris à Lyon la mort de son frère Claude, fut frappé d'apoplexie et mourut à Montargis, le 10 mai 1550.

Moy, au subit instant, estonné de ce cas :
Comme le viateur, quand la terre battant
Jupiter courroucé tire un coup esclattant
De ravissant tonnerre : & en bruiant grand erre
Un hault chesne & puissant, pres de luy, tombe en terre.
Le sommet esbranché gist, l'arene pressant,
Qui n'aguieres montoit vers le ciel se dressant.
La strideur tire en l'aer : le garbin qui redouble
Singlant horriblement esmeut l'orage trouble.
Le ciel triste et obscur s'espaissit : & l'esclair
Fend la nue à travers, d'un feu brillant & clair.
Long temps espouventé le viateur s'arrête,
Ne sçait où se tourner, pour fuir la tempeste,
En fin s'eslance & court : & pour se sauver fuit
Où l'orage le pousse, & la peur qui le suit.
Tel, & non autrement, en fraieur vehemente,
Je m'esgare, evitant l'horreur de la tourmente,
Maint peuple je traverse, & maint urgent danger,
Champs, monts, fleuves, & bois, en païs estranger.
Tant fut ma course longue en exil pelerin,
Qu'apres avoir laissé le Danube & le Rin,
En Lorraine je trouve un recueil favorable [1], [58 rº]
Où combien que je soie en estat honorable,
Bien voulu de mon prince, au cueur bening & doux [2] :
Estimé des Seigneurs, qui me cherissent tous :
Et du bien temporel, qu'à tous mortels depart
La fortune à son gré, j'aie à moy telle part,
Que, si elle, qui vole instable & sans arrest,
Ne m'en vient faire tort, car bien acquis il est,
Je me passe d'autruy, en la saison plus chere :

1. A Nancy, où la duchesse Christine de Danemark, nièce de Charles Quint, le prit à son service comme secrétaire et l'anoblit en juin 1553.

2. Le duc Charles, dont il célébra le mariage avec Claude de France, dans un *Chant pastoral* où il se mit en scène sous le nom de Louiset, avec Ronsard sous le nom de Perot (1559). Cf. mon tome IX, p. 100.

Et fay à mes amis bien-aise bonne chere :
Dont un avare cueur jamais ne me recule.
Et si je ne leur dresse un soupper de Luculle,
Si est-ce que nul d'eux la louange ne m'oste,
Quelconque en soit le pris, de bien traicter mon hoste,
Une fois à la ville, & aux champs l'autre fois [1] :
Bien que ces plaisirs j'aie, & autres [2], toutesfois
Voiant estre à mespris en ceste region
Les filles Jupiter, que de religion
Plus antique j'adore : & dont on ne tient conte
Où l'ignorance n'est à deshonneur ne honte :
Ensemble cognoissant par longue experience
Combien l'heureuse France, où fleurit la science,
Estime leur valeur, fasché je suis loing d'elle :
Mesmes [3] quand j'y sens estre un Ronsard, un Jodelle,
Un Bellay, un Baïf, un Comte d'Alsinois,
Un Belleau, & si plus quelque autre tu cognois
Qui justement le nom de poëte merite.
Ronsard, facent les Dieux qu'apres toy France herite [58 v°]
De l'heur que luy promet ta haute Franciade :
Comme chantent les Grecs l'Homerique Iliade.
Vy heureux & content en elle. Et cependant
J'iray à l'Eneïde achever contendant,
Pour la rendre Françoise : en quoy certes j'espere
Des Muses la faveur amiable & prospere.
Et si ce coulant fil une Parque ne brise,
En prevenant les jours de ma vieillesse grise,
J'en feray voir en brief douze livres entiers.
Car à parfaire l'œuvre il ne reste qu'un tiers [4].
Ainsi Salel & moy, suivans au vol agile,

1. Tantôt à Nancy, tantôt à Saint-Nicolas-du-Port (entre Nancy et Lunéville).

2. Ce vers reprend le vers 396, après une longue parenthèse.

3. C.-à-d. : surtout.

4. Les 12 livres parurent à Lyon, chez J. de Tournes, en 1560 (Bibl. Nat., Rés. m Yc 455). Comme le privilège remonte au 22 juillet 1557

L'un la trace d'Homere, & l'autre de Virgile,
Les pourrons approcher sans plus de telle espace
Que l'art suit la nature, & qu'elle outre le passe.
Mais toy, qui sens l'ardeur naturelle d'eux deux,
Hardy egaleras le mesme voler d'eux.
Et comme Homere Grec aux Grecs chante la proie,
Le siege, & les combats des Pergames de Troie :
Comme Virgile au son haut & clair qu'il excite
Latin à ses Latins, fait bruire l'exercite
Du Dardanois Enée : ainsi France à jamais,
De son Ronsard François superbe desormais,
Par toy se chantera : & moy, à ton chanter,
Si de pres je ne puis ta personne hanter,
Au moins orray-je bruire, avecq' tout l'univers,
Ta gloire, ton renon, tes heroïques vers.

AD P. RONSARDUM, [59 r°]

ET IOAC. BELLAIUM, POËTAS [1].

Mirabar quid Phœbus equos tam manè recentes
Jungeret, & toto lucidus orbe foret.
Formosam hîc spectat Clio, Cliúsque sorores,
Et quos æterno tollit honore chorus.
Te magnum, Ronsarde, refers qui Pindaron : & te,
Bellai, cœtus gloria Pieridum.
Vos radiis, oculisque Deus, quibus omnia, cœlo
Dum videt, egregio purior ore nitet.

et qu'à cette date il restait encore quatre livres à traduire, on doit penser d'après le vers 432 que cette épître à Ronsard fut composée en 1557.

1. Cet hommage aux deux poètes avait paru d'abord en 1557 dans les *Carmina* de L. des Masures, p. 54.

AU MESME ARGUMENT
DE L'EPISTRE,

SONET.

Non, je ne sens du Roy la rigueur trop severe,
Bien que l'Envie à tort, non ma cause, l'irrite :
Ny me plains que le mal outrage mon merite,
4 Mais que trop mon mal-heur obstiné persevere.
Si a bien descouvert le temps, qui tout advere,
Ma foy juste, & le fiel au cueur d'un hypocrite.
Et ce pendant, l'amour est en mon cueur escrite
8 Des Muses, que d'honneur antique je revere.
Je les cherche amoureux, mais trop je suis loing d'elles,
Tu as, presque tout seul, Ronsard, faveur des belles
11 Filles de Jupiter, qui te tiennent trop cher.
Sans fin te soit cest heur. Moy, loing de ta personne, [59 v°]
Ta trompe escouteray, qui en l'univers sonne,
14 Puis que par mon destin je ne puis t'aprocher.

LUY-MESMES
A P. DE RONSARD VANDOMOYS.

Ah, que n'ont fait les Dieux, que ma douce Austrasie
Et ton beau Vandomoys (Ronsard) ne fussent qu'un.
Sans les champs & les bois je n'ay plaisir aucun,
4 Et ne vis qu'à la chasse, ou à la poësie.
Tu as de l'amour mesme au vif l'ame saisie :
Et nous est à tous deux l'exercice commun [1].
Ainsi les deux enfants de Latone, & chacun
8 D'eux deux, font à nous deux faveur & courtoisie.
Or puis que de nous voir, la distance des lieux
Empesche le plaisir ordinaire à nos yeux,

1. C.-à-d. : Tu as l'âme saisie du même amour que moi pour la chasse et pour la poésie, et nous les pratiquons tous deux.

11 Et d'estude conforme oster melancolie,
Reçoy de moy les vers, le tiercelet d'Autour,
Et le chien, que Belleau te rendra au retour [1] :
14 L'un present de Phœbus, & l'autre de Delie [2].

QUANTO SUPERAT DISCRIMINE VIRTUS [3] !

A LOUYS DES MASURES [60 r°]
TOURNISIEN, P. DE RONSARD.

Masures, tu m'as veu, bien que la France à l'heure
Encor ne m'enroloit entre les bons esprits,
Et sans barbe & barbu j'ay releu tes escrits,
4 Qui engardent qu'Enée en la France ne meure [4].
Ah, que je suis marry, qu'encore ne demeure
En France ce troupeau divinement apris,

ÉDITIONS : *Second livre des Meslanges*, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5° livre) 1560; (Sonets à diverses personnes à la suite des Poëmes) 1567 à 1573; (Id., à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587.

Titre. *71-87 graphie* Tournesien

1. Ce vers nous apprend que R. Belleau est allé voir des Masures en Lorraine, probablement à son retour d'Italie (octobre 1557), soit du château de Joinville (près de Vassy), où habitait son protecteur René de Guise, soit de l'abbaye de Mureaux (sur les confins de la Lorraine et du Barrois) où résidait son Mécène, Chr. de Choiseul.

2. Delie désigne la déesse de la chasse, Artémis-Diane, née à Delos. Elle et son frère Phœbus sont « les deux enfants de Latone » du vers 7.
C'est sans doute en retour de ces vers et de ces présents, que Ronsard honora particulièrement Des Masures en 1560 dans l'éd. collective de ses *Œuvres*, lui dédiant l'*Hymne de la Mort* (à la place de P. Paschal) et tout le livre V de ses Poëmes, qui commence par le sonnet suivant et se termine par une longue épître à Des Masures. V. ci-après.

3. Devise-signature de Des Masures, que l'on retrouve à diverses reprises dans ses *Œuvres poëtiques*, ses *Traductions* et ses *Carmina*.

4. Allusion aux relations de Ronsard avec Des Masures à Paris avant 1548 et aux premiers livres de la traduction de l'Enéide (1547, 1549, 1552).

Qui sous le Roy François pour emporter le prix
Chantoit à qui mieux mieux d'une Muse meilleure[1] !
Pour une opinion de Baize est delogé[2],
Tu as par faux raport durement voyagé[3],
Et Peletier le docte a vagué comme Ulysse[4] :
Phœbus, tu ne vaux rien, & vous ne valez rien,
Muses, jouët à foux : puisqu'en vostre service
Vos servans n'ont receu que du mal pour du bien[5].

Fin du Second livre des Meslanges.

MARTIALIS

Rumpatur quisquis rumpitur invidiâ[6].

6-8. *87* A Paris ce troupeau si doctement appris, Qui nagueres chantoit pour emporter le prix, Et sa chanson estoit sur toutes la meilleure
9. *60-87 graphie* de Beze
10. *87* longuement voyagé
11. *87* Le sçavant Peletier a vagué
13. *71-87* jouët à fols

---

1. A rapprocher des jugements portés dix ans plus tôt sur cette génération de poètes par Du Bellay, *Deff. et Ill.*, liv. II, chap. 2, 4 et surtout 11, et par Ronsard, préf. des *Odes*. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, Introd. et l'article d'Arthur Tilley dans les *Mélanges Laumonier* (Paris, Droz, 1935).
2. Théodore de Bèze, converti au Calvinisme, avait quitté Paris pour Genève en octobre 1548, après la publication de ses *Poemata*.
3. V. ci-dessus l'épître de Des Masures, qui est en étroite corrélation avec ce sonnet.
4. Sur les pérégrinations de Peletier, v. ma notice biographique à la réédition de ses *Œuvres poëtiques* (Rev. Renaiss., Suppl., 1904) et A. Boulanger, Introd. à la réédition de son *Art poëtique* (Les Belles-Lettres, 1930). Cf. ci devant le tome VII, p. 119 et 120.
5. Cf. le sonnet imité de Martial, tercets, ci-dessus, p. 86.
6. *Epigr.*, liv. IX, n° 98, vers 12.

EXTRAICT DU PRIVILEGE. [60 v°]

Par vertu des lettres patentes du Roy données à Villierscosterets le XXIII jour de Febvrier M. D. L V I I I [1]. Signées Par le Roy, Maistre Jaques du Faur maître des requestes ordinaire de l'hostel present, Fizes, & seellées du grand seel dudict Seigneur, sur double queue, contenants le privilege perpetuel donné & octroyé à maistre Pierre de Ronsard Conseiller & Aumosnier ordinaire dudict Sieur, & de Madame de Savoye, de choisir & eslire tel imprimeur que bon luy semblera pour imprimer, faire imprimer & mettre en vente toutes & chascune ses euvres, imprimées ou à imprimer, tant conjointement que separéement, sans ce que aucuns autres, de quelque estat ou qualité qu'ils soyent, puissent icelles imprimer ou mettre en vente sans le sceu, vouloir & consentement dudict de Ronsard, Sur peine à tous contrevenants de confiscation desdicts livres, d'amende arbitraire, & de tous despens, dommages & interests :

Est permis à Vincent Sertenas marchant libraire demeurant à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce present livre intitulé, *Le second livre des meslanges* de Pierre de Ronsard Vandomoys. Et defenses à tous autres de iceluy imprimer sur les peines cy dessus contenues. En outre a ledict Sieur voulu que en inserant au commencement ou à la fin dudict livre un brief extraict & sommaire au vray du contenu esdictes lettres patentes, qu'elles soyent tenues pour suffisamment signifiées & venues à la notice & cognoissance de tous libraires & imprimeurs & que cela soit de tel effect & vertu, que si elles avoyent particulierement & expressement esté signifiées, sans qu'ils en puissent pretendre aucune cause d'ignorance : comme plus à plein est contenu esdictes lettres patentes.

1. Lire 1559, d'après le nouveau style.

LES

ŒUVRES

DE

Pierre de Ronsard

Première édition collective

1560.

LES

OEVVRES DE P. DE RONSARD

GENTILHOMME

VANDOMOIS.

TOME PREMIER

Contenant ses Amours, diuisées en deux parties

La premiere commentée par M. A. de Muret.
La seconde par R. Belleau.



A PARIS,

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau,
a l'enseigne S. Claude.

1 5 6 0.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre de la première édition collective.



Fac-similé du portrait de Ronsard
(première édition des Œuvres)

PRIVILEGE

du Roy.

A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, Anthoine du Prat, Chevallier Seigneur de Nantoillet, Precy, & de Rozay, Baron de Thiert, & de Thoury, Conseiller du Roy nostre sire, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & garde de la Prevosté de Paris, salut, Scavoir faisons que nous l'an de grace mil cinq cens soixante, le mercredy vingcinquiesme jour de Septembre, veismes, tei[n]smes & leusmes de mot à mot unes lettres patentes du Roy nostredict Seigneur en forme de confirmation & privilege, desquelles la teneur ensuyt. Francois par la grace de Dieu Roy de France, aux Prevost de Paris, Baillifs de Rouen, Orleans, Dijon, Seneschaulx de Lyon, Guyenne, Poictou, Limosin, & autres Baillifs Seneschaulx de nostre royaume ou leurs Lieutenans, & chacun d'eux, sicomme à luy appartiendra, salut & dilection. Le feu Roy dernier decedé nostre treshonnoré Seigneur & pere a cy devant permis & ordonné à nostre amé et feal Conseiller & Aulmosnier ordinaire maistre Pierre de Ronsard, faire par telz Imprimeurs de nostre Royaume que bon luy sembleroit bien & correctement imprimer toutes les œuvres qu'il auroit faict & composé, & pourroit cy apres faire, avec defences à tous autres Imprimeurs & Libraires de n'imprimer ne faire imprimer sesdictes œuvres sans son vouloir & consentement, aux peines contenues aux lettres patentes surce expediées. Neantmoins plusieurs Imprimeurs & Libraires les auroient si mal & incorrectement imprimés, que à peine les a ledict Ronsard peu recognoistre, qui l'a contraint les entierement reveoir & corriger, & en ce faisant les a grandement augmentées & amplifiées, & icelles reduites en quatre volumes, qu'il entend faire correctement imprimer, mais creignant qu'on voulsist pretendre le Privilege à lui octroyé par nostredict feu Seigneur & pere estre expiré par son deces, & que aucuns Libraires qui ont

cy devant imprimé lesdictes œuvres ou parties d'icelles du vouloir & consentement dudict Ronsard, le voulsissent ensemble lesdicts Imprimeurs qu'il choisira pour faire imprimer sesdictes œuvres empescher, il nous a treshumblement faict supplier & requerir luy pourveoir. Nous ayans entendu le contenu esdictes lettres & privileges octroyées audict Ronsard par nostredict feu Seigneur & pere, & les plainctes des faultes commises ausdictes impressions. Avons, en confirmant audict Ronsard le contenu esdictes lettres, declairé, voulu & ordonné, declairons, voulons & ordonnons que ledict Ronsard et ceulx qu'il choisira & chargera d'imprimer sesdictes œuvres jouissent du contenu esdictes lettres à luy octroyées par nostredict feu Seigneur & pere de poinct en poinct selon leur forme & teneur, luy donnant en oultre pouvoir de faire imprimer, tant pour le present que pour l'advenir, toutes & chascunes sesdictes œuvres ja faictes, & qu'il pourra cy apres faire par telz Libraires & Imprimeurs que bon luy semblera, pourveu qu'il n'y aye chose contraire à nostre Religion, & saincte foy catholique, deffendant à tous Libraires & Imprimeurs, tant à ceulx qui les ont cy devant separement imprimées du vouloir & consentement dudict Ronsard, que à tous autres faire mectre ne donner en ce que dessus aucun empeschement, ne imprimer ne faire imprimer vendre ne distribuer durant le temps & terme de dix ans prochains, à compter du jour que lesdictes œuvres seront parachevées d'imprimer, aucunes desdictes œuvres, sans l'expres congé, vouloir & consentement dudict Ronsard, à peine de confiscation desdicts livres & d'amende arbitraire. Si vous mandons & à chacun de vous enjoignons par ces presentes que de l'effect & contenu d'icelles vous faictes, souffrez & laissez ledict Ronsard & ceulx ausquelz il aura permis imprimer sesdictes œuvres jouyr & user plainement & paisiblement en les contraignant à ce faire, souffrir & obeir par indiction & declaration des peines susdictes & autres voies deues & raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations quelzconques, & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles ne voulons estre differé, car tel est nostre plaisir, nonobstant quelzconques ordonnances, restrictions, mandemens, defences &

lettres à ce contraires, & pource que de ces presentes l'on pourra avoir affaires en plusieurs & divers lieux. Nous voulons que au vidimus d'icelles, faict soubz seél Royal, foy soit adjoustée comme au present original, donné à S. Germain en Laye, le vingtiesme jour de Septembre, l'an de grace mil cinq cens soixante, & de nostre regne le deuxiesme. Ainsi signé par le Roy, vous present de Lomenye, & seéllées sur double queue de cire jaune du grand séel. Et nous à ce present transcript ou vidimus, qui est signé des seings manuelz de Guillaume Cothereau, & Anthoine Becquerel Notaires du Roy nostredict Seigneur en son Chastellet de Paris, & par eux faict & collationné à l'original desdictes lettres cy dessus transcriptes. Avons faict mectre le seél de ladicte Prevosté de Paris, les an & jour dessus premiers dictz. Signé *Cothereau & Becquerel.*

La Court aussi a permis à Gabriel Buon, de faire imprimer, & mettre en vente toutes les œuvres dudict de Ronsard, & a faict defences à tous autres de ne les imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer sur peine de confiscation des livres imprimez, & d'amende arbitraire. Faict en Parlement, le sixiesme jour d'Aoust 1560.

Signé CAMUS.

PRIVILEGE

Pardevant Guillaume Cothereau & Anthoine Becquerel Notaires du Roy nostre sire en son Chastellet de Paris, fut present en sa personne Noble homme Maistre Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandomoys, lequel de son bon gré & volonté a donné & octroyé à Gabriel Buon marchant libraire juré demourant à Paris, à ce present & ce acceptant pour luy, le droict & faculté de soy ayder du privilege par ledict de Ronsard obtenu du Roy nostredict seigneur, le xx. jour de ce present moys de Septembre, signé par le Roy, vous present de Lomenye : & seellé sur simple queue du grand seel de cire jaulne : dont iceluy de Ronsard en a baillé audict Buon un vidimus, faict sous le seel de la Prevosté de Paris, dacté du jourdhuy, & signé desdict

notaires : Et ce pour imprimer ou faire imprimer & exposer en vente tant de fois qu'il plaira audict Buon, toutes les œuvres dudict Ronsard contenans quatre volumes, assçavoir *le premier ses Amours, commentées en deux livres, le second ses Odes en cinq livres, le troisiesme ses Poesmes en cinq autres livres, & le quatriesme ses Hymnes en deux livres*, pendant le temps & terme de six ans ensuivans, à compter du jour que les susdictes œuvres seront parachevées d'imprimer. Et en faire par ledict Buon son proffict, sans qu'il soit loisible à autres de imprimer ne exposer en vente lesdictes œuvres ou partie d'icelles en quelque façon ou maniere que ce soit ou puisse estre sur les peines des confiscations & amendes contenuz audit privilege, ne que ledict de Ronsard puisse faire imprimer ou donner puissance à autres libraires d'imprimer sesdictes œuvres ou partie d'icelles jusques apres lesdictes six années expirées, car ainsi l'a voulu & accordé ledict Ronsard pour aucunes causes à ce le mouvants, Promettant, obligeant, renonçant, &c. Faict & passé l'an mil cinq cens soixante, le mecredi vingtcinquiesme jour de Septembre. Signé *Cothereau & Becquerel*.



DE P. RONSARDO ADRIANUS TORNEBUS[1].

Ronsardus carmen Musis & Apolline dignum
Qui pangit, qui grajugenae latiaeque Camenae
Ornamenta suis aspergit plurima chartis,
Atque indicta prius dias in luminis oras
Multa viris priscis auctor doctissimus effert :
Vermiculata notis variant emblemata pictis
Cui versum, gemmaeque nitent, & carmina signant :
Purpureis veluti se floribus induit arbos,
Pingitur in varios aut pratum vere colores,
Aut picturato pretexens aëra limbo
Ducit ab adverso speciem Thaumantias astro :
Aonio Musas deducet vertice primus.
   Primus Idumeas feret & tibi Gallia palmas :
Sequana quâque piger sinuosis flexibus errat
Amneque dividuam conjungit pontibus urbem,
Pierides, vobis solido de marmore templum
Hospita tecta parans augusta sede locabit.
Vester & antistes, vittis sacrata revinctus
Tempora, Panchaeos aris adolebit honores.
   Ante hunc incomptis Fauni Satyrique canebant
Carminibus, numerusque rudi Saturnius ore
Stridebat, nec erat vobis Phoeboque poëta
Ullus digna loquens, sed ineptus quale per agros

1. Adrien Turnèbe, célèbre helléniste, professeur du Collège royal, figure ici pour la première fois dans les Œuvres de Ronsard. L'érudit et le poète s'étaient unis dans leur campagne contre Pierre Paschal en 1558-1559. Cf. P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme*, pp. 257 et suiv. V. encore P. Clément, *De A. Turnebi, regii professoris, praefationibus et poematis* (thèse de Paris, 1899). Ronsard contribuera au « tombeau » de Turnèbe en 1565.

Perstrepit upilio sylvestri carmen avena.
Primus at hic plenos deprompsit pectore cantus,
Et sensus vivis animavit vocibus, ipso
Implevitque Deo, quem cordibus intus anhelis
Enthea verorum spirant praecordia vatum [1].

BELLAIUS RONSARDO [2].

Undique in Oceanum volvant cùm flumina lymphas,
  Cùmque Iris nubes hauriat Oceano,
Fluminibus, Ronsarde, tamen nil crescit ab illis,
  Ut neque decrescit nubibus Oceanus :
Sic tua laus, totum quae latè amplectitur orbem.
  Fluctibus immensi non minor Oceani,
Crescere nec potis est, nec jam decrescere, laude
  Omni hominum major, major & invidia.
Majorem hic igitur magno te dicet Homero,
  Ille tibi magnum cedere Virgilium.
Mi satis est, veteri ut titulo se marmora jactant,
  Dicere : Ronsardi est hoc quoque, Lector, opus [3].

AD PETRUM RONSARDUM VIRUM NOBILEM IO. AURATI ODE.

Lyrae potentes Camoenae

(Voir tome II, p. 216)

1. Ces hexamètres latins ont été reproduits en tête de toutes les éditions collectives suivantes.

2. Au sujet de cette pièce, H. Chamard m'a obligeamment écrit : « Elle apparait pour la première fois dans les liminaires du Ronsard de 1560, et je crois avec vous que Du Bellay l'a composée spécialement pour la première édition collective de son ami, sans doute dans la deuxième moitié de 1559, alors qu'il faisait tant de vers latins ». Or Du Bellay est mort le 1er janvier 1560. Nous avons donc ici le dernier de ses nombreux hommages à Ronsard.

3. Ces distiques latins ont été reproduits en tête de toutes les éditions collectives suivantes.

AD EUMDEM EJUSDEM

Quis te deorum caecus agit furor

(t. II, p. 222)

H.R.R.H. DE PETRO RONSARDO

Quum Musam Clanius tui poetae

(Voir t. VII, p. 111)

SONNET DE JOACHIM DU BELLAY

aP. de Ronsard

Comme un torrent qui s'enfle & renouvelle

(Voir t. I, p. 56)

Portrait et Préface de M.-A. de Muret sur ses Commentaires, « à monseigneur Adam Fumée, Conseiller du Roy en son Parlement à Paris » : La perversité de nostre siecle...

Distiques grecs de Dorat sur la Cassandre de Ronsard.

(Voir t. V, p. xxiii et suiv.)

M.-Cl. de Buttet [1]

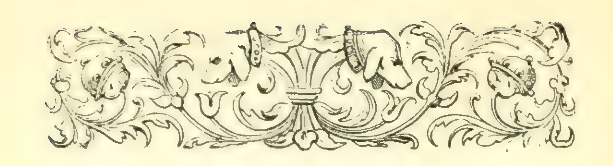
Quand les neuf doctes seurs l'Aonie laisserent,
Et leur saint mont forchu, voulant en France vivre,
Venant au Vandomois avec Ronsard logerent :
Puis le remerciant luy donnerent ce Livre [2].

VŒU [de Ronsard]

Divin troupeau qui sur les rives moles

(Voir t. IV, p. 4)

1. Sur ce personnage, v. la note ci-après, p. 205.
2. Ce quatrain a été supprimé dès 1567.



LE [1 r°]

PREMIER LIVRE DES AMOURS

DE P. DE RONSARD,

COMMENTÉ PAR MARC-ANTHOINE DE MURET.

[SONNETS ET CHANSONS][1]

I

Qui voudra voir comme un Dieu me surmonte

(Voir t. IV, p. 5)

II

Nature ornant la dame qui devoit

(*Id.*, p. 6)

III

Dans le serain de sa jumelle flamme

(*Id.*, p. 7)

IV

Je ne suis point, ma guerriere Cassandre

(*Id.*, p. 8)

1. Je mentionne seulement par leur incipit les pièces de ce recueil, et j'indique entre parenthèses la référence aux tomes précédents, où l'on trouvera leur texte princeps et leurs variantes. Pour plus de clarté, j'ai numéroté les sonnets, qui en 1560 sont séparés seulement par des blancs et le commentaire de Muret. Enfin, je reproduis le texte intégral des pièces nouvelles.

V

Pareil j'egale au soleil que j'adore

(t. IV, p. 9)

VI

Ces liens d'or, cette bouche vermeille

(*Id.*, p. 10)

VII

Bien qu'à grand tort il te plaist d'allumer

(*Id.*, p. 11)

VIII

Lors que mon œil pour t'œillader s'amuse

(*Id.*, p. 12)

IX

Le plus toffu d'un solitaire bois

(*Id.*, p. 13)

X

Je pai mon cœur d'une telle ambrosie

(*Id.*, p. 14)

XI

Amour, Amour, donne moi paix ou tréve

(*Id.*, p. 15)

XII

J'espere & crains, je me tais & supplie

(*Id.*, p. 16)

XIII

Pour estre en vain tes beaus soleils aimant

(*Id.*, p. 17)

XIV

Je vi tes yeus dessous telle planette

(*Id.*, p. 17)

XV

Hé qu'à bon droit les Charites d'Homere

(*Id.*, p. 18)

XVI

Je veus pousser par l'univers ma peine

(t. IV, p. 19)

XVII

Par un destin dedans mon cœur demeure

(*Id.*, p. 20)

XVIII

Un chaste feu qui en l'ame domine

(*Id.*, p. 21)

XIX

Avant le tans tes temples fleuriront

(*Id.*, p. 22)

XX

Je voudroi bien richement jaunissant

(*Id.*, p. 23)

XXI

Qu'Amour mon cœur, qu'Amour mon ame sonde

(*Id.*, p. 24)

XXII

Cent & cent fois penser un penser mesme

(*Id.*, p. 25)

XXIII

Ce beau coral, ce marbre qui soupire

(*Id.*, p. 26)

XXIV

Tes yeus divins me promettent le don

(*Id.*, p. 27)

XXV

Ces deus yeus bruns, deus flambeaus de ma vie

(*Id.*, p. 28)

XXVI

Plus tôt le bal de tant d'astres divers

(*Id.*, p. 29)

XXVII

Bien mile fois & mile j'ai tenté

(t. IV, p. 30)

XXVIII

Injuste Amour, fusil de toute rage

(*Id.*, p. 31)

XXIX

Si mile œillets, si mile lis j'embrasse

(*Id.*, p. 32)

XXX

Ange divin, qui mes plaïes embâme'

(*Id.*, p. 33)

XXXI

Aelés Démons qui tenés de la terre

(*Id.*, p. 34)

XXXII

Quand au premier la dame que j'adore

(*Id.*, p. 35)

XXXIII

D'un abusé je ne seroi la fable

(*Id.*, p. 36)

XXXIV

Las, je me plains de mile & mile & mile

(*Id.*, p. 37)

XXXV

Puisse avenir qu'une fois je me vange

(*Id.*, p. 38)

XXXVI

Pour la douleur, qu'Amour veut que je sente

(*Id.*, p. 39)

XXXVII

Les petis cors, culbutant de travers

(*Id.*, p. 40)

XXXVIII

Dous fut le trait, qu'Amour hors de sa trousse.

(t. IV, p. 41)[1]

XXXIX

Pleut il à Dieu n'avoir jamais tâté

(t. V, p. 107)

XL

Contre mon gré l'atrait de tes beaus yeus

(*Id.*, p. 108)

XLI

Ha, seigneur Dieu, que de graces écloses

(*Id.*, p. 109)

XLII

Quand au matin ma Déesse s'abille

(t. IV, p. 42)

XLIII

Avec les lis les œillets mesliés

(*Id.*, p. 43)

XLIV

Ores l'effroi & ores l'esperance

(*Id.*, p. 44)

XLV

Je voudrois estre Ixion & Tantale

(t. V, p. 111)

XLVI

Amour me tue, & si je ne veus dire

(*Id.*, p. 112)

XLVII

Je veux mourir pour tes beautés, maistresse

(*Id.*, p. 113)

1. Changer ainsi la note 2 de cette page : la répétition de *doulx*, *doulceur* et *doulcement* dans tout ce sonnet vient de Pétrarque, s. *Dolci ire*. Pour les tercets, voir encore Pétrarque, ss. *Pasco la mente*, 9-11 et *In qual parte*, 12-14.

XLVIII

Dame, depuis que la premiere fléche

(t. V, p. 114)

XLIX

Ni de son chef le tresor crépelu

(*Id.*, p. 115)

L

Mon dieu, mon dieu, que ma maistresse est belle

(*Id.*, p. 116)

LI

Cent fois le jour, à part moi je repense

(*Id.*, p. 117)

LII

Mile, vraiment, & mile voudroient bien

(*Id.*, p. 118) [1]

LIII

Avant qu'Amour, du Chaos ocieus

(t. IV, p. 45)

LIV

Par ne sai quelle estrange inimitié

(*Id.*, p. 46)

LV

O dous parler, dont l'apât doucereus

(*Id.*, p. 49)

LVI

Verrai-je point le dous jour, qui m'aporte

(*Id.*, p. 47)

LVII

Quel dieu malin, quel astre me fit estre

(*Id.*, p. 50)

1. Ajouter à la note 2 de cette page : dans le sonnet *Piu volte Amor*, fin.

LVIII

Divin Bellai, dont les nombreuses lois

(t. IV, p. 48)

LIX

Quand le Soleil a chef renversé plonge

(*Id.*, p. 51)

LX

Comme un chevreul, quand le printans destruit

(*Id.*, p. 52)

LXI

Ni voir flamber au point du jour les roses

(*Id.*, p. 52)

LXII

Dedans les Prés je vis une Naiade

(*Id.*, p. 53)

LXIII

Quand ces beaus yeus jugeront que je meure

(*Id.*, p. 54)

LXIV

Qui voudra voir dedans une jeunesse

(*Id.*, p. 55)

LXV

Tant de couleurs l'arc-en-ciel ne varie

(*Id.*, p. 56)

LXVI

Quand j'aperçoi ton beau chef jaunissant

(*Id.*, p. 57)

LXVII

Ciel, ær, & vens, plains & mons decouvers

(*Id.*, p. 59)

LXVIII

Voïant les yeus de toi, Maitresse elüe

(t. V, p. 120)

LXIX

L'œil qui rendroit le plus barbare apris

(t. IV, p. 58)[1]

LXX

De quelle plante, ou de quelle racine

(*Id.*, p. 60)[2]

LXXI

Ja desja Mars ma trompe avoit choisie

(*Id.*, p. 67)

LXXII

Petit nombril, que mon penser adore

(*Id.*, p. 68)

LXXIII

Que n'ai-je, Dame, & la plume & la grace

(*Id.*, p. 65)

LXXIV

Du tout changé, ma Circe enchanteresse

(*Id.*, p. 66)

LXXV

Les Elemens & les Astres à preuve

(*Id.*, p. 63)

LXXVI

Je parangonne à vos yeus ce crystal

(*Id.*, p. 64)

LXXVII

J'ai cent fois épreuvé les remedes d'Ovide

(t. V, p. 122)

1. Comprendre le vers 7 de cette page ainsi : quand je suis un jour sans voir la lampe... — Ajouter à la note 1 de la page 59, ligne 5, la référence à Cicéron, *Tuscul.*, I, 10, fin.

2. Ajouter à la note 1 de cette page : Voir encore un sonnet de Gottifredi, *Herbe fiorite* (Rime diverse, 2[e] éd. 1546, p. 256) ; et lire dans la note 4, ligne 2 : ss. IV (au lieu de IX).

LXXVIII

Ni les combats des amoureuses nuits

(t. V, p. 123)

LXXIX

A ton frere Paris tu sembles en beauté

(*Id.*, p. 124)

LXXX

Si je trépasse entre tes bras, Madame

(*Id.*, p. 125)

LXXXI

Pour voir ensemble & les chams & le bort

(t. IV, p. 61)

LXXXII

Pardonne moi, Platon, si je ne cuide

(*Id.*, p. 62)

LXXXII

L'onde & le feu, ce sont de la machine

(*Id.*, p. 69)

LXXXIV

Si l'écrivain de la mutine armée

(*Id.*, p. 72)

LXXXV

Pour celebrer des astres devestus

(*Id.*, p. 74)

LXXXVI

Estre indigent, & donner tout le sien

(*Id.*, p. 75)

LXXXVII

Œil, qui portrait dedans les miens reposes

(*Id.*, p. 76)

LXXXVIII

Si seulement l'image de la chose

(*Id.*, p. 79)

LXXXIX

Sous le crystal d'une argenteuse rive

(t. IV, p. 71)

LXC

Soit que son or se crespe lentement

(*Id.*, p. 77)

LXCI

De ses cheveus la rousoïante Aurore

(*Id.*, p. 79)

LXCII

Avéques moi pleurer vous devriés bien

(t. V, p. 127)

LXCIII

Tout me déplait, mais rien ne m'est si grief

(*Id.*, p. 128)

LXCIV

Quand je vous voi, ou quand je pense en vous

(*Id.*, p. 129)

LXCV

Morne de cors, & plus morne d'espris

(*Id.*, p. 130)

LXCVI

Las ! sans la voir, à toute heure je voi

(*Id.*, p. 131)

LXCVII

Sur du sablon la semence j'épan

(*Id.*, p. 132)

LXCVIII

Devant les yeus, nuit & jour me revient

(*Id.*, p. 133)

LXCIX

Apres ton cours je ne haste mes pas

(t. IV, p. 80)

C

Piqué du nom qui me glace en ardeur

(t. IV, p. 78)

CI

Depuis le jour que le trait ocieus

(*Id.*, p. 81)

CII

Le mal est grand, le remede est si bref

(*Id.*, p. 82)

CIII

Amour, si plus ma fievre se renforce

(*Id.*, p. 83)

CIV

Si doucement le souvenir me tente

(*Id.*, p. 84)

CV

Amour archer d'une tirade ront

(*Id.*, p. 86)

CVI

Je vi ma Nymfe entre cent damoiselles

(*Id.*, p. 87)

CVII

Plus mile fois, que nul or terrien

(t. V, p. 138)

CVIII

Celle qui est de mes yeus adorée

(*Id.*, p. 139)

CIX

Sur mes vint ans, pur d'offence, & de vice

(*Id.*, p. 140)

CX

Franc de travail, une heure je n'ai peu

(t. IV, p. 83)

CXI

D'Amour ministre, & de perseverance

(t. IV, p. 85)

CXII

Franc de raison, esclave de fureur

(*Id.*, p. 89)

CXIII

Le Ciel ne veut, Dame, que je joüisse

(t. V, p. 141)

CXIV

Bien que sis ans soient ja coulés derriere

(t. IV, p. 88)

CXV

Si ce grand Dieu le pere de la lyre

(*Id.*, p. 90)

CXVI

Ce petit chien, qui ma maistresse suit

(*Id.*, p. 91)

CXVII

Entre tes bras, impatient Roger

(*Id.*, p. 92)

CXVIII

Je te hai peuple, & m'en sert de tesmoin

(*Id.*, p. 92)

CXIX

Non la chaleur de la terre qui fume

(*Id.*, p. 93)

CXX

Ni ce coral qui double se compasse

(*Id*,. p. 94)

CXXI

Di l'un des deus, sans tant me deguiser

(*Id.*, p. 96)

CXXII

L'an mil cinq cens contant quarante & six

(t. IV, p. 97)

CXXIII

A toi chaque an j'ordonne un sacrifice

(*Id.*, p. 98)

CXXIV

Le pensement, qui me fait devenir

(*Id.*, p. 99)

CXXV

Quand en songeant ma folâtre j'acole

(*Id.*, p. 100)

CXXVI

O de nepenthe & de liesse pleine

(*Id.*, p. 101)

CXXVII

Je parangonne à ta jeune beauté

(*Id.*, p. 102)

CXXVIII

Ce ne sont qu'haims, qu'amorces & qu'apas

(*Id.*, p. 102)

CXXIX

Œil qui mes pleurs de tes raïons essuie

(*Id.*, p. 103)

CXXX

Hausse ton vol, & d'une æle bien ample

(*Id.*, p. 104)

CXXXI

Ville de Blois le sejour de Madame

(*Id.*, p. 105)

CXXXII

Heureuse fut l'étoile fortunée

(*Id.*, p. 106)

CXXXIII

L'astre ascendant, sous qui je pris naissance

(t. IV, p. 73)

CXXXIV

De ton poil d'or en tresses blondissant

(*Id.*, p. 107)

CXXXV

Ce ris plus dous que l'œuvre d'une abeille

(*Id.*, p. 108)

CXXXVI

Dieus, si au ciel demeure la pitié

(*Id.*, p. 109)

CXXXVII

J'irai toujours & révant & songeant

(*Id.*, p. 110)

CXXXVIII

Epovanté je cherche une fontaine

(*Id.*, p. 111)

CHANSON

Las! je n'eusse jamais pensé

(*Id.*, p. 173)

CXXXIX

Un voile oscur par l'horizon espars

(*Id.*, p. 112)

CXL

En autre part les deus flambeaus de celle

(*Id.*, p. 113)

CXLI

Si tu ne veus les astres dépiter

(*Id.*, p. 113)

CXLII

Entre mes bras, que maintenant n'arrive

(*Id.*, p. 114)

CXLIII

Que tout par tout dorenavant se muë

(t. IV, p. 115)

CXLIV

Lune à l'œil brun, Déesse aus noirs chevaus

(*Id.*, p. 116)

CXLV

Une diverse amoureuse langueur

(*Id.*, p. 117)

CXLVI

Puis que cet œil qui fidelement baille

(*Id.*, p. 118)

CXLVII

Comme le chaut ou dedans Erymanthe

(*Id.*, p. 119)

CXLVIII

De soins mordans & de soucis divers

(*Id.*, p. 120)

CXLIX

De la mielleuse & fielleuse pasture

(*Id.*, p. 121)

CL

Que lachement vous me trompés, mes yeus

(*Id.*, p. 122)

CLI

En ma douleur, las, chetif, je me plais

(*Id.*, p. 123)

CLII

Or que Juppin époint de sa semence

(*Id.*, p. 123)

CLIII

Aiant par mort mon cœur desalié

(*Id.*, p. 124)

CLIV

Puissai-je avoir cette fére aussi vive

(t. IV, p. 125)

CLV

Contre le ciel mon cœur estoit rebelle

(*Id.*, p. 126)

CLVI

Voici le bois que ma sainte angelette

(*Id.*, p. 127)

CLVII

Sainte Gâtine, heureuse secretaire

(*Id.*, p. 128)

CLVIII

Encependant que tu frappes au but

(*Id.*, p. 129)

CLIX

Quel bien aurai-je apres avoir esté

(*Id.*, p. 130)

CLX

Puis que je n'ai pour faire ma retraitte

(*Id.*, p. 131)

CLXI

Ha, Belacueil, que ta douce parolle

(*Id.*, p. 132)[1]

CLXII

En escrimant, le malheur m'elança

(*Id.*, p. 133)

1. Corriger la note 4 de cette page ainsi : Le dernier vers fait allusion, non pas aux « cinq points en amour », dont l'expression traditionnelle remonte aux troubadours, mais à une danse, qui était très en faveur au XVI[e] siècle, et encore au XVII[e]. Cf. H. Salel, *Œuvres poëtiques* (1540), Chant au Roy pour estrennes, vers 88 : Des branles gais, gaillardes et cinq pas ; Regnier, *Satire* V, vers 220 : Va la nuict dans le bal et danse les cinq pas ; De Villiers, *Festin de Pierre* (1659), vers 1620 : Pourquoi cela ? Je veux trepigner les cinq pas.

CLXIII

Toujours des bois la sime n'est chargée

(t. IV, p. 133)

CLXIV

Je veus brûler pour m'en voler aus cieus

(*Id.*, p. 134)

CLXV

Ce fol penser pour s'en voler plus haut

(*Id.*, p. 135)

CLXVI

Or que le ciel, or que la terre est pleine

(*Id.*, p. 136)

CLXVII

Je ne suis point, Muses, acoutumé

(*Id.*, p. 137)

CLXVIII

Ni les dédains d'une Nymfe si belle

(*Id.*, p. 138)

CLXIX

Dedans le lit où mal sain je repose

(*Id.*, p. 139)

CLXX

O trais fichés jusque au fond de mon âme

(*Id.*, p. 139)

CLXXI

Las! force m'est qu'en brûlant je me taise

(*Id.*, p. 140)

CLXXII

Amour & Mars sont presque d'une sorte

(*Id.*, p. 142)

CLXXIII

Jamais au cœur ne sera que je n'aie

(*Id.*, p. 143)

CLXXIV

Au cœur d'un val, émaillé tout au rond

(t. IV, p. 144)

CLXXV

Veuve maison des beaus yeus de Madame

(*Id.*, p. 145)

CLXXVI

Puis qu'aujourd'hui pour me donner confort

(*Id.*, p. 146)

CLXXVII

Je m'asseuroi qu'au changement des cieus

(*Id.*, p. 146)

CLXXVIII

Seconde Aglaure, avienne que l'Envie

(*Id.*, p. 147)

CLXXIX

En nul endroit, comme a chanté Virgile

(*Id.*, p. 148)

CLXXX

Son chef est d'or, son front est un tableau

(*Id.*, p. 149)

CLXXXI

Toujours l'erreur, qui seduit les Menades

(*Id.*, p. 141)

CLXXXII

Bien que les chams, les fleuves, & les lieus

(*Id.*, p. 150)

CLXXXIII

Il faisoit chaut, & le somme coulant

(*Id.*, p. 151)

CLXXXIV

Ces flots jumeaus de lait bien époissi

(*Id.*, p. 152)

CLXXXV

Quelle langueur ce beau front deshonore

(t. IV, p. 153)

CLXXXVI

D'un Ocëan qui nôtre jour limite

(*Id.*, p. 154)

CLXXXVII

Au plus profond de ma poitrine morte

(*Id.*, p. 155)

CLXXXVIII

Ren moi mon cœur, ren moi mon cœur, pillarde

(*Id.*, p. 156)

CLXXXIX

Quand le grand œil dans les Jumeaus arrive

(*Id.*, p. 156)

CLXC

Fauche, garçon, d'une main pilleresse

(*Id.*, p. 158)

CLXCI

Les vers d'Homere entreleus d'avanture

(*Id.*, p. 157)

CLXCII

Un sot Vulcan ma Cyprine fâchoit

(*Id.*, p. 159)

CLXCIII

Mon dieu, quel dueil, & quelles larmes saintes

(*Id.*, p. 160)[1]

CLXCIV

Le feu jumeau de Madame brûloit

(*Id.*, p. 161)

1. On lit « faintes » en 1560 et 1567, « feintes » en 1571 et éd. suiv., ce qui est une erreur certaine.

CLXCV

Celui qui fit le monde façonné

(t. IV, p. 162)

CLXCVI

Que Gâtine ait tout le chef jaunissant

(*Id.*, p. 163)

CLXCVII

Jeune Herculin, qui des le ventre saint

(*Id.*, p. 164)

CLXCVIII

Comme on souloit si plus on ne me blâme

(*Id.*, p. 164)

CLXCIX

Brave Aquilon, horreur de la Scythie

(*Id.*, p. 165)

CC

Sœur de Paris, la fille au roi d'Asie

(*Id.*, p. 166)

CCI

L'or crépelu que d'autant plus j'honore

(*Id.*, p. 167)

CCII

L'homme est vraiment ou de plomb ou de bois

(t. V, p. 151)

CCIII

Avec les fleurs & les boutons éclos

(*Id.*, p. 152)

CCIV

Si blond, si beau, comme est une toison

(t. IV, p. 168)

CCV

D'une vapeur enclose sous la terre

(*Id.*, p. 169)

CCVI

Je suis, je suis plus aise que les Dieus

(t. V, p. 153)

CCVII

Telle qu'elle est, dedans ma souvenance

(*Id.*, p. 154)

CHANSON

Petite Nymfe folastre

(t. IV, p. 177)

CCVIII

Des Grecs marris l'industrieuse Helene

(t. V, p. 156)[1]

CCIX

Mon dieu que j'aime à baiser les beaus yeus

(*Id.*, p. 157)[2]

CCX

L'arc, contre qui des plus braves gendarmes

(*Id.*, p. 158)

CCXI

Cet œil besson dont, goulu, je me pais

(*Id.*, p. 159)

CCXII

Depuis le jour que mal sain je soupire

(*Id.*, p. 160)

CCXIII

Mets en oubli, Dieu des herbes puissant

(*Id.*, p. 161)

CCXIV

Bien que ton trait, Amour, soit rigoreus

(*Id.*, p. 162)

1. Ajouter à la note 2 de cette page : Quant à l'expression « en ce point », elle signifie « de la même façon ». Cf. tome IX, p. 37, vers 141.
2. Lire dans la note 1 de cette page : CXXV (au lieu de XXVC).

CCXV

Si hors du cep où je suis arreté

(t. IV, p. 170)

CCXVI

Veu la douleur qui doucement me lime

(*Id.*, p. 171)

CCXVII

J'aloi roulant ces larmes de mes yeus

(*Id.*, p. 172)[1]

CCXVIII

Amour, quiconque ait dit que le ciel fut ton pere

(t. VI, p. 45)

CCXIX

Beauté dont la douceur pourroit vaincre les Rois

(*Id.*, p. 46)

CCXX

Amour qui si long tans en peine m'as tenu

(*Id.*, p. 47)

CCXXI

Je puisse donc mourir si encores j'arreste

(*Id*,, p. 48)

CCXXII

Ah, que malheureus est cestui là qui s'empestre

(*Id.*, p. 49)

CCXXIII

Bien que ton œil me face une dure escarmouche

(*Id.*, p. 50)

CCXXIV

Que ne sui-je insensible, ou que n'est mon visage

(*Id.*, p. 51)

1. Jusqu'à ce sonnet inclus, l'édition de 1560 suivait la 2e édition des *Amours* de 1553, sauf pour la chanson *D'un gosier machelaurier*, placée ci-après, et pour le sonnet *De toi, Paschal*... supprimé en 1560, mais réintégré en 1567.

CCXXV

Morfée, s'il te plaist de me representer

(t. VI, p. 52)

CCXXVI

Ecumiere Venus, roine en Cypre puissante

(*Id.*, p. 53)

CCXXVII

Cache pour cette nuit ta corne, bonne Lune

(*Id.*, p. 54)

CCXXVIII

Le Jeu, la Grace & les freres jumeaus

(*Id.*, p. 55)

CCXXIX

Cesse tes pleurs, mon livre, il n'est pas ordonné

(*Id.*, p. 56)

ELEGIE

Mon œil, mon cœur, ma Cassandre, ma vie

(*Id.*, p. 57)

ELEGIE

Non, Muret, non, ce n'est pas dujourdui

(t. V, p. 224)

CHANSON

D'un gosier machelaurier

(*Id.*, p. 134)

CCXXX

Mon des Autelz [1], qui avez des enfance [130 r°]
Puisé de l'eau qui coule sur le mont

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Amours, 1er livre) 1560 à 1584 ; (Amours diverses) 1587 et éd. suiv.

1. « Ce sonnet s'adresse à Guillaume des Autelz, gentilhomme Charrolois, tresdocte en la langue Grecque, Latine, & Françoise, comme assez ses escritz (qui n'ont gueres de pareilz en science & en perfection

Où les neuf Sœurs dedans un antre font
4 Seules apart leur saincte demeurance [1].
Si autrefois l'amoureuse puissance
Vous a planté le myrthe sur le front,
Enamouré de ces beaux yeux qui sont
8 Par vos escris l'honeur de nostre France,
Ayez pitié de ma pauvre langueur
Et de vos sons adoucissez le cueur
11 D'une qui tient ma franchise en contraincte [2].
Si quelque fois en vos cartiers je suis,
Je flechiray par mes vers, si je puis,
14 La cruauté de vostre belle Saincte [3].

Elegie a Cassandre [4]

Depuis que je suis amoureus

(t. VI, p. 147)

12. *78-87* en Bourgongne je suis

---

de bien dire) le tesmoignent de tous costez. Oultre la cognoissance des lettres humaines, esquelles il a des jeunesse esté songneusement institué, il a diligentement estudié en la loy, jusques à en faire profession. Toutesfois il n'a point pour telle estude facheuse tant oblié les Muses, qu'aux heures superflues il n'escrive toujours quelque belle poësie en latin ou françois » (note du pseudo-Muret). — Ronsard a toujours témoigné une estime particulière à ce poète ; v. les tomes IV, p. 75 ; V, p. 180, note 4, pp. 223 et 262, note 3 ; ci-après l'Elegie à G. des Autels ; et une addition de 1584 à l'ode des *Louanges du Vendomois*, tome I, p. 221, app. crit.

1. Le mont Parnasse, séjour légendaire des neuf Muses.

2. C.-à-d. d'une femme qui asservit ma liberté. En 1560 ce ne pouvait être que Marie ou Sinope ; pourtant ce sonnet était inséré au premier livre des *Amours* consacré à Cassandre et il y resta dans toutes les éditions publiées du vivant de Ronsard.

3. Nom sous lequel Des Autels a chanté sa « dame », dans l'*Amoureux repos* (1553).

4. C'est par erreur que cette pièce était imprimée là et qu'elle recevait le nom d'*élégie*. Etant strophique, elle portait le nom d'*ode* dans les Meslanges de 1555 ; sa place était donc aux Odes, où elle figure, en effet (livre IV, n° XXVI) avec cette variante de l'incipit : Du jour que je

ELEGIE

Aus faits d'amour Diotime certaine

(t. VI, p. 149)

ELEGIE

Pein moi, Janet, pein moi, je te supplie

(*Id.*, p. 152)

CCXXXI

Celuy qui boit, come a chanté Nicandre

(*Id.*, p. 223)

CCXXXII

J'ay pour maitresse une étrange Gorgonne

(*Id.*, p. 224)

CCXXXIII

Que tu es, Ciceron, un affetté menteur

(*Id.*, p. 225)

CCXXXIV

Foudroye moi le cors, ainsi que Capanée

(*Id.*, p. 226)

CCXXXV

Amour, tu semble au phalange qui point

(*Id.*, p. 226)

CHANSON

Il me semble que la journée

(*Id.*, p. 248)

CCXXXVI

Prenés mon cœur, dame, prenés mon cœur

(t. V, p. 242)

fus amoureus. Ronsard fit disparaitre cette anomalie en 1571, ne conservant que le texte des Odes, mais le plaçant aux Amours, où il reçut en 1578 le titre définitif de *chanson*

CHANSON

Je suis amoureux en deux lieux :
De l'un j'en suis desesperé,
De l'autre j'en espere mieux,
Et si n'en suis pas asseuré [1] :
Que me sert d'avoir souspiré
Pour deux amours si longuement,
Puis qu'en lieu du bien desiré
Je n'ay que malheur & torment :
Or quant à moy je suis content
Desormais toute amour quitter,
Puis qu'on voit un menteur autant
Qu'un veritable meriter :
Je ne m'en veus plus tormenter
Ny mettre en espreuve ma foy, [140 r°]
Il est temps de se contenter
Et n'aymer plus autre que moy [2].

Éditions : *Les Œuvres* (Amours, 1er livre) 1560. — Supprimée en 1567. — Non reproduite dans le *Recueil des Pièces retranchées.* — Réimprimée pour la première fois dans les Œuvres par Blanchemain en 1857.

15. *Bl.* me contenter (*texte fautif*)

16. *Sauf le point final, cette strophe ne présente aucune ponctuation.*

---

1. C.-à-d. : Et cependant je ne suis pas sûr d'y être aimé. Il fait allusion, comme l'indique le vers 6, à Cassandre Salviati et à Marie Dupin. Cf. ci-après, p. 206, le sonnet à M.-Cl. de Buttet.

2. Ces deux huitains enchaînés par la rime peuvent être décomposés en quatrains enchaînés de même : en outre les rimes sont toutes masculines ; et c'est probablement pour cette double raison que Ronsard a supprimé cette pièce dès 1567.

ELEGIE

Cherche, Cassandre, un poëte nouveau [1]
Qui apres moy se rompe le cerveau
A te chanter : il aura bien affaire,
Fusse un Bayf, s'il peut aussi bien faire.
Si nostre empire avoit jadis esté
Par noz François aussi avant planté
Que le Rommain, tu serois autant leüe
Que si Tibull' t'avoit pour sienne esleüe :
Et neantmoins tu te dois contenter
De veoir ton nom par la France chanter,
Autant que Laure en Tuscan anoblie [2]
Se voit chanter par la belle Italie.
Or, pour t'avoir consacré mes escris
Je n'ay gaigné sinon des cheveus gris,
La ride au front, la tristesse en la face,
Sans meriter un seul bien de ta grace :
Bien que mes vers & que ma loyauté
Eussent d'un tygre esmeu la cruauté :
Et toutefois je m'asseure, quand l'age
Aura donté l'orgueil de ton courage,
Que de mon mal tu te repentiras

Éditions : *Les Œuvres* (Amours, 1er livre) 1560 à 1578; (Amours diverses) 1584. — Supprimée en 1587. — Reproduite dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1609 et éd. suiv.

1. *67-84* Cherche, maistresse
4. *78-84* Et fust-ce un Dieu
17. *67-84* Bien que mon nom, mes vers, ma loyauté

---

1. Ce vers traduit un hémistiche d'Ovide, par lequel débute l'épilogue de ses *Amores*; mais Ovide s'adresse à Vénus.
2. Laure de Noves anoblie par Pétrarque dans son canzoniere, qu'il a écrit en toscan.

Et qu'à la fin tu te convertiras[1] :
Et ce pendant[2] je souffriray la peine, [140 v°]
Toy le plaisir d'une liesse veine
De trop me veoir languir en ton amour,
Dont Nemesis te doit punir un jour[3].
Ceux qui amour cognoissent par espreuve,
Lisant le mal dans lequel je me treuve,
Ne pardon'ront à ma simple amytié
Tant seulement[4], mais en auront pitié.
Or, quand à moy, je pense avoir perdue
En te servant ma jeunesse, espendue
Deçà delà dedans ce livre icy[5].
Je voy ma faulte & la prens à mercy[6],
Comme celuy qui scait que nostre vie
N'est rien que vent, que songe, & que folye[7].

24. *67-84* Toy le plaisir, comme dame inhumaine
28. *67-84* où perdu je me treuve

---

1. Cf. Pétrarque, sonnet *Se la mia vita*, surtout la fin.
2. C.-à-d. : en attendant.
3. A rapprocher du sonnet de 1555 : *Vous ne le voulez pas* (tome VII, p. 133, et la note 5 pour les sources possibles d'inspiration) ; et aussi de l'élégie *L'absence ne l'obly*, que Ronsard adressera encore à Cassandre en 1569, quand elle aura environ quarante ans.
4. C.-à-d. : Non seulement pardonneront à mon sincère amour.
5. Il s'agit du *Premier livre des Amours*, auquel cette élégie servait d'épilogue.
6. C.-à-d. : je la prends en pitié et je m'en absous.
7. Toute cette fin, depuis le vers 27, est imitée de très près de Pétrarque, sonnet-prologue *Voi ch'ascoltate*, vers 7 à 14.



LE [1 r°]

SECOND LIVRE DES AMOURS
DE P. DE RONSARD,

COMMENTÉ PAR REMY BELLEAU DE NOGENT AU PERCHE.

Epitre en prose de R. Belleau, « au seigneur Fleurimont Robertet, secretaire du Roi, seigneur de Fresne » : Monsieur, si par la bonté de Nature [1]...

Quid tibi nunc misero prodest grave dicere carmen,
    Aut Amphioniae mœnia flere lyrae ?
Plus in amore valet Mimnermi versus Homero,
    Carmina mansuetus lenia quaerit amor :
I, quaeso, & tristes illos depone libellos,
    Et cane quod quaevis nosse puella velit.

Proper[ce][2].

G. DES AUTELS A R. BELLEAU.

Il n'appartient à tous de frapper à la porte
. . . .

---

1. Cette épitre de Belleau et le sonnet de Des Autels qui le suit de près ne concernent que le commentaire du *Second livre des Amours* ; je n'en cite donc ici que le début ; pour le texte intégral, v. ci-dessus l'Introduction.

Quant au sonnet liminaire de Robert Garnier à P. de Ronsard :

Tu gravoys dans le ciel les victoires de France...,

reproduit dans les éditions de Blanchemain (I, p. 140) et de Vaganay (II, p. VII), il a paru pour la première fois en 1567.

2. Ces distiques de Properce (I, 9, 9-14), qui caractérisent si bien le

ELEGIE A SON LIVRE[1]. [4 r°]

Mon fils, si tu sçavois que lon dira de toi

. . . .

(Voir t. VII, p. 315) [2]

[SONNETS et CHANSONS]

I

Mon Tyard, on disoit à mon commencement

(*Id.*, p. 115)

II

Docte Buttet[3], qui as montré la voye
Aux tiens de suivre Apollon & son Chœur,
Qui le premier t'espoinçonnant le cœur,
Te fist chanter sur les mons de Savoye,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.
Titre : *84-87* Madrigal

Second livre des Amours, ont reparu à cette place dans toutes les éditions postérieures des Œuvres de Ronsard. Les deux derniers sont répétés à la fin de cette section (ci-après, p. 244).

1. Cette pièce de Ronsard, qui sert de prologue au *Second livre des Amours*, ici et dans toutes les autres éditions collectives de ses *Œuvres*, avait paru d'abord en 1556 comme épilogue de la *Nouvelle Continuation des Amours*. Je la rappelle seulement par son incipit, ainsi que toutes les pièces suivantes, que Ronsard avait déjà publiées dans les recueils de 1555 et 1556. On en trouvera le texte princeps et les variantes au tome VII de la présente édition. Seules les pièces nouvelles en 1560 sont reproduites ici intégralement.

2. A la p. 324, note 1, ligne 2, lire : vers cités par Ronsard au début et à la fin...

3. « Ce sonet s'adresse à Marc-Claude de Buttet, gentil homme Sa-

Puis que l'amour à la mort me convoye,
De sur ma tombe (apres que la douleur
M'aura tué) engrave mon malheur
De ces sept vers qu'adeullez je t'envoye :

Celuy qui gist sous cette tombe icy
Aima premiere une belle Cassandre,
Aima seconde une Marie aussy,
Tant en amour il fut facile a prendre.
De la premiere il eut le cœur transy
De la seconde il eut le cœur en cendre, [10 v°]
Et si des deux il n'eut oncques mercy [1].

8. *78-87* que pleurant je t'envoye
15. *78* Servant quinze ans leurs beautez sans merci | *84-87* Rochers pour luy, non cueurs pleins de merci

---

voisien, lequel, outre la perfecte cognoissance qu'il a de la Poësie (de laquelle il a le premier illustré son pays), est merveilleusement bien versé aux sciences de Philosophie & Mathematique : & pource le surnom de docte luy est icy attribué par nostre autheur... (n. de Belleau en 1560 ; on lit en 1578 cette addition du début : Ce sonet, ou plustost quinzain...). — Au vers 2, il faut traduire « Aux tiens » par : A tes compatriotes les Savoisiens.

Buttet, né à Chambéry en 1530, avait publié en 1559, à Paris, chez G. Buon une *Ode à la Paix* et chez R. Estienne un *Epithalame* d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et de Marguerite de France ; puis, en 1560, chez R. Estienne, un recueil de sonnets amoureux intitulé *L'Amalthée*, qui avait eu un grand succès ; si bien que Ronsard, auquel d'ailleurs il avait adressé une ode flatteuse, non seulement lui répondit par ce sonnet, mais encore, remaniant son poème des *Isles fortunées*, le comprit dans la « chere bande » de ses amis littéraires (voir le tome V, p. 179, app. crit.). Les *Œuvres poétiques* de Buttet ont été rééditées au XIXe siècle par Ph. Soupé (Lyon, Scheuring, 1877) et par le bibliophile Jacob (Paris, Libr. des Bibliophiles, 1880).

1. C.-à-d. : et pourtant ni l'une ni l'autre n'a eu pitié de lui (par l'octroi de l'ultime faveur). — Ce sonnet, trop long d'un vers, prit plus tard le nom de madrigal, importé d'Italie ; v. ci-dessus l'appareil critique, et d'autres sonnets de structure analogue, dans le texte ou dans les variantes, aux tomes V, p. 242, et VII, p. 119, 122, 174 (note 2), et surtout 272 (note 4) ; on remarquera que le nom de madrigal ne leur est donné qu'à partir de 1578 et 1584.

III

Marie, vous avés la joüe aussi vermeille

(t. VII, p. 126)

CHANSON

Petite pucelle Angevine

(*Id.*, p. 238)

IV

Jodelle, l'autre jour l'enfant de Cytherée

(*Id.*, p. 117)

V

Je vous envoye un bouquet que ma main

(*Id.*, p. 152)

VI

Le vintiéme d'Avril, couché sur l'herbelette

(*Id.*, p. 134)

VII

Ce pendant que tu vois le superbe rivage

(*Id.*, p. 118)

VIII

Vous ne le voulez-pas? & bien, j'en suis contant

(*Id.*, p. 133)

IX

Je ne suis seulement amoureus de Marie

(*Id.*, p. 127)

X

Mais respons, méchant Loir : me rens-tu ce loier

(*Id.*, p. 136)

XI

Douce, belle, gentille & bien fleurante Rose

(*Id.*, p. 184)

XII

Mon docte Peletier, le tems leger s'enfuit
(t. VII, p. 119)

Chanson

Je te hay bien (croy moy) maitresse
(*Id.*, p. 265)

XIII

Je veus chanter en ces vers ma tristesse
(*Id.*, p. 277)

XIV

Aurat, apres ta mort, la terre n'est pas digne
(*Id.*, p. 121)

XV

Hé nesse, mon Paquier, hé nesse pas grand cas,
(*Id.*, p. 122)

XVI

Marie, qui voudroit vostre nom retourner
(*Id.*, p. 123)

XVII

Marie, vous passez en taille & en visage
(*Id.*, p. 125)

XVIII

Marie, à tous les coups vous me venez reprendre
(*Id.*, p. 125)

XIX

Amour estant marri, qu'il avoit ses sagettes
(*Id.*, p. 129)

XX

Je veus me souvenant de ma gentille Amie
(*Id.*, p. 130)

XXI

Que me servent mes vers, & les sons de ma Lyre ?

(t. VII, p. 131)

XXII

Ma pleume sinon vous ne scait autre sujet

(*Id.*, p. 132)

XXIII

Bien que vous surpassiés en grace & en richesse

(*Id.*, p. 135)

XXIV

Amour, tu me fis voir pour trois grandes merveilles

(*Id.*, p. 137)

XXV

Mon ami puisse aimer une femme de ville

(*Id.*, p. 138)

CHANSON

Ma maitresse est toute engelette (*sic*)

(*Id.*, p. 275)

XXVI

Si le Ciel est ton païs & ton pere

(*Id.*, p. 266)

XXVII

Je croy que je mouroi, si ce n'estoit la Muse

(*Id.*, p. 139)

XXVIII

Mignonne, levés-vous, vous estes paresseuse

(*Id.*, p. 140) [1]

1. Dans cette page, app. crit., var. 1, lire : 57-72 (au lieu de 57-87).

XXIX

Baïf, il semble à voir tes rimes langoreuses

(t. VII, p. 141)

XXX

Je ne suis variable, & si ne veus apprendre

(*Id.*, p. 142)

XXXI

C'est grand cas que d'aimer ! Si je suis une année

(*Id.*, p. 143)

XXXII

Hé, que me sert, Pasquier, ceste belle verdure

(*Id.*, p. 144)

CHANSON

Bon jour mon cœur, bonjour ma douce vie

(*Id.*, p. 247)

CHANSON

Belle & jeune fleur de quinze ans

(*Id.*, p. 248)

XXXIII

O toi, qui n'es de rien en ton cœur amoureuse

(*Id.*, p. 252)

XXXIV

Les villes & les bourgs me sont si odieux

(*Id.*, p. 258)

XXXV

Amour (comme lon dit) ne naist d'oisiveté

(*Id.*, p. 257)

XXXVI

Hé, que voulez-vous dire ? estes-vous si cruelle

(t. VII, p. 254)

CHANSON

Le printems n'a point tant de fleurs

(*Id.*, p. 249)

CHANSON

Demandes-tu, douce ennemie

(*Id.*, p. 250)

XXXVII

J'aime la fleur de Mars, j'aime la belle rose

(*Id.*, p. 255)

XXXVIII

Mars fut vostre parrein quand naquistes, Marie,

(*Id.*, p. 268)

XXXIX

Autre (j'en jure Amour) ne se sçauroit vanter

(*Id.*, p. 256)

XL

S'il y a quelque fille en toute une contrée

(*Id.*, p. 253)

CHANSON

Amour, di-moi de grace (ainsi des bas humains

(*Id.*, p. 241)

XLI

Las ! pour vous trop aimer je ne vous puis aimer

(*Id.*, p. 259)

LXII

Si tost que tu as beu quelque peu de rosée

(t. VII, p. 266)

XLIII

Belle, gentille, honneste, humble & douce Marie

(*Id.*, p. 269)

XLIV

Comment au departir adieu pourroy-je dire

(*Id.*, p. 271)

XLV

Quand je vous voi, ma gentille maitresse

(*Id.*, p. 273)

XLVI

Mes souspirs, mes amys, vous m'estes agreables

(*Id.*, p. 270)

XLVII

J'ai cent mille tormens, & n'en voudrois moins d'un

(*Id.*, p. 267)

XLVIII

Si quelque amoureus passe en Anjou par Bourgueil

(*Id.*, p. 274)

XLIX

O ma belle maitresse, à tout le moins prenez

(*Id.*, p. 309)

CHANSON

Mais voyez, mon cher esmoy

(*Id.*, p. 244)

AU SEIGNEUR L'HUILLIER [1]

L'Huillier (à qui Phœbus, comme au seul de nostre age,
A donné ses beaux vers & son Lut en partage) [2],
En ta faveur icy je chante les amours
Que Perrot & Thoinet soupirerent à Tours,
L'un espris de Francine, & l'autre de Marie.
 Ce Thoinet est Baïf, qui doctement manie
Les mestiers d'Apollon : ce Perrot est Ronsard,
Que la Muse n'a fait le dernier en son art.

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv. (sauf la dédicace de douze vers, qui fut supprimée dès 1567 et n'a reparu qu'en 1857 dans l'édition Blanchemain).

1-12. *67-87* suppriment ces vers et la dédicace.

---

1. Jérôme L'Huillier, seigneur de Maisonfleur, fut un soldat-poète, comme son ami Brantôme en témoigne à plusieurs reprises dans sa prose et ses vers. Après avoir servi dans l'armée de François de Guise et avoir été attaché à sa personne, il devint écuyer tranchant à la Cour. Puis, vers 1566, il se fit huguenot, et en 1572 il écrivit un *Cantique sur le massacre de la Saint-Barthélemy*, que mentionne P. de L'Estoile dans ses *Mémoires* (éd. Lemerre, t. XII, p. 381). C'est la raison pour laquelle Ronsard supprima cette dédicace dès 1567 et remplaça ailleurs le nom de L'Huillier par d'autres à partir de 1573. — L'Huillier se mit ensuite au service du duc François d'Alençon, le dernier Valois, qui le chargea, à la fin de 1572, d'une importante mission politique à Londres; et c'est en suivant ce prince en Flandre qu'il fut tué dans un duel en 1580 ou 1581. Il a laissé, outre quelques poésies profanes restées manuscrites (Bibl. Nat , f. fr. 1663, et n. a. fr. 11.688), un recueil de *Cantiques*, dont la B. N. possède la 2e édition (Paris, Chuppin, 1581. — Rés. Ye 1834 ; indiqué à tort au Catalogue sous le nom d'Etienne de Maisonfleur). H. de la Ferrière a publié des lettres de lui sur sa mission en Angleterre dans le *Seizieme siècle et les Valois* (Paris, Impr. nat., 1879). V. encore Ed. Pilon, *Amours mortes*, premier article (Paris, Plon, s. d.), et surtout J. Lavaud, thèse sur *Philippe Desportes*, p. 123 et suiv. (Paris, Droz, 1936).

2. A la même époque, Ronsard insérait L'Huillier parmi les poètes de sa « chere bande », dans les *Isles fortunées* (voir au tome V, p. 179, app. crit.). Le mot « seul », dans ce compliment qui paraît d'abord hyperbolique, a simplement la valeur d'un superlatif relatif ; voir à ce sujet le tome VII, p. 33, vers 150, et encore ci-après l'ode *A André Thevet*, vers 93.

Si ce grand duc de Guyse, honneur de nostre France,
N'amuse point ta plume en chose d'importance[1],
Prestes moi ton aureille, & t'en viens lire icy
L'amour de ces pasteurs, & leur voyage aussi.

LE VOIAGE DE TOURS, [49 r°]

OU LES AMOUREUS THOINET ET PERROT[2].

C'estoit en la saison que l'amoureuse Flore
Faisoit pour son amy les fleurettes esclore,
Par les prés bigarés d'autant d'aimail de fleurs
Que le grand arc du ciel s'emaille de couleurs :
Lors que les papillons & les blondes avettes,
Les uns chargez au bec, les autres aus cuissettes,
Errent par les jardins, & les petits oyseaus,
Volletans par les bois de rameaus en rameaus,
Amassent la bechée, & parmy la verdure
Ont souci comme nous de leur race future.
Thoinet, en ce beau tems, passant par Vandomois,
Me mena voir à Tours Marion, que j'aimois[3],
Qui aus nopces estoit d'une sienne cousine,
Et ce Thoinet aussi alloit voir sa Francine,
Que la grande Venus, d'un trait plein de rigueur,

23. *78-87* au mois d'Avril
27-28. *78* Que Venus enfonçant un trait plein de rigueur Luy avoit d'une playe | *84-87* Qu'Amour, en se jouant, d'un trait plein de rigueur Luy avoit pres le Clain

---

1. D'après ces vers, L'Huillier était encore au service de François de Guise en 1560, probablement comme secrétaire.

2. Prénoms de « pasteurs », pour Antoine (de Baïf) et Pierre (de Ronsard), déjà vus au tome IX, p. 75 et 85 (app. crit.).

3. Il désigne sous ce prénom rustique Marie Pin (ou Dupin), la paysanne de Bourgueil que Ronsard a chantée de 1555 à 1560; voir le tome VII, Introd., p. XII et suiv.

Luy avoit sans mercy écrite dans le cœur [1].
Nous partismes tous deus du hameau de Coustures [2].
Nous passames Gastine & ses hautes verdures [3] :
Nous passames Marré [4], & vismes à mi-jour
Du pasteur Phelipot s'eslever la grand tour
Qui de Beaumont la Ronce honore le village,
Comme un pin fait honneur aus fueilles d'un bocage [5]. [49 v°]
Ce pasteur, qu'on nommoit Phelipot le gaillard,
Courtois, nous festoya jusques au soir bien tard.
De là vinsmes coucher au gué de Lengenrie [6],
Sous des saules plantés le long d'une praerie :
Puis, des le poinct du jour redoublant le marcher,
Nous vismes dans un bois s'eslever le clocher
De Sainct-Cosme, pres Tours, où la nopce gentile
Dans un pré se faisoit au beau millieu de l'isle [7].

34. *67-87* aux arbres d'un bocage
35-36. *67-87* Phelipot tout gaillard Chez luy nous festoya
37. *60-72* De la vismes (*éd. suiv. corrigent*)
38. *71-78* Sous les saules | *84-87 texte primitif* | *71 87* prairie
40. *84-87* en un bois

---

1. Il s'agit de la tourangelle Françoise de Gennes, que Baïf avait connue à Poitiers en 1554 et chantée dans l'*Amour de Francine* (Paris, A. Wechel, 1555). C'est à propos des pièces de ce recueil que Baïf et Ronsard étaient restés brouillés durant une année environ (voir le tome VII, p. 141-142 et les notes).

2. La Possonnière, manoir natal de Ronsard, faisait et fait encore partie d'un hameau tout proche du bourg de Coutures-sur-Loir, dans le Bas Vendomois.

3. La forêt de Gastine, chantée par Ronsard au début de sa carrière (v. le tome I, p. 243) et vers la fin dans la fameuse élégie adressée aux bûcherons qui l'abattaient.

4. Bourg qui fait partie aujourd'hui du département d'Indre-et-Loire.

5. *Idem*. Quant au « pasteur Phelipot » qui reçut les deux voyageurs en son château de Beaumont-la-Ronce, c'est Philippe de Ronsart, cousin du poète, qui avait épousé en secondes noces Guyonne de la Bonninière en 1555. Dans un acte de 1563, il est qualifié « l'un des cent gentilshommes de la maison du roy ». Cf. A. de Rochambeau, *La famille de Ronsart*, p. 60, 97, 293.

6. L'Angennerie, hameau sur la Choisille.

7. Le prieuré de Saint-Cosme s'élevait dans une île tout près de la

Là Francine dançoit, de Thoinet le souci,
Là Marion balloit, qui fut le mien aussi.
Puis, nous mettans tous deus en l'ordre de la dance,
Thoinet tout le premier ceste pleinte commence :
Ma Francine, mon cœur, qu'oublier je ne puis,
Bien que pour ton amour oublié je me suis,
Quand dure en cruauté tu passerois les Ourses
Et les torrens d'yver desbordez de leurs courses,
Et quand tu porterois en lieu d'humaine chair,
Au fond de l'estomac, pour un cœur un rocher,
Quand tu aurois sucé le laict d'une Lyonne,
Quand tu serois autant qu'une Tigre felonne,
Ton cœur seroit encor de mes pleurs adouci,
Et ce pauvre Thoinet tu prendrois à merci [1].
Je suis, s'il t'en souvient, Thoinet qui, des jeunesse,
Te voyant sur le Clain [2], t'appella sa maitresse,
Qui musette & flageol à ses levres usa
Pour te donner plaisir : mais cela m'abusa,
Car, te pensant flechir comme une femme humaine,
Je trouvay ta poitrine & ton aureille pleine
Helas ! qui l'eust pensé, de cent mille glaçons, [50 r°]
Lesquelz ne t'ont permis d'escouter mes chansons :
Et toutesfois le tems, qui les pretz de leurs herbes
Despouille d'an en an, & les champs de leurs gerbes,
Ne m'a point despouillé le souvenir du jour

54. *78* Quand mesme tu serois une louve felonne | *84-87* Quand tu serois, cruelle, une beste felonne
55. *84-87* seroit pourtant

---

rive gauche de la Loire, en aval de Tours. Ronsard devait en devenir le prieur après son frère Charles en 1564 et y être inhumé en décembre 1585. Il en reste d'importants vestiges, mais au XVIII[e] siècle on a comblé le petit bras qui le séparait de la rive.

1. C.-à-d. : tu aurais pitié de lui.

2. Rivière qui passe à Poitiers.

Ny du mois où je mis en tes yeux mon amour,
Ny ne sera jamais, voire eussai-je avallée
L'onde qui court là bas sous l'obscure valée [1].
C'estoit au mois d'Avril [2], Francine, il m'en souvient,
Quand tout arbre florist, quand la terre devient
De vieillesse en jouvence, & l'estrange arondelle [3]
Fait contre un soliveau sa maison naturelle,
Quand la lymace, au dos qui porte sa maison [4],
Laisse un trac sur les fleurs, quand la blonde toison
Va couvrant la chenille, & quand parmy les prées
Vollent les papillons aux aesles diaprées,
Lors que fol je te vy, & depuis je n'ay peu
Rien voir apres tes yeux que tout ne m'ait dépleu.
Il y a bien six ans, & si [5] dedans l'oreille
J'entens encor' le son de ta vois nompareille,
Qui me gaigna le cœur, & me souvient encor
De ta vermeille bouche & de tes cheveus d'or,
De ta main, de tes yeus : & si le tems qui passe
A depuis dérobé quelque peu de leur grace,
Si est-ce que de toi je ne suis moins ravy
Que je fus sur le Clain le jour que je te vy
Surpasser en beauté toutes les pastourelles

68. *67-72* Dedans toy mon amour | *78-87 texte primitif*
81. *84-87* Six ans sont ja passez, toutefois dans l'oreille
87. *78* Je ne suis toutefois de tes yeux moins ravy | *84-87* Helas je ne suis moins de leurs graces ravy

---

1. C.-à-d. : même si j'avais bu aux Enfers de l'eau du Léthé, qui passait pour abolir tous les souvenirs de la vie terrestre.
2. Sur ce mois propice à l'amour, v. une note du tome VII, p. 134, au sonnet : *Le vintiéme d'Avril*, et p. 254, note 4.
3. C.-à d. : l'hirondelle, qui revient de l'étranger.
4. Ceci traduit le grec φερέοικος, le limaçon, l'animal qui porte sa maison. Plus ronsardien que Ronsard, La Fontaine dira de la tortue : Porte-maison l'infante (XII, 15).
5. C.-à-d. : et pourtant.

Que les jeunes pasteurs estimoient les plus belles.
Car je n'ay pas égard à cela que tu es,
Mais à ce que tu fus, tant les amoureus traits [50 v°]
Te graverent dans moy, voire de telle sorte
Que telle que tu fus telle au cœur je te porte[1].
Des l'heure que le cœur des yeus tu me persas,
Pour en scavoir la fin je fis tourner le sas
Par une Janetton[2], qui au bourg de Crotelles,
Soit du bien, soit du mal, disoit toutes nouvelles[3].
Apres qu'elle eut trois fois craché dedans son sein,
Trois fois esternué, elle prist du levain,
Le rettate en ses dois, & en fist une image
Qui te sembloit de port, de taille & de visage :
Puis tournoyant trois fois & trois fois marmonnant[4],
De sa gertiere alla tout mon col entournant,
Et me dist, Je ne tiens si fort de ma gertiere

93. *78-87* Te graverent en moy
94. *78-87* telle au sang je te porte
95. *67-87* de l'œil tu me perças

---

1. Même langage tenu par Ronsard à Sinope (ci-dessus, p. 87) ; il le tiendra encore à Cassandre dans l'élégie : *L'absence, ne l'obly*, qui est de 1569. C'est un souvenir de Pétrarque : sonnet *Erano i capei d'oro*, fin.

2. Il veut dire qu'il a consulté une sorcière, qui, entre autres procédés pour connaître la vérité, agitait du sable ou une poudre quelconque dans un sas et répondait à la question posée suivant la forme que ce sable affectait finalement. Dans Théocrite, idylle III, *Amaryllis*, 31 et suiv., un chevrier va de même consulter une devineresse que le crible instruit de l'avenir. Sur la coskinomancie, v. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, I, p. 183.

3. Croutelle est le premier village que l'on traverse en allant de Poitiers à Bordeaux. Il est blotti dans un vallon frais, où les étudiants poitevins du XVIe siècle avaient coutume de se rendre, nous dit Rabelais (II, ch. 5). Il était célèbre alors, non seulement par sa « fontaine caballine », mais surtout par ses tourneurs d'objets variés en ivoire et en buis (cf. Léo Desaivre, *Les finesses de Croutelle*, Niort, 1891).

4. Nombre fatidique, déjà vu souvent, par ex. au tome IX, p. 77. Ronsard l'emploie dans la description des rites magiques ou même religieux, à l'imitation des anciens grecs et latins, comme l'avait fait Rabelais (III, ch. 17, Panurge consulte la sibylle de Panzoust).

Ton col, que ta vie est tenue prisonniere
Par les mains de Francine, & seulement la mort
Dénoura le lien qui te serre si fort :
Et n'espere jamais de vouloir entreprendre
D'échauffer un glaçon qui te doit mettre en cendre [1].
Las ! je ne la creu pas, & pour vouloir adoncq
En estre plus certain, je fis couper le joncq
La veille de Sainct Jehan [2] : mais je vis sur la place
Le mien, signe d'Amour, croistre plus d'une brasse,
Le tien demeurer court, signe que tu n'avois
Souci de ma langueur, & que tu ne m'aimois,
Et que ton amitié, qui n'est point assurée,
Ainsi que le jonc court est courte demeurée [3].
Je mis pour t'essaier encores d'avant-hier
Dans le creus de ma main des feuilles de coudrier [4] :
Mais en tappant dessus nul son ne me rendirent, [51 r°]
Et flaques sans sonner sur la main me fanirent,
Vray signe que je suis en ton amour mocqué,
Puis qu'en frapant dessus elles n'ont point craqué,
Pour monstrer par effait que ton cœur ne craquette,
Ainsi que fait le mien, d'une flame segrette [5].

106-107. *84-87* de malheur heritiere, Captive de Francine

---

1. La sorcière de Théocrite (*op. cit.*, 33), répond de même, mais plus simplement : « tandis que tu es tout à elle, elle ne tient aucun compte de toi ». — A. de Baïf a montré dans ses églogues v et xvi des sorcières qui ont recours aux mêmes artifices magiques.

2. Malgré cette très ancienne graphie, on prononçait Jean.

3. En Vendomois et dans les régions voisines (Maine, Anjou, Touraine, Blésois), les jeunes gens, ne manquaient pas d'assister aux feux de la Saint-Jean, croyant y trouver un présage d'amour et de mariage, et y portaient un talisman qu'ils avaient soin de cueillir la veille, à savoir l'armoise commune, qui est une des principales « herbes de la Saint-Jean ».

4. Le bois de cet arbre passait pour avoir une vertu magique et la baguette des fées en était toujours faite.

5. Cet alinéa s'inspire de Théocrite (*op. cit.*, 28-30) : « Je voulais

O ma belle Francine ! ô ma fiere ! & pourquoy,
En dançant, de tes dois ne me prens tu le doy ?
Pourquoy, lasse du bal, entre ces fleurs couchée,
N'ai je sur ton giron ou la teste panchée,
Ou la main sous ta cotte, ou la levre dessus
Ton tetin, par lequel ton prisonnier je fus ?
Te semblai je trop vieil ? encor la barbe tendre
Ne fait que commencer sur ma joue à s'estendre,
Et ta bouche qui passe en beauté le coural,
S'elle veult me baiser, ne se fera point mal :
Mais, ainsi qu'un lizard se cache sous l'herbette,
Sous ma blonde toison cacheras ta languette,
Puis, en la retirant, tu tireras à toy
Mon cœur, pour te baiser qui sortira de moy.
Helas prens donc mon cœur, avecques ceste paire
De ramiers que je t'offre, ils sont venus de l'aire
De ce gentil ramier dont je t'avois parlé.
Margot m'en a tenu plus d'une heure acollé,
Les pensant emporter pour les mettre en sa cage,
Mais ce n'est pas pour elle : & demain davantage
Je t'en raporteray, avecques un pinson
Qui desja scait par cœur une belle chanson,
Que je fis l'autre jour desous une aubespine,

128. *78-87* de tes mains
129. *60-78* ses fleurs (*éd. suiv. corr.*)
131. *78-87* Ou mes yeux sur les tiens
132. *67-78* Tes tetins relevez commes tertres (*78* gazons) bossus
131-132. *84-87* ou ma bouche dessus Tes deux tetins de neige & d'yvoire conceus
137. *71-87* un lezard
142. *60-78* venus de Laire (*éd. suiv. corr.*)
145. *60* sa cache (*éd. suiv. corr.*)

---

savoir si tu m'aimes ; or la feuille révélatrice d'amour, quand je la frappai ne claqua pas, mais devint seulement flasque et se flétrit contre mon bras ».

Dont le commencement est Thoinet & Francine. [51 v°]
Ha cruelle, demeure, & tes yeus amoureus
Ne détourne de moy. Ha je suis malheureus,
Car je cognois mon mal, & si ay cognoissance
D'Amour & de sa mere, & quelle est leur puissance :
Leur puissance est cruelle, & n'ont point d'autre jeu
Sinon que de bruler nos cœurs à petit feu,
Ou de les englacer, comme aiant pris leur estre
D'une glace ou d'un feu qu'on ne sçauroit cognoistre.
Ha! que ne suis-je abeille ou papillon! j'irois
Maugré toy te baiser, & puis je m'assirois
Sur tes tetins, à fin de sucer de ma bouche
Cette humeur qui te fait contre moy si farouche.
O belle au dous regard, Francine au beau sourci,
Baise moy, je te prie, & m'embrasses ainsi
Qu'un arbre est embrassé d'une vigne bien forte :
» Souvent un vain baiser quelque plaisir aporte.
Je meurs! tu me feras despecer ce bouquet
Que j'ai cueilli pour toi, de thin & de muguet,
Et de la rouge fleur qu'on nomme Cassandrette,
Et de la blanche fleur qu'on appelle Olivette,
A qui Bellot donna & la vie & le nom,
Et de celle qui prent de ton nom son surnom [1].

153-158. *78-87* & si cognois encore La puissance d'Amour qui le sang me devore. Sa puissance est cruelle, & n'a point d'autre jeu Sinon de rebrusler noz cœurs à petit feu, Ou de les englacer, comme ayant pris son estre D'une glace ou d'un feu, ou d'un rocher champestre
167. *60-67* Je me meurs (*vers faussé; éd. suiv. corr.*)
168. *60* de muquet (*éd. suiv. corr.*)

1. D'après une note de Belleau, Ronsard pour célébrer sa Cassandre « a nommé du nom d'elle une belle fleur rouge qui communément s'appelle de la gantelée » (voir tome IV, sonnet CVIII, fin) ; Du Bellay a fait de même pour son Olive, nommant olivette « une belle fleur blanche qu'auparavant on souloit appeller la fleur de Nostredame, qui vient au mois de Fevrier » ; Baïf de même pour sa Francine, nommant

Las ! où fuis tu de moi ? Ha ma fiere ennemie,
Je m'en vois despouiller jaquette & souquenie [1],
Et m'en courray tout nud au haut de ce rocher
Où tu vois ce garçon à la ligne pescher,
Afin de me lancer à corps perdu dans Loyre
Pour laver mon souci, ou à fin de tant boyre
D'escumes & de flots, que la flamme d'aimer, [52 r°]
Par l'eau contraire au feu, se puisse consumer [2].
Ainsi disoit Thoinet, qui se pasma sur l'herbe,
Presques transi de voir sa dame si superbe,
Qui rioit de son mal, sans daigner seulement
D'un seul petit clin d'œil apaiser son tourment.
J'ouvrois desja la levre apres Thoinet pour dire
De combien Marion m'estoit encores pire,
Quand j'avisé sa mere en haste gagner l'eau,
Et sa fille emmener avecq elle au bateau,
Qui se jouant sur l'onde attendoit cette charge,
Lié contre le tronc d'un saule au feste large.

177. *60* dans L'oyre (*éd. suiv. corr.*)
187. *71-87* j'avise
188. *60-67* avecques elle (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)

Francinette « une belle fleur auparavant appellée du nom grec anemone, ou coqueretz ».

1. Ancienne forme du mot souquenille, vêtement de paysan, ainsi que la jaquette (cf. tomes VI, p. 234, note 4, et VII, p, 104). Ronsard fait parler Thoinet comme un « pasteur ».

2. Pour cette fin de la complainte de Thoinet, depuis le vers 127, Ronsard s'est inspiré de Théocrite, *op. cit.*, 6-36 ; la comparaison fait ressortir : 1° le caractère gaulois de notre poète, 2° son goût du développement, 3° son habileté à transposer le texte ancien.

Au surplus, toute cette complainte est à rapprocher de l'églogue VI de Baïf (*les Amoureux*), où ce poète s'était déjà mis en scène sous le nom de Toinet, et avait tenu à sa Francine un discours analogue, mais en s'inspirant d'une tout autre source, l'églogue de Navagero intitulée *Iolas*. On verra combien est injuste l'accusation de plagiat portée contre Ronsard en 1564 par Fl. Chrestien dans son *Apologie*, et combien suspect le témoignage qu'il invoquait en l'occurrence. Cf. A. Eckhardt, art. de la Revue du Seiz. siècle, t. VII, 1920, p. 235 et suiv.

Ja les rames tiroient le bateau bien panssu,
Et la voile en enflant son grand repli bossu,
Emportoit le plaisir lequel me tient en peine,
Quand je m'assis au bord, estendu sur l'arene,
Et voiant le bateau qui s'en fuioit de moy,
Parlant à Marion, je chanté ce convoy :
   Bateau qui par les flots ma chere vie emportes,
Des vents, en ta faveur, les haleines soient mortes,
Et le ban perilleus, qui se treuve parmy
Les eaux, ne t'envelope en son sable endormy :
Que l'air, le vent, & l'eau favorisent ma dame,
Et que nul flot bossu ne rencontre sa rame :
En guise d'un estang, sans vagues paresseus
Aille le cours de Loyre, & son limon crasseus
Pour ce jourd'huy se change en gravelle menue,
Pleine de meint rubi & meinte perle esleue [1].
   Que les bords soient semez de mille belles fleurs
Representant sur l'eau mille belles couleurs, [52 v°]
Et le tropeau gaillard des gentiles Nayades
Alentour du vaisseau face mille gambades,
Les unes balloyant des paumes de leurs mains
Les flots devant la barque, & les autres leurs seins
Descouvrant à fleur d'eau [2], & d'une main ouvriere

193. *67-87* qui mon cœur tient en peine
194. *78-87* au bord de la premiere arene
199. *60* le bans... se treuvent (*éd. suiv. corr.*)
202. *78-87* ne destourbe sa rame
203. *67-84* sans vague | *87 reprend le pluriel*
209. *78-87* Et le tropeau Nymphal
213. *60-67 n'ont pas le mot* & (*éd. suiv. corr.*)

1. L'idée de s'adresser au bateau qui emporte Marie vient de Théocrite, les *Thalysies*, 52 et suiv., chant de Lykidas, dont plusieurs passages ont inspiré celui de Ronsard. Horace aussi avait souhaité bonne traversée au navire qui emportait Virgile en Grèce (*Carm.*, I, 3, début).
2. Souvenir de Catulle, *Epithal. de Thetis*, 18.

Conduisant le bateau du long de la riviere.
  L'azuré martinet puisse voler d'avant
Avecques la mouette, & le plongeon, suivant
Son malheureus destin, pour le jourd'huy ne songe
En sa belle Esperie, et dans l'eau ne se plonge[1] :
Et le heron cryard, qui la tempeste fuit,
Haut pendu dedans l'air, ne face point de bruit[2] :
Ains tout gentil oiseau qui va charcheant sa proye
Par les flots poissonneus, bien-heureux te convoye,
A seurement venir avecq'ta charge au port,
Où Marion voirra, peut estre, sur le bord
Un orme, des longs bras d'une vigne enlassée,
Et la voyant ainsi doucement embrassée,
De son pauvre Perrot se pourra souvenir,
Et voudra sur le bord embrassé le tenir[3].
  On dit au temps passé que quelques uns changerent
En riviere leur forme, & eus mesmes nagerent
En l'eau qui de leur sang & de leurs yeux sailloit,
Quand leur corps ondoyant peu à peu defailloit[4] :
Que ne puis-je muer ma resamblance humaine

214. *60-67* du loing de (*éd. suiv. corr.*)
213-214. *On lit dans toutes les anciennes éditions* Descouvrent *et* conduisent (*j'ai corrigé d'après le texte du vers 211*)
218. *60-72* Eperie (*78 corrige en* Esperie, *84-87 en* Hesperie)
221. *67* chercheant | *71-87* cherchant
223. *78-87* Pour seurement
225-226. *C'est le texte de toutes les anciennes éditions*; *1623 et Bl. ont corrigé en* Une orme
231-232. *78-87* Au flot qui de leur sang goutte à goutte sailloit, Quand leur corps transformé en eau se distilloit

---

1. Allusion à la légende d'Esacus, fils de Priam, changé en plongeon pour l'amour de sa maîtresse Hesperie (Ovide, *Met.*, XI, fin).
2. Souvenir de Virgile, parlant du héron, qui, pour éviter la tempête, quitte ses marais et s'envole au-dessus des nuées (*Géorg.*, I, 364).
3. Souvenir d'Ovide, *Mét.*, XIV, 661 et suiv.
4. Par ex. Marsyas et Acis (Ovide, *Mét.*, VI et XIII).

En la forme de l'eau qui cette barque emmeine !
J'irois en murmurant sous le fond du vaisseau,
J'irois tout alentour, & mon amoureuse eau
Bais'roit ore sa main, ore sa bouche franche, [53 r°]
La suivant jusqu'au port de la Chapelle blanche [1] :
Puis, forçant mon canal [2] pour ensuivre mon vueil,
Par le trac de ses pas j'yrois jusqu'à Bourgueil,
Et là, dessous un pin, sous la belle verdure [3],
Je voudrois retenir ma premiere figure.
N'y a-t-il point quelque herbe en ce rivage icy
Qui ait le gous si fort qu'elle me puisse ainsi
Muer comme fit Glauque en aquatique monstre [4],
Qui, homme ny poisson, homme & poisson se montre ?
Je voudrois estre Glauque, & avoir dans mon sein
Les pommes qu'Ippomane eslançoit de sa main
Pour gaigner Atalante [5] : afin de te surprendre,
Je les rurois sur l'eau, & te ferois aprendre
Que l'or n'a seulement sur la terre pouvoir,

237. *67-87* Baiseroit or sa main
238. *60-72* jusques au (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*) | *60* chapelle Blanche | *67-87* Chapelle blanche
239. *78-87* Puis laissant mon canal pour jouyr de mon vueil
240. *60-67* jusques à (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
241-242 *78-87* couché sus la verdure, Je voudrois revestir
243. *67-72* N'y a il | *78-87* Se trouve point quelque herbe
244. *67-72 graphie* le goux | *78-87* le goust
245. *67-87* comme fut
248. *84-87 graphie* Hippomane

---

1. Village sur la rive droite de la Loire non loin de Bourgueil. L'adjectif « blanche » faisait alors très probablement partie de son nom. Il s'appelle aujourd'hui simplement La Chapelle.
2. C.-à-d. : sortant de mon lit fluvial.
3. Nouvelle allusion au nom de famille de Marie (Pin ou Dupin). Cf. le tome VII, Introd., p. XII.
4. Cf. Ovide, *Mét.*, XIII, fin ; Ronsard, ci-devant tome II, p. 57.
5. Ippomane = Hippomène. Cf. Théocrite, idylle III, *Amaryllis*, 40 à 42, et Ovide, *Mét.*, X, 560 à 680.

Mais qu'il peult de sur l'eau les femmes decevoir.
   Or cela ne peult estre, & ce qui se peult faire
Je le veus achever afin de te complaire :
Je veus soigneusement ce coudrier arroser,
Et des chapeaus de fleurs sur ses fueilles poser :
Et avecque un poinçon je veus de sur l'escorce
Engraver de ton nom les six lettres à force,
Afin que les passans, en lisant Marion,
Facent honneur à l'arbre entaillé de ton nom [1].
   Je veus faire un beau lit d'une verte jonchée,
De parvanche fueillue encontre bas couchée,
De thin qui fleure bon & d'aspic porte-epy [2],
D'odorant poliot contre terre tapy [3],
De neufard tousjours verd qui les tables immite [4],
Et de jonc qui les bords des rivieres habite. [53 v°]
   Je veus jusques au coude avoir l'herbe, & si veus
De roses & de lis coronner mes cheveus.
Je veus qu'on me defonce une pipe angevine,
Et en me souvenant de ma toute divine,
De toy mon dous souci, espuiser jusqu'au fond
Mille fois ce jourd'huy mon gobelet profond,
Et ne partir d'icy jusqu'à tant qu'à la lye

252. *84-87* des femmes
265. *67-87* qui la froideur incite
267. *78-87* & je veux (*à la fin du vers*)
271. *60-67* jusques au *(vers faussé ; éd. suiv. corr.)*
273. *60-67* jusques à (*id. ; id.*)

---

1. Les vers 255 à 260 viennent encore de Théocrite, *Epithal. d'Helene*, 43-48 ; le « coudrier » remplace seulement le platane et les « chapeaux de fleurs » la couronne de lotus.

2. L'aspic, c'est la grande lavande, dont la fleur est un épi.

3. Le pouliot, c'est une variété de menthe à tige très courte.

4. Le neufard, c'est le nénuphar, dont les larges feuilles s'étalent en plateaux à la surface des étangs. La forme « neufard » est encore employée par les paysans.

De ce bon vin d'Anjou la liqueur soit faillie[1].
Melchior champenois, et Guillaume manceau[2],
L'un d'un petit rebec, l'autre d'un chalumeau,
Me chanteront comment j'eu l'ame dépourveue
De sens & de raison si tost que je t'eu veue,
Puis chanteront comment, pour flechir ta rigueur,
Je t'appellay ma vie, & te nommay mon cœur,
Mon œil, mon sang, mon tout : mais ta haute pensée
N'a voulu regarder chose tant abaissée,
Ains en me desdaignant tu aimas autre part
Un, qui son amitié chichement te départ[3] :
Voila comme il te prent pour mespriser ma peine,
Et le rusticque son de mon tuyau d'avaine.
Ils diront que mon teint, au paravant vermeil,
De creinte en te voyant se blanchit, tout pareil
A la neige d'Auvergne, ou des monts Pyrenées,
Qui se conserve blanche en despit des années,
Et que, depuis le tems que l'amour me fist tien,
De jour en jour plus triste & plus vieil je devien[4].

289-290. *60-72 On lit ce texte certainement erroné* : Aus neges ou d'Auvergne... Qui se conserve blanche... *J'ai cru devoir adopter l'heureuse correction de Blanchemain* : A la neige d'Auvergne...

287-290. *78-87* Ils diront que mon teint vermeil au paravant Se perd comme une fleur qui se fanist au vent : Que mon poil devient blanc, & que la jeune grace De mon nouveau printemps de jour en jour s'efface

291. *78-87* depuis le mois

---

1. Ces deux alinéas sont habilement transposés de Théocrite, les *Thalysies*, 63-70.

2. Melchior et Guillaume sont très probablement des prénoms de fantaisie ; à ma connaissance du moins, ils ne correspondent à aucun poète champenois ou manceau de l'époque.

3. Voir un témoignage concordant au tome VII, p. 239, et ci-après l'Élégie à Marie, p. 240, vers 51 et suiv.

4. Ces deux alinéas développent aussi par transposition du Théocrite, les *Thalysies*, 71-77 : « Deux bergers me joueront de la flûte, l'un d'Acharnes, l'autre de Lycopé... »

Puis ils diront comment les garçons du village
Disent que ta beauté touche desjà sur l'age,
Et qu'au matin le coq des la pointe du jour [54 r°]
Ne voirra plus sortir ceus qui te font l'amour :
Bien fol est qui se fie en sa belle jeunesse,
Qui si tost se dérobbe, & si tost nous delaisse.
La rose à la parfin devient un grate-cu [1],
Et tout, avecq' le tems, par le tems est vaincu [2].

Quel passetems prens tu d'habiter la valée
De Bourgueil, où jamais la Muse n'est allée ?
Quitte-moy ton Anjou, & vien en Vendomois.
Là s'eslevent au ciel le sommet de nos bois [3],
Là sont mille taillis & mille belles pleines,
Là gargouillent les eaus de cent mille fonteines,
Là sont mille rochers, où Echon alentour
En resonnant mes vers ne parle que d'Amour [4].

Ou bien, si tu ne veus, il me plaist de me rendre
Angevin, pour te voir, & ton langage aprendre,
Et là, pour te flechir, les hauts vers que j'avois
En ma langue traduit du Pindare Gregeois,

294. *67-87* tire desja sur l'âge
296. *78-87* N'oyra plus à ton huis ceux qui
297-300. *67-87 guillemets*
311. *78-87* Et pour mieux te flechir
312. *On lit* traduit *au singulier dans toutes les anciennes éditions*

---

1. Nom vulgaire du fruit de l'églantier.

2. Cet alinéa s'inspire encore de Théocrite, les *Thalysies*, 120-124, où le poète lui-même, sous le nom de Simichidas, chante l'amour du berger Aratos pour l'insensible Philinos, dont il raille la beauté déjà mûre. V. aussi l'*Anthologie gr.*, Epigr. comiques, n°s 51 et 53. Ici Ronsard présente sous une forme rustique le thème lyrique de sa fameuse ode *A Cassandre* (tome V, p. 196).

3. Toutes les éditions donnent ce pluriel collectif. Il est fréquent chez Ronsard et les poètes de son temps. Cf. tome III, p. 125, note 4.

4. Imité d'Horace, *Carm.*, I, 17, ad Tyndaridem, vers 14 et suiv.

Humble je rediray en un chant plus facile
Sur le dous chalumeau du pasteur de Sicille [1].
  Là, parmy tes sablons, Angevin devenu
Je veus vivre sans nom comme un pauvre incognu,
Et des l'aube du jour avecq' toy mener paistre
Aupres du port Guiet nostre tropeau champestre [2] :
Puis sur l'ardant midi je veus en ton giron
Me coucher sous un chesne, où l'herbe à l'environ
Un beau lit nous fera de mainte fleur diverse,
Où nous serons tournés tous deus à la renverse.
Puis au soleil couchant nous menerons nos bœufs
Boire sur le sommet des ruisselets herbeus, [54 v°]
Et les remenerons au son de la musette,
Puis nous endormirons de sur l'herbe molette [3].
  Là sans ambition de plus grans biens avoir,
Contenté seulement de t'aimer & te voir,
Je passerois mon age, & sur ma sepulture
Les Angevins mettroient ceste breve écriture :
Celuy qui gist icy, touché de l'aiguillon

313. *78-87* Humble, je veux redire
319. *78-87* Puis sur le chaut du jour
322-325. *78-87* Pour nous coucher tous deux sous l'ombre à la renverse. Puis au Soleil penchant... Boire le haut sommet... Et les reconduirons

---

1. C.-à-d. : dans le style de Théocrite. Cf. un sonnet de la *Continuation des Amours* et l'épilogue de la *Nouv. Contin.*, fin, au tome VII, pp. 188 et 324.

2. Le port Guyet n'est pas une fiction de poète. C'est le nom d'un village, situé à quelque distance de Bourgueil, sur la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil. Dans cette région, de nombreuses localités sont qualifiées « port », les unes sur la Loire même, comme Port-Boulet, les autres dans les terres, comme Port-Guyet, qui est à plus de 4 kilom. de la Loire. D'après les anciennes chartes, ce terme de « port » désignait simplement un passage, comme dans les Pyrénées.

3. Cet alinéa développe quelques vers d'un poème pastoral de Navagero, *Iolas*, 35 à 42 : Hic mecum simul incoleres, Amarylli... C'est d'ailleurs un thème qu'on trouve déjà dans les pastourelles du moyen âge (cf. Jeanroy, *Orig. de la poésie lyr. en France*, p. 4).

Qu'Amour nous laisse au cœur, garda comme Apollon
Les trouppeaus de sa dame [1], & en cette prerie
Mourut en bien aimant une belle Marie :
Et elle apres sa mort mourut aussi d'ennuy,
Et sous ce vert tombeau repose avecques luy.
A peine avois-je dit quand Thoinet se depame,
Et à soy revenu alloit apres sa dame :
Mais je le retiray, le menant d'autrepart
Pour chercher à loger, car il estoit bien tard [2].
Nous avions jà passé la sablonneuse rive,
Et le flot qui bruiant contre le pont arrive,
Et jà de sur le pont nous estions parvenus,
Et nous apparoissoit le tombeau de Turnus [3],
Quand le pasteur Janot tout gaillard nous emmaine
Dedans son toict couvert de javelles d'avaine [4].

L

L'an se rajeunissoit en sa verde jouvence

(Voir ci-dessus, p. 87)

LI

Sinope, de mon cœur vous emportez la clef

(*Id.*, p. 88)

1. Apollon garda les bœufs du roi Admète ; deux légendes à ce sujet : d'après Euripide (*Alceste*, début), il avait été chassé du ciel par Zeus et réduit à cette besogne de pasteur ; d'après Callimaque (*Hymne à Apollon*, vers 49) il s'en serait chargé volontairement par amour pour le jeune roi. On doit donc comprendre : Ronsard garda les troupeaux de sa maîtresse, comme Apollon ceux de son ami.

2. Marty-Laveaux a pensé que c'est ce geste de Ronsard qui a inspiré à Baif le sonnet de ses *Diverses amours* : Ayant été cinq ans sans la voir, ma maitresse... (édition des Œuvres de Baif, t. I, p. XIX et 311.)

3. « On dit que Turnus, qui fonda Tours, est enterré sous le chasteau de la ville, lavé des flots de Loyre, que l'on voit encores aujourd'huy pres le pont » (note de Belleau).

4. Je n'ai pu identifier ce pasteur Janot ; ailleurs Ronsard a donné ce nom à Jean Dorat, mais je ne sache pas que celui-ci ait possédé un logement à Tours. Au demeurant, il y a encore là une imitation de Théocrite, les *Thalysies*, 131-134.

LII

Avant vostre partir je vous fais un present

(ci-dessus, p. 89)

LIII

Ma Sinope, mon cœur, ma vie & ma lumiere

(*Id.*, p. 89)

LIV

D'un sang froid, noir, & lent je sens glacer mon cœur

(*Id.*, p. 90)

LV

Quand je suis tout baissé sur vostre belle face

(*Id.*, p. 91)

LVI

Je reçoy plus de bien à regarder vos yeus

(*Id.*, p. 92)

LVII

Si j'estois Jupiter, Sinope, vous seriez

(*Id.*, p. 93)

LVIII

Sinope, que je sers en trop cruel destin

(*Id.*, p. 95)

LIX

Sinope, baisez moi : non : ne me baisez pas

(*Id.*, p. 96)

LX

Comme d'un ennemi, je veux en toute place

(*Id.*, p. 97)

LXI

Astres qui dans le ciel rouëz vostre voiage

(*Id.*, p. 98)

LXII

Vos yeus estoient blessez d'une humeur enflammée

(*Id.*, p. 99)

LXIII

C'est trop aimé, pauvre Ronsard, delaisse

(ci-dessus, p. 100)

LXIV

Je ne sçaurois aimer autre que vous

(t. VII, p. 145)

LXV

Pour aimer trop une fiere beauté

(*Id.*, p. 146)

LXVI

Ha, que je porte & de haine & d'envie

(*Id.*, p. 147)

CHANSON

Veu que tu es plus blanche que le liz

(*Id.*, p. 251)

LXVII

Dittes, maitresse ! hé que vous ai-je fait ?

(*Id.*, p. 148)

LXVIII

Chacun qui voit ma couleur triste & noire

(*Id.*, p. 149)

CHANSON

Quand je te veus raconter mes douleurs

(*Id.*, p. 262)

LXIX

Plus que jamais je veus aimer, Maitresse

(*Id.*, p. 150)

LXX

Quand ma maitresse au monde print naissance

(*Id.*, p. 151)

LXXI

Gentil barbier, enfant de Podalyre

(*Id.*, p. 153)

LXXII

Hé, Dieu du ciel, je n'eusse pas pensé

(t. VII, p. 155)

LXXIII

Ha, petit chien, que tu serois heureus

Id., p. 156)

CHANSON

Je suis tellement amoureus

(*Id.*, p. 264)

LXXIV

D'une belle Marie, en une autre Marie

(*Id.*, p. 157)

LXXV

Quand je serois un Turc, un Arabe, ou un Scythe,

(*Id.*, p. 158)

LXXVI

Dame, je ne vous puis offrir à mon depart

(*Id.*, p. 159)

LXXVII

Rossignol, mon mignon, qui dans ceste saulaye

(*Id.*, p. 160)

LXXVIII

Si vous pensez que Mai, & sa belle verdure

(*Id.*, p. 161)

LXXIX

J'ay cent fois desiré & cent encores d'estre

(*Id.*, p. 162)

LXXX

Pour-ce que tu sçais bien que je t'aime trop mieus

(*Id.*, p. 163)

LXXXI

Quand je vous dis Adieu, Dame, mon seul apuy

(*Id.*, p. 163)

LXXXII

Tu as beau, Jupiter, l'air de flammes dissoudre

(t. VII, p. 164)

CHANSON

Plus tu cognois que je brusle pour toi

(*Id.*, p. 288)

LXXXIII

Doncques pour trop aimer il faut que je trépasse

(*Id.*, p. 165)

LXXXIV

Veux-tu scavoir, Brués, en quel estat je suis?

(*Id.*, p. 166)

LXXXV

Ne me di plus, Imbert, que je chante d'Amour

(*Id.*, p. 167)

LXXXVI

Quiconque voudra suivre Amour ainsi que moy

(*Id.*, p. 168)

LXXXVII

J'avois cent fois juré de jamais ne revoir

(*Id.*, p. 169)

LXXXVIII

Ne me sui point, Belleau, allant à la maison

(*Id.*, p. 171)

CHANSON

Comme la cire peu à peu

(*Id.*, p. 285)

LXXXIX

Si j'avois un haineus qui me voulust la mort

(*Id.*, p. 171)

LXC

J'aurai tousjours au cœur attachés les rameaux

(*Id.*, p. 176)

LXCI

Amour voulut le corps de ceste mouche prendre

(t. VII, p. 173)

LXCII

Dame, je meurs pour vous, je meurs pour vous, ma dame

(*Id.*, p. 174)

LXCIII

Il ne sera jamais, soit que je vive en terre

(*Id.*, p. 175)

CHANSON

Voulant, ô ma douce moitié

(*Id.*, p. 263, var.)

LXCIV

A Phœbus, mon Grevin [1], tu es du tout semblable
De face & de cheveus, & d'art & de scavoir.
A tous deus dans le cœur Amour a fait avoir
Pour une belle dame une playe incurable [2].
Ny herbe, ny unguent, ne t'est point secourable,
Car rien ne peut forcer de Venus le pouvoir :
Seulement tu peus bien par tes vers reçevoir

ÉDITIONS : Parmi les liminaires de l'*Olimpe* de J. Grevin (1560). — *Les Œuvres* de R. (Amours, 2[e] livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *67-87* A Phœbus, Patoillet, tu es du tout semblable

---

1. Jacques Grévin, poète, dramaturge et médecin de Clermont-en-Beauvaisis (1538-1570). Après divers poèmes qui lui avaient ouvert les rangs de la Brigade ronsardienne, il publia en 1560, sous le titre d'*Olimpe*, un recueil de sonnets amoureux, pour lequel Ronsard écrivit cette pièce. L'année suivante, il lui adressait encore un « discours » eu vers très élogieux, pour paraître en tête de son *Théâtre*. Mais Grévin devenu huguenot se retourna contre lui et fut au nombre des pamphlétaires qui l'assaillirent au printemps de 1563. Aussi Ronsard fit-il disparaître de ses Œuvres, dès 1567, le nom de cet ancien ami, le taxant d'ingratitude en une courte pièce, qui resta inédite jusqu'en 1617 (v. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 240 et suiv.). Cf. L. Pinvert, *Jacques Grévin, étude biograph. et litt.* (Paris, Fontemoing, 1898).

2. Il s'agit de Nicole Estienne, que Grévin courtisa vainement.

8 A ta playe amoureuse un secours profitable [1].
En chantant, mon Grevin, on charme le souci,
Le Cyclope Ætnean se garissoit ainsi,
11 Chantant sur son flageol sa belle Galatée [2].
La peine découverte allege nostre cœur : [81 r°]
Ainsi moindre devient la plaisante langueur
14 Qui vient de trop aimer, quand elle est bien chantée [3].

LXCV

Marie, tout ainsi que vous m'avés tourné

(t. VII, p. 188)

CHANSON

Si je t'assaus, Amour, Dieu qui m'es trop cognu

(*Id.*, p. 314)

LXCVI

Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homere

(*Id.*, p. 182)

CHANSON

Je suis un Demidieu, quand assis vis à vis

(*Id.*, p. 313)

5. *72 par erreur* n'est point | *78-87* contre Amour n'est valable
6. *67-87 guillemets*
8. *78-87* un secours allegeable
9. *67-87* En chantant, Patoillet
12. *72-78* adoucist mon ardeur | *84-87* adoucist nostre ardeur
12-14. *67-87 guillemets*

---

1. Pris à Théocrite, le *Cyclope*, début. Le poète grec s'adressait à Nikias, médecin-poète ; Ronsard s'adresse de même à un poète, qui devait être reçu docteur en 1562.

2. *Id.*, *op. cit.*, 7-8. Comme son modèle, Ronsard précise qu'il s'agit du cyclope qui habitait la montagne de l'Etna, à savoir Polyphème. Quant à Galatée, c'est une Néreide, déjà nommée par Hésiode, *Théog.*, 250. Cf. ci-après *le Cyclope amoureux*, début et fin.

3. Cf. Properce, 1, 9, fin : Dicere quo pereas semper in amore levat ; Pétrarque, canz. 1, 4 : Perchè, cantando, il duol si disacerba.

LXCVII

J'ai l'ame pour un lit de regrets si touchée

(t. VII, p. 183)

LXCVIII

Calliste, mon amy, je croi que je me meurs

(*Id.*, p. 181)

LXCIX

Que dis-tu, que fais-tu, pensive tourterelle

(*Id.*, p. 185)

CHANSON

Hyer au soir que je pris maugré toy

(*Id.*, p. 287)

CC

Amour voiant du ciel un pescheur sur la mer

(*Id.*, p. 180)

CHANSON

Quand j'estois libre, ains que l'amour cruelle

(*Id.*, p. 234)

CCI

A pas mornes & lents seulet je me promene

(*Id.*, p. 178)

CCII

Je mourois de plaisir voiant par ces bocages

(*Id.*, p. 177)

CHANSON

Pourquoy tournez-vous voz yeus

(*Id.*, p. 246)

CCIII

Le sang fut bien maudit de la hydeuse face

(*Id.*, p. 186)

ELEGIE A MARIE [89 r°]

Marie, à celle fin que le siecle advenir
De nos jeunes amours se puisse souvenir,
Et que vostre beauté que j'ay long tems aimée
Ne se perde au tumbeau par les ans consumée,
Sans laisser quelque merque apres elle de soi,
Je vous consacre icy le plus gaillard de moi,
L'esprit de mon esprit, qui vous fera revivre
Ou long tems, ou jamais, par l'aage de ce livre [1].
Ceus qui liront les vers que j'ay chantez pour vous
D'un stile varié entre l'aigre & le dous,
Selon les passions que vous m'avez données
Vous tiendront pour deesse : & tant plus les années
En vollant s'en fuiront, & plus vostre beauté
Contre l'aage croistra, vielle en sa nouveauté [2].
O ma belle angevine [3], ô ma douce Marie,
Mon œil, mon cœur, mon sang, mon esprit & ma vie,

Éditions : *Les Œuvres* (Amours, 2e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv.

1. *84* Ma seconde ame, à fin que le siecle advenir | *87* Afin que nostre siecle & le siecle à venir
5. *67-87* quelque marque
10. *87* D'un stile qui varie
14. *60* Contre aage | *67-87* Contre l'âge

---

1. Il s'agit du *Second livre des Amours*, qui était consacré à Marie et auquel cette élégie servait d'épilogue.
2. Ici et au vers 8, le redoublement de l'a dans *aage* marque seulement son allongement.
3. Bourgueil, d'où Marie était originaire, faisait partie de la province d'Anjou. Cf. le tome VII, pp. 118, 238, 274, 323, et ci-dessus le Voyage de Tours, p. 228.

Dont la vertu me monstre un beau chemin aus cieus [1] :
Je reçoy tant de bien quand je baise vos yeus,
Quand je languis dessus, & quand je les regarde,
Que, sans une frayeur qui la main me retarde,
Je me serois occis de dueil, que je ne peux
Vous monstrer par effaict le bien que je vous veus [2].
  Or cela que je puis, pour vous je le veus faire :
Je veus en vous chantant vos louanges parfaire, [89 v°]
Et ne sentir jamais mon labeur engourdi
Que tout l'ouvrage entier pour vous ne soit ourdi.
  Si j'estois un grand Roy, pour eternel exemple
De fidelle amitié, je bastirois un temple
De sur le bord de Loire, & ce temple auroit nom
Le temple de Ronsard et de sa Marion.
De marbre parien seroit vostre effigie,
Vostre robbe seroit à plain fons elargie
De plis recamez d'or, & vos cheveus tressez
Seroient de filetz d'or par ondes enlassez.
D'un crespe canellé seroit la couverture
De vostre chef divin, & la rare ouverture
D'un ret de soye & d'or, fait de l'ouvriere main
D'Arachne ou de Pallas, couvriroit vostre sain [3] :
Vostre bouche seroit de roses toute plaine,

17-18. *78-87* un droit chemin aux cieux : Je reçoy tel plaisir
21-22. *78* Je me serois occis, que pauvre je ne peux... | *84-87* Je me serois occis, qu'impuissant je ne puis Vous monstrer par effect combien vostre je suis
23. *78-87* je le veux icy faire

---

1. Cf. Pétrarque, sonnet *Quando fra l'altre donne*, tercets.
2. Par le mariage, ou par un riche entretien. Même regret de ne pas pouvoir épouser Sinope, ci-dessus, p. 93, app. crit.
3. Cf. Virgile, *En.*, IV, 136 et suiv., accoutrement de Didon. — Arachné, jeune Lydienne qui, ayant voulu rivaliser avec Pallas dans l'art de tisser la laine, fut changée par la déesse en araignée (Ovide, *Mét.*, VI, début).

Respandant par le temple une amoureuse aleine :
Vous auriez d'une Hebé le maintien gracieus[1],
Et un essain d'amours sortiroit de vos yeus :
Vous tiendriez le haut bout de ce temple honorable,
Droicte sur le sommet d'un pillier venerable.
Et moi d'autre costé, assiz au plus bas lieu,
Je serois remerquable en la forme d'un Dieu :
J'aurois en me courbant dedans la main senestre
Un arc demi vouté, tel que lon void renaistre,
Aus premiers jours du mois, le repli d'un croissant,
Et j'aurois sur la corde un beau trait menassant,
Non le serpent Python[2], mais ce sot de jeune homme
Qui maintenant sa vie & son ame vous nomme,
Et qui seul me fraudant est roy de vostre cœur, [90 r°]
Qu'en fin en vostre amour vous trouverez mocqueur[3].
Quiconque soit celui, qu'en vivant il languisse,
Et de chascun hay lui mesme se haysse,
Qu'il se ronge le cœur, & voye ses dessains
Tousjours lui eschapper comme vent de ses mains,
Soupçonneux, & resveur, arrogant, solitaire,
Et lui mesme se puisse à lui mesme desplaire[4].
J'aurois de sur le chef un rameau de laurier,
J'aurois de sur le flanc un beau pongnard guerrier,

45. *78-87* assis au mesme lieu
46. *72-87* remarquable
48. *67-87* tout tel qu'on voit renaistre
62-63. *67-87* poignard... poignée

1. Hébé, c'est la Jeunesse divinisée, qui versait le nectar aux dieux de l'Olympe.

2. Encore un souvenir mythologique : la victoire d'Apollon sur le serpent Python est racontée par Ovide (*Mét.*, I, 438 et suiv.).

3. Cf. un témoignage concordant au tome VII, p. 239, et ci-dessus le Voyage de Tours, p. 227, vers 284.

4. Imprécation à rapprocher de celle qui commence l'élégie « traduite du grec d'Ergasto », ci-dessus, p. 110 et suiv.

La lame seroit d'or, & la belle pongnée
Ressembleroit à l'or de ma tresse peignée,
J'aurois un cystre d'or, & j'aurois tout aupres
Un carquois tout chargé de flammes & de traits [1].
  Ce temple, frequenté de festes solennelles,
Passeroit en honneur celuy des immortelles,
Et par vœux nous serions invocquez tous les jours
Comme les nouveaus dieus des fidelles amours [2].
  D'age en age suivant, au retour de l'année,
Nous aurions pres le temple une feste ordonnée [3],
Non pour faire courir comme les anciens
Des charicts couplez aus jeus olympiens [4],
Pour saulter, pour luitter, ou de jambe venteuse
Franchir en halettant la carriere poudreuse :
Mais tous les jouvenceaux en païs d'alentour,
Touchez au fond du cœur de la fleche d'Amour,
Aiant d'un gentil feu les ames allumées,
S'assembleroient au temple avecques leurs aimées,
Et là, celui qui mieus la bouche poseroit [90 v°]
Sur la bouche amoureuse, & qui mieus baiseroit,

63. *84-87* Mon espé' seroit d'or
64. *84-87* de la tresse
76. *60* dans la carriere (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
77. *67-87* des païs d'alentour
81-82. *78-87* sa levre poseroit Dessus la levre aimée, & plus fort (*84-87* doux) baiseroit

---

1. Cf. Callimaque, *Hymne à Apollon*, vers 32 et suiv. : « D'or est son manteau... »

2. Tout le développement sur ce temple, depuis le vers 27 (sauf le passage sur son rival, 51-60) a pour source ces quatre vers de Théocrite, les *Moissonneurs*, 32-35 : « Que n'ai-je tous les biens qu'avait, dit-on, Crésus ! Nous serions consacrés, en or, à Aphrodite : toi, ayant en mains tes flûtes, ou une rose, ou une pomme, et moi un beau costume et des cothurnes tout neufs ».

3. C.-à-d. : dont les rites sont fixés, par suite solennelle. Déjà vu au tome II. p. 99, vers 42.

4. C.-à-d. : exécutés à Olympie. Déjà vu au tome VII, p. 231, vers 6.

Ou soit d'un baiser sec, ou d'un baiser humide,
D'un baiser court ou long, ou d'un baiser qui guide
L'ame de sur la levre, & laisse trespasser
Le baiseur, qui ne vit sinon que du penser,
Ou d'un baiser donné comme les colombelles,
Lors qu'ils se font l'amour [1] de la bouche & des aisles.
Celui qui mieus seroit en ses baisers apris
Sur tous les jouvenceaux emporteroit le pris,
Seroit dit le veinqueur des baisers de Cythere
Et tout chargé de fleurs s'en iroit à sa mere [2].
O ma belle maitresse, & que je voudrois bien
Qu'Amour nous eust conjoinct d'un semblable lien,
Et qu'apres nos trespas dans nos fosses ombreuses
Nous fussions la chanson des bouches amoureuses,
Que ceus de Vandomois disent tous d'un accord,
Visitant le tombeau auquel je serois mort :
Nostre Ronsard, quittant cette terre voisine,

85. *78-87* L'ame desur la bouche
86. *60* que du passer (*éd. suiv. corr.*)
88. *60-73* il se font (*graphie defendable* (*v. la note*), *mais corrigée dans les éd. suiv.*) | *1617-1623, Bl.* Lors qu'elles font l'amour | *1623, Bl.* & du bec & des ailes
89. *84-87* en tels baisers
92. *84-87 ajoutent ces quatre vers :* Aux pieds de mon autel en ce temple nouveau Luiroit le feu veillant d'un eternel flambeau, Et seroient ces combats nommez apres ma vie Les jeux que fit Ronsard pour sa belle Marie.
93. *71-87* hé, que je voudrois bien
96. *60* des braches (*éd. suiv. corr.*)
97. *67* diroient tous | *71-87* dissent tous
98. *67-87* sous qui je serois mort
99-100. *78-87* Nostre Ronsard quittant son Loir & sa Gastine, A Bourgueil fut espris d'une belle Angevine

---

1. La graphie *il* pour le pluriel, qu'on lit de 1560 à 1573, était courante dans l'ancien français et nos paysans prononcent encore *il ont*. Quant à la forme *ils* pour le féminin, on la trouve souvent aussi chez nos vieux auteurs, surtout chez les poètes.

2. L'invention de ce concours de baisers vient de Théocrite, idylle XII, le *Bien aimé*, 30-33 : « Chaque année, au début du printemps... »

Fut jadis amoureus d'une belle Angevine, —
Et que ceus là d'Anjou disent tous d'une voix :
Nostre belle Marie aima un Vandomois,
Tous les deus n'estoient qu'un, & l'amour mutuelle,
Qu'on ne voit plus ici, leur fut perpetuelle.
Leur siecle estoit vraiment un siecle bien heureus,
Où tousjours se voyoit contraimé l'amoureus.
Puisse arriver, apres l'espace d'un long age,
Qu'un esprit vienne à bas, sous l'amoureus ombrage
Des Myrthes [1], me conter que les ages n'ont peu
Effacer la clarté qui luist de nostre feu, [91 r°]
Mais que de voix en voix, de parolle en parolle,
Nostre gentile amour par la jeunesse volle,
Et qu'on aprent par cœur les vers & les chansons
Que j'ay tissu pour vous en diverses façons,
Et qu'on pense amoureus celui qui rememore
Vostre nom & le mien, & nos tumbes honore [2].
Or les Dieus en feront cela qu'il leur plaira [3],
Si est-ce que ce livre apres mille ans dira

101. *67* diroient tous | *71-87* Et que les Angevins dissent
102. *84-87* aimoit un Vandomois
103. *78-87* Les deux n'avoient qu'un cœur
105-106. *78-87* Siecle vrayment heureux, siecle d'or estimé, Où tousjours l'amoureux se voyoit contre-aimé
108. *78-87* sous le mignard ombrage
112. *78-87* gentille ardeur
114. *On lit* tissu *jusqu'en 72* | *78-87* Qu'Amour chanta pour vous
117. *78-87* Or il en adviendra ce que le ciel voudra, Si est-ce que ce livre immortel apprendra
119. *78-87* & au temps

---

1. C.-à-d. aux Enfers, dans la forêt de myrtes réservée aux grands amoureux (Virgile, *En.*, VI, 442 ; Tibulle, I, 3, 57 sqq.).
2. Tout cet alinéa vient par transposition de Théocrite, *op. cit.*, 10-21 : « Puissent les Amours nous inspirer tous deux également !... »
3. Encore du Théocrite, *op. cit.*, 22-23 : « Mais, là-dessus, les dieux fils d'Ouranos aviseront comme ils veulent ».

Aux hommes, & aus tems, & à la renommée
Que je vous ay six ans plus que mon cœur aimée[1].

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero, [91 v°]
Carmina mansuetus lenia quærit amor.
I quaeso, ac tristes istos depone libellos,
Et cane quod quaevis nosse puella velit.
Properce[2].

Fin de la II. partie des Amours.

Le tome I des *Œuvres* comprend encore cinq feuillets, non chiffrés. Les quatre premiers présentent la Table alphabétique des incipit de toutes les pièces des Amours. Au verso du quatrième on lit :

Achevé d'imprimer le 29. jour de
Novembre M. D. LX.

Enfin le recto du cinquième contient les « Faultes apperceues en l'impression des Amours ».

1. Qu'on la fasse remonter à 1554 ou à 1555, la durée de cette liaison indiquée ici est contestable (v. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 175 et suiv.).
2. Properce, I, 9, 11-14. Cette citation faisait double emploi avec celle, d'ailleurs plus complète, qui figurait en tête du *Second livre des Amours* (ci-dessus, p. 204). Aussi fut-elle supprimée dès 1567.

LES

ODES DE P. DE RONSARD GENTIL-HOMME VANDOMOIS,

AV ROY HENRY II. DE CE NOM.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, a l'enseigne S. Claude.

1560.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

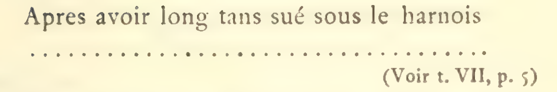
Fac-similé du titre du tome II des Œuvres.



Ce portrait de Ronsard est au verso du f° *ij, dont le recto est occupé par le privilège particulier, déjà vu ci-dessus, p. 171 : Pardevant Guillaume Cothereau et Anthoine Becquerel Notaires du Roy nostre sire...



AU ROY.



Apres avoir long tans sué sous le harnois

. . . .

(Voir t. VII, p. 5)

[Cette dédicace générale est suivie de la Table des Odes par le rang qu'elles occupent dans chacun des cinq livres et par leur titre].

[1 r°]

LE PREMIER LIVRE DES ODES [1]

I

Toute roiauté qui dedaigne

(Voir t. III, p. 3)

II

Comme un qui prend une coupe

(t. I, p. 61)

III

Je suis troublé de fureur

(*Id.*, p. 65)

IV

Il fault aller contenter

(*Id.*, p. 72)

1. Par erreur ce titre est suivi sans interruption d'une dédicace en italique au roi Henri II, qui, malgré les apparences, ne concerne pas ce premier livre tout entier, mais seulement l'ode I : Toute roiauté qui dedaigne.

V

Quand tu n'aurois autre grace

(t. I, p. 79)

VI

L'hinne qu'apres tes combas

(*Id.*, p. 82)

VII

Ma promesse ne veut pas

(*Id.*, p. 90)

VIII

Ne pilier, ne terme dorique

(*Id.*, p. 99)

IX

O France, mere fertile

(*Id.*, p. 100)

X

Errant par les chams de la Grace

(t. III, p. 118)

XI

Aujourdui je me vanterai

(t. I, p. 108)

XII

Le potier hait le potier

(*Id.*, p. 121)

XIII

Le medecin de la peine

(*Id.*, p. 126)

XIV

J'ai tousjours celé les fautes

(*Id.*, p. 128)

XV

La fable élabourée

(*Id.*, p. 131)

XVI

La mercerie que je porte

(t. I, p. 138)

XVII

Mignonne, allon voir si la rose

(t. V, p. 196)

XVIII

Celui qui ne nous honore

(t. I, p. 144)

XIX

Toreau, qui dessus ta crope

(*Id.*, p. 147)

XX

O Pere, ô Phebus Cynthien

(*Id.*, p. 154)

XXI

Ne seroi-je pas encore

(*Id.*, p. 160)

XXII

Lyre dorée, où Phebus seulement

(*Id.*, p. 162)

LE [57 v°]

SECOND LIVRE DES ODES

I

Je te veus bâtir une Ode

(Voir t. I, p. 167)

II

Descen du ciel, Caliope, & repousse

(*Id.*, p. 174)

III

Vien à moi, mon Luc, que j'acorde

(t. I, p. 179)

IV

Quand tu tiendrois des Arabes heureus

(*Id.*, p. 183)

V

La lune est coutumiere

(*Id.*, p. 189)

VI

Quand la Güienne errante

(*Id.*, p. 192)

VII

Cassandre ne donne pas

(*Id.*, p. 197)

VIII

Ma petite Ninfe Macée

(*Id.*, p. 200

IX

O Fontaine Bellerie

(*Id.*, p. 203)

X

Les trois Parques à ta naissance

(*Id.*, p. 205)

XI

Fai refreschir le vin, de sorte

(*Id.*, p. 207)

XII

En mon cœur n'est point écrite

(*Id.*, p. 211)

XIII

Si l'oiseau qu'on voit amener

(*Id.*, p. 214)

XXV

Pour boire dessus l'herbe tendre

(t. VI, p. 103)

XXVI

J'ai l'esprit tout ennuié

(*Id.*, p. 105)

XXVII

Hé, mon Dieu, que je te hai, Somme

(*Id.*, p. 109)

XXVIII

Laisse moi sommeiller, Amour

(*Id.*, p. 110)

XXIX

Du malheur de recevoir

(*Id.*, p. 122)

XXX

Si autrefois sous l'ombre de Gatine [1]

(t. II, p. 155)

XXXI

Soyon constants, & ne prenon souci

(*Id.*, p. 169)

XXXII

Puis que la mort ne doit tarder

(*Id.*, p. 180)

XXXIII

Quand je seroi si heureus de choisir

(t. I, p. 3)

XXXIV

Maclou, ami des Muses

(t. II, p. 192)

1. Avant cette pièce, on lit de 1560 à 1573 une note de Ronsard, que j'ai reproduite au tome II, p. 155 et suiv. et dont j'ai fait ressortir l'importance historique et aussi les lacunes dans mon *Ronsard poète lyrique*, p. 36.

XXXV

Ce pendant que tu nous dépeins

(t. I, p. 265)

XXXVI

Qu'on me dresse un autel, que nonper on m'ameine

(t. VI, p. 118)

XXXVII

Lors que ta mere estoit preste à gesir de toi

(*Id.*, p. 120)

XXXVIII

Telle fin maintenant soit mise

(t. I, p. 252)

XXXIX

Lict, que le fer industrieus

(*Id.*, p. 257)

XL

Si j'ayme depuis naguere

(Voir ci-dessus, p. 133)

XLI

Ni la fleur qui porte le nom

(*Id.*, p. 129)

XLII

Tableau, que l'éternelle gloire

(t. I, p. 259)

XLIII

Tu es un trop sec biberon

(t. VII, p. 311)

XLIV

Escoute, Du Bellai, ou les Muses ont peur

(t. VI, p. 112)

XLV

Si mes vers semblent dous, s'ils ont eu ce bonheur

(*Id.*, p. 113)

XLVI

La Nature a donné des cornes aus Toreaus

(t. VI, p. 115)

XLVII

Nous vivons, mon Pangeas, une vie sans vie

(*Id.*, p. 116)

XLVIII

Quand l'homme ingrat feroit tous les jours sacrifice

(t. VII, p. 22)

LE [104 v°]

TROISIEME LIVRE DES ODES

I

Comme on voit la navire attendre bien souvent

(Voir t. VII, p. 24)

II

Mere des Dieus ancienne

(*Id.*, p. 34)

III

Que pourroi-je, moi François

(*Id.*, p. 41)

IV

O belle & plus que belle & agreable Aurore

(*Id.*, p. 306)

V

Prince, tu portes le nom

(*Id.*, p. 55)

VI

Tant seulement pour ceste fois

(*Id.*, p. 65)[1]

1. A cette page du tome VII, ligne 1, lire : Tu feras

VII

Ma nourrice Calliope

(t. VII, p. 75)

VIII

Quand je voudrois celebrer ton renom

(*Id.*, p. 81)

IX

D'où vient cela (Pisseleu) que les hommes

(t. II, p. 1)

X

La victorieuse couronne

(*Id.*, p. 5)

XI

Dieu perruquier (qui autrefois

(*Id.*, p. 7)

XII

Les fictions dont tu decores

(*Id.*, p. 12)

XIII

Ecoute un peu, Fontaine vive

(*Id.*, p. 14, var.)

XIV

Que les formes de toutes choses

(*Id.*, p. 15)

XV

O Terre, ô Mer, ô Ciel épars

(*Id.*, p. 17)

XVI

Nuit, des amours ministre, & sergente fidele

(*Id.*, p. 21)

XVII

Deja les grans chaleurs s'émeuvent

(*Id.*, p. 23)

XVIII

En quel bois le plus separé

(t. II, p. 29)

XIX

Bien qu'en toi, mon livre, on n'oie

(*Id.*, p. 31)

XX

O grand'beauté, mais trop outrecuidée

(*Id.*, p. 33)

XXI

Nous avons, du Bellai, grand' faute

(*Id.*, p. 35)

XXII

Mon âme, il est tans que tu randes

(*Id.*, p. 40)

XXIII

Baiser, fils de deus levres closes

(*Id.*, p. 43)

XXIV

Puis que d'ordre à son rang l'orage est revenu

(*Id.*, p. 45)

XXV

Vous faisant de mon écriture

(*Id.*, p. 48)

XXVI

Le jour pousse la nuit

(*Id.*, p. 51)

XXVII

Où allés vous, filles du ciel

(*Id.*, p. 55)

XXVIII

Gentil Rossignol passager

(t. VI, p. 71)

XXIX

Les douces fleurs d'Hymette aus abeilles agréent

(t. II, p. 57)

XXX

Ne s'effroier de chose qui arive

(*Id.*, p. 62)

XXXI

Si les ames vagabondes

(*Id.*, p. 65)

XXXII

Le cruel amour vainqueur

(*Id.*, p. 67)

XXXIII

Facond neveu d'Atlas, Mercure

(*Id.*, p. 80)

XXXIV

Je ne suis jamais paresseus

(*Id.*, p. 82)

XXXV

Donc, Belleau, tu portes envie

(ci-dessus, p. 140)

XXXVI

Gaspard, qui loin de Pegase

(*Id.*, p. 135)

XXXVII

Celui qui est mort aujourd'hui

(t. VII, p. 281)

XXXVIII

Quand je dors je ne sens rien

(*Id.*, p. 283)

XXXIX

Mais d'où vient cela, mon Odet

(*Id.*, p. 303)

LE [155 r°]

QUATRIEME LIVRE DES ODES

I

Ecoute, grand Roi des François

(Voir t. VII, p. 90)

II

Quand mon Prince épousa

(t. I, p. 9)

III

L'ardeur qui Pythagore

(t. II, p. 91)

IV

Antres, & vous fontaines

(*Id.*, p. 97)

V

O mon Loir, dont le cours distille

(*Id.*, p. 104)

VI

Gui, nos meilleurs ans coulent

(*Id.*, p. 107)

VII

Tu me fuis de plus vite course

(*Id.*, p. 113)

VIII

O Déesse puissante

(*Id.*, p. 114)

IX

Chanson, voici le jour

(*Id.*, p. 117)

X

Dedans ce [grand] monde où nous sommes

(*Id.*, p. 120)

XI

Somme, le repos du monde

(t. II, p. 122)

XII

Mais que me vaut d'entretenir

(t. VII, p. 96)

XIII

Quand je suis vint ou trente mois

(*Id.*, p. 98)

XIV

Dieu te gard l'honneur du printans

(t. II, p. 124)

XV

Nimfe aus beaus yeus, qui souffles de ta bouche

(*Id.*, p. 127)

XVI

Source d'argent toute pleine

(*Id.*, p. 129)

XVII

L'iver, lors que la nuit lente

(*Id.*, p. 133)

XVIII

Ma douce jouvance est passée

(t. VII, p. 102)

XIX

Pourquoi, chetif laboureur

(*Id.*, p. 103)

XX

Les espics sont à Cerés

(*Id.*, p. 105)

XXI

Le petit enfant Amour

(*Id.*, p. 106)

XXII

Je n'ai pas les mains apprises

(t. II, p. 148)

XXIII

Plus dur que fer j'ai fini mon ouvrage

(*Id.*, p. 152)

XXIV

Chaste troupe Pierienne

(t. VII, p. 108)

XXV

Naguere chanter je voulois

(t. VI, p, 133)

XXVI

Du jour que je fus amoureus

(*Id.*, p. 147)

XXVII

Dieu vous gard, messagers fidelles

(t. VII, p. 294)

XXVIII

Bel Aubepin verdissant

(*Id.*, p. 242)

XXIX

Du grand Turc je n'ai souci

(t. V, p. 79)

XXX

Lors que Bacus entre chés moi

(t. VII, p. 243)

XXXI

Toujours ne tempeste enragée

(t. V, p. 165)

XXXII

Venus est par cent mile noms

(t. VI, p. 245)

XXXIII

T'oseroit bien quelque Poëte

(t. VI, p. 245)[1]

XXXIV

J'avoi les yeus & le cœur

(*Id.*, p. 250)

XXXV

Les Muses lierent un jour

(*Id.*, p. 253)

XXXVI

Pourtant si j'ai le chef plus blanc

(*Id.*, p. 255)

XXXVII

La terre les eaux va boivant

(*Id.*, p. 256)

XXXVIII

Si tu me peux conter les fleurs

(*Id.*, p. 256)

XXXIX

Plusieurs de leurs cors denués

(*Id.*, p. 258)

XL

Pourquoi comme une jeune Poutre

(*Id.*, p. 259)

XLI

Ha, si l'or pouvoit alonger

(*Id.*, p. 260)

XLII

Pipé des ruses d'Amour

(*Id.*, p. 261)

1. A la p. 246, note, ligne 4, lire : *Si tost que tu as beu* (au lieu de : *Si tost qu'entre les bois*).

XLIII

Tu me fais mourir de me dire

(t. VI, p. 161)

XLIV

Celui qui n'ayme est malheureux

(*Id.*, p. 162)

XLV

Jane, en te baisant tu me dis

(*Id.*, p. 164)

XLVI

Verson ces Roses prés ce vin

(t. VII, p. 189)

XLVII

L'un dit la prinse des murailles

(*Id.*, p. 193)

XLVIII

Chere Vesper, lumiere dorée

(*Id.*, p. 194)[1]

XLIX

Je suis homme né pour mourir

(*Id.*, p. 195)

L

Belleau, s'il est loisible aus nouveaus d'inventer

(*Id.*, p. 196)[2]

LI

Cinq jours sont ja passez, Denizot, mon amy

(*Id.*, p. 198)

LII

Pour avoir trop aimé vostre bande inégale

(*Id.*, p. 307)

1. A cette page du tome VII, intervertir l'ordre des notes 1 et 2.
2. A la page 197, app. crit., ligne 4, lire *57-87* (au lieu de *60-87*).

LE [201 r°]

CINQUIEME LIVRE DES ODES[1]

I

É, quelles loüanges egales

(Voir t. III, p. 90)

II

Vierge dont la vertu redore

(*Id.*, p. 98) [2]

III

Quand les filles d'Achelois

(*Id.*, p. 42)

IV

Ainsi que le ravi Prophéte

(*Id.*, p. 50)

V

Qui renforcera ma vois

(*Id.*, p. 54)

VI

Bien heureuse & chaste Cendre

(*Id.*, p. 79)

VII

Ceus qui semoient outre leur dos

(*Id.*, p. 164)

VIII

Qui par gloire, ou par mauvaitié

(*Id.*, p. 170) [3]

IX

Bien que le repli de Sarte

(*Id.*, p. 177)

1. Par erreur ce titre est suivi sans interruption d'une dédicace en italique au roi Henri II, qui, malgré les apparences, ne concerne pas ce cinquième livre tout entier, mais seulement l'ode I.
2. A la p. 105, var. entre les l. 5 et 6, ôter le filet de séparation.
3. A la p. 171, note 3, l. 8, lire : *Franciade*, II, texte princeps.

X

Sur toute fleurette déclose

(t. V, p. 231)

XI

Je veus, Muses aus beaus yeus

(*Id.*, p. 233)

XII

Boi, vilain, à moi tour à tour

(t. VI, p. 172)

XIII

Nous ne tenons en nostre main

(*Id.*, p. 174)

XIV

Mon Choiseul, leve tes yeus

(*Id.*, p. 191)

XV

Mon neveu, sui la vertu

(*Id.*, p. 194)

XVI

Puis que tost je doi reposer

(*Id.*, p. 195)

XVII

Quand je veus en amour prendre mes passe tens

(*Id.*, p. 198)

XVIII

Si tost que tu sens arriver

(*Id.*, p. 199)

XIX

Ta seule vertu reprend

(*Id.*, p. 201)

XX

La belle Venus un jour

(*Id.*, p. 202)

XXI

A ANDRÉ THEVET

ANGOUMOISIN [1].

Hardi, celuy qui le premier
Vit au boys le pin montaignier
Inutile sur sa racine,
Et qui, le tranchant en un tronc,
Le laissa seicher de son long
Dessus le bord de la marine :
  Puis, sec des rayons de l'esté,
Le sia d'un fer bien denté,
Le transformant en une hune,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Odes, 5e livre) 1560 à 1587 et éd. suiv. — Reproduite aux liminaires de la *Cosmographie universelle* d'André Thevet (1575).

Titre. *87* Ode XXIII (*sans plus*)

1-2. *Cosm.* Hardy le cœur du charpentier Qui vit le sapin forestier

3. *67-84* sur la racine

8. *84-87 graphie* Le scia

1-9. *87* Hardy qui premier le sapin Vit és montagnes, & le pin Inutiles sur leur racine, Et qui les tranchant en maint tronc Les laissa secher de leur long Dessus le bord de la marine : Puis secs... Le[s] scia... Les transformant

---

1. Moine cordelier d'Angoulême, qui acquit une certaine réputation comme voyageur et collectionneur. Après un voyage en Asie et en Afrique, et un autre au Brésil (à la suite de l'amiral Villegagnon), relatés, le premier dans sa *Cosmographie du Levant* (Lyon, 1554 et 1556), le second dans les *Singularitez de la France antarctique* (Paris, 1558), il devint aumônier de Catherine de Médicis, puis historiographe, cosmographe et « garde des curiosités » du Roi. Il publia encore une *Cosmographie universelle* (Paris, 1575) et les *Vrais portraits et vies des Hommes illustres* (Paris, 1584). — Comme dans ce dernier ouvrage il n'avait pas compté Ronsard parmi les « illustres » et qu'il avait mis en doute l'existence du Troyen Francus, héros de la *Franciade*, le poète (ou l'un de ses exécuteurs testamentaires) remplaça par dépit dans cette ode le nom de Thevet par celui du naturaliste manceau Pierre Belon, qu'il avait bien connu, mais qui était mort depuis 1564 ; d'où la variante des édi-

En mast, en tillac, en careaux [1],
Et l'envoya dessus les eaux
Servir de charette à Neptune [2].
Tethys, qui toujours avoit eu [242 r°]
D'avirons le doz non batu,
Sentit des playes incongnues
Et, maulgré les vens furieux,
Argon d'un art laborieux
Sillonna les vagues chenues [3].
Soubz la conduicte de Typhis [4]
L'entreprise (ô Jazon) tu fiz
D'aquerir la laine dorée,
Avec quarente chevaliers,
En force & vertu les premiers
De toute la Grece honorée.
Les Tritons, qui s'esbayssoient
De voir ta navire, poussoient
Hors de la mer leurs testes blondes,

23. *1623 et Bl.* vertus

---

tions posthumes. V. ci-après, au 5e livre des Poëmes, un sonnet également adressé à Thevet jusqu'en 1584 inclus, puis à Belon dans les éditions posthumes.

1. Pièce de bois carrée employée pour le bordage des navires (Huguet, *Diction. du Seizième s.*). Ronsard employa encore ce terme technique dans un poème de 1569, *Les paroles que dist Calypson...*

2. Ces deux strophes sont la paraphrase d'un passage d'Horace, *Carm.*, I, 3, 9 et suiv. : Illi robur et aes triplex...

3. Il s'agit du navire Argo, qui, d'après la légende fut le premier à sillonner les mers, transportant de Thessalie en Colchide Jason et ses compagnons. — Cette strophe et la suivante rappellent tout le début d'une pièce de Catulle, *Epithal. de Thetis et de Pelée*, 1 à 18. Mais la Tethys de Ronsard ne doit pas être confondue avec la Néréide qui épousa Pélée ; c'est seulement la personnification de l'Océan, correspondant à l'Amphitrite de Catulle :

Illa rudem cursu prima imbuit Amphitriten.

4. Tiphys (vraie graphie) est le pilote du navire Argo. Cf. Apollonios de Rhodes, *Argonaut.*, I.

Et les Phorcydes, d'un long tour,
En carollant tout à l'entour
Portoyent ta nef dessus les ondes [1].
Orphé[2] dessus la proüe estoit,
Qui des dois son lut pincetoit
Et respondoit à la navire,
Laissant des aiguillons ardens
Aux cœurs de ces preux, accordans
Leurs avirons avecq sa lyre [3].
Or si Jazon a tant receu
De gloire pour avoir deceu
Une jeune infante amoureuse [4],
Pour avoir d'un dragon veillant
Charmé le regard sommeillant
Par une force monstrueuse, [242 v°]
Et pour n'avoir passé sinon

30. *87* Conduisoient ta nef sus les ondes
36. *67-87* L'aviron au son de la lyre
39. *71-97* enfante | *1604 et éd. suiv. reprennent* infante
42. *87* Par une chanson

---

1. Encore un souvenir de Catulle, *loc. cit.*, 14 et 15. Mais Catulle ne parle que des Néréides, admirant d'un air étonné le prodigieux char marin. Ronsard leur a substitué les Tritons et les Phorcydes, filles de Phorcys, dieu marin, et sœurs des Gorgones.

2. Syncope de l'e muet, préconisée par Ronsard dans son *Abbregé de l'Art poët.* et déjà vue plusieurs fois. Cf. tome VI, p. 144.

3. Cf. Apollonios, *op. cit.*, I : « Le divin Orphée prit en main la lyre, et mêlant à ses accords le doux accent de sa voix, il chanta... Orphée avait fini de chanter et chacun restait immobile. La tête avancée, l'oreille attentive, on l'écoutait encore, tant était vive l'impression que ses chants laissaient dans les âmes... Les compagnons de Jason, au son de la lyre d'Orphée frappaient tous les flots de leurs longs avirons. » — Quant au vers 33, on peut le prendre à la lettre, une poutre du navire Argo étant douée de la parole, comme provenant d'un chêne de la forêt de Dodone, et s'étant fait entendre au moment du départ des Argonautes. Ailleurs Ronsard appelle ce navire « la Barque parlante » (tome III, p. 42).

4. C.-à-d. : pour avoir trompé Médée, qui l'aimait.

Qu'un fleuve de petit renom [1],
Qu'une mer qui va de Tessalle
Jusqu'aux rivages Medeans [2],
A merité des anciens
Un honneur qui les dieux egalle,

Combien THEVET au pris de luy
Doibt avoir en France aujourdhuy
D'honneur, de faveur, & de gloire,
Qui a veu ce grand univers,
Et de longueur & de travers,
Et la gent blanche & la gent noire ?

Qui de pres a veu le soleil
Aux Indes faire son reveil,
Quand de son char il prend les brides,
Et l'a veu de pres sommeiller
Desoubz l'occident, & bailler
Son char en garde aux Nereides [3].

Qui luy a veu faire son tour
En Egypte au plus haut du jour,
Puis l'a reveu desoubz la terre
Aux Antipodes esclarer,
Quand nous voyons sa seur errer
Dedans le ciel qui nous enserre [4].

45. *71-87 graphie* Thessale
49. *87* Combien Belon

---

1. Le Phase, qui arrose la Colchide.

2. C.-à-d. : de Thessalie aux rives de la Colchide, où habitait Médée. — Les rimes sont ici phonétiques : Medeans (graphie de toutes les anciennes éditions) rimait avec anciens, prononcé ancians ; cf. Talbert, *Du Dialecte Blaisois*, thèse de 1874, p. 7 et suiv.

3. Allusion aux voyages de Thevet dans les pays du Levant et du Couchant. De même dans la strophe suivante.

4. Quand le Soleil éclaire les antipodes, c'est pour nous la nuit, et nous voyons alors errer dans notre ciel la Lune (Phœbé, sœur de Phœbus).

Qui a pratiqué mille portz,
Mille rivages, mille bordz,
Tous sonnans un divers langage,
Et mille fleuves tous bruyans
De mille pars divers fuyans [243 r°]
Dans la mer, d'un tortu voyage.
Qui a descrit mille façons
D'oyseaux, de serpens, de poissons,
Nouveaux à nostre cognoissance[1] :
Puis en ayant sauvé son chef
Des dangers, a logé sa nef
Dedans le beau port de la France.
Il est abordé dans le port
Du docte Bourdin, son support[2],

71. *67-84* De mille lieux

68-72. *87* Mille peuples, villes & bords, Separez de diverses bornes, Mille fleuves bons au ramer, Qui bruyant roulent en la mer, Fendant le chemin de leurs cornes

76. *84-87* Puis ayant garenty son chef

80. *Cosm.* Du grand Cardinal son support

---

1. Surtout en son ouvrage des *Singularitez de la France antarctique*, réédité par P. Gaffarel en 1878 (Paris, Maisonneuve). C'est Thevet qui le premier importa du Brésil le tabac en France, douze ans avant que Nicot en offrit à Catherine de Médicis des graines, qu'il avait reçues à Lisbonne d'un voyageur flamand. Il raconte au chap. XXXII dudit ouvrage que les indigènes appelaient cette plante « le petun » et qu'il l'appela « l'herbe angoumoisine », et plus tard en sa *Cosmographie universelle* (II, p. 926), il protesta contre les prétentions de Nicot.

2. Gilles Bourdin, né à Paris en 1517, fut successivement lieutenant général des eaux et forêts, avocat général au Parlement de Paris, procureur général; il mourut d'apoplexie en janvier 1570. En 1545 il avait écrit un commentaire grec des *Thesmophories* d'Aristophane. Richelet mentionne encore de lui « de doctes observations sur l'ordonnance de Moulins ». Enfin on conserve en ms. à la Biblio. Nationale ses « Memoires sur les libertés de l'Eglise gallicane ». Scev. de Sainte-Marthe lui a consacré un article dans ses *Elogia*, liv. II, n° 16.

Le cardinal mentionné dans la var. est Charles, cardinal de Lorraine, ou bien Jean Bertrand, cardinal archevêque de Sens, qui fut garde des Sceaux de 1557 à 1560, et auquel Thevet dédia son ouvrage des *Singularitez de la Fr. ant.*

Qui comme un scavant Ptolomée [1]
A de tous costez amassez
Les livres des siecles passez
Enpanez de la renommée [2].

Qui garde en son cueur l'equité,
L'innocence & la verité,
Ennemy capital du vice :
Aymé des peuples, & de Dieu,
Et qui du palais au milieu
Paroist l'image de Justice.

Qui doibt sur tous avoir le prix,
Comme aux trois langues bien apris [3],
Qui seul ſaict cas des doctes hommes [4],
Qui par son scavoir honoré
A presques tout seul redoré
Cest aage de fer où nous sommes.

Thevet, il te l'a bien monstré

86. *Cosm.* Un vray bourbon de verité
89. *Cosm.* Et qui de la Cour au milieu
91. *71-87* sur tout
92. *Cosm.* Comme Prince aux vertuz apris
97. *87-1630* Belon, sa faveur t'a montré (*mais 1609, 1617 et 1630 par erreur* sa fureur). *Quant à la virgule, absente en 87, 97, 1604, 1609, 1623 et 1630, elle parait en 1617, étant nécessaire pour eviter une équivoque. V. la note.*

---

1. On trouve cette graphie, calquée sur le latin, dans toutes les anciennes éditions. Il s'agit de Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides en Égypte ; c'est lui, et non pas son successeur Philadelphe (comme le dit Richelet), qui créa la fameuse bibliothèque d'Alexandrie.

2. *Enpanez* est une graphie phonétique pour *empennez* (garnis de plumes, ailés). C'est une de ces expressions dont Ronsard se vantait dès 1550. Cf. tomes I, p. 55, et II, 150, vers 47.

3. Ces trois langues sont le grec, le latin et l'hébreu, dont l'enseignement avait été constitué en 1530, en dehors et en dépit de « l'ignorante Sorbonne ». Cette « trilingue et noble académie », comme disait Cl. Marot dans une épitre de 1535, fut l'origine du Collège de France.

4. Le mot « seul » a ici le sens relatif de « plus que tout autre » (cf.

Si tost que tu l'as rencontré[1] :
Et tu eusses couru peult estre
Non une fois, mais mille fois, [243 v°]
Ez courtz des Papes & des Roys,
Sans t'acointer d'un si bon maistre[2].

XXII

Certes par éffect je sçay

(Voir t. VI, p. 211)

XXIII

Mon petit Bouquet, mon mignon

(*Id.*, p. 214)

XXIV

Ma maistresse, que j'ayme mieux

(*Id.*, p. 215)

XXV

Ah fievreuse maladie

(*Id.*, p. 216)

99-101. *78-87* Et tu eusses suivy peut estre... Les Cours des Papes | *Cosm.* Sa faveur t'a fait apparoistre, Et fusse (*sic*) couru mille fois Aux cours des Papes | *97-1630* Que tu eusses suivy peut-estre... Les Cours des Papes

102. *1604-1630*. Sans s'accointer

---

tome VII, p. 33, note ; ci-dessus p. 213, vers 1, et ci-après l'Élégie à R. de la Haye, vers 136).

1. Le naturaliste Belon, dont le nom a été substitué à celui de Thevet dans les éditions posthumes, était également très lié avec Gilles Bourdin. — On peut comprendre la variante du vers 97 de deux façons, ou bien : « Belon, il (c.-à-d. Bourdin) t'a montré sa faveur », sens qui correspond au texte primitif : Thevet, il te l'a bien montré ; ou bien : « Belon, la faveur de Bourdin t'a mis en lumière », sens qui correspond au texte de la *Cosmographie universelle* : sa faveur t'a fait apparoistre. Au reste, cette variante ayant paru obscure, on donna en 1597 au verbe « montrer » le complément « que tu eusses... ». Malheureusement on imprima : « Belon sa fureur t'a montré », ajoutant un non-sens au contresens que faisait déjà l'absence de virgule. V. l'app. crit.

2. Allusion aux propres démarches infructueuses de Ronsard auprès des Grands de 1554 à 1560.

Dans le *Tombeau de Gilles Bourdin* (1570) on trouve une épitaphe en prose par André Thevet (Catal. Rothschild, I, 555).

XXVI

Quand au temple nous serons

(t. VI, p. 218)

XXVII

D'où viens-tu, douce Colombelle

(*Id.*, p. 220)

XXVIII

En vous donnant ce portraict mien

(*Id.*, p. 227)

XXIX

Le boyteus mari de Venus

(*Id.*, p. 229)

XXX

Tay toy, babillarde Arondelle

(*Id.*, p. 230)

XXXI

Si tôt, ma doucette Isabeau

(*Id.*, p. 19)

XXXII

Je t'ai offencée, maistresse

(*Id.*, p. 107)

Après le dernier f° chiffré (249) vient un f° non chiffré, qui contient les « faultes apperceues en l'impression des Odes ».

LES

POEMES DE P. DE RONSARD, GENTILHOMME VANDOMOIS.

TOME TROISIESME.



A PARIS,

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude.

1560.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre du tome III des Œuvres.



Ce portrait de Ronsard est au verso du f. 2, dont le recto est occupé par le privilège particulier, déjà vu ci-dessus, p. 171 : Par devant Guillaume Cothereau et Anthoine Becquerel Notaires du Roy nostre sire...



LE

PREMIER LIVRE DES POEMES [1]

LE CYCLOPE AMOUREUX [3 r°]

A CHARLES D'ESPINAY [2].

Contre le mal d'amour qui tous les maux excede,
On ne sçauroit trouver plus suffisant remede
Que celuy des neuf sœurs [3], qui sçavent enchanter
Venus & son enfant quand on sçait bien chanter,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Elegies, 3e livre) 1567 à 1573 ; (Eclogues) 1578 à 1587 et éd suiv.

Titre. *71-73 ajoutent* Evesque de Dol en Bretaigne | *78-87 suppriment la dedicace*

2. *78* un plus certain remede | *84-87* L'artifice n'invente un plus certain (*87* present) remede

---

1. En 1560, ce titre existe seulement comme titre courant.

2. Ce personnage, né vers 1531 d'une noble et ancienne famille bretonne, avait été tonsuré dès 1538 et pourvu comme simple clerc de l'abbaye de Saint-Gildas en 1554 et de plusieurs prieurés, dont celui de Liré en 1556, enfin préconisé évêque de Dol en mai 1560. En relations d'amitié littéraire avec les poètes de la Pléiade, il avait publié en 1559 (privilège du 22 avril), sous le titre de *Sonnets amoureux* (par C. D. B., Paris, G. Barbé), vingt-six sonnets et une chanson que portèrent aux nues Ronsard, Belleau, Buttet, des Autels et Grévin ; une 2e édition avait paru en 1560, très augmentée et signée de son nom, chez Rob. Estienne.

Puis, ayant été ordonné prêtre, il fut délégué au Concile de Trente avec le cardinal de Lorraine de nov. 1562 à sept. 1563, enfin sacré évêque de Dol en 1565. Il mourut en 1591. Cf. H. Busson, *Charles d'Espinay*, thèse auxiliaire de Paris, Champion, 1922.

3. Les Muses ; de même ci-après au vers 21.

Et quand, sans deguizer son martel[1], on decelle
Par nouvelles chansons l'amoureuse étincelle
Qui nous eschaufe l'ame, & qui dans sa prison
Des hommes plus rusez[2] enferme la raison :
On ne garist jamais par nulle medecine
L'ulcere que l'amour dans noz cueurs enracine,
Quand une fois son arc d'un bel œil decoché
Au fons de l'estomac[3] le traict nous a caché,
Et luy, comme veinqueur, en signe de conqueste
De ses piedz outrageux nous a foullé la teste[4].
Contre tout accident, tant soit mauvais ou fort,
On treuve par finesse aysement un confort,
Non à celuy d'amour, qui est tresdifficile,
Et ne se treuve point un seul entre cent mille
Qui le puisse garir, car Phœbus, de qui part
Un mestier si gentil, est chiche de son art, [3 v°]
Et des scavantes sœurs les bandes inegalles
De leurs dons à chacun ne sont pas liberalles[5].

7. *71-73 par erreur* & que

16-18. *67-73* On invente par ruse aysement un confort, Mais non contre l'amour, qui est tresdificile, Et se treuve à grand'peine

20. *Bl.* Le remede à tous maus (*texte de fantaisie*)

21. *Bl.* Et des neuf chastes Sœurs (*idem*)

3-22. *78-87 remplacent ces vingt vers par huit* : *78* Que se plaindre en chantant, & des Sœurs emprunter La voix qui peut du cœur les soucis enchanter. Mais il se trouve à peine un homme entre cent mille Qui puisse se guarir : car Phœbus n'est facile, Et ne preste l'oreille à tous les importuns : Puis des scavantes Sœurs les arts ne sont communs, Et ballant sur Parnasse à danses inegales, De leurs dons à chacun se sont pas liberales | *84 même texte qu'en 78, sauf au vers 3* : se plaindre

1. C.-à-d. son tourment. On dit encore : se mettre martel en tête.

2. C.-à-d. les plus rusés. Emploi courant (au XVIe siècle comme au moyen âge) du comparatif pour le superlatif relatif.

3. Mis pour la poitrine, siège des passions nobles. Cf. tomes I, p. 65 et VII, p. 159.

4. Souvenir de Properce, I, 1, 4. Déjà vu au tome VII, p. 232.

5. Ce début est imité de Théocrite, le *Cyclope*, 1-4. Au reste, toute la

Je sçay bien, d'Espinay, que vous scavés comment
On se peult alleger d'un si plaisant tourment,
Car Phœbus vous honore, & ceste belle troppe
Qui suit par les rochers les pas de Calliope :
Puis vous estes gaillard, & je scay bien aussi
Que rien ne vous plaist tant qu'un amoureux soucy :
Puis vous n'este pas né d'une roche sauvage,
Vostre cueur est humain, humain vostre courage :
C'est la raison pourquoy je chante devant vous
Si hardiment le soing d'un martyre si doulx,
Pour vous monstrer icy que les Roys ni les Princes,
Ny les grandz gouverneurs des Royalles provinces,
Qui ont le cœur hautain & le sang genereux,

de luy *et aux deux derniers vers* : Autrement on voirroit leurs chansons triviales, Si de leurs dons à tous se monstroient liberales | *87* Soit pillule ou breuvage, emplastres ou liqueurs, Que la science apprinse à l'eschole des Sœurs. Un chacun en chantant veut soulager sa playe : Mais Amour de chansons frivoles ne se paye, Et ne preste l'oreille à tous les importuns : Puis des sçavantes Sœurs les arts ne sont communs. Et suffist si Nature, en ses œuvres sacrée, Fait naistre un bon ouvrier en toute une contrée

24. *67-73, 84* gaillard tourment | *78 texte primitif* | *87* gentil tourment

25. *78-87* Apollon vous honore

27. *78-87* Puis vous estes courtois

29. *78* Vous ne fustes conceu

29-30. *84* Vous ne fustes conceu dans un desert rustique, D'un tigre d'Hyrcanie ou d'un lion d'Afrique | *87* Vous ne printes naissance en un desert rustique, Germe d'un tigre fier, ou d'un lion d'Afrique

31-32. *84-87 remplacent ces deux vers par six* : C'est pourquoy de Sicile au rivage Breton J'envoy ce Polyfeme, à qui tout le menton Rude s'espaississoit d'une noire (*87* longue) filace, Qui luy couvroit le front, les temples & la face. Car Amour qui resveille (*87* Amour qui rechatouille) en nous les appetits, Domte aussi bien les grands comme il fait les petits (*87 guillemets à ce vers*)

33. *78* Afin de vous monstrer | *84-87* Par luy vous apprendrez

---

pièce, à partir du vers 41, est une « contamination » de cette idylle grecque et du même mythe raconté par Ovide, *Mét.*, XIII, 758 et suiv. — Le même sujet avait été traité par Laurent de Medicis, dans l'églogue *Corinto*, par Pontano dans ses *Versus lyrici*: Polyphemus ad Galateam, et par Baïf, *Eclogue* VIII (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 45).

Ne sont pas seulement en ce monde amoureux,
Mais ceulx qui les troupeaux conduisent en pasture,
Les pauvres idiots, les monstres de nature,
Ont caché bien souvent au plus profond du cueur
La playe qui nourrist l'amoureuse langueur :
Comme un Cyclope fit, qui l'ame avoit dontée
De l'amour qu'il portoit à une Galathée,
Nayade de la Mer, dont il estoit espoing :
Et pour sa recompense elle ne l'aimoit point [1].
  Or ce grand Polyfeme, horreur de la Sycille,
Enfant Neptunien cruel & difficille [2],
Pour se faire plus beau d'un rasteau se peignoit,
Et d'une large faulx la barbe se rongnoit,
Son mirouer fut la Mer, sa main estoit velue, [4 r°]
Et de poil herissé sa poictrine pelue,
Son corps estoit geant, & au milieu du front
Il avoit un grand œil comme un grand boucler rond :

36. *78-87* des beautez amoureux

39. *67-78* Cachent dans (*78* en) l'estomacq | *84-87* Cachent en la poitrine

40. *67-73* La playe qui les tue en chetive langueur | *78-84* L'ulcere qui se fait (*84* provient) d'amoureuse langueur

39-40. *87* Cachent en la poitrine un ulcere arresté, D'esperance & d'ardeur jeunement allaicté

43. *71-87* ***graphie*** espoint

46. *87* aux hostes difficile

48. *87* Et d'une faux sa barbe & ses ongles rongnoit

49-50. *78-84* La mer fut son mirouer, sa main estoit peluë, Et de poil herissé sa poitrine veluë | *87* Qui d'un taillis de poil herissoit sa poitrine, Et qui n'avoit mirouer que l'eau de la marine

52. *67* Porte un œil grand & gros | *71-84* Il portoit un grand œil | *87* Contournoit un grand œil

---

1. Cf. ci-dessus, sonnet à Grévin.

2. Polyphème était fils de Poseidon (Neptune) et de la nymphe marine Thoosa (cf. Homère, *Od.*, I, 70 sqq.). Les poètes anciens lui ont donné comme pays la Sicile, ainsi qu'aux autres Cyclopes, qu'il dépassait en puissance. Les mythologues pensent que pour les Grecs il personnifiait le mont Etna.

Il tenoit en son poing, au lieu d'une houlette,
Un sapin tout entier, il avoit sa musette
Bruyante à cent tuyaulx, & du hault du collet
Jusqu'au bas des genoulx pendoit son flageollet,
Comme un baston de buis, duquel il menoit paistre
Sur le bord de la Mer son gras troupeau champestre [1].
  Sa maistresse il n'aimoit comme pour des boucquetz,
Pour des petis aneaulx, pour un tas d'affiquets,
Que donnent les bergers aux champs à leur amye,
Mais comme forcené, & tout plain de manye
Apres elle enrageoit : si est-ce qu'à la fin
De son mai en chantant il fut le medecin :
Un jour, voyant du bord sa cruelle maistresse
Qui se peignoit sur l'onde ainsi qu'une deesse,
S'assist sus un rocher, & d'un larmoyant son
Tourné devers la Mer luy dist cette chanson [2] :
  O belle Galathée, ensemble fiere & belle,
Las ! pourquoy m'estes-vous à si grand tort cruelle ?
Pourquoy me tuez-vous ? Ne vauldroit-il pas mieux

54. *67-87* Un sapin esbranché
56. *67-73* luy pend un flageolet | *78-87 texte primitif*
57. *67-73* Dont hautement fleutant s'egaye & mene paistre | *78-84* Dans lequel il flutoit nuict & jour, menant paistre | *87* Qu'il enfloit du matin jusqu'au soir, menant paistre
58. *71-73* son gros troupeau | *78-87 texte primitif*
60. *87* Pour de petits anneaux
61. *78-87* Que donne le berger simplement à s'amie
62. *87* Ains comme hors du sens & tout plein de furie
64. *67-73* fut seul le medecin | *78* se fist le medecin
63-64. *84* mais Amour le plus fin Par l'aide des beaux vers le guarit à la fin | *87* les Muses à la fin A l'aide des beaux vers mirent son mal à fin
68. *78-87* chanta ceste chanson
70. *84-87* Pourquoy, jeune beauté, m'estes-vous si cruelle
71. *60-67*... Ne vouldroit-il (*éd. suiv. corr.*)

1. Depuis le vers 45, détails empruntés à Ovide, *op. cit.*, 759 à 767, 782 à 784, et peut-être à Virgile, *En.*, III,658 sqq.
2. Alinéa pris à Théocrite, *op. cit.*, 10 à 18.

Me tuer de cent mors qui viennent de voz yeux,
Assis aupres de vous, que languir en servage,
Bany de vostre grace au bord de ce rivage?
Voz yeulx dedans les miens ont versé tant d'amour
Que pour vous je souspire & de nuict & de jour,
Et tant je suis perdu d'une ardeur incurable,
Que mon troupeau tout seul s'en retourne à l'estable [4 v°]
Sans le conduire au soir, & sans conduicte aussi
Il retourne au matin seullet repaistre icy.
Les grands vaisseaux de mer, lesquels je soulois prendre
Dans mes bras, qu'audevant de bien loing j'alois tendre,
Font voile au gré du vent, sans plus me craindre rien,
Qui suis emprisonné dedans vostre lien,
Puis qu'il vous plaist, maistresse, & si n'avez envie
Seullement d'un baiser de secourir ma vie,
A qui ja la vigueur & la force default,
Et ce qui plus me deult, c'est qu'il ne vous en chault [1]!

72. *87* Me meurdrir de cent morts
73. *78-87* Mourant aupres de vous
76. *78-87* Que pour eux je souspire | *78* & pleure sans sejour | *84* & pleure nuict & jour | *87* & de nuict & de jour
77. *78 84* Et tant suis allumé d'une ardeur incurable | *87* Et suis tant allumé d'une fievre incurable
79-80. *67-73* Quand le soir est venu... S'en revient au matin... | *78-84* Quand le soir est venu, & sans conduite aussi S'en revient au matin seulet repaistre icy | *87* Quand Vesper est venue, & des l'Aurore aussi Sans conduite revient tout seul repaistre icy
81. *67-78* las! que je soulois prendre | *84* Les grands vaisseaux chargez qu'en mer je soulois prendre
82. *78-84* En mes bras
83. *67* ne craindre rien | *71-87 texte primitif*
81-84. *87* Les grands vaisseaux chargez, qui me servoient de proye, Leur couppant le chemin au milieu de leur voye, Serrez entre mes bras comme dans un lien, Font voile au gré du vent, sans plus me craindre rien (*97 et suiv.* sans plus ne craindre rien).
86. *67-73* me retenir la vie | *78-87* D'un seul petit baiser me soulager la vie
88. *60* me deust (*éd. suiv. corr.*)

1. Le début et la fin de cet alinéa viennent de Théocrite, *op. cit.*, 19 et 29. Dans l'intervalle, quelques détails viennent d'Ovide, *op. cit.*,

O montaigne d'Ætna que d'icy je regarde
Brusler incessamment d'une flamme qui garde
Sa nourriture en soy ! Comme vous au dedans
Amour m'a tout bruslé de ses flambeaux ardans,
Dont on peult la chaleur par mes souspirs comprendre :
Helas, vostre brasier se couvre d'une cendre
Qui par fois se ralume, & couvrir je ne puis
D'une cendre le feu dont embrazé je suis [1].
O fontaine Aretuze, amoureuse ancienne
De ce Dieu qui preside à l'onde Alpheienne [2],
Je suis esmerveillé qu'en boivant de vostre eau
Et me beignant dedans, je n'estains le flambeau
Qu'Amour dedans le cueur si chaudement m'alume,
Et que vostre froideur ma chaleur ne consume !
O rochers endurciz au bord de cette mer,
Je voudrois me pouvoir en pierre transformer,
Pour ne sentir plus rien comme chose inutille,
Non plus que Nyobé au rocher de Sypille [3].
O forests, que je porte envye à vostre bien. [5 r°]
Et d'autant, ô forests, que vous ne sentez rien,
Et d'autant que tousjours vostre chef renouvelle
De printemps en printemps sa perruque nouvelle.

90. *87* Vomir à chauds bouillons une flamme (*on lit* Vomira à ; *éd. suiv. corr.*)
100. *87* Et m'y baignant souvent
101. *87* Qu'amour autour du cœur
106. *60-67* Nyobe (*éd. suiv. corr.* | *78-87* Non plus que fait Niobe

---

768-769 (vaisseaux qui voguent désormais sans crainte) et 781 (troupeaux qui ne sont plus conduits).

1. Cette comparaison des feux de l'amour et de ceux de l'Etna est en germe dans Ovide, *op. cit.*, 867 et suiv. Cf. une ode du *Bocage*, de 1550, au tome II, p. 163 et 164, note 1.

2. Sur les amours du fleuve Alphée et de la nymphe Aréthuse, v. Ovide, *Mét.*, V, 572 et suiv.

3. Sur Niobé transformée en rocher, v. Ovide, *Mét.*, VI, 146 et suiv.

Mais je ne puis changer mon amoureux esmoy
Qui tousjours m'accompaigne & vieillist avec moy[1].
O mer, bien que soyez & cruelle & amere,
Je ne vous puis haïr, car vous estes la mere
De celle qui m'occist : les grandz flos tous chenuz
D'escume ont engendré dedans la mer Venus[2]:
Toutesfois elle est douce, & par nulle priere
Je ne sçaurois fleschir ceste autre mariniere[3],
Ceste Venus seconde, en qui la cruauté
De la mer apparoist avecques sa beauté.
J'ayme pour mon confort de veoir la pierre ponce,
Qui nage dessus l'eau & jamais ne s'enfonce,
Non plus que mon penser qui dessus l'eau nouant
Avecques mon desir tousjours se va jouant.
J'ayme bien des daufins la gentille nature,
Qui, mal gardés de l'onde, ont senty la poincture
D'aimer ainsi que moy, mais leur sort amoureux
Est trop plus que le mien en amour bienheureux.
J'aime l'esponge aussi, d'autant qu'elle est utile
A m'essuyer le pleur qui de mes yeulx distile,
J'aime aussi le coural, d'autant qu'il est pareil
Aux levres de m'amye & à son teinct vermeil.

115. *87* De celle qui me tue
115-116. *67-87* on chante que Venus Nasquit d'escume blanche entre vos flotz chenus
117-118. *87* Toutefois elle est calme... Je ne puis adoucir ceste autre mariniere
120. *67-87* avecques la beauté
123-124. *78-87* qui çà qui là noüant Ainsi que Galatée en l'eau se va joüant
125. *87* l'amoureuse nature
126. *78-84* Qui mal-gardez des flots | *87* Qui sous le froid des eaux

---

1. Cf. l'ode *Quand je suis vint ou trente mois* (tome VII, p. 98).
2. Sur la naissance de Vénus, v. le t. VI, p. 53, note 2.
3. C.-à-d. : Galatée, cette autre fille de la mer.

Seulement je me hay [1], puis que je ne puis estre
Aimé de ce bel œil qui du mien s'est faict maistre [2].
O Nymphe qui m'avez tout le cœur embrazé,
Tendez moy vostre bouche à fin d'estre baizé : [5 v°]
On dit qu'au ciel là hault un grand Jupiter tonne,
Qui de ses feux ardens tous les peuples estonne,
Vostre œil m'est Jupiter, lequel m'a foudroyé
D'un regard que m'avez dans le cueur envoyé [3],
Et si n'avez soucy d'esteindre en nulle sorte,
Non d'un petit soubris, la flamme que je porte.
Las ! vous venez icy vous jouer sus les bords,
Quand seule vous voyez que tout seul je m'endors,
Et pour me resveiller vous me tirez l'oreille,
Puis en l'eau vous fuyez si tost que je m'esveille :
Tant seulement les chiens qui gardent mon troupeau
Courent apres vostre ombre & la suivent dans l'eau.
Que maudit soit le jour que je vous veiz premiere [4],
Cueillir parmy ces prés des fleurs avec ma mere [5] !
Je vous servois de guide, & je n'ay sceu depuis
Moimesme me guider, tant esgaré je suis :

133. *67-87* desesperé pour n'estre
134. *87* Aimé de ces beaux yeux qui du mien se font maistre (*sic, encore dans les éd. suiv.*)
135. *60-67* O Nymphes (*éd. suiv. corr.*)
139. *67-87* qui tout m'a foudroyé
143. *67-87* pour jouer
148. *67-84* & la suivent sur l'eau
147-148. *87* Seulement mes harpaux qui gardent mon troupeau Courent apres vostre ombre & l'aboyent sur l'eau

---

1. C.-à-d. : Je n'ai de répugnance que pour moi.
2. Du vers 89 à celui-ci, aucun modèle, à ma connaissance, n'a servi à Ronsard.
3. Le Polyphème d'Ovide parle de Jupiter de la même façon, *op. cit.*, 843 et suiv., 856 et suiv.
4. C.-à-d. pour la première fois.
5. La mère de Polyphème, Thoosa, était comme Galatée une Néréide.

De teste & d'estomacq je devins tout malade,
Mon œil devint terny, ma couleur devint fade :
Ma mere sceut mon mal, qui jamais ne voulut
Tant seulement vous dire un mot de mon salut :
Si elle vous eust dit ma passion nouvelle,
Peut estre qu'eussiez faict quelque chose pour elle [1].
Ha, que je suis marry qu'en naissant je ne pris
La forme d'un poisson, à fin d'avoir apris
A bien nager, pour veoir dessoubz les eaux profondes
Quel plaisir vous avez à joüer soubz les ondes !
Tousjours à pleines mains je vous eusse porté
Des roses au printemps, des oilletz en esté,
Du saffran en authonne, & non pas tout ensemble, [6 r°]
Mais comme la saison diverse les assemble.
Au moins j'eusse baisé vostre main & voz bras,
Car baiser vostre bouche il ne m'appartient pas.
Sortés de l'eau, maistresse, & sortant qu'on oblye
De plus s'en retourner, comme Amour qui me lye
Me faict icy pour vous sur ce bord sejourner,
Oubliant vers le soir de plus m'en retourner :
Et souffrés desormais que sans vous le rivage
De cette grande Mer soit batu de l'orage :
Mieux vauldroit en mon antre avec moy demeurer
Pour faire du frommage, & le laict pressurer,
Tirer devers le soir le pis aux vaches pleines,
Conduire les aigneaulx par les herbeuses pleines,

153. *60* tant malade (*éd. suiv. corr.*)
156. *67-87* pour mon salut
157. *78-84* S'elle vous eust conté | *87 texte primitif*
168. *78* De baiser | *84-87 texte primitif*
178. *71-87 graphie* herbeuses plaines

1. Cet alinéa vient de Théocrite, *op. cit.*, 22 et suiv., 67 et suiv.

Veoir saulter les chevreaulx, cosser les bovillons[1],
Qu'habiter de la Mer les sterilles seillons[2].
Sortés donques de l'eau, & venés en mon antre
Où, au plus chault esté, jamais la challeur n'entre,
Ny le froid en hiver, mais dessus en tout temps,
De mille belles fleurs y verdoye un printemps :
Autour du tendre tuf se refrize la mousse,
Le poliot y croist, qui a la feuille douce :
Et dehors les lauriers, les cedres, & les pins,
Les chesnes, les fouteaux, le til[3] & les sapins
Font umbrage à l'entrée, où le tortu l'hierre
Avecques la lambrunche en mille plis se serre,
Dans lesquels tous les jours mieux que voz alcions
Le gentil rossignol chante ses passions,
Et les miennes aussi[4]. S'il vous plaist à ceste heure
De venir habiter le lieu de ma demeure, [6 v°]
Vous me serez tousjours plus blanche que le liz,
Plus vermeille qu'œillets nouvellement cueillis,
Plus droicte que le jonc, plus belle & plus fleurie
Que n'est au mois d'avril une verde prerie,
Plus nette qu'une perle & plus souefve au toucher

179. *60* cosser les brunillons (*éd. suiv. corr. ; 67 aux errata*)
181-182. *84* Sortez donc de vostre antre, & venez dès ceste heure Habiter le sejour de ma douce demeure | *87* Sortez de vostre mer, venez à la bonne heure Habiter le sejour de ma douce demeure
183. *78* mais dedans
183-194. *84-87 suppriment ces douze vers*
195. *78-87* Vous serez à mon œil (*87* mes yeux) plus blanche que les liz
197. *78-84* plus verte & plus | *87* plus tendre & plus fleurie
198. *78-87* une jeune prairie

1. C.-à-d. : voir les veaux lutter front à front.
2. Cet alinéa vient de Théocrite, *op. cit.*, 54 à 66.
3. Le fouteau, c'est le hêtre ; le til, le tilleul.
4. Depuis le vers 181, paraphrase de Théocrite, *op. cit.*, 42 à 48.

Que n'est le fons poly d'une coque de mer,
Plus que plume de cygne à manier douillette,
Et plus que laict caillé gracieuse & tendrette,
Plus douce que l'ombrage au pasteur reposé,
Et plus plaisante à veoir que jardin arrosé.
Sinon vous me serez plus dure, ô Galathée,
Que n'est une genisse au labeur indontée,
Plus superbe qu'un paon, plus volage que vent,
Plus fuiarde qu'un cerf que les chiens vont suyvant,
Plus ireuse qu'un tygre, ou qu'une ourse animée
A garder ses petis, plus veine que fumée,
Plus fiere qu'un torrent qu'on ne peult estancher,
Plus sourde que la mer, plus dure qu'un rocher,
Plus aspre que le feu, & plus fauce & menteuse
Que n'est de vostre mer l'apparence venteuse [1].
Si vous m'aviez congnu, honteuse vous seriés
De tant me refuser, & seulette viendriés

200. *On lit bien* coque *dans les anciennes éditions, et non pas* conque
201. *71-73* à manier doucette
199-202. *78-87 suppriment ces quatre vers*
204. *67-84* qu'un jardin
203-204. *87* Qu'un jardin arrousé, qu'un pré tondu de frais, Que l'ombrage en esté des espaisses forés
205. *87* plus fiere
206. *67-84* Que n'est une genisse encores non dontée | *87* Qu'un aspic, qu'une mer, qu'une flame eventée
207. *87* Plus fier (*sic*) que n'est un pan
210. *71-87 graphie* plus vaine
211-212. *67-73* Plus fiere qu'un torrent, plus rude qu'un rocher, Plus sourde que la mer aux pleintes d'un nocher
209-212. *78-87 suppriment ces quatre vers*
213. *87* Plus sourde qu'un rocher & plus fausse & menteuse
215-216. *78-84* Si vous me cognoissiez, vous viendriez de bon gré Vous mesmes habiter en mon antre sacré | *87* Si vous m'aviez pour vostre entre vos bras receu, Vous viendriez heberger en mon antre moussu

1. Depuis le vers 193, paraphrase d'Ovide, *op. cit.*, 789 à 807.

Me veoir jusques chez moy pour avoir jouissance
De tant de riches biens qui sont en ma puissance.
Je recoy comme un Dieu des Cyclopes honneur,
Je suis de ce païs le plus noble seigneur,
J'ay tousjours mes vergers plains de pommes vermeilles :
Les unes à l'argent de couleur sont pareilles,
Et les autres à l'or, & de chascun costé, [7 r°]
L'argent avecques l'or y est representé.
Plus rouges que coural j'ay tous les ans des guignes
Qui resemblent des cueurs, d'autrepart j'ay des vignes
Dont le joyeux raisin, en la saison choisy,
De pourprine couleur combat le cramoisy :
Je n'ay pas seulement des vulgaires prunelles
Qui croissent es buyssons, mais des prunes plus belles
Et plus jaunes que cire, & aux mois les plus doux
J'ay des fraizes aussi que je garde pour vous.
S'il vous plaist demeurer chez moy pour ma compaigne,
Le frommage, le laict, la poire & la chataigne
Ne vous defauldront point : tout arbre se plîra
Jusques à vostre main & vous obeira.
Je suis riche en troupeaux, soit à corne ou à laine :
Les uns errent es vaulx, les autres en la pleine,
Les autres plus gaillards grimpent contre ce mont,
Et les autres couchés sur ce rivage sont,
L'un repose à l'estable, & l'autre dessoubz l'ombre :
Bref j'ay tant de troupeaux que je n'en sçay le nombre,

217. *60* joissance (*éd. suiv. corr.*)
225-228. *67-73 suppriment ces quatre vers*
233-236. *67-73 suppriment ces quatre vers*
217-236. *78-87 suppriment ces vingt vers (y compris les huit déjà supprimés en 67)*
238. *78* errent au bord | *84* aux bords | *87* aux bois | *71-87 graphie* la plaine
239-240. *78-87* Les autres plus legers grimpent sur ce (*84-87* le) rocher, Et les autres s'en-vont sur les fleurs se coucher

Aussi sans les compter je sçay que tout est mien :
Pauvre est celuy qui sçait le nombre de son bien.
Venez voir si je mens, vous voirrez en presence
De mon heureux trouppeau la fertille abondance,
Vous verrez comme au soir à grand peine il soutient
Son pis enflé de laict quand à l'estable il vient.
J'ay mille aigneaux de laict appart dans un herbage,
Mille petis chevreaux appart dans un boccage :
J'ay mes jeunes toreaux, & mes vaches apart,
Et mes beufs pour le joug qui paissent à l'escart. [7 v°]
En tout temps mes vaisseaux [1] plains de laict je regarde,
J'en boy une partie & l'autre je la garde
Pour faire du frommaige, ou pour le cailloter
Dessus du jonc, à fin de le vous presenter :
Vous n'aurez seulement des presens bien facilles
A trouver par les champs, cerfs & biches agilles,
Lievres, connins [2], chevreulx, tourt'relles, & ramiers,
Mais des presens qui sont es villes les premiers.
Je trouvay l'autre jour sus un mont le repaire
D'une ourse bien pelue, & dedans une paire
De petis ourselets qui desja pourront bien
Se jouer avec vous sans avoir peur de rien.
Ils sont fort eveillez, peu farouches & semblent

244. *67-87 guillemets*
246. *78* l'heureuse suffisance
248. *78* quand à vespre il revient
249-252. *78 supprime ces quatre vers*
257. *67-78* des presens biens
245-260. *84-87 suppriment ces seize vers (y compris les quatre déjà supprimés en 78)*
261. *78-87* le caverneux repaire
265. *87* Ils sont bien esveillez

1. C.-à-d. mes vases. Cf. le tome I, p. 110, vers 35.
2. C.-à-d. des lapins. Cf. le mot *connil*, qui a le même sens.

Estre freres bessons, tant bien ilz se resemblent.
Je les trouvay pour vous, je les vous garde aussi,
S'il vous plaist de venir dessus ce bord icy
M'embrasser un petit, & pousser hors de l'onde
De vostre chef marin la belle tresse blonde.
Venez doncques à moy sans vouloir detourner
Voz yeulx du beau present que je vous veux donner[1].
Certes je me cognois, je ne suis si difforme
Qu'en beauté je ne trouve aggreable ma forme :
Ma face l'autre jour dans l'onde j'esprouvay,
Quand la Mer estoit calme, & beau je me trouvay[2].
Si mon chef herissé de ses cheveux ombrage
Mon espaule & mon dos, comme un feuillu bocage,
Et si comme de crins mon estomacq est plain,
Ne pensez, s'il vous plaist, que cela soit vilain.
Un arbre n'est point beau sans espaisse feuillée, [8 r°]
Un cheval sans longs crins : la laine entortillée
Faict belle la brebis, les plumes les oyseaulx,
Longue barbe & long crin font les hommes plus beaux.
Je n'ay qu'un œil au front : le Soleil, qui nous darde
Le jour de ses rayons, d'un seul œil nous regarde.

266. *67-87* tant fort ilz se resemblent

268. *87* sur ceste rive icy

269. *78* Me serrer de voz bras | *84* M'embrasser en vos bras | *87* Me serrer en vos bras

271-274. *87* Venez donq' m'embrasser sans vouloir destourner Vos yeux des beaux presents que je vous veux donner. Certes je me cognois, ma face n'est difforme, Je prens plaisir extreme à contempler ma forme

275. *84* sur l'onde | *87* L'autre jour tout mon chef & mon corps je lavay

277-278. *87* Si ma teste aux longs crins comme un taillis ombrage Mon espaule & mon dos, en suis-je plus sauvage ?

279. *84* Et si velu de crins | *87* Si de crins espoissis

280. *87* Ne pensez que Nature ait rien fait de vilain

1. Depuis le vers 215, paraphrase d'Ovide, *op. cit.*, 808 à 839.

2. Ceci est dans Ovide, mais aussi dans Virgile, *Buc.* II, 25 sq.

La Lune n'a qu'un œil, & toutesfois la nuict
Est clere comme jour quand le croissant reluict :
Adjoustés d'autre part que Neptune est mon pere,
Qui commande à voz eaux : vous l'aurés pour beau-pere,
S'il vous plaist m'espouser, & si par amitié
De ce pauvre Cyclope avés quelque pitié,
Qui ne trouve alegeance au mal qui le tourmente,
Sinon quand il vous voit, ou bien quand il vous chante[1].
Pauvre Cyclope helas! quelle fureur a pris,
Fureur de trop aymer, follement tes espritz ?
Il vaudroit beaucoup mieux songer à ton affaire,
Allaicter tes aigneaux, & tes genisses traire,
Et lasser tes paniers, sur ce bort tout le jour,
Que d'estre sans rien faire à chanter de l'amour,
Ou en aymer une aultre[2], ou feindre dans toimesmes
Que tu es bien aymé de celle que tu aymes :
Car feindre d'estre aymé (puis que mieux on ne peut)
Allege bien souvent l'amoureux qui se veult
Soymesmes se tromper, se garissant la playe
Aussi bien par le faux que par la chose vraye[3].

287-288. *78-87* La Lune n'a qu'un œil, je n'ay qu'un œil aussi ; Compaignon du Soleil j'allege mon souci
290. *60* eaulx (*éd. suiv. corr.*)
296. *60-71* tels espritz (*éd. suiv. corr.*)
297. *67-73* Il vaudroit mieux penser à toy, à ton affaire | *78-87* Il vaudroit mieux penser à ton petit affaire
299. *60* Et laisser (*éd. suiv. corr.* : *67* lâsser *71-87* lacer)
301. *60-67* Ou d'en aymer (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Depuis le vers 273, paraphrase d'Ovide, *op. cit.*, 840 à 856.
2. Depuis le vers 295, paraphrase de Théocrite, *op. cit.*, 72 à 76, qui est aussi dans Virgile, *Buc.* II, fin.
3. Cette fin correspond à celle de Théocrite : « C'est ainsi que Polyphème repaissait son amour de chansons ; et il s'en trouvait mieux que s'il avait donné de l'or. » Mais la différence est grande, et Ronsard exprime ici une idée qui, si elle ne lui est pas personnelle, est bien du moins celle de son temps, et il l'a mise en pratique plus d'une fois pour

Qui faict honneur aux Roys, il fait honneur à Dieu [8 v°]
(Voir ci-dessus, p. 38)

De fortune Bellot & Perrot, desous l'ombre
(*Id.*, p. 50)

Nous ne sommes pas nés de la dure semence
(*Id.*, p. 101)

En ce pendant que le pesteux Autonne
(t. VI, p. 10)

Quiconque peut oster une jeune pucelle
(ci-dessus, p. 109)

Puis que de moi tu as en don
(t. VI, p. 92)

Il estoit nuit, & le present des cieus [1]
(t. I, p. 35)

Tandis qu'à tes edifices
(t. V, p. 252)

La volupté, la gourmandise
(t. VII, p. 100)

Tandis que tu vivois, Mernable
(t. VI, p. 40) [2]

Vous qui sans foy errés à l'adventure
(*Id.*, p. 40)

son propre compte, ainsi que ses amis littéraires ; cf. Du Bellay, *A une dame* ; Baïf, *Amours de Francine*, livre III, début ; Tahureau, *Chanson à l'Admirée*, etc. C'est ce que Tahureau appelait « contenter ses esprits », c.-à-d. satisfaire son imagination en se donnant par écrit l'illusion de la réalité rêvée. E. Pasquier a dit de son côté, en parlant de Ronsard, chantre de Cassandre : « En ses premieres Amours il voulut contenter son esprit » (*Recherches de la Fr.*, VII, chap. VI).

1. Le titre de cette pièce, *Fantasie à sa dame*, est suivi de la mention : « en vers non mesurés », ce qui veut dire que cette pièce, composée avant 1550, n'observait pas encore l'alternance régulière des rimes masculines et des rimes féminines. V. ci-après la note sur l'*Hymne de France*.

2. Ajouter à la note de cette pièce : Epitaphe traduite de Pontano, *Tumuli*, lib. I, f° 72 (édition aldine de 1518) :

Fr. Hiachini grammatici
Non tibi certa domus fuerat, non cultus supellex,
Mensaque, vix tenuis docte Hiachine focus :
Hoc ex morte tibi lucri est, quod nulla supellex,
Non focus ipse opus est, quod tibi certa domus.

Ceux que la Muse aimera plus que moi
(t. VI, p. 165)

Hé Dieu, que je porte d'envie
(t. VII, p. 289) [1]

J'ai vescu deux mois ou trois
(t. V, p. 17)

ELEGIE

AU SEIGNEUR L'HUILLIER [2] [37 r°]

Mon l'Huillier, tous les ars qu'on apprend en jeunesse
Servent à l'artizan jusques à la vieillesse,
Et jamais le mestier auquel on est expert,
4 Abandonnant l'ouvrier, par l'age ne se pert :
Bien que le Philosophe ayt la teste chenue,
Son esprit toutesfois se pousse outre la nue,
Et tant plus sa prison est caducque, & tant mieux
8 Soymesme se desrobe, & vole dans les cieux.

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Elegies, 4e livre) 1567 à 1573 ; (Elegies, n° XXVII) 1578 ; (Bocage royal) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *67-71* Elegie (*sans plus*) | *73* Elegie au seigneur de Troussilz (*sic*) | *78* Elegie (*sans plus*) | *84* A E. de Troussily, Conseiller du Roy en son grand Conseil | *87* A Jean Galland, Atrebate, principal du College de Boncourt

1. *73* Mon Troussilz | *78-84* Trousily, tous les arts appris en la jeunesse | *87* Mon Galland, tous les arts appris en la jeunesse

3. *67-87* en qui l'homme est expert

7-8. *67-73* est caducque, & plus chaut Soymesme se desrobe, & vole au Ciel là hault | *78-84* Plus le corps est pesant, l'esprit ardent & chaut, Plus force la matiere & s'en-vole là haut | *87* Plus le corps est pesant, plus il est vif & pront, Et forçant sa prison s'en-vole contre-mont

---

1. Compléter la note 1 de cette pièce ainsi : J. Peletier venait de traiter ce sujet dans l'une des pièces qui suivent son *Art poëtique* (1555), et il se peut que Ronsard ait voulu rivaliser avec lui ; cf. Marcel Raymond, *Influence de Ronsard* (1927), t. I, p. 44, note.

2. Sur ce personnage, v. la dédicace du Voyage de Tours, ci-dessus, p. 213, note 1.

L'Orateur qui le peuple attire par l'oreille,
Celuy qui disputant la verité resveille,
Et le vieil Medecin plus il marche en avant,
Plus il a de pratique & plus il est scavant.
  Mais ce bien n'advient pas à nostre Poësie,
Qui ne se void jamais d'une fureur saisie
Qu'au temps de la jeunesse, & n'a poinct de vigueur
Sy le sang jeune & chault n'escume en nostre cueur :
Lequel en bouillonnant agitte la pensée
Par diverses fureurs brusquement eslancée,
Et pousse nostre esprit ore bas ore hault,
Selon que nostre sang est genereux & chault,
Qui s'enfle dedans nous, nous trouvant d'avanture
Au mestier d'Apollon preparez de nature.
  Comme on void en septembre, ez tonneaux Angevins,
Bouillir en escumant la jeunesse des vins,
Laquelle en son berceau [1] à toute force gronde, [37 v°]
Et vouldroit tout d'un coup sortir hors de sa bonde,
Ardente, impatiente, & n'a point de repos
De s'enfler, d'escumer, de jaillir à gros flotz,

11. *67-73* plus s'avance en avant | *78* plus grisonne en avant | *84* plus il passe en avant | *87* plus il court en avant
12. *67-87* & plus devient sçavant
13. *60* le bien (*erreur pour* ce bien) | *67-73* tel bien | *78-87* Mais ce bon-heur n'est propre à nostre Poësie
16. *78-87* n'escume dans le cœur
17. *67-87* Sang qui en bouillonnant
20. *87* Comme le sang de l'homme est genereux & chaud
21. *67-84* Qui s'enfle dans nos cœurs | *87* Et selon son ardeur nous trouvant d'avanture
22. *60-67* prepare (*éd. suiv. corr.*)
23. *87* aux tonneaux
25. *67-87* Qui chaude en son berceau

1. « Les anciens appelloyent le poinson où l'on mect le nouveau vin le berceau de Bacchus » (note marginale en 1560).

Tant que le froid yver luy ayt donté sa force [1],
Rembarrant sa puissance es prisons d'une escorce :
Ainsi la poësie en la jeune saison
Bouillonne dans noz cœurs, peu subjecte à raison,
Serve de l'appetit, qui hautement anime
D'un poëte gaillard la fureur magnanime :
Il devient amoureux, il suyt les grandz seigneurs,
Il ayme les faveurs, il cerche les honneurs,
Et, plain de passions, jamais il ne repose
Que de nuict & de jour ardant il ne compose,
Soupçonneux, furieux, superbe & desdaigneux,
Et de luy seulement curieux & songneux,
Se faignant quelque Dieu : tant la rage felonne
De son jeune desir son courage esguillonne.
Mais quand trente cinq ans ou quarante ont perdu
Le sang chault qui estoit dans nos cœurs espandu,
Et que les cheveux blancs de peu à peu s'avancent,
Et que nos genoux froids à tremblotter commencent,
Et que le front se ride en diverses façons,
Lors la Muse s'enfuit, & nos belles chansons,
Pegaze se tarist [2], & n'y a plus de trasse

29. *87* donné sa force (*sur cette erreur, v. la note*)
30. *87* aux berceaux d'une escorce
32-33. *78-87* qui n'a soin de raison... & brusquement anime
36. *78-87* il cherche
37. *67-73* de l'esprit ne repose | *78-87* en l'esprit ne repose
44. *78-84* es veines respandu
43-46. *87* ou quarante ont tiedi, Ou plustost refroidy le sang acouhardy, Et que les cheveux blancs des catheres apportent, Et que les genoux froids leur bastiment ne portent

1. L'erratum de la première édition posthume, *donné* pour *donté*, a été reproduit dans toutes les éditions postérieures, jusqu'à celle de Blanchemain inclus. Sainte-Beuve, qui avoue n'avoir connu que ces éditions-là, avait spontanément fait la correction, indiquée par le contexte (*C. L.*, t. XII, p. 61).

2. Abréviation pour : la source que le cheval Pégase fit jaillir d'un coup de pied, nommée pour cette raison Hippocrène.

Qui nous puisse conduire au sommet de Parnasse,
Noz lauriers sont sechez, & le train de noz vers
Se represente à nous boyteux & de travers,
Tousjours quelque malheur en marchant les retarde,
Et comme par despit la Muse les regarde. [38 r°]
Car l'ame leur default, la force & la grandeur,
Que produisoit le sang en sa premiere ardeur.
Et pour ce, si quelcun desire estre poëte,
Il fault que sans vieillir estre jeune il souhaite,
Gaillard, brusque, amoureux : car depuis que le temps
Aura dessus sa teste amassé quarante ans,
Ainsi qu'un rossignol aura la bouche close,
Qui pres de ses petitz sans chanter se repose.
Au rossignol muet tout semblable je suis,
Qui maintenant un vers degoizer je ne puis,
Et falloit que des Rois la courtoise largesse
(Alors que tout mon cœur bouillonnoit de jeunesse)
Par un riche bienfaict invitast mes escritz,
Sans me laisser vieillir sans honneur & sans pris :
Mais Dieu ne l'a voulu, ne la dure fortune,
Qui les poltrons esleve & les bons importune [1].
Entre tous les François j'ay seul le plus escrit,
Et la Muse jamais en un cœur ne se prit

52. *67-87* Se presente à nos yeux
56. *60* produisent (*éd. suiv. corr.*)
59. *84-87* Prompt, gaillard, amoureux
61. *78-87* tiendra la bouche close
66. *78-87* tout mon sang
72. *87* Et jamais Calliope

1. Cf. la Complainte contre Fortune, ci-dessus, p. 17. — Quant au mot *poltron*, il avait alors un sens qui se rapprochait plus qu'aujourd'hui de l'italien *poltrone*, poulain peureux (cf. poutre = pouliche). En 1573 Ronsard se plaindra encore d'avoir vu « Les poltrons guerdonnez Des plus dignes offices, Et aux femmes donnez Les meilleurs benefices » (Ode à Charles IX, *Roy le meilleur des Roys*).

Si ardant que le mien, pour celebrer les gestes
De noz Rois, que j'ay mis au nombre des Celestes :
Et nul n'est aujourd'huy en France grand seigneur
Dont je n'aye chanté & rechanté l'honneur.
Et si, de mes labeurs qui honorent la France,
Je ne remporte rien qu'un rien pour recompense.
Il me fache de veoir, ore que je suis vieulx [1],
Un lourd prothenotaire, un muguet envieux [2],
Un plaisant courtizeur, un ravaudeur d'histoire [3],
Un qui pour se vanter nous veult forcer de croyre
Que c'est un Ciceron [4], advancez devant moy,
Qui puys de tous costez semer l'honneur d'un Roy. [38 v°]
Il faudroit qu'on gardast les vacquans benefices
A ceux qui font aux Rois & aux princes services,

75-76. *78-87* Par mon noble travail ils sont devenus Dieux, J'ai remply de leurs noms les terres & les cieux

100-102. *60 présente en ces trois vers des leçons fautives que j'ai cru devoir corriger* : Ceux qui... ses ventreuses... des biens

108. *60* ses vers (*67 corrige*)

79-126. *Toute cette fin a été supprimée par Ronsard, mais en deux étapes : en 67 les vers 79 à 106 et 111 à 118 ; en 71 les vers 107 à 110 et 119 à 126.*

---

1. Ronsard n'avait alors que 35 ans.

2. Un *muguet* est un jeune coquet, originairement parfumé à l'essence de muguet. Synonyme de *courtiseur* du vers suivant. Déjà vu au tome VII, p. 321, vers 124.

3. On a voulu voir ici une allusion à Jacques Amyot, qui venait de faire paraitre sa traduction des *Vies de Plutarque* (1559). Cependant Ronsard en a dit beaucoup de bien ailleurs : en 1562 : Amyot et Danes, lumieres de nostre age, Aux lettres consummez (*Remonstrance au peuple de Fr.*); en 1564 : L'un dessous Amyot, grand ministre des Muses (*Eglogue V*); en 1565 : Lors Amyot qu'Apollon a nourry (2ᵉ *Epitre à Charles IX*). D'autre part en 1564 Amyot abandonna son abbaye de Bellosane en faveur de Ronsard.

4. Il s'agit de Pierre Paschal, historiographe de Henri II, qui avait la pretention d'écrire en latin de Cicéron ; Ronsard s'était fâché avec lui en 1559. Peut-être est-ce lui qu'il qualifie « ravaudeur d'histoire » dans le vers précédent. Cf. P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme* (Paris, Champion, 1921), 4ᵉ partie : le Cicéronien de la Brigade ; et le tome VI de la présente édition, Introduction, p. XI et suiv.

Et non pas les donner aux hommes incongneuz,
Qui, comme potirons, à la court sont venuz,
Vieux corbeaux affamez qui faucement heritent
Des biens & des honneurs que les autres meritent [1].
J'ay praticqué l'advis (comme un bon artizan)
De meint seigneur & prince & de meint courtizan,
Et n'en ay point trouvé qui ait l'ame si plaine
D'excellentes vertus qu'un Charles de Lorreine,
Doux, courtoys, & bening, le Mœcene & l'appuy
Des Muses, & de ceux qui s'approchent de luy.
Sy est-ce toutesfois que sa prudence haulte
Commect sans y penser une moyenne faulte,
C'est de n'advancer poinct (encor qu'ilz soyent absens)
Ceux que par leurs escris il a toujours presens,
Et chasser loing de luy ces ventreuses harpies,
Qui n'ont jamais de bien les mains croches remplies [2],
Et le donner à ceux qui le meritent bien :
Car le bien mal party [3] ne profite de rien,
Et fait perdre courage aux hommes qui s'offensent
Que leurs doctes labeurs si tard se recompensent [4].
Je scay bien, mon l'Huillier gaillard & genereux,
Que, sy ces vers traictoyent un subject amoureux,
Tu les liroys en court, & ta parole brave

1. Ces gens qui ont poussé à la Cour comme des champignons (c'est le sens du mot *potirons*) et ont accaparé les bonnes places, ne sont pas seulement des Français, mais surtout des Italiens, qui pullulaient en France à l'époque de Catherine de Médicis, et comme Ronsard le dira plus tard, « s'engraissaient de truages » et « gourmandaient la France » (ode à Charles IX, *Roy le meilleur des Roys*, et épitre au Trésorier de l'Epargne, *Je scay, Moreau, les affaires de France*).
2. Comprendre : assez remplies.
3. C.-à-d. mal réparti.
4. Cf. l'*Epitre à Charles cardinal de Lorraine* (tome VIII, p. 328), l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine*, et la *Suyte de l'Hymne* (tome IX, p. 29 et 145). Ronsard reprendra ces plaintes plus vivement encore dans le *Procès* (1565).

Feroit ce mien labeur apparoistre plus grave.
Les Roynes le verroyent [1], & ce grand Cardinal
Qui en toute vertu ne trouve son egal [2] :
Mais pource que mes vers traictent de mon affaire, [39 r°]
Il semble que desja muet je te voy taire,
Et, sans avoir de moy ni de mes Muses soing,
Les lire en te cachant à part dedans un coing,
Ou rompre la coppye [3], ou les cacher derriere,
De peur qu'il ne soyt mis [4] de fortune en lumiere :
Toutesfois, mon L'Huillier, à qui Phœbus depart
De ses nobles presens la plus gentile part,
Et qui as la poictrine entierement enflée
De ceste déité que Phœbus t'a souflée [5],
Je te prye & suply, par l'honneur de tes vers,
Par ton luc, par tes chants, & par tes lauriers vers,
Que Robertet le docte [6], en son estude, voye
Ce mal plaisant escrit, que faché je t'envoye.

Rose tant seulement icy

(Voir tome VII, p. 99)

Ce n'est pas toi, Strosse, qu'on doit

(*Id.*, p. 104) [7]

1. La reine mère Catherine de Médicis et la jeune reine Marie Stuart.
2. Charles cardinal de Lorraine, dont il vient de parler, et qui en 1560 était tout puissant, ainsi que son frère le capitaine François de Guise.
3. C.-à-d. déchirer le manuscrit.
4. C'est bien le texte de 1560 ; il peut se comprendre à la rigueur par : « cela ne soit mis » ; mais on attend le pluriel « ils ne soyent mis », d'autant mieux que *soyent* ne comptait que pour une syllabe (cf. ci-dessus l'Epitre à Du Thier, vers 24 et ci-après l'Elégie à Des Autels, vers 59).
5. Cf. la dédicace du Voyage de Tours, ci-dessus, p. 213 et la note 2.
6. Robertet de Fresnes, secrétaire d'Etat aux Finances depuis que son beau-père, Côme Clausse, lui avait cédé cette charge en 1557.
7. Lire dans l'app. critique de cette pièce, ligne 2 : (Poëmes, 1er livre) 1560 ; (Epitaphes) 1567 à 1587 et éd. suiv.

1. On a imprimé à tort : ces sonnettes.

LE [75 r°]

SECOND LIVRE DES POEMES,

A PIERRE L'ESCOT, CONSEILLER, & AUMONIER ORDINAIRE DU ROY

abbé de Cleremont, & *seigneur de Clany* [1].

ELEGIE.

Puis que Dieu ne m'a faict pour supporter les armes,
Et pour mourir sanglant au milieu des alarmes
En imittant les fais de mes premiers ayeux,
Sy ne veulx-je pourtant demeurer ocieux [2],
Ains comme je pourray je veulx laisser memoire
Que les Muses jadis m'ont aquis une gloire,
Afin que mon renom des siecles non veincu
Rechante à mes neveus [3] qu'autresfois j'ay vescu
Bien voulu d'Apollon & des Muses aymées,
Que j'ay plus que ma vie en mon age estimées : [75 v°]
Pour elles à trente ans j'avoys le chef grison,
Megre, palle, deffaict, enclos en la prison
D'une melencolicque & reumaticque estude,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 2ᵉ livre) 1560 à 1573 ; (id., 1ᵉʳ livre) 1578 ; (id., 2ᵉ livre) 1584 et 1587 et éd. suiv.

Titre. *67-73 suppriment* abbé de Cleremont | *78-84* Discours à P. L'Escot, Seigneur de Clany | *87* A P. L'Escot, seigneur de Clany
2. *67-87* Et mourir tout sanglant
6. *67-87* Que j'allé sur Pernasse (*et* Parnasse) aquerir de la gloire
9. *67-87* Caressé d'Apollon

1. C'est le fameux architecte du Louvre de Henri II. Ronsard avait autant de sympathie pour lui qu'il avait d'aversion pour Philibert de l'Orme, l'architecte des Tuileries.
2. C.-à-d. oisif (du latin *otiosus*).
3. Au sens du latin *nepotes*, descendants. Mais Ronsard ici élargit encore ce sens et désigne ainsi la postérité.

Renfrongné, mal-courtois, sombre, pensif, & rude :
A fin qu'en me tuant je peusse recevoir
Quelque peu de renom par un peu de scavoir[1].
Je fus souventesfois retencé de mon pere,
Voyant que j'aimois trop les deux filles d'Homere[2],
Et les filles de ceus qui doctement ont sceu
Enfanter en papier ce qu'ils avoyent conceu :
Et me disoit ainsi, Pauvre sot, tu t'amuses
A courtizer en vain Apollon & les Muses :
Que te scauroit donner ce beau chantre Apollon,
Qu'une lyre, un archet, une corde, un fredon,
Lequel se perd au vent ainsi qu'une fumée,
Ou comme poudre en l'air vainement consumée ?
Que te sauroient donner les Muses qui n'ont rien ?
Sinon au-tour du chef je ne sai quel lien
De myrthe & de lyerre, ou d'une amorse veine
T'allecher tout un jour au bord d'une fontaine,
Ou dedans un vieil antre, à fin d'y reposer
Ton cerveau mal rassis, & beant composer
Des vers qui te feront, comme plains de manye[3],
Appeller un bon fol en toute compaignie.
Laisse ce froid mestier, qui ne pousse en avant
Celui qui par sur tous y est le plus scavant,

15. *71-73* je puisse | *78-87 texte primitif*
16. *67-87* pour un peu de sçavoir
19. *67-87* Et les enfans de ceux
25. *67-87* Qui se respend au vent
29. *67-87* De myrthe, de lhyerre (*et* lierre) | *71 par erreur* myrre | *71-87* amorce vaine
35-38. *78-87* qui jamais en avant N'a poussé l'artizan, tant fust-il bien sçavant (*87* tant y fust-il sçavant), Mais... Meurt tousjours accueilly d'une palle famine

1. Cf. le *Dialogue des Muses et de Ronsard*, au tome VII, p. 307.
2. L'*Iliade* et l'*Odyssée*. De même au vers suivant *filles* = œuvres.
3. C.-à-d. de folie. Cf. la Vertu amoureuse, ci-après, p. 343, vers 125.

Mais avecq' sa fureur qu'il appelle divine
Tout sot le laisse errer accueilli de famine.
Homere que tu tiens si souvent en tes mains, [76 r°]
Que dans ton cerveau creux comme un dieu tu te pains,
N'eut jamais un liard : sa Troyenne vièlle [1],
Et sa Muse qu'on dict qui eut la voix si belle,
Ne le sceurent nourrir, & failloit que sa fain
D'huys en huys mendiast le miserable pain [2].
Laisse moi, pauvre sot, ceste science folle,
Hante moi les Palais, carresse moi Bartolle [3]
Et d'une voix dorée au milieu d'un parquet
Aux despens d'un pauvre homme exerce ton cacquet,
Et fumeus & sueus, d'une bouche tonnante,
Devant un President mets moy ta langue en vente :
On peut par ce moyen aus richesses monter,
Et se faire du peuple en tous lieus bonnetter [4].
Ou bien embrasse moy l'argenteuse science
Dont le sage Hippocras eut tant d'experience,
Grand honneur de son isle [5] : encor que son mestier
Soit venu d'Apollon [6], il s'est faict heritier
Des biens & des honneurs, & à la Poësie,

40. *67-87* Qu'en ton cerveau mal-sain
41. *87* si bien que sa vielle
50. *60* la langue (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Troyenne = qui servit à chanter la guerre de Troie.
2. Tout cet alinéa développe un seul distique d'Ovide, *Trist.*, IV, 10, 21 :

Saepe pater dixit : Studium quid inutile tentas?
Mœonides nullas ipse reliquit opes.

3. Hante les palais de justice, étudie à fond l'ouvrage du jurisconsulte italien Bartole. Ce personnage florissait au XIV[e] siècle, mais ses ouvrages faisaient encore autorité au XVI[e].
4. C.-à-d. saluer. Cf. tomes I, p. 50, ligne 165, et VII, p. 304, vers 3 et suiv.
5. Hippocrate, prince de la médecine, était natif de l'ile de Cos.
6. Par Esculape, dieu de la médecine, fils d'Apollon.

Sa sœur [1], n'a rien laissé qu'une lyre moisie :
Ne soys doncq paresseus d'aprendre ce que peult
La nature en nos corps, tout cela qu'elle veult,
Tout cela qu'elle fuit : par si gentille adresse
En secourant autruy on gaigne la richesse.
Ou bien si le desir genereus & hardy,
En t'echauffant le sang, ne rend acouhardy
Ton cueur à mespriser les perils de la terre,
Prens les armes au poing, & va suivre la guerre, [76 v°]
Et d'une belle playe en l'estomacq ouvert,
Meurs dessus un rempart de poudre tout couvert :
Par sy noble moyen souvent on devient riche,
Car envers les soldarts un bon Prince n'est chiche.
Ainsi en me tansant mon pere me disoit,
Ou fust quand le soleil hors de l'eau conduisoit
Ses coursiers, haletans de la penible trette,
Ou fust quand vers le soir il plongeoit sa charrette,
Fust la nuit, quand la lune avecq' ses noirs chevaulx
Creuse & plaine reprend l'erre de ses travaulx [2].
O qu'il est mal aisé de forcer la nature !
Toujours quelque genie, ou l'influence dure
D'un astre nous invite à suyvre maugré tous
Le destin qu'en naissant il versa de sur nous [3].
Pour menace ou priere, ou courtoise requeste

61. *67-73* par sa gentille | *78-87 texte primitif*
73. *67-87* gallopans par la penible trette
74. *60* il plongoit (*éd. suiv. corr.*)
77-80. *78-87 guillemets*

---

1. Sœur de la Médecine.
2. C.-à-d. : sa course laborieuse. Souvenir de Virgile, *Georg.*, II, 478 : lunae labores. — Quant aux périphrases de cet alinéa (pour dire : du matin au soir et du soir au matin), elles étaient recommandées dans la *Deffence et Illustr. de la l. fr.*, II, ch. IX. Cf. tomes I, pp. 23 et 71 ; III, p. 20.
3. Cf. l'*Hymne des Astres*, au tome VIII, p. 154 et suiv.

Que mon pere me fist, il ne sceut de ma teste
Oster la poësie, & plus il me tençoit,
Plus à faire des vers la fureur me poussoit[1].
  Je n'avois pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forets des hommes reculées,
Dans les antres segrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soing de rien, je composois des vers :
Echo me respondoit, & les simples dryades,
Faunes, satyres, pans, napées, oréades,
Aigypans qui portoient des cornes sur le front,
Et qui ballant sautoient comme les chevres font,
Et les nimphes suivant les fantastiques fées[2] [77 r°]
Autour de moy dançoient à cottes agrafées[3].
  Je feu premierement amoureux du latin :
Mais cognoissant helas ! que mon cruel destin
Ne m'avoit dextrement pour le latin fait naistre,
Je me fiz tout françois, aymant certes mieux estre
En ma langue, ou second, ou le tiers, ou premier,
Que d'estre sans honneur à Rome le dernier[4].

87. *67-87 graphie* secrets

93-94. *84-87* Et le gentil troupeau des fantastiques fées Autour de moi dansoient à cottes degrafées

95-96. *78-87* Je fu premierement curieux du Latin : Mais voyant par effet que mon cruel destin

---

1. La fureur, c'est l'enthousiasme. Cf. tome III, p. 143.

2. Sur ce mot employé sans désignation particulière, v. les tomes VII, p. 109, et VIII, p. 133. Il ne s'agit pas des fées médiévales, telles que Viviane, Urgande et Mélusine ; quand Ronsard veut parler d'elles, il les nomme.

3. Rapprocher cet alinéa de l'ode *A Calliope* (t. I, p. 174) et d'un développement analogue dans la Complainte contre Fortune (ci-dessus, p. 20) et l'*Hymne de l'Automne*, vers 31 et suiv. (publié en 1563). — La var. du dernier mot : degrafées, est bien meilleure, correspondant à Horace, *Carm.*, I, 4, 9 et 30, 5 : solutis Gratiae zonis. Au reste, Ronsard semble s'être inspiré, pour tout le passage, de Sannazar, *Elegiae*, liv, III : Quod pueritiam egerit in Picentinis, vers 21 sqq.

4. Souvenir du mot de J. César, passant par une petite ville des Alpes

Donc, suivant ma nature aux muses inclinée,
Sans forcer autrepart ma propre destinée,
J'enrichi nostre France & pris en gré d'avoir,
En servant mon pays, plus d'honneur que d'avoir [1].
Toy, l'Escot, dont le nom jusques aux astres vole,
En as bien faict ainsi, car estant à l'escole
Jamais on ne te peult ton naturel forcer,
Que toujours avecq' l'ancre on ne te vist trasser
Quelque belle peinture, & ja faict geomettre,
Angles, lignes & poincts sur une carte mettre :
Puis estant parvenu au terme de vingt ans,
Tes esprits courageux ne furent pas contans
Sans doctement conjoindre avecques la peinture
L'art de mathematique, & de l'architecture,
Où tu es tellement avecq' honneur monté,
Que le siecle ancien est par toi surmonté.
Car, bien que tu sois noble & de meurs & de race,
Bien que des le berceau l'abondance te face,
Sans en chercher allieurs, riche en bien temporel,
Toutesfois si as tu suyvi ton naturel [2] :

102. *84-87* Sans contraindre ou forcer
106-107. *67-87* As pareil naturel, car estant à l'escole, On ne peut le destin de ton esprit forcer
111. *87* Puis arrivant ton âge
120. *84-87* Si as-tu franchement suivi ton naturel

J'aimerais mieux être le premier ici que le second à Rome (Plutarque, *Vie de César*, ch. XIII). J. Peletier avait déjà dit dans une ode « A un poëte qui n'escrivoit qu'en latin » (1547) :

Mieux vault estre icy des meilleurs
Que des mediocres ailleurs.

Un autre texte de Ronsard prouve qu'il a commencé par faire des vers latins ; c'est l'ode *A son luc* du premier *Bocage*, début (tome II, p. 155).

1. Pour cette idée du service rendu à la France, v. la Complainte ci-dessus, p. 20, vers 93 et suiv., l'Élégie pour Amelin, fin (ci-dessus, p. 108), et surtout le *Satyre*, début (publié en 1569).

2. *Toutesfois si* est un pléonasme courant au XVI[e] siècle.

Et tes premiers regens n'ont jamais peu distraire
Ton cueur de son instinct pour suivre le contraire. [77 v°]
On a beau d'une perche apuyer les grands bras
D'un arbre qui se plie, il tend toujours en bas :
Car nature ne veult en rien estre forcée,
Mais suivre le destin dequoy elle est poussée.
   Jadis le Roy François, des lettres amateur,
De ton divin esprit premier admirateur,
T'aima par dessus tous : ce ne fut en son âge
Peu d'honneur d'estre aimé d'un si grand personnage,
Qui soudain congnoissoit le vice & la vertu,
Quelque deguisement dont l'homme fust vestu.
   Henry, qui apres lui tint le sceptre de France[1],
Ayant de ta valeur parfaicte cognoissance,
Honora ton scavoir, si bien que ce grand Roy
Ne vouloit escouter un autre homme que toy
Soit disnant & souppant, & te donna la charge
De son Louvre, enrichi d'edifice plus large,
Plus somptueus & riche, à fin d'estre monstré
Un Roy tres-magnifique en t'ayant rencontré.
   Il me souvient un jour que ce Prince à la table,
Parlant de ta vertu comme chose admirable,
Disoit que tu avois de toimesmes apris,
Et que sur tous aussi tu emportois le pris :
Comme a faict mon Ronsard, qui à la poësie

122. *67-87* de ton instinct
125. *78-87* La nature ne veut
126. *67-87* duquel elle est poussée
133. *60-67* tient le sceptre (*éd. suiv. corr. ; voir la note*)
139. *67-87* Ouvrage somptueux

---

1. J'ai adopté la leçon *tint*, qui est une correction de 1571 et des éd. suivantes, vu que cette épitre fut composée après la mort de Henri II, comme l'indique le vers 153.

Maugré tous ses parens a mis sa fantasie [1].
Et pour cela tu fis engraver sur le hault
Du Louvre une déesse, à qui jamais ne fault [2]
Le vent à joüe enflée au creux d'une trompette [3],
Et la monstras au Roy, disant qu'elle estoit faicte [78 r°]
Expres pour figurer la force de mes vers,
Qui comme vent portoyent son nom par l'univers [4].
Or ce bon Prince est mort [5], & pour faire cognoistre
Que nous avons servi tous deux un si grand maistre,
Toy bien haut elevé, moy mediocrement,
Je te donne ce livre [6], à fin qu'entierement
Tu t'asseures combien j'aime, j'honore, & prise
Ta vertu que le ciel sur toutes favorise [7].

L'homme ne peut scavoir de qui parfaictement
(Voir ci-dessus, p. 5)

Monseigneur, c'est à vous à qui je me veus pleindre
(*Id.*, p. 16)

146. *78-87 graphie* fantaisie
155-158. *84-87 réduisent ces quatre vers à deux* : Je te donne ces vers pour eternelle foy, Que la seule vertu m'accompagna de toy

---

1. Noter le changement de tournure : après deux vers rapportant indirectement le propos de Henri II, ces deux derniers le font parler directement.
2. C.-à-d. ne manque.
3. On lit dans l'édition Blanchemain (t. VI, p. 193) : « Par cette déesse, il entend la Renommée, qui est en effet sculptée sur une des façades intérieures de la cour du Louvre, du côté du couchant ». En 1623, Marcassus avait simplement noté que cette déesse symbolisait la Renommée. J'ai vainement cherché cette figure symbolique parmi les sculptures de ladite cour.
4. Paraphrase des vers latins de Robert de la Haye, que Ronsard avait publiés à la fin de la 3e éd. de ses *Odes* en 1555 (v. le tome VII, p. 111).
5. Le 10 juillet 1559.
6. C'est le *Second livre des Poëmes*, dédié tout entier à P. Lescot.
7. Ta vertu = ta valeur, ton génie, comme ci-dessus, vers 142.

Amis, avant que l'Aurore [1]

(t. III, p. 184) [2]

Quand un Prince en grandeur passeroit tous les Dieux

(t. VIII, p. 328)

Non, je ne me deux pas qu'une telle abondance

(*Id.*, p. 351) [3]

EPITAFE D'ANDRÉ BLONDET

LYONNOIS, SEIGNEUR DE ROCQUENCOURT [4] :

Tout ce qui est en ce grand univers
Est composé de deux genres divers,
L'un est mortel, & l'autre n'a sa vie
Comme la nostre à la mort asservie :
Tous deux aussi possedent divers lieux, [113 v°]
L'un en la terre, & l'autre habite aux cieux.
Tout ce qui est là hault outre la lune

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 2e livre) 1560 ; (id., Epitaphes) 1567 à 1573 ; (Epitaphes divers) 1578 à 1587 et éd. suiv.

6. *60-67* au cieux (*éd. suiv. corr.*)

1. Cette pièce des Bacchanales voit son long titre de 1552 réduit désormais à celui-ci : Le Voyage de Hercueil.

2. A la p. 207, compléter la note 2 ainsi : Toute cette strophe est imitée d'Horace, *Carm.*, III, 25, fin.

3. Corriger ainsi l'erreur de cette page, note 1, ligne 2 : Mureaux, au diocèse de Toul (*Gallia Christiana*, XIII, col. 1157 A et 1160 B).

4. Ce personnage, qui sous François Ier n'était qu'un « commis au payement de la compagnie du Dauphin » devint à l'avénement de Henri II « conseiller du roi et tresorier de son espargne ». Il mourut entre le 6 nov. 1558, date de son testament, et le 13 fév. 1559, date d'un document qui mentionne les exécuteurs testamentaires de « defunt André Blondet » (Bibl. Nat., *Cabinet des titres, pièces originales* 373, dossier 8125, pièces 2, 5 et 13). Je pense qu'il faut lire cette dernière date : févr. 1560, d'après le n. st. ; sinon, l'on ne s'expliquerait pas que cette « epitaphe », qui en réalité est une « consolation » adressée à Le Fevre (v. la fin), n'ait pas paru dès 1559 dans le *Second livre des Meslanges*. Pour plus ample information, v. Marg. de Schweinitz, les *Epitaphes de Ronsard*, thèse de Paris, 1925, p. 28.

Vit seurement, sans defiance aucune
De voir son estre ou dissoubs ou mué,
Ou son espece en autre remué,
Car tout parfaict il vit en asseurance,
Se soutenant de sa propre puissance
Loing de la mort, & bien loing du soucy
Qui aux humains ronge le cueur icy [1].
Mais tout cela qui vit dessous la nüe,
Et de ses pieds foulle la terre nüe,
Soit les oyseaulx, vagues hostes de l'air [2],
Soit les poissons, citoyens de la mer,
Soit à l'escart dans les forests ramées
Des cerfs legers les grans testes armées,
Doibvent mourir : ils sont engendrés tels
Et de la mort ils se nomment mortels.
Mais par sur tous l'homme, qui est semblable
D'esprit aux dieux, est le plus miserable,
Et la raison qui vient divinement
Luy est vendue un peu trop cherement :
Car nous l'avons à condition d'estre
Tresmal'heureux des l'heure de nostre estre.
L'un en procez, l'autre en querelle vit,

9. *60* Debvoir (*éd. suiv. corr.*) | *71-87 graphie* dissoult
11. *67-87* Car tout parfait vit en toute asseurance
22. *67-87* sont appellez mortelz

---

1. C'est au-dessus du monde accessible à nos sens que Ronsard, comme tous les péripatéticiens, plaçait l'Empyrée, où « la troupe des Dieux » entoure l'Eternité (v. tome VIII, p. 252). Il n'y a pas là de mutation, ni par conséquent de mouvement, ni de temps. Il trouvait cela non seulement dans Lucrèce (III, 18 sqq.), mais surtout dans Aristote, *Metaph.*, l. XII et son interprète Fr. Vicomercato, qui enseigna la philosophie au Collège Royal de 1542 à 1567 et publia en 1551 des *Commentaires* sur la partie de ce livre qui traite de Dieu et des Intelligences divines. Cf. H. Busson, *Sur la philosophie de Ronsard*, p. 4 et 5.
2. C.-à-d. : habitants vagabonds de l'air.

L'autre a la fiebvre, ou languist dans un lit,
L'un est aveugle, ou sourd, ou hydropicque,
L'autre est gouteux, ou pantois [1], ou heticque.
Bref mal sur mal nous vient de tous costez
Et seulement nous ne sommes dontez [2] [114 r°]
De tant d'ennuis dont nostre vie est pleine,
Mais bien souvent l'ambitieuse peine
De parvenir aux estats les plus haults
Faict aux mortels plus de mal que leurs maulx [3].
En ce pendant la tremblante viellesse
Suyt pas à pas nostre courte jeunesse,
Puis la mort vient, puis nous ne sommes plus
Qu'un vain fardeau dans un tombeau reclus.
A tout le moins si nature honorable
Eust ordonné d'arrest irrevocable
Que les meschans mourroyent tant seullement,
Vivant les bons perpetuellement,
Quelque confort auroit nostre misere,
Et la nature à bon droict seroit mere [4].
Mais quand lon voit les meschans si long temps
Vivre gaillards au terme de cent ans,
Sans amander leur malice premiere,
Et que l'on voit les bons ne vivre guere,
L'humanité de l'homme, soucieux

32. 71 *graphie* eticque | *73-78* etique
37. *60-67* aux esbats (*éd. suiv. corr.*)
42. *67-78* Qu'une carcasse en un tombeau reclus
27-42. *84 87 suppriment ces seize vers*
49. *67-87* quand on voit
52. *67-78* Et puis qu'on voit | *84-87* Et quand on voit

1. Suffoqués, asthmatiques. Terme de fauconnerie (cf. t. II, p. 205).
2. C.-à-d. : Nous ne sommes pas seulement domptés.
3. Cf. Lucrèce, II, 10 sqq. ; Ronsard, t. V, p. 192 ; VIII, p. 169 et suiv.
4. C.-à-d. : considérée comme une mère.

De s'enquerir, en accuse les cieux.
  Las ! qui verroit dans un gras labourage
Tomber du ciel le mal'heureux orage,
Qui d'une gresle, & d'un vent jusqu'au fond
Perdroit les bleds qui ja grandets se font
Tous herissez d'espics, où la semence
A se former à quatre rangs commence,
Et laisseroit seullement dans les champs
La noire yvraie, & les chardrons tranchans [1],
La ronce aigüe, & la mordante espine [114 v°]
Qui sur le bled miserable domine :
Qui est celuy tant soit constant de cœur,
Qui n'acusast la celeste rigueur,
Et n'esbranlast contre le ciel la teste
D'avoir rué une telle tempeste [2] ?
  Or toutesfois conformer il nous fault
Au sainct vouloir du grand Dieu de là hault,
Qui des mortelz à son vouloir dispose,
Et pour le mieulx ordonne toute chose :
Lequel a pris en sa celeste court
André Blondet, seigneur de Rocquancourt,
Et l'a tiré de cette fange humaine
Pour luy donner demeure plus certaine,
Où loing d'ennuis, & de soings langoureux
Il vit heureux entre les bien heureux [3].

61-62. *60* laisseront *et* tranhans (*éd. suiv. corr.*) | *67-87* les chardons
67. *71-87* ne branlast
69-72. *73-87* ***guillemets***
75. *60-67* la tire | *71* là tiré (*éd. suiv. corr.*)

1. Chardrons, pour chardons (Huguet, *Dictionn. du Seiz. s.*).
2. Toute la question du mal physique, moral et métaphysique est ici posée. Si Deus est, unde malum ? A quoi les spiritualistes répondaient : Si non est, unde bonum ?
3. A rapprocher de l'ode *A la roine de Navarre,* sur la mort de son

Car bien qu'il fust grand tresorier de France [1],
Bien qu'à l'espargne il eut toute puissance,
Qu'il fust courtois, gracieux, & gentil,
D'un esprit vif, vigilant, & subtil,
Qu'il fust amy des belles Pierides [2],
De leurs rochers, de leurs sources liquides [3],
Bon serviteur des Princes & des Rois,
Si fut il né pour mourir quelque fois [4],
Et pour changer ce miserable monde,
Pour estre au ciel où tout plaisir abonde.
 Doncques, le Fevre [5], oste ce desplaisir
Qui pour sa mort t'estoit venu saisir,
Et ne repugne à la volunté saincte :
La sourde mort n'entend point ta complaincte, [115 r°]
Et par tes pleurs ne se peut rachetter :
Aussi tes pleurs il ne peut escoutter
Ny tes souspirs, comme estant froide cendre,

78. *67-87* Vit tres-heureux
84. *87* des sources Aonides
92. *1617, 1623, Bl.* La sourde main (*texte fautif*)
95. *60-67* estans (*éd. suiv. corr.*)

---

neveu, tome I, p. 181, et de l'*Hymne triumphal* sur la mort de ladite « roine », t. III, p. 73 et suiv.

1. Ce titre équivaut à celui de « tresorier de l'espargne » mentionné ci-dessus, et à celui de « contrerolleur general des finances » dont se qualifiait Blondet en 1556.

2. C.-à-d. des Muses. Ce nom leur était donné par les poètes grecs et latins à cause du mont Pierus (sur les confins de la Thessalie et de la Macédoine), où, selon la tradition, elles étaient nées de Jupiter et de Mnemosyne, et où probablement leur culte commença.

3. Cela ne veut pas dire que Blondet fut lui-même poète. Cependant on a cru le reconnaître dans un Blondel mentionné avec Ronsard, Du Bellay et autres poètes du temps dans le *Blason de la teste de bois* (cf. A. de Montaiglon, *Recueil des poésies fr. des XVe et XVIe s.*, t. XIII, p. 66).

4. C.-à-d. : pourtant il naquit pour mourir un jour.

5. C'était un subordonné d'André Blondet. Il est qualifié en 1556 « tresorier et payeur alternatif des bastimens et edifices de Fontainebleau », d'après De Laborde, *Les comptes des bâtiments du Roi*, t. I, p. 319.

Qui plus ne peut tes parolles entendre :
Et tu te peux toymesmes tourmenter,
Et ton ennuy par larmes augmenter,
Te consommant de douleur soucieuse
Pour le regret d'une âme bien heureuse,
Qui vit au ciel, exempte du trespas
Qui te demande & tous ceus d'icy bas [1].

POUR LUY MESME

Icy reposent enclos
Et les cendres & les os
De Blondet, dont enfermée
N'est icy la renommée [2] :
Qui de son maistre prisé
Fut si bien favorisé,
Que seul il avoit puissance
Sur les grands tresors de France.
Passant qui viens en ce lieu,
Ne t'en va sans prier Dieu
Qu'au ciel son âme puisse estre
Avec celle de son maistre [3].

101. *60* exemple (*éd. suiv. corr.*)

Éditions : *Les Œuvres* (Poëmes, 2e livre) 1560 ; (id., Epitaphes) 1567 à 1573 ; (Epitaphes divers) 1578. — Supprimée en 1584. — Reproduite dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1617 et éd. suiv.

---

1. Malherbe reprendra ce lieu commun dans sa *Consol. à Du Périer*.

2. André Blondet fut inhumé dans l'église des Filles Pénitentes et honoré d'un mausolée, dont le bas-relief en bronze, très admiré à l'époque, est maintenant au musée du Louvre, salle des sculptures de la Renaissance, n° 489. Cf. Sauval, *Hist. des Antiq. de la ville de Paris* (1724), t. I, p. 469, et Marg. de Schweinitz, *op. cit.*

3. C.-à-d. du roi Henri II, mort le 10 juillet 1559. Cette pièce a donc été composée après cette date.

POUR LUY MESME

Bonté, vertu, honneur, & courtoysie,
Dans ce tombeau ont leur place choisie,
Avecq Blondet, lequel repose icy : [115 v°]
Verse, passant, à toutes mains decloses,
Force beaus lis & force belles roses [1],
Et prie à Dieu qu'il luy face mercy [2].

Tu dois bien à ce coup, chetive Tragedie
(Voir t. VII, p. 94)

Icy les os reposent d'une Dame
(ci-dessus, p. 143) [3]

J'eus en vivant un frere Cardinal
(*Id.*, p. 143)

Passant, quiconques sois à ma tombe arresté
(*Id.*, p. 144)

Les roses & les lis puissent tomber du ciel
(*Id.*, p, 144)

Bien loing de ce tumbeau l'espine se herisse
(*Id.*, p. 144)

Passant, marche plus loin, ce marbre ne regarde
(*Id.*, p. 145)

La mort m'a clôs dans ce tumbeau
(t. VI, p. 270)

Éditions : *Les Œuvres* (Poëmes, 2e livre) 1560 ; (id. Epitaphes) 1567 à 1573 ; (Epitaphes divers) 1878. — Supprimée en 1584. — Reproduite dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1617 et éd. suiv.

---

1. Souvenir de Virgile, *En.*, VI, 883 : Manibus date lilia plenis.
2. C.-à-d. : qu'il ait pitié de lui et par suite lui pardonne.
3. Bien que cette pièce et les cinq suivantes aient été composées pour la même personne, elles ont pour titre dès 1560 Epitafe de Louyse de Maillay. Ce titre au singulier, reproduit dans toutes les éditions collectives anciennes, a trompé tous les éditeurs récents depuis Blanchemain.

LE [117 v°]

TROISIESME LIVRE DES POEMES,

A ROBERT DE LA HAYE,

Conseiller du Roy en son Parlement à Paris [1].

ELEGIE

Si j'estois à renaistre au ventre de ma mere,
(Ayant, comme j'ay faict, practiqué la misere
De cette pauvre vie, & les maux journaliers
Qui sont des cœurs humains hostes trop familiers)
Et que la Parque dure en fillant me vint dire :
Vien çà, lequel veux-tu des animaux eslire
Pour vivre encor un coup ? Certes j'aimerois mieux
Revivre en un oyseau, & voller dans les cieux
Tout plain de liberté, avoir un beau plumage
Bigarré de couleurs, & chanter mon ramage
De tailliz en tailliz, de buissons en buissons,
Et aux nimphes des bois apprendre mes chansons [118 r°]
Et de mon bec cornu parmy les champs me paistre,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 3[e] livre) 1560 ; (Elegies, 4[e] livre) 1567 à 1573 ; (id., 1[er] livre) 1578 ; (Elegies) 1584 et 1587 et éd. suiv.

Titre. *71-73* Elegie à Robert de la Haye | *78-87* Elegie (*sans plus*)
4. *78-87* compaignons familiers
6-7. *78-87* Lequel veux-tu, Ronsard, des animaux eslire Pour vivre à ton plaisir
8. *78-87* par les Cieux

1. Sur ce Conseiller au Parlement de Paris, qui s'était lié avec Ronsard et Du Bellay dans le courant de 1551, alors qu'il était simple avocat, v. dans la présente édition le tome III, p. 164, et dans l'édition des *Œuvres* de Du Bellay par H. Chamard le tome IV, p. 178. Il écrivait des vers latins. Ne pas le confondre avec le poète français Maclou de la Haye, ami de jeunesse de Ronsard.

Que me veoir de rechef dans un homme renaistre [1].
J'aimerois mieux vestir un poisson escaillé,
Et fendre de Tethis le sejour emaillé
De bleu meslé de pers, & du ply de l'eschine
Flotter de vague en vague au gré de la marine,
Puis au plus chaud du jour, sortant du fond des eaus,
Paresseus me ranger aus monstrueus troupeaux
Du vieil berger Prothée, & dormir sur le sable [2],
Que me veoir de rechef un homme miserable.
J'aimerois mieux renaistre en un cerf bocager,
Portant un arbre au front, ayant le corps leger,
Et les argots fourchus, & seul & solitaire
Faire au-pres de ma biche à l'escart mon repaire,
Saulter parmi les fleurs, errer à mon plaisir,
Et me laisser conduire à son premier desir [3],
Et la frescheur des bois & des fontaines suivre,
Que me veoir de rechef dans un homme revivre.
De tous les animaux le plus lourd animal,
C'est l'homme, le subject d'infortune & de mal,
Qui endure en vivant la peine que Tantale
Là bas endure mort dedans l'onde infernalle,
Et celle de Sisyphe, & celle d'Ixion :
Il porte son enfer, ou par ambition,

14. *78-87* Que par deux fois un homme en ce monde renaistre
25. *71-87* les ergots
28. *67-87* à mon premier desir
30. *73-87* en un homme
36. *78-87* Vif son enfer il porte

1. Ce début est la paraphrase d'un fragment de Ménandre : Εἴ τις προσελθών μοι θεῶν λέγοι..., que Ronsard lisait dans le *Florilège* de Stobée, section CVI, n° 8. On le trouve dans le Stobée de la coll. Teubner, éd. Meineke, vol. IV, p. 30, et dans la coll. F. Didot, Fragm. de Ménandre, p. 22 (à la suite des Comédies d'Aristophane).
2. Souvenir de Virgile, *Georg.*, IV, 429 sqq.
3. C.-à-d. : au désir de ma biche.

Ou par crainte de mort qui toujours le tourmente,
Et plus un mal finit & plus l'autre s'augmente [1].
Toutesfois à l'ouir discrettement parler,
Vous diriés que soubdain au ciel il doit voller, [118 v°]
Tant il faict en parlant de la beste entendue,
Ignorant que les dieux luy ont trop cher vendue
Cette pauvre raison, qui malheureux le fait,
D'autant que par sus tous il s'estime parfaict [2].
Cette pauvre raison le conduict à la guerre,
Et dedans du sapin lui faict tourner la terre [3]
A la mercy du vent, & si luy fait encor
Pour extreme mal'heur chercher des mines d'or :
Ou le fait gouverner des royalles provinces,
Et qui pis est le meine au service des princes :
Luy apprent les mestiers dont il n'avoit besoing,
Et comme d'un poinçon l'aiguillonne de soing :
Et pour trop raisonner miserable il demeure,
Sans se pouvoir garder qu'à la fin il ne meure :
Au contraire les cerfs qui n'ont point de raison,
Les poissons, les oiseaux, sont sans comparaison
Trop plus heureux que nous, qui sans soing & sans peine
Errent de tous costez où le plaisir les meine :
Ils boivent de l'eau clere, & se paissent du fruict
Que nostre mere grand d'elle-mesme a produict [4].

40. *78-87* Vous diriez que sa gloire au ciel s'en doit voler
43. *78-87* Nostre pauvre raison
48. *67-87* les mines d'or
49. *73-87* Ou le fait gouverneur de royalles provinces
53. *67-73* miserable demeure | *78-87 texte primitif*
60. *78-87* Que la terre sans art d'elle-mesme

1. Souvenir de Lucrèce, III, 966 sqq.
2. A rapprocher d'un passage de la *Remonstrance au peuple de France*, vers 155 à 185. C'est déjà du Montaigne, *Essais*, II, ch. 12.
3. C.-à-d. : lui fait faire le tour de la terre en bateau.
4. Ronsard trouvait dans Stobée une collection de sentences et d'ob-

Que sert (dit Salomon) toutes choses entendre,
Rechercher la nature & la vouloir comprendre,
Mourir dessus un livre, & vouloir tout scavoir,
Vouloir parler de tout, & toutes choses veoir,
Et vouloir nostre esprit par estude contraindre
A monter jusqu'au ciel où il ne peut atteindre ?
Tout n'est que vanité & pure vanité [1] :
Tel desir est bourreau de nostre humanité, [119 r°]
Car si nous congnoissions nous & nostre nature,
Et que nous sommes faicts d'une matiere impure,
Et mesme que le Ciel se monstre ami plus doux
Et pere plus benin aux animaux qu'à nous,
Qui plourons en naissant, & qui par le supplice
D'estre au berceau liés (comme si ce fust vice
De naistre dans ce monde), à vivre commenceons,
Et tousjours en tourmans la vie nous passons [2] :
Si nous cognoissions bien que nous n'avons point d'esles
Pour voller au sejour des choses supernelles,
Nous ne serions jamais songneux ni curieux
D'apprendre les secrets eslongnés de nos yeux :
Ains contans de la terre, & des traces humaines,
Vivrions, sans affecter les choses si hautaines.
Mais que scauroit voir l'homme au monde de nouveau ?

66. *60-67* jusques au (*vers faussé; éd. suiv. corr.*)
69. *78-87* Car si nous cognoissions nostre pauvre nature
75. *67-87* De sortir hors du ventre
77. *87-87* Las ! si nous cognoissions

---

servations de Mimnerme, Philémon, Simonide, etc., sur la misère humaine comparée au bonheur et même à l'intelligence des animaux, *op. cit.*, section XCVIII, περὶ τοῦ βίου... (éd. Meineke, vol. III, p. 223 et suiv.). — Boileau reprendra ce lieu commun dans la satire VIII.

1. Cf. *Bible*, l'Ecclésiaste, début.

2. Cf. Lucrèce, V, 222 sqq. et Ronsard, *Hymne de la Mort*, tome VIII, pp. 170 et 173.

C'est tousjours méme hyver & méme renouveau,
Mesme esté, mesme autonne, & les mesmes années
Sont tousjours pas à pas par ordre retournées :
Ce soleil qui reluist luy méme reluisoit
Quand le bon Josué son peuple conduisoit,
Et nostre lune aussi, c'estoit la lune méme
Qui luisoit à Noé : & la voulte supréme
Du Ciel, qui tout contient, c'est cette méme là
Où dans un char flambant Helie s'en alla [1].
Ce qui est a esté, & cela qui doibt estre
De ce qui est passé doit recevoir son estre.
Le faict sera deffaict, puis il sera reffaict, [119 v°]
Et puis estant reffaict il se verra deffaict :
Bref, ce n'est qu'inconstance, & que pure mensonge
De nostre povre vie, ainçois de nostre songe.
L'homme n'est que misere, & doit mourir expres
A fin que par sa mort un autre vive apres,
L'un meurt & l'autre vit, & toujours la naissance
Par la corruption en ce monde commence [2].
Mais tout ainsi, la Haye, honneur de nostre temps,
Qu'entre les animaux par les champs habitans
On en voit quelques uns qui en prudence vallent

92. *67-87* Où sur le char flambant Helie s'en volla
95-96. *67-87* & puis sera reffaict... se verra redeffaict
100. *60-78* une autre (*éd. suiv. corr.*)
101-102. *78-87* L'un meurt, l'autre revit, & tousjours la naissance
Par la corruption engendre une autre essence
103. *60* la Haye, l'honneur (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
105. *87* S'en trouvent quelques uns

---

1. Cf. *Bible*, les Rois, IV, chap. 2.
2. Pour tout cet alinéa, R. s'est encore inspiré de l'Ecclésiaste, *loc. cit.* Lieu commun qu'il trouvait aussi dans Lucrèce, III, 952 sqq. et dans Sénèque, *Ep. ad Lucil.* XXIV, fin, qu'il avait déjà exploité dans l'*Hymne de la Mort*, t. VIII, p. 178, et que Bossuet reprendra dans le *Sermon sur la Mort*, 1er point.

Plus que leurs compaignons, & les hommes egallent
De sagesse & d'esprit : souventes fois aussi
Entre cent millions d'hommes qui sont ici
On en voit quelques uns qui dans leurs cueurs assemblent
Tant de rares vertus, qu'aux grands dieux ils ressemblent :
Comme toy bien apris, bien sage & bien discret,
Qui m'as diminué bien souvent le regret
De vivre trop ici : car, quand un soing me fache,
Je me descouvre à toy, & mon cueur je te lache.
  Lors de mes passions, desquelles je me deuls,
Tu gouvernes la bride, & je vois où tu veulx [1] :
Tout ainsi qu'il advient quand une tourbe esmeüe [2]
Qui deçà, qui delà ardente se remüe
De courroux forcenée, & d'un bras furieux
Pierres, flammes & dars faict voller jusqu'aux cieux :[120r°]
Si de fortune alors un grave personnage
Survient en telle esmeutte, elle abat son courage [3],
Et d'oreilles dressée elle s'arreste coy [4],
Voyant ce grave front paroistre devant soy
Qui doucement la tance & d'un gracieux dire
Luy flatte son courage & tempere son ire [5] :
Ainsi lors que mon sens, de ma raison vainqueur,

109. *87* S'en trouve (*sic*) quelques uns
115. *60* je me veulx (*éd. suiv. corr.*)
118. *87* mutine se remue
120. *87* Cailloux, flames | *60-73* jusques aux (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
123. *78-87* Et d'oreille dressée | *87* escoute & se tient coy
124. *78-87* Voyant ce sage front
126. *87* Flatte son cœur felon

1. Comprendre : je vais où tu veux. De cette graphie dérivait le subjonctif : que je voise, pour : que j'aille (v. le tome I, p. 24, vers 5).
2. C.-à-d. : une foule en révolte.
3. C.-à-d. : elle réprime sa passion, elle s'apaise.
4. Cet adjectif a ici la valeur d'un adverbe ; d'où l'absence d'accord.
5. Cette comparaison vient de Virgile, *En.*, I, 148 sqq.

De mille passions me tourmente le cueur,
Tu luy serres le frain, corriges son audace,
Abaisses sa fureur & le tiens en sa place.
Puis me parlant de Dieu tu m'enleves l'esprit
A cognoistre par foy que c'est que Jesuchrist,
Et comme par sa mort de la mort nous delivre,
Et par son sang nous faict eternellement vivre.
En ce poinct [1], de ta voix plus douce que le miel
Tu me ravis du corps & m'emportes au ciel,
Tu romps mes passions, & seul me fais cognoistre [2]
Que rien plus sainct que l'homme au monde ne peut naistre [3].
  Tu m'as servy de pere, & de frere, & d'amy,
Jamais à mon proffit tu ne fus endormy,
Et devant le feu Roy qui estoit nostre maistre
Tu as faict mes escrits pour doctes apparoistre [4],
Leur donnant la couleur & la grace des tiens
Qui egallent l'honneur des siecles anciens [5].
Si je n'eusse eu de toy parfaicte congnoissance,

139-162. *67-87 suppriment ces vingt-quatre vers*

---

1. C.-à-d. : de cette façon, ou : de la même façon. Expression déjà vue aux tomes V, p. 156, sonnet CCIX, vers 3 ; IX, p. 37, vers 141.

2. Ici le mot « seul » a le sens relatif de « plus que tout autre ». V. ci-dessus l'ode *A André Thevet*, vers 93 et la note ; tomes V, p. 156 ; VII, p. 33 et les notes ; ci-dessus, p. 213, n. 2.

3. On voit par ce passage le rôle de Robert de la Haye auprès de Ronsard : il lui relevait le moral dans les moments de pessimisme et de découragement ; il le ramenait aussi à des sentimens plus chrétiens, quand Ronsard se laissait aller à ses fantaisies païennes et érotiques, par ex. après la publication des *Folastries* (1553), ou de certains sonnets à Marie (1555) ou à Sinope (1559). Au reste ce grave magistrat devait bientôt se faire protestant, et comme tel devenir Intendant du prince Louis de Condé.

4. D'après le vers 141, cette élégie fut composée après juillet 1559, Henri II étant mort le 10 de ce mois ; je pense qu'elle date de 1560, alors que R. préparait son édition collective. — Quant au vers 142, il fait allusion à la pièce de Robert de la Haye à Henri II *De Petro Ronsardo*, imprimée à la fin des *Odes* de 1555 (v. le tome VII, p. 111).

5. Cf. une ode de Ronsard *A Robert de la Haye* au t. III, p. 166 et suiv.

J'eusse à bon droict hay ce monde & ma naissance :
Mais certes tu as faict que je me sens tenu [120 v°]
Au ciel de me veoir homme, & de t'avoir congnu.
Car, te voyant en terre ennemy de tout vice,
Je ne puis confesser que la saincte Justice
Soit remontée au ciel [1], & puis que ta vertu
Ha du siecle de fer le vice combatu,
Auquel tu apparois, pour tes graces divines,
Tout ainsi que la rose au milieu des espines,
Ou tout ainsi qu'un lis haultement apparoist
Dessus l'herbe puante, où sa belle fleur croist [2].
Or afin qu'à jamais les siecles d'âge en âge
Rendent de nostre amour illustre tesmoignage,
Et que le temps apprenne à la posterité
Que je te rends l'honneur que tu as merité,
Pour present immortel, la Haye, je te donne
En lieu d'un grand tresor ce livre & ma personne [3].

L'heure que vous avez si long temps attendue

(Voir t. IX, p. 3)

Non : ne combatés pas, vivés en amitié

(*Id.*, p. 15)

Sire, quiconque soit qui fera vostre histoire

(*Id.*, p. 103)

1. Comme l'avaient dit Hésiode (*Trav. et Jours*, 197), Ovide, *Met.*, I, 150) et Ronsard lui-même dans son *Hymne de la Justice* (t. VIII, p. 57). — Même compliment adressé à Jacques Bourdin, ci-dessus, p. 76.

2. Comparaison déjà faite dans l'ode *A M. de S. Gelais*, fin (tome V, p. 173) ; elle vient de l'Arioste, *Orl. fur.*, XXVII, st. 121.

3. Ce « livre » est le 3e livre des *Poëmes*. Mais R. de la Haye ayant passé au camp huguenot en 1561, Ronsard lui enleva cette dédicace, et, après avoir supprimé les 24 derniers vers, plaça cette pièce parmi les *Elegies*, sans d'ailleurs en changer l'adresse (v. l'app. crit., p. 315 et 321).

On ne doibt appeller, pendant qu'il vit icy
(t. IX., p. 117)[1]

Bien que les traits d'Amour qui blessent la jeunesse
(*Id.*, p. 124)

Sus, dépan, Charbonnier, de son croc ta musette
(t. VI, p. 73)

Nous t'estimons une Déesse
(*Id.*, p. 83)

Qui ne te chanteroit, Frélon
(*Id.*, p. 89)

Le Papillon de R. Belleau : O que j'estime ta naissance
(*Id.*, p. 97)[2]

Avant que l'homme soit en ce bas monde né
(t. VIII, p. 224)

Ou soit que la fortune, ou soit que le chemin
(*Id.*, p. 229)[3]

Cy gist, qui le croira ? une morte fontaine
(*Id.*, p. 234)

Dites bas de bonnes paroles
(t. VI, p. 27)[4]

Te seray-je tousjours redevable, Brinon
(*Id.*, p. 231)

Je ne serois digne d'avoir esté
(t. IX, p. 131)

Quiconque a le premier des enfers deterré
(t. VI, p. 204)

Un enfant dedans un bocage
(t. VII, p. 259)

1. A cette page, n. 2, l. 3, lire : Montaigne, I, 19 (au lieu de : I, 18).
2. A cette page, app. crit., ligne 3, lire : 1567 (au lieu de 1560).
3. La « reponse du passant » n'est pas une pièce à part. Ce n'est que la suite de celle-ci.
4. A la page 30 de cette pièce, note 1, fin, lire : humus (au lieu de : humerus).

XXIV INSCRIPTIONS
en faveur de quelques grands seigneurs
(t. IX, p. 193-201)

Tousjours tu me prêches, Julien
(t. VI, p. 244) [1]

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES GRECS
sur la jenisse d'airain de Myron
(t. VII, p. 201-203)

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES GRECS.

I. Veux tu scavoir quelle voye
(Voir t. V, p. 81)

II. Aux creanciers ne devoir rien
(*Id.*, p. 81)

III. L'homme une fois marié
(*Id.*, p. 82)

IV. L'image de Thomas pourpense quelque chose
(*Id.*, p. 83)

V. Si nourrir grand barbe au menton
(*Id.*, p. 84)

VI. Ayant tel crochet de naseaux
(*Id.*, p. 88)

VII. Qui, & d'où est l'ouvrier ? Du Maus...
(*Id.*, p. 90)

VIII. Berteau le pescheur s'est noyé
(ci-dessus, p. 125)

IX. Ja la lune s'est couchée
(*Id.*, p. 125)

X. Quelle est cette Déesse, à dent toute couchée
(*Id.*, p. 126)

1. La « reponse de Julien » n'est pas une pièce à part. Ce n'est que la suite de celle-ci.

XI. Je ne puis estimer un regent estre sage
(ci-dessus, p. 127)

XII. Quand Ulysse pendoit à la bandon des flots
(*Id.*, p. 128)

XIII. Tu veux qu'à tous coups d'un valet
(*Id.*, p. 129)

GAYETÉ DU BOCAGE.

Jaquet ayme [au]tant sa Robine
(t. V, p. 29)

LE [170 r°]

QUATRIEME LIVRE DES POEMES,

AU SEIGNEUR J. DE MOREL, GENTILHOMME AMBRUNOIS,
de la maison de la Roine mere du Roy.

Quand le fameux Jason, & la fleur de la Grece
(Voir t. VII, p. 225)

Un pasteur Angevin & l'autre Vandomois
(t. IX, p. 75) [1]

Quand ce brave Empereur qui se donne en songeant
(t. V, p. 203)

O Dieu des exercites
(t. II, p. 184)

Encore Dieu, dit Arate, n'a pas
(t. V, p. 259)

Si quelque fois le dueil, & les grieves tristesses
(*Id.*, p. 243)

1. A la p. 87 de cette pièce, note 3, lire : daim (au lieu de : dain).

LE [193 r°]

CINQIESME LIVRE DES POEMES,

A LOYS DES MASURES, TOURNISIEN [1].

[SONNETS]

I

Masures, tu m'as veu, bien que la France à l'heure

(Voir ci-dessus, p. 162)

II

Quand entre les Cesars j'aperçoy ton ymage

(*Id.*, p. 78)

III

De vous donner le Ciel pour vos estreines, Sire

(*Id.*, p. 66)

IV

François, qui prens ton nom de François ton grand pere

(*Id.*, p. 67)

V

L'Angleterre, & l'Escosse, & la Françoise terre

(*Id.*, p. 68)

VI

Comme une belle Nymfe à la rive amusée

(*Id.*, p. 69)

VII

Ny du Roy, ny de vous, ny de mon cher Mecene

(t. VII, p. 301)

VIII

Le monde ne va pas, comme dict Epicure

(ci-dessus, p. 71)

1. Ce livre devient en 1567 celui des *Sonets à diverses personnes* et est dédié, non plus à des Masures, mais à Marc-Antoine de Muret.

IX

Delos ne reçoit point d'un si joyeux visage

(t. VII, p. 302)

X

Prelat, bien que nostre âge aille tout de travers

(ci-dessus, p. 82)

XI

Croissez, enfant du Roy, le plus grand de l'Europe

(t. VII, p. 299)

XII

Roy, qui les autres Roys surmontez de courage

(*Id.*, p. 300)

XIII

Si desormais le peuple en plaisir delectable

(*Id.*, p. 297)

XIV

L'an est passé, & ja l'autre commence

(*Id.*, p. 298)

XV

Nul homme n'est heureux, sinon apres la mort

(ci-dessus, p. 72)

XVI

Tout ainsi que la Lune en s'aprochant aupres

(*Id.*, p. 70)

XVII

Seray-je seul vivant en France de vostre âge

(t. VII, p. 296)[1]

XVIII

Entre les durs combats, les assaults & les armes

(ci-dessus, p. 74)

1. Compléter la note 4 de cette pièce ainsi : Louise de Brézé, dont le mariage remontait au 1er août 1547.

XIX

La Nature est marâtre à quelques uns, du Thier

(ci-dessus, p. 75)

XX

On dit qu'avec les loups (Bourdin) il fault urler

(*Id.*, p. 76)

XXI

Il vauldroit beaucoup mieux manger en sa maison

(*Id.*, p. 77)

XXII

D'Avanson, quand je voy ta barbe & ton visaige

(*Id.*, p. 83)

XXIII

Depescher presque seul les affaires de France

(*Id.*, p. 84)

XXIV

Qu'on ne me vante plus d'Ulysse le voyage

(*Id.*, p. 85)

XXV

Ha mauditte nature ! hé, pourquoi m'as-tu fait

(*Id.*, p. 86)

XXVI

A CHARLES D'ESPINAY [1]

Icy j'appen la despouille ancienne
De mes amours à ton amour maitresse :

ÉDITIONS : *Sonnets amoureux* de Ch. d'Espinay, 1559 et 1560. — *Œuvres* de R. (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (id., Livre des Sonnets) 1567 à 1573 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. Sur ce personnage, v. le Cyclope amoureux, ci-dessus, p. 275. Ce sonnet et le suivant ont été composés à la louange du recueil de

Icy vaincu, d'Espinay, je confesse
4 Que ta chanson a surmonté la mienne.
Il ne fault plus que ma Cassandre vienne
Faire la brave en habit de Deesse,
Il fault qu'Olive, & Francine s'abaisse
8 Devant l'honneur de celle qui est tienne [1].
Qui eust pensé qu'un païs si desert,
De grands rochers & de forests couvert, [201 v°]
11 Que l'Ocean en demi rond enserre [2],
Eust peu donner un si gentil sonneur ?
Ainsi jadis de sa grossiere terre
14 Entre les Grecs Alcman se feit l'honneur [3].

XXVII

A LUY MESME [4]

Ja mon ardeur s'estoit reduitte en cendre,
Et par le temps desja se consumoit
Ceste fureur qui le cueur m'alumoit,
4 Quand amoureux je chantoys de Cassandre :

Éditions : *Sonnets amoureux* de Ch. d'Espinay, 1559 et 1560. — *Œuvres* de R. (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (id., Livre des Sonnets) 1567 à 1573 ; (Sonets à diverses personnes, à la suite des Amours diverses) 1578 à 1587 et éd. suiv.

1. *59* Ja mon brasier s'estoit reduit en cendre

Sonnets amoureux qu'il publia en 1559. Le premier figure parmi les postliminaires de l'édition princeps et parmi les liminaires de la seconde édition (1560). Le deuxième figure en tête des deux éditions (Bibl. Nat. — Rés. Ye 1669 et Ye 371).

1. Cassandre Salviati, chantée par Ronsard ; Olive de Sévigné, chantée par Du Bellay ; Françoise de Gennes, chantée par A. de Baïf.
2. La Bretagne.
3. Alcman, poète de Laconie, né à Sparte.
4. C.-à-d. : Au même personnage.

Mais de tes vers la flamme a faict reprendre
La flamme aux miens, & mon feu qui dormoit
Par le tien mesme à l'envy s'enflammoit
Et tel au cueur je l'ay senty descendre.
O que ta dame ha bien les yeulx ardans !
Qui seulement ne te bruslent dedans,
Quand de bien pres tu la dores si belle [1] :
Mais sans la voir, qui faict par tes ecris [2]
D'un grand brasier allumer noz espris,
Et comme toy nous faict amoureux d'elle.

XXVIII

A ANDRÉ THEVET

Angoumoisin [3]

Si du nom d'Ulyssés l'Odissée est nommée [4],
De ton nom, mon Thevet, un livre on deust nommer,

8. *59 et 60 A* Et dans mon cueur je le senty | *60 B-87* Et tel au cueur je l'ay senty

11. *71-87* tu l'adores si belle (*v. la note*)

Éditions : *Les Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Livre des Sonets) 1567 à 1573; (Sonnets à diverses personnes) 1578 à 1587 et éd. suiv. — Reproduit aux liminaires de la *Cosmographie universelle* de Thevet, tome II (1575).

1 4. *87* Si du nom d'Odysses... ton livre... Qui n'as vu seulement nostre terre & sa mer, Et nostre Ourse

---

1. Ce texte, qui semble d'abord erroné, peut toutefois offrir un sens : tu l'idéalises. En outre, il se lit dans les deux éditions du recueil de Ch. d'Espinay et dans les deux premières éditions collectives de Ronsard (1560 et 1567). Pour ces deux raisons, j'ai cru devoir le conserver, bien que la variante puisse passer pour une correction d'erreur typographique.

2. C.-à-d. : sans qu'on la voie, elle fait... On lit ce texte dans toutes les anciennes éditions.

3. Sur ce personnage, v. l'ode qui lui est dédiée, ci-dessus, p. 265.

4. L'Odyssée n'est pas nommée du latin Ulysses, mais du grec

Qui n'as veu nostre terre, ou sa prochaine mer,
4 Ou nostre Ourse qui luit dans noz cieux alumée [1],
Mais le pole Antartique, & la terre enfermée
Là bas dessoubz nos pieds, & sans peur d'abymer [202 r°]
Par ce grand univers tu as voulu semer
8 De la France & de toy la vive renommée [2] :
Tu as veu la Turquie, Assyrie, & Syrie,
Palestine, Arabye, Aegipte, & Barbarye [3] :
11 Au pris de toy ce Grec par dix ans ne vit rien :
Aussi tu as sur luy au double d'avantage :
C'est que tu as plus veu, & nous as ton voyage
14 Escrit de ta main propre, & non pas luy le sien [4].

XXIX

De tes Erreurs l'erreur industrieuse

(Voir t. V, p. 163)

XXX

Si je pouvois, Magny, acquerir par la grace

(ci-dessus, p. 79)

XXXI

Tu ne debvois, Jodelle, en autre ville naistre

(*Id.*, p. 80)

12. *87* Aussi dessus ce Grec tu as double avantage
13. *78-87* & tu as ton voyage

'Οδυσσεύς. Ronsard ne s'en est aperçu qu'après 1584, lui, ou ses exécuteurs testamentaires ; d'où la variante posthume.

1. La constellation de la grande Ourse, visible seulement dans notre hémisphère boréal.

2. Allusion à l'expédition de Villegagnon au Brésil, dont faisait partie Thévet. Cf. la Complainte contre Fortune, ci-dessus, p. 33, vers 345 et suiv.

3. C.-à-d. les États barbaresques (Tripolitaine, Tunisie, Algérie, Maroc).

4. En deux ouvrages : la *Cosmographie du Levant* (1554) et les *Singularitez de la France Antarctique* (1558).

XXXII

Vous avez, Ergasto, honny de vostre maistre

(ci-dessus, p. 141)

XXXIII

De Phœbus & des Roys Juppiter est le pere

(*Id.*, p. 142)

XXXIV

Depuis la mort du bon Prince mon maistre

(t. IX, p. 144)[1]

Traduction de quelques epigrames grecs, *A Marc Anthoine de Muret.*

I. Trop plus que la misere est meilleure l'envie

(Voir t. V, p. 91)

II. Quel train de vie est il bon que je suive

(*Id.*, p. 77)

III. Si tu es viste à souper

(*Id.*, p. 83)

IV. Tu penses estre veu plus sage

(*Id.*, p. 84)

V. Aiant un petit corps vestu

(*Id.*, p. 86)

VI. O mere des flateurs, Richesse

(*Id.*, p. 87)

VII. Quand il te plaist bécher, Dimanche

(*Id.*, p. 89)

Gayeté

Une jeune pucelette

(Voir t. V, p. 7)

1. Prière de réparer l'omission de ce vers dans la Table des incipit, au tome IX, p. 203.

ELEGIE [209 v°]

A TRESILLUSTRE ET REVERENDISSIME
Cardinal de Chastillon[1].

Tout ce qui est enclos soubz la voulte des cieux
N'est sinon un theatre ouvert & spacieux,
Auquel l'un deguisé, l'autre sans faux visage
Joue sur l'eschafaut un divers personage[2],
Où madame Fortune aux grandz & aux petitz
Ainsi qu'un bon chorage apreste les habitz[3] :
Aucunesfois Vertu en preste, sy Fortune,
Qui fait jouer les jeux, ne luy est importune.
L'un joue avec l'habit d'un pompeux empereur,
Et l'autre d'un soldat, l'autre d'un laboureur,
Et l'autre d'un marchant : ainsi la farce humaine
Au plaisir de Fortune au monde se demaine.
Tel jouoyt maintenant le prince Agamenon,
Ou Œdipe, ou Thelephe, ou Ajax, ou Creon,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (id., 3e livre) 1567 à 1573 ; (id., 1er livre) 1578 ; (id., 2e livre) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *73 aucun titre* | *78-87* Discours à Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, *mais 87 supprime* Discours
3. *67-87* Où l'homme deguisé
6. *On lit* chorage *dans toutes les anciennes éditions (v. la note)*
7. *84-87* Quelquefois la Vertu, j'entends si la Fortune
10-11. *67-87* L'autre d'un crocheteur, l'autre d'un laboureur, L'autre d'un mercadant : ainsi la force (*erreur pour* farce, *reproduite dans toutes les anciennes éditions posthumes*)
13-14. *71-87 graphie* Agamemnon | *84-87* Telephe

1. V. ci-dessus, p. 5.
2. *L'eschafaut*, c'est la scène du théâtre. Vieille comparaison, que reprendront Bossuet (Sermon sur la Mort) et Vigny (Maison du Berger).
3. Le *chorage* (graphie actuelle *chorège*) était dans l'ancienne Grèce le citoyen chargé de monter une pièce à ses frais, et de diriger les répétitions.

Qui deviendra marchant, ou nocher qui chemine
Dans un logis de bois au gré de la marine :
Et tel est dans du bois sur les ondes marchant,
Qui deviendra sur terre advocat ou marchant :
Et tel changeant d'habit contrefaisoit le maistre [1],
Qu'on ne voudroit apres pour un valet congnoistre,
On soit que de nature on n'est jamais contant
Ou soit que le destin est tousjours inconstant [2].
Des le commencement que je fuz donné page
Pour user la plus part de la fleur de mon aage [210 r°]
Au Royaume escossois de vagues emmuré [3],
Qui m'eust, en m'embarquant sur la pouppe, juré
Que changeant mon espée aux armes bien aprise,
J'eusse pris le bonnet des pasteurs de l'eglise,
Je ne l'eusse pas creu [4] : & me l'eust dit Phebus,
J'eusse pensé son dire & luy n'estre qu'abus :
Car j'avoys tout le cueur enflé d'aymer les armes,
Je vouloys me braver au nombre des gendarmes [5],
Et de mon naturel je cherchois les debatz,

15. *84-87* Qui deviendra corsere ou forçat qui chemine
17. *84-87* dans du pin
18. *71-78* & marchant | *84-87* *texte primitif*
22. *87* Ou que le sort humain
30. *84-87* J'eusse dit son trepied & luy

---

1. *Contrefaire* n'a pas un sens péjoratif au XVI[e] siècle ; cela veut dire ici jouer un rôle, ailleurs simplement imiter. V. par ex. t. I, p. 172, vers 94 ; 260, vers 6 ; III, p. 137, vers 322.

2. Tout ce début rappelle Horace, *Carm.*, I, 1 et III, 1.

3. Le prince Charles, troisième fils de François I[er], avait comme page Pierre de Ronsard ; il le « donna » en cette même qualité à sa sœur Madeleine, mariée au roi d'Écosse Jacques V au début de 1537 ; le futur poète avait alors douze ans et demi. Cf. tome VI, p. 66.

4. C.-à-d. : Si quelqu'un m'avait juré que je changerais mon épée contre le bonnet des clercs, je ne l'aurais pas cru.

5. C.-à-d. : Me conduire bravement, ou bien parader parmi les soldats. Huguet (*Dictionn. du Seiz. s.*) adopte le premier sens. Marcassus en 1623 avait adopté l'autre.

Moins desireux de paix, qu'amoureux des combatz.
Mais Fortune voyant que je suyvois sans elle
Mon inclination gaillarde & naturelle,
Changea ma volunté, & m'arracha du sein
Ma premiere entreprise & mon premier dessein :
Je devins escollier, & mis ma fantaisie
Au folastre mestier de nostre poesie,
Affin de vous servir, & les Princes de nom,
Pour ensemble acquerir des biens et du renom :
Car l'honneur sans le bien laisse l'homme en arriere,
Et le bien sans l'honneur ne profite de guiere[1].
Or puis qu'homme d'eglise il faut en bonnet rond[2]
Jouer publicquement, comme les autres font,
Je vous pry ne soufrez (sy quelque soing vous touche
De Ronsard, qui vous sert & de cueur & de bouche)
Qu'un envyeux malin ne luy reproche poinct
De l'avoir veu jouer mal propre & mal empoinct[3],
Sans grace, sans meintien, sans geste & sans parolle,
Ayant en vous servant tresmal joué mon rosle[4].

43-44. *67-87 guillemets*
45. *78-87* Puis que Protenotaire il faut
46. *84-87* Achever mon roulet
49. *78-87* Que l'envieux un jour
50. *78* sans crosse & mal-empoint | *84-87* sans tiltre & mal-empoint
51. *78* Pauvre, endebté, crotté, sans table & sans parolle | *84-87* Sans argent endebté, sans table & sans parolle
52. *71-87* son rolle

---

1. Souvenir de Callimaque, *Hymne à Jupiter*, fin. Cf. tome VII, p. 9.
2. Sur cette coiffure, v. ci-dessus, pp 93 et 101, texte et notes.
3. C.-à-d. : mal accoutré, mal vestu. Cf. ci-après la Vertu amoureuse, p. 341, vers 93.
4. Quand Ronsard composa cette épitre, il était non seulement clerc tonsuré (depuis mars 1543), et, comme tel, bénéficiaire de quelques cures, mais encore aumônier ordinaire du roi ; d'où la qualité qu'il se donne d' « homme d'église » ; mais il n'était pas prêtre et ne le fut jamais, quoi qu'en aient dit ses adversaires huguenots.

A TRESILLUSTRE PRINCE CHARLES
CARDINAL DE LORREINE [1]. [210 v°]

SONET

Monseigneur, je n'ay plus cette ardeur de jeunesse
Qui me faisoit chanter des armes & d'amour :
J'ay le sang refroidy, le jour suyvant le jour
En derrobant mes ans les donne à la vieillesse [2].
Plus Phœbus ne me plaist, ny Venus la deesse,
Et la Grecque fureur qui bouillonnoit autour
De mon cueur, qui estoit son fidelle sejour,
Comme un vin escumé sa puissance rabaisse [3].
Maintenant je ressemble au viel cheval guerrier,
Qui souloit couronner son maistre de laurier [4] :
Quand il oit la trompette, il est d'ardeur espris,
Et courageux en vain, se pousse en la carriere,
Mais, en lieu de courir, il demeure derriere,
Et raporte au logis la honte pour le pris [5].

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560 ; (Livre des Sonets) 1567 à 1573 ; (Sonnets à diverses personnes) 1578. — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées*, 1609 et éd. suiv.

Titre. *67-73* Au cardinal de Lorraine | *78* A Charles cardinal de Lorraine

2. *67-78* les passions d'amour
8. *71-78* Comme vin
13. *67-78* demeure seul derriere

---

1. V. ci-dessus, pp. 71 et 82.
2. Pourtant Ronsard n'avait alors que trente-cinq ans.
3. Cf. ci-dessus l'Élégie à l'Huillier, p. 293 et suiv.
4. C.-à-d. : qui avait l'habitude de faire gagner la victoire à son maitre.
5. Cf. le tome VII, p. 231, vers 5 et suiv.

LA VERTU AMOUREUSE

A TRESILLUSTRE PRELAT HIERONYME DE LA ROVERE,
Evesque de Toullon [1].

C'estoit au poinct du jour (quand les plumes du Somme
Ne sillent qu'à demy les yeux lassez de l'homme,
Qui veille tout ensemble & tout ensemble dort, [211 r°]
Ne pris, ny retenu du frere de la mort [2]),
Lors que, ravy d'esprit, comme une idolle vaine
Qui sans corps sur le bord d'Acheron se promaine [3],
Je me vy transporté sur le haut d'un rocher,
Duquel on ne scauroit sans æsles aprocher,
Ou bien sans un esprit qui vaut mieux que des æsles,
Quand gaillard on le pousse aux choses immortelles.
Au plus haut du sommet de ce rocher pointu,

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560; (Elegies, 4e livre) 1567 à 1573; (Elegies) 1578; (Bocage royal) 1584, 1587 et éd. suiv.

Titre. *67* La Vertu amoureuse (*sans plus*) | *71-73* La Vertu amoureuse à Monsieur Hieronime de la Rovere Archevesque de Turin | *78-84* Discours (*sans plus*) | *87* Songe. Au sieur de la Rouvere.
2. 87 Ne couvent qu'à demy

---

1. Jérôme de la Rovère, né à Turin en février 1530 (n. st.), instruit en France par d'excellents humanistes, acquit très jeune une telle réputation de science, d'éloquence et de piété qu'il fut pourvu de deux abbayes et de l'évêché de Toulon dès le règne de Henri II et choisi pour prononcer deux oraisons funèbres de ce roi, l'une à Notre-Dame le 12 août 1559, l'autre à Saint-Denis le lendemain. — Attaché comme prédicateur à la maison du duc de Savoie Philibert-Emmanuel, auquel le traité du Cateau-Cambrésis avait rendu son duché, il fut nommé archevêque de Turin en 1564, puis cardinal et protecteur des Franciscains. Il était au nombre des *papabile*, quand il mourut en février 1592. Cf. *Gallia christiana*, t. I, p. 753 ; Cimber et Danjou, *Arch. cur. de l'Hist. de France*, 1re série, t. III, p. 307 et suiv. ; H Chamard, éd. des *Œuvres poét.* de Du Bellay, t. II, p. 215 ; VI, p. 83 et 91, notes.

2. C.-à-d, : par le Sommeil. Cf. le tome II, p. 123, vers 18.

3. Comme une ombre des Enfers païens : cf. Virgile, *En.* VI, 304 sqq. Pour le mot *idole*, v. les tomes III, p. 15 ; V, p. 133 et 250 ; VI, p. 43 ; et ci-après l'Elégie à Des Masures, vers 57.

Est un temple d'airain qu'a basti la Vertu [1],
D'airain en est la porte, & par grand artifice
D'airain plus cler que verre est parfaict l'edifice.
Là, de tous les costez de ce grand Univers
Les peuples [2] sont assiz en des sieges divers :
L'un bas & l'autre haut en son rang y habite,
Et chacun a son lieu selon qu'il le merite.
  Aupres d'elle est assize à son dextre costé
L'Estude, la Sueur, le Labeur indonté,
L'Honneur, la Preud'hommie, & ont pour leur voisine
Andronique, & Phronese, & leur sœur Sophrosine [3].
Ce peuple à l'environ de la Nymfe espendu,
De corps, d'esprit, & d'ame, en elle est esperdu,
Qui ne se peult saouller de la voir, & l'appelle
Son cueur, ses yeux, son sang, sa maistresse, & sa belle,
Luy offre corps & biens, & tasche à desservir [4]
Sa grace pour l'aymer & pour la bien servir.
  La deesse n'est pas de corps efeminée,
Comme celle qui est des flotz de la mer née [5] :
Son œil est doux & fier, son sourcil un peu bas,
Son regard est semblable à celui de Pallas, [211 v°]
Quand sa main est paisible, & l'horrible Belonne
Contre les fiers geans n'irrite sa Gorgonne [6].
  Tant plus elle est aymée, & tant plus elle prend

25. *78-87 graphie* peut souler

1. Cf. l'*Hymne de la Philosophie*, au tome VIII, p. 97 et suiv.
2. C.-à-d. : les gens, les personnes.
3. Termes grecs, désignant, comme les termes français qui précèdent, des abstractions personnifiées : le Courage, la Raison et la Sagesse. Cf. le tome VIII, p. 98, texte et notes.
4. *Desservir* = mériter. Déjà vu au tome V, p. 141.
5. « Ecumiere Venus », dit ailleurs Ronsard (tome VI, p. 53).
6. C.-à-d. : et quand la déesse de la guerre n'irrite pas son bouclier (orné de la tête de Méduse, l'une des Gorgones). Allusion à la Gigantomachie racontée par Hésiode dans sa *Théogonie*.

Plaisir à contreaymer, & jamais ne se rend
Que par honnesteté, donceur, & courtoysie
N'ayt de ses poursuyvans gaigné la fantaisie,
Et ne leur ayt par signe & par preuve montré
Qu'en la queste d'amour ils ont bien rencontré.
Aucunefois sur l'un son regard elle jecte,
Sur l'autre aucunefois, car elle est tant subjecte
Aux passions d'amour, que son cueur ne pourroit
Vivre à son aize un jour s'il ne s'enamouroit.
  Quand elle ayme quelcun, comme maistresse douce,
Le souleve aux honneurs, aux biens elle le pousse,
Luy donne entre les Rois un honorable lieu,
Et le fait du vulgaire admirer comme un dieu :
Mais à ceux qu'elle hait, comme fiere ennemye [1],
Leur promect deshonneur, prison, & infamye.
  Sur tous ses poursuyvans, d'un œil vif & ardant
Courtoyse, elle t'aloit doucement regardant,
Mon tresdocte Rouvere, & comme amour la touche,
Tout ainsi que le cueur elle t'ouvrit la bouche [2],
Te flattant de ces motz : Amy, que le troupeau
Des Muses allaicta cherement au berceau
De leurs propres tetins pour future merveille [3] :
Puis, quand tu devins grand, l'industrieuse abeille
De son miel amassé sur les fleurs du printemps
En l'antre Thespien te nourrist bien long temps [4],

40. *60* il ont (*graphie defendable, mais corrigée dans les éd. suiv.*)
57. *60* leur propres (*idem*)
60. *87* te nourrirent long temps

---

1. Ici, comme au vers 34, *fier* = farouche.
2. Comprendre : elle ouvrit sa bouche pour s'adresser à toi, comme elle t'avait ouvert son cœur.
3. Pour faire de toi plus tard un être merveilleux.
4. Thespies, ville de Béotie, au pied de l'Helicon, avait un antre consacré aux Muses.

Où Phœbus, & Pithon, & la belle Cythere [1], [212 r°]
Et Mercure, qui est des bons espritz le pere,
Ont si bien ton mortel en divin transformé,
Que tu fuz des enfance un miracle estimé,
Ayant choisi Morel pour vertueuse guide [2],
Qui surmonte Chiron, le maistre d'Eacide [3].
 Tu n'avois pas dix ans, qu'oyant publicquement
Tes propres oraisons sonner si doctement,
Et t'oyant disputer outre ton aage tendre,
Des ars qu'on ne scauroit que par vieillesse aprendre [4],
Je fus toute ravye, & des le mesme jour
Que je te vy, je mis dedans toy mon amour [5].
Tu t'en aperceuz bien, car tousjours depuis l'heure,
Songneux, tu as cherché la place où je demeure,
Où tu es arrivé par cent mille travaulx,
Par rochers, par torrens, par pleines, & par vaulx,
Par halliers, & buissons, qui les autres retiennent,

61. *60-67* & Phyton (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Pithon, c'est la Persuasion divinisée (du grec Πειθώ). La belle Cythère, c'est Vénus elle-même, adorée dans l'île de ce nom ; Ronsard l'appelle plus souvent Cytherée (t. IV. p. 48 ; VII, 117 et 184).

2. Jean Morel, gentilhomme d'Embrun, maréchal des logis de Catherine de Médicis, protecteur et ami de Ronsard et de Du Bellay. Cf. tomes III, p. 157 ; VII, 225 ; VIII, 161-162 (note), et H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 390 et suiv. — Il existe à la B. N. (Ms. lat. 8589, fol. 35 et 37) deux lettres de La Rovère à Morel, années 1561 et 1562, d'après P. de Nolhac, *Lettres de J. du Bellay*, p. 28, note.

3. Le centaure Chiron passait aux yeux des poètes grecs pour avoir été le précepteur d'Achille, petit-fils d'Eaque.

4. Ici *oraisons* = discours ; *disputer* = discuter ; *ars* = les arts libéraux, aussi bien les sciences que les lettres

5. P. de Nolhac cite dans son *Ronsard et l'Humanisme* (p. 349) une lettre de l'érudit Ch. Uytenhove à Morel, d'où il extrait ces lignes : « Roverium divinae indolis *adolescentem*... summa cum voluptate doceo », et il date cette lettre du 2 nov. 1562. Cette date est certainement inexacte, car à ce moment-là J. de La Rovère avait plus de 30 ans et habitait Turin.

Et recreuz du chemin[1] à mon palais ne viennent
Ainsi que tu as faict, afin d'y sejourner :
Car le soucy mondain les en faict retourner.
   Au bas de ce rocher, au milieu d'une prée,
Demeure une deesse en drap d'or accoustrée :
Ses bras sont chargez d'or, & son col d'un carcan,
Labeur ingenieux des feuvres de Vulcan[2].
Son front est attrayant, sa peau tendre & douillette,
Son œil traitre & lascif, sa face vermeillette,
Et ses cheveux ondez, annelez, & tressez,
Sont de fueilles de myrthe & de rose enlassez,
Sa main est molle & grasse, & son œil n'abandonne
Le sommeil paresseux que midy ne rayonne : [212 v°]
Au reste elle est en dance, en festins, & deduict[3]
Et rien fors le plaisir, indiscrette, ne suit,
Empoint & decoupée[4], & pour estre apparente
Elle a desja vendu le meilleur de sa rente[5].
   Tousjours aux grandz chemins en cent mille façons
Elle ourdist des filletz, & tend des hameçons
Apastez de delice, & elle en meinte sorte
Aux gestes, à la voix & aux yeux elle en porte
Pour prendre les passans, si bien que le plus fin

93. *71-73* En point | *78-81* Brave, en-poinct, decoupée | *87* Pompeuse, superflue, & pour estre apparente

---

1. On dit encore aujourd'hui : être recru de fatigue.

2. Ce carcan (= collier) est l'œuvre des Cyclopes, ouvriers de Vulcain. Souvenir de Virgile, *En.*, VIII, 424 sqq. Cf. le tome I, p. 260.

3. *Deduit* = divertissement ; encore dans La Fontaine, *Fables*, IV, 20.

4. Elle est richement vêtue et porte d'élégantes robes à « crevés ». Pour *empoint*, v. ci-dessus, p. 335, vers 50 ; pour *decoupée*, ci-après, p. 354, vers 92.

5. Cette description de la Volupté semble empruntée à l'apologue de Prodicos de Ceos, raconté par Xénophon, *Mémor.*, II, 1. 21 sqq. (v. notamment le § 22) ; d'autant plus que Ronsard met en scène et fait parler la Vertu et la Volupté à l'exemple de Xénophon.

(Sans l'aide de raison) s'y empestre à la fin,
Car souvent elle prend mon habit, & transforme
Son masque deguisé en ma nayve forme.
On dit qu'un jour Venus sans pere la conceut,
Monstre fier & cruel, du dueil qu'elle receut
Qu'Hebé, jeune deesse, espousoit en lieu d'elle
Hercule, ja vestu d'une chair immortelle,
Et avorta du part [1], en opprobre & desdain
Qu'Hercule de sur elle avoit mise la main
Et luy avoit laissé au front la cicatrice,
Qui descouvre à chacun son nom & sa malice [2].
Or cette Volupté (ainsi se faict nommer
Celle qui veult sa vie en plaisirs consumer)
M'arreste les passans, & tant elle est mignarde
Qu'enyvrez de plaisirs, de telz motz les retarde :
O pauvres abusez, que le nom de Vertu
Ha fausement seduictz, pauvre peuple vestu
D'une robbe de boue, à laquelle Nature
Trop chiche n'a donné sinon la pourriture,

97. *87* De delice' apastez, qu'elle en diverse sorte
101-102. *78-84* Elle prend bien souvent ma robbe, & si transforme | *87* Tant elle prend souvent ma coifure, & transforme Son masque & sa feintise en ma naïve forme
106. *71-87* Hercule despouillé de sa robbe mortelle
110. *60-67* Que decouvre (*texte denué de sens, que j'ai cru devoir corriger d'après les éd. suiv.*)
112. *78-87 à la rime* consommer
113. *87* Arreste les passans

---

1. C.-à-d. : de l'enfant qu'elle portait.
2. Pour l'union d'Hercule et d'Hébé, v. Homère, *Od.*, XI, 603 ; Hésiode, *Theog.*, 950; Pindare, *Nem.*, X, 17. Mais ils ne parlent pas du dépit de Vénus à ce sujet, non plus que Xénophon (*loc. cit.*), ni Lucien (*Dialogue des Dieux*), ni Ovide. Ronsard a peut-être confondu avec un passage d'Homère (*Il.*, XIX, 114, sqq.), où Héra fait naître avant terme un fils de la race de Zeus (Eurystée) et ajourne la naissance d'Hercule.

Vous penseriez vous bien de mortelz faire dieux ? [213 r°]
Et de terre chargez voller jusques aux cieulx ?
Laissez moy ces dessains qui ne sont que mensonges,
Que chimeres en l'air, que fables, & que songes,
Et mortelz n'esperez sinon que le trespas,
Qui est vostre heritage, & vous suit pas à pas,
  Quelle fureur, humains, quelle ardente manye[1],
Vostre sotte raison si follement manye,
Que vouloir par travail en cheveux blancs chercher
Je ne scay quelle femme assise en un rocher,
De qui le nom est vain & vaine l'entreprise ?
Hé ! qu'en raportez vous, sinon la barbe grise
Pour toute recompense, ou quelque mal soudain
Qui vous fait trespasser du jour au lendemain ?
En ce pendant les ans de la jeunesse tendre,
Que vous debvriez en jeux & en plaisirs despendre,
Se perdent comme vent, & ne r'animent plus
Vos corps, de longue estude impotens & perclus.
  Sy Vertu ne silloit voz yeux de piperie[2],
Vous congnoistriez bien tost quelle est sa menterie,
Car Nature y repugne, & vous monstre combien
La vertu vous contrainct soubz umbre d'un faulx bien :
Celuy qui suit Nature est sage, & ne se laisse
Seduire des apastz de telle enchanteresse.
  Qu'aquist jamais Socrate, Aristote & Platon,

119. *78* Pensez-vous, abusez, de mortels faire Dieux | *84-87* Vous pensez-vous, mortels, faire de nouveaux Dieux
121. *60-67* ses dessains (*éd. suiv. corr.*)
140. *78-87* Vertu pipe vos cœurs
143. *71-87* Qu'aquist jadis

---

1. Au sens du grec μανία, folie ; déjà vu ci-dessus, p. 301, vers 33.
2. Ne vous aveuglait en vous trompant. — *Siller* est un terme de fauconnerie, qui signifie : coudre les paupières au fauconneau pour l'apprivoiser.

Pythagore, Thales, Theophraste, & Criton,
Pour aimer la Vertu, fors une renommée
Qui sera par les ans, comme ils sont, consumée ?
Dequoy sert le renom au mort qui ne sent rien ?
Malheureux est celuy, cependant qu'il est sien, [213 v°]
Qu'il sent, qu'il voit, qu'il oyt, qui ne fait bonne chere,
Sans consumer sa vye en penible misere,
Apres je ne scay quoy qu'on ne peut acquerir
Que par longue tristesse, en danger de mourir.
Que voirrez vous là haut que ronces & qu'orties ?
Icy vous ne voirrez que fleurettes sorties
Du sein du renouveau, icy le beau printemps,
La jeunesse, & l'amour habitent en tous temps,
Icy l'homme vieillist en plaisir delectable,
Et s'en va soul de vye ainsi que d'une table [1].
De telz motz Volupté arreste les passans
Qui, mal sains du cerveau, ne sont assez puissans,
Ainsi que tu as faict, de se boucher l'oreille
Pour jouir du plaisir qu'icy je t'apareille.
Pource, mon cher amy, des enfance congneu,
Tu sois en mon palais le plus que bien venu,
Il faut que je t'embrasse, & que je te caresse,
Puis que tu as dompté l'ocieuse paresse [2],
Et sans avoir ouy les chans de Volupté
Tu es sur mon rocher par estude monté [3].
Cette jeune rusée est si fort cauteleuse,

146. *78-87 à la rime* consommée
149. *60-67* qu'il ne fait (*éd. suiv. corr.*) | *71-73 omettent* qu'il oyt *éd. suiv. corr.*)
161. *60-67* de le boucher (*éd. suiv. corr.*)

1. Souvenir de Lucrèce, III, 948, ou d'Horace, *Sat.*, I, 1, 119.
2. La paresse oisive ; déjà vu ci-dessus, p. 300, vers 4.
3. Par zèle (sens du grec σπουδή et du latin *studium*).

Qu'en lieu de te souler d'une doulceur mielleuse,
T'eust presenté du fiel, & pour un dyamant
Un verre bigarré de couleurs faucement.
  Doncques tu m'as aymé pour l'amour de moymesme,
Sans espoir de loyer[1] : aussi d'amour extreme
Je t'aime en recompense, & n'auras en retour
De m'aymer de bon cueur sinon que mon amour.
  Tousjours mes amoureux ont de moy jouissance, [214 r°]
Les mondains amoureux vivent en indigence
Desirant la beauté, & l'homme desireux
Pour n'avoir son souhait est tousjours malheureux.
Mais mon fidelle amant sans ardeur inconstante
Se contente de moy, de luy je me contente,
Et sans plus desirer il a tant de plaisir,
Que je suis pour jamais la fin de son desir.
  Pour me faire l'amour, il ne faut qu'on se farde,
Qu'au miroir paresseux la face on se regarde,
Que lon soit parfumé, ou que lon soit vestu
D'un drap d'or par rayons à la soye battu[2],
Qu'on face des tournois, qu'on sorte en la campaigne,
Qu'en armes on gallope un beau genet d'Espaigne,
De poudre tout souillé[3] : je ne veux poinct cela,
Mon amour seullement se donne à celuy-là
Qui m'ayme plus que luy, qui me suit à la trace,
Et de rien n'est songneux que de ma bonne grace.

171-172. *78-87* & comme à son amant Donné un fresle verre en lieu d'un diamant
179-180. *71-87 guillemets*
187. *71-87* Qu'on soit bien parfumé, ou qu'on soit bien vestu
191. *78-87* Qu'on soit bien gaudronné

---

1. Sans espoir de récompense. Cf. Juvénal, *Sat.*, X, 141 sq. : Quis enim virtutem amplectitur ipsam, Praemia si tollas ?
2. C.-à-d. : d'une étoffe de soie lamée d'or.
3. Tout souillé de poussière.

Tel amant est heureux, admirable, & parfaict,
Il ne pense jamais ny ne dit ny ne faict
Rien dont il se repente, & en soymesme ferme
Il est son but, sa fin, son limitte [1], & son terme,
Son parfaict, & son tout : quand le Ciel tomberoit,
L'esclat sans l'effroyer sa teste fraperoit [2].
Tous humains accidens il dedaigne & mesprise,
Il dedaigne la flamme en sa maison esprise,
Prison, terre, & argent, trahisons de valletz,
Perte d'abillemens, de biens, & de palais,
De femmes & d'enfans, & constant il se joue
De l'aveugle Fortune, & des tours de sa roue, [214 v°]
Il n'a jamais soucy du change des saisons,
Car tout envelopé d'immobiles raisons
S'enferme d'un rempart clos de philosophie,
Qui meprise le temps & Fortune defie.
Il est riche sans biens, il vit heureusement,
Et parfaict de tous poincts il a contentement :
Il scait tout, il voit tout, & la lourde ignorance
Dedans son estomac ne faict point demeurance :
Il se congnoist soymesme [3], & ne doute de rien :
Sans ailleurs s'egarer il demeure tout sien,
Et nulle passion, soit d'ire, ou soit d'envie,
De douleur, ou de peur, ne tourmente sa vie.
En cette terre basse il n'estime rien grand,
Car son esprit au ciel à toute heure se pend,
Où la grandeur de Dieu de si pres il advise

202. *60* aprise (*éd. suiv. corr. ; 67 aux errata*)
212. *87* Et en sa suffisance il a contentement

1. Nom encore du masculin au xvi[e] siècle, comme le latin *limes*.
2. Souvenir d'Horace, *Carm.*, III, 3, début (portrait du sage stoïcien).
3. Adage de la sagesse delphique : γνῶθι σεαυτόν.

Que toute chose humaine en son cueur il mesprise :
Et rien, tant soit estrange, ou douteux, ou nouveau,
Present ou advenir, n'offense son cerveau.
  Il a chassé de soy toute sorte de vice,
L'ardente ambition, la villaine avarice,
Luxure disolue, & s'est faict pour m'aymer
Un homme tout parfaict qu'on ne scauroit blasmer.
  Ainsi rien n'apparoist au monde miserable
Qui soit, fors mon amour, eternel & durable.
La richesse se perd, la force, & la beauté,
Faveur, credit, honneur, noblesse, royauté,
Comme neige au soleil, ou comme la fumée
Qui par le vent souflée en l'air est consumée :
Sans plus mon amoureux ne s'ebranle jamais, [215 r°]
Plus ferme que le roc sur lequel je le metz.
  L'infame pauvreté ne ronge sa poictrine,
Indigence ne fain de sur luy ne domine,
Le monde est son païs, il n'est poinct etranger :
Il va jusques à l'Inde, & revient sans danger,
Et quand le sort malin ou la fortune dure
Luy menace le chef, je m'oppose à l'injure,
Est plus est enfondré, plus je le tire en haut,
Et jamais mon secours au besoing ne lui fault[1].
  Je le fais de doctrine & d'honneur l'exemplaire,
Je le tire bien loing des tourbes du vulgaire,
Je l'advance en credit, je le pousse aux honneurs,
Et discret je le rendz entre les grandz seigneurs,
Ainsi que je t'ay faict, amyable Rouvere,
Qui peux entremesler le doux & le severe,

230. *60-73* eternelle (*éd. suiv. corr.*)

1. C.-à-d. : ne lui manque; cf. ci-dessus, p. 307, vers 148.

Et qui scais par un art gracieux & courtoys
Praticquer les faveurs des princes & des Rois.
Tes meurs & ta prudence ont faict que l'on te voye
Choisy pour serviteur du grand Duc de Savoye
Et de sa chere espouse (ame heureuse) qui faict
Nostre aage plus poly, plus divin, & parfaict [1],
Qui sur toute princesse a franchement suyvie
Moy qui suis la Vertu, des le jour de sa vie.
Or sus, embrassez moy, tant pour avoir cet heur
Que d'estre d'un tel Duc fidelle serviteur,
Que d'estre serviteur de telle Marguerite,
Et pour autant aussi que ta foy le merite,
Qui ne pourra jamais se separer de moy,
Car jamais un bon cueur ne viole sa foy. [215 v°]
Ainsi te dist Vertu de sa bouche vermeille :
A tant le jour fut grand [2], & surce je m'esveille.

ELEGIE

A GUILLAUME DES AUTELS GENTILHOMME CHARROLOIS [3].

Des Autelz, que la loy, & que la rethoricque

257. *60-67* as franchement (*éd. suiv. corr.*)

219-258. *87 supprime ces quarante vers et les remplace par les quatre que voici* : Tel fut le mien Socrate, & ceux qui ont gravy Sur mon tertre espineux, où contente je vy : Tel tu es, mon Rovere, & pource je t'appreste Une triple couronne à poser sur ta teste

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 5e livre) 1560. — Plaquette 1562, 1563, 1564. — *Œuvres* (Discours des Miseres de ce temps) 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *62-64* Elegie sur les troubles d'Amboise [de] 1560, à G. des

1. Le duc Philibert-Emmanuel et sa femme Marguerite de France, sœur de Henri II, protectrice de Ronsard. Cf. le tome IX, Introd., p. XVII et pp. 157 à 192.

2. C.-à-d. : Alors, il fit grand jour.

3. Sur ce personnage, v. les tomes IV, p. XVI et 75 ; V, pp. 180,

Et la Muse cherist comme son filz unicque[1],
Je suis esmerveillé que les grandz de la Court
(Veu le temps orageux qui par l'Europe court)
Ne s'arment les costez d'hommes qui ont puissance
Comme toy de plaider leurs causes en la France,
Et revenger d'un art par toy renouvellé
Le sceptre que le peuple a par terre foulé[2].
Ce n'est pas aujourd'huy que les Rois & les Princes
Ont besoing de garder par armes leurs provinces[3],

Aultels, gentilhomme Charrolois | *67-73* Elegie à G. des Autels, gentilhomme Charrollois | *78 remplace* Elegie *par* Discours | *84* Discours à G. Des-Autels (*sans plus*) | *87 ajoute à 84* poëte et jurisconsulte excellent

2. *78-87* Et que la Muse suit comme son fils unique

4. *62-78* par la France | *84-84 texte primitif*

5. *78-87* d'hommes ayans puissance

9. *62-87* C'est donques aujourd'huy

6 et 10. *60-63* leur causes... leur provinces (*graphie défendable, mais corrigée dans les éd. suiv.*)

10. *78-87* N'ont besoin

---

223 et 262 ; ci-dessus. p. 198, note ; en outre, G. Colletet, *Vie de Des Autels*, publiée avec force notes par A. van Bever dans la Revue de la Renaissance, t. VI, 1906, p. 192 à 223 ; Hans Hartmann, *G. des Autels, poète et humaniste fr*[s] (thèse de Zurich, 1907) ; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique* (thèse de Paris, 1910), Introd. et passim ; J. Madeleine, art. de la Revue d'Hist. litt. de la Fr., t. XVIII, 1911, p. 801 et suiv.

1. Ces deux premiers vers font allusion à la fonction de « jurisconsulte » que remplissait Des Autels (il avait étudié le droit à Valence), puis au rôle littéraire qu'il avait joué de 1550 à 1553, et surtout aux œuvres plus récentes : 1° un nouveau recueil de vers, la *Remonstrance au peuple de France, de son devoir en ce temps envers la Majesté du Roy. A laquelle sont adjoustez trois Eloges, de la paix, de la trefve et de la guerre* (Paris, Wechel, 1559. — Bibl. Nat. Rés. Ye 982. L'Eloge de la paix, dédié à Ronsard, porte aux nues en son début l'*Exhortation pour la paix* que celui-ci avait écrite en 1558) ; 2° un admirable opuscule en prose, inspiré par les troubles d'Amboise, la *Harengue au peuple françois contre la rebellion* (Paris, Sertenas, 1560. — Bibl. Nat. Lb[32], 20), auquel Ronsard pense plus particulièrement dans les vers qui suivent.

2. Il s'agit des premières manifestations de révolte civile et religieuse en France, notamment de la conjuration d'Amboise (mars 1560). Cf. L. Romier, *Origines polit. des guerres de religion*, t. II, passim.

3. C.-à-d. : leurs pays, à savoir l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, la France, le duché de Savoie, les républiques de Gênes, de Venise, de

Il ne faut acheter ny canons, ny harnois,
Mais il fault les garder seulement par la voix,
Qui pourra dextrement de la tourbe mutine
Appaiser le courage & flatter la poictrine :
Car il fault desormais deffendre noz maisons,
Non par le fer trenchant mais par vives raisons,
Et courageusement noz ennemis abbatre
Par les mesmes bastons dont ils nous veullent battre.
Ainsi que l'ennemy par livres a seduict
Le peuple devoyé qui faucement le suit [1],
Il fault en disputant par livres le confondre,
Par livres l'assaillir, par livres luy respondre, [216 r°]
Sans monstrer au besoing noz courages failliz,
Mais plus fort resister plus serons assailliz [2].

11. *62-87* Et contre leurs sujets opposer le harnois
12. *62-73* Usant & de la force & de la douce voix | *78-87* Mais il faut les (*87* il les faut) garder par livres & par vois (*84-87* lois)
13. *78-87* Instrumens qui pourront
16. *62-73* Et par le fer trenchant & par vives raisons | *78-87* Non par le fer tranchant ains par vives raisons
17. *84-87* Et d'un cœur courageux
22. *62-73* Par armes l'assaillir, par armes luy respondre | *78* Par scavoir l'assaillir, par scavoir luy respondre | *84-87 texte primitif*

Florence, les Etats pontificaux, que le traité du Cateau-Cambrésis avait pacifiés en avril 1559.

1. Allusion aux livres de propagande et aux pamphlets que les protestants apportaient par ballots de Genève et répandaient « par les carrefours et maisons » et jusqu'à la Cour. Cf. Florimond de Raemond, *Histoire de la naissance, progrez et decadence de l'Heresie*, p. 874 ; P. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, pp. 5 à 12.

2. Les variantes de ce début sont très remarquables. L'édition séparée de 1562 contient d'importantes retouches dues à la politique de résistance armée qui était celle des Guises. Dans le texte primitif R. se contente de prêcher le calme, la pacification par le concile de Trente, la riposte aux protestants par des brochures éloquentes. Dans le deuxième texte, c'est en outre la répression armée, l'usage du canon qu'il préconise. Il est donc très probable que cette Elégie fut écrite un peu avant les événements d'Amboise (où les troupes royales se heurtèrent à celles des huguenots les armes à la main) et que la réimpression de 1562, avec son titre et son texte remaniés et certain passage du privi-

Si ne voy-je pourtant personne qui se pousse
Sur le haut de la breche & l'ennemy repousse,
Qui brave nous assault, & personne ne prend
La picque, & le rempart brusquement ne deffend :
Les peuples ont recours à la bonté celeste [1],
Et par priere à Dieu recommandent le reste,
Et sans jouer des mains demeurent ocieux :
Cependant les mutins se font victorieux.
Carles & toy & moy, seulz entre cent mille hommes
Que la France nourrist, opposez nous y sommes,
Et faisant de nous trois paroistre la vertu,
D'un magnanime cueur nous avons combatu,
Descouvrant l'estomac aux playes honorables,
Pour soustenir l'Eglise, & ses loix venerables,
Et celles du païs auquel nous sommes nez,
Et pour l'ayde duquel nous sommes ordonnez [2].

28. *78-87* La plume, & par escrit nostre loy ne defend

30-31. *78-87* Et à Dieu sans s'ayder recommandent le reste : Comme gens esperduz demeurent ocieux

33-40. *62-87 suppriment ces huit vers*

---

lège disant que cette Elégie fut écrite « durant les troubles d'Amboise », a été faite dans le dessein de servir à la polémique et de justifier le rôle des Guises à Amboise comme à Vassy (1er mars 1562). Ce qui est curieux encore — et probant — c'est qu'à partir de 1578 le texte est revenu au premier esprit de la pièce et qu'on n'y trouve plus les variantes belliqueuses et guisardes de 1562.

1. Par « les peuples » R. entend ici les Français, particulièrement ceux qui pouvaient prendre la défense de la cause catholique, comme le prouvent les vers 33 et 34. Même sens ci-après, au vers 234.

2. A quelles œuvres défensives et apologétiques cet alinéa faisait-il allusion ? Des Autels avait publié la *Remonstrance* et la *Harengue* cités plus haut (p. 349). — Lancelot Carles, évêque de Riez (v. le tome VIII, p. 115) venait de publier la traduction d'un traité de Stan. Hosius, évêque de Warm (Pologne), *De l'expresse parole de Dieu* (Paris, Vascosan, in-8. — Bibl. Nat. D. 21891) ; en outre, ses *Sonnets chrestiens*, qui parurent en 1561 à la suite de l'*Ecclesiaste paraphrasé en vers francois* (Bibl. Mazarine, 26139) avaient pu circuler manuscrits dès 1560 (cf. H. Chamard, art. des *Mélanges Lanson*, Hachette, 1922). — Quant à Ronsard, malgré l'initiative dont il se vante, on ne voit pas bien quelle

Durant la guerre à Troye, à l'heure que la Grece
Pressoit contre les murs la Troyenne jeunesse,
Et que le grand Achille empeschoit les ruisseaux
De porter à Thetis le tribut de leurs eaux [1],
Ceux qui estoyent dedans la muraille assiegée,
Ceux qui estoyent dehors dans le port de Sigée,
Failloyent egallement [2] : mon Desautels, ainsi
Noz ennemis font faulte & nous faillons aussy.

Ils faillent de vouloir renverser nostre empire.
Et de vouloir par force aux Princes contredire,
Et de presumer trop de leur sens orgueilleux, [216 v°]
Et par songes nouveaux forcer la loy des vieulx :
Ils faillent de laisser le chemin de leurs peres,
Pour ensuyvre le train des sectes etrangeres [3] :
Ilz faillent de semer libelles & placars,
Plains de derisions, d'envye, & de brocars,
Diffamans les plus grandz de nostre court Royalle,
Qui ne servent de rien qu'à nourrir un scandale [4] :

53. *60-63* leur peres (*graphie défendable, mais corrigée dans les éd. suiv.*)
56. *84* d'injure & de brocars | *87* d'injures & brocars

---

aide il avait encore apportée à l'Eglise catholique dans sa lutte contre la Réforme. Jusque là il avait gardé une réserve prudente, ayant des protecteurs et des amis dans les deux camps ; ses nombreuses publications de 1559 (plaquettes et Second livre des Mélanges) ne faisaient même pas pressentir la révolte, qui cependant couvait déjà. Aussi fut-il bien inspiré en supprimant ces huit vers dès 1562. On est, d'ailleurs, un peu surpris qu'il n'ait pas cité parmi les premiers champions des Catholiques son ami Du Bellay, qui avait écrit en 1559 son *Ample discours au Roy sur le faict des quatre estats du royaume de France*, où il demandait la suppression de l'hérésie, tout en réclamant une réforme ecclésiastique (v. Chamard, éd. des *Œuvres*, t. VI, p. 191 et suiv.).

1. En remplissant de cadavres ennemis le lit du Xanthe (Homère, *Il.*, XXI, début). — La graphie Thetis ne doit pas faire illusion : il ne s'agit pas de la mère d'Achille, mais de Tethys, personnification de l'Océan.

2. Cf. Horace, *Epist.*, I, 2, 15-16.

3. Le luthérianisme et les sectes issues de cette hérésie.

4. Ce vers se rapporte aux « libelles et placards », qui « diffamaient »

Ils faillent de penser que tous soyent aveuglez,
Que seulz ils ont des yeux, que seulz ils sont reiglez [1],
Et que nous forvoyez ensuyvons la doctrine
Humaine & corrompue, & non pas la divine :
Ilz faillent de penser qu'à Luther seulement
Dieu se soit apparu, & generalement
Que depuis neuf cens ans l'Eglise est depravée,
Du vin d'ipochrisie à longs traictz abreuvée,
Et que le seul escrit d'un Bucere vaut mieux,
D'un Zvingle, ou d'un Calvin (hommes seditieux)[2],
Que l'accord de l'Eglise, & les statuz de mille
Docteurs, poussez de Dieu, convocquez au concile [3] :
Que faudroit-il de Dieu desormais esperer,
Sy luy doux & clement avait soufert errer
Sy long temps son Eglise? Est-il autheur de faute[4]?

60. *60* il ont... il sont (*graphie défendable, mais corrigée aux éd. suiv.*)
61. *84-87* fourvoyez
66. *62-63 graphie* Ypocrisie | *67-87* Hypocrisie
68. *62-78* D'un Zvingle, d'un Calvin | *84-87* & d'un Calvin
72. *84-87* Si luy sans ignorance avoit

---

en effet François de Guise et son frère Charles cardinal de Lorraine, tout puissants à la cour de François II, la reine Marie Stuart étant leur nièce.

1. C.-à-d. : les seuls à suivre les règles et canons de la primitive Eglise.

2. Bucere (nom hellénisé de Kuhhorn), dominicain alsacien, passé à la Réforme en 1521, pasteur à Strasbourg en 1523, mort professeur à Cambridge en 1551. Il joua surtout le rôle de conciliateur entre luthériens et zwingliens, puis même entre protestants et catholiques (par ex. en 1540, au colloque d'Haguenau, où Ronsard le connut). — Zwingle (1484-1531), chef de la Réforme en Suisse (Zurich). — Calvin (1509-1564), chef de la Réforme en France.

3. Le Concile œcuménique réuni à Trente depuis 1545 se composait des représentants les plus qualifiés de l'Église romaine. Il était d'ailleurs interrompu depuis 1552 et ne devait reprendre qu'en 1562. Cf. R. P. Prat, *Hist. du concile de Trente* (2[e] éd., Bruxelles, 1855).

4. Comprendre, non pas : Est-il responsable des fautes commises par les hommes ? mais : Est-il susceptible de faillir ? La réponse, nécessairement négative, se trouve dans la pièce suivante, vers 15 : Dieu seul ne faut jamais.

Quel gain en reviendroit à sa majesté haute?
Quel honneur, quel profict de s'estre tant celé
Pour s'estre à un Luther seulement revelé?
Or nous faillons aussi, car depuis sainct Gregoire
Nul pape (dont le nom soit escrit en histoire)
En chaire ne prescha : & faillons d'autre part
Que le bien de l'Eglise aux enfans se depart. [217 r°]
Il ne faut s'estonner, Chrestiens, sy la nacelle
Du bon pasteur sainct Pierre en ce monde chancele,
Puis que les ignorans, les enfans de quinze ans,
Je ne scay quelz muguetz[1], je ne scay quels plaisans
Tiennent le gouvernal, puis que les benefices
Se vendent par argent, ainsi que les offices[2].
Mais que diroit sainct Paul, s'il revenoit icy,
De noz jeunes prelatz, qui n'ont poinct de soucy
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine,
Et quelque fois le cuir : qui tous vivent sans peine,
Sans prescher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
Parfumez, decoupez[3], courtizans, amoureux,
Veneurs, & fauconniers, & avecq' la paillarde
Perdent les biens de Dieu, dont ilz n'ont que la garde.
Que diroit il de veoir l'Eglise à Jesuschrist,
Qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit,
En toute patience, en toute obeissance,
Sans argent, sans credit, sans force, ny puissance,

78. *78-87* Nul Pontife Romain, dont le nom soit notoire | *Bl.* soit inscrit dans l'histoire (*texte de fantaisie*)
85. *78-87* Ont les biens de l'Eglise, & que les benefices

---

1. Pour ce mot, v. l'Elégie à l'Huillier, ci-dessus, p. 296, vers 80.
2. Cf. Du Bellay, *Regrets*, sonnets 78 à 127 et *Ample Discours au Roy*; Magny, *Souspirs*, s. 147.
3. C.-à-d. : vêtus d'habits à « crevés » (qui étaient à la mode), et non pas d'habits à franges, comme on l'a dit. Cf. la Vertu amoureuse, ci-dessus, p. 341, vers 93.

Pauvre, nue, exilée, ayant jusques aux os
Les coups de fouetz sanglans imprimez sur le doz,
Et la voir aujourd'huy riche, grasse, & hautaine,
Toute pleine d'escuz, de rentes, & dommaine?
Ses ministres enflez, & ses Papes encor,
Pompeusement vestuz de soye & de drap d'or?
Il se repentiroit d'avoir soufert pour elle
Tant de coupz de baston, tant de peine cruelle,
Tant de bannissemens, & voyant tel mechef[1]
Priroit qu'un traict de feu luy accablast le chef.
  Il fault donc corriger de nostre saincte Eglise [217 v°]
Cent mille abuz commis par l'avare prestrise,
De peur que le courroux du Seigneur tout puissant
N'aylle avecques le feu noz fautes punissant[2].
  Quelle fureur nouvelle a corrompu nostre aise?
Las! des Lutheriens la cause est tresmauvaise,
Et la deffendent bien : & par malheur fatal
La nostre est bonne & saincte, & la deffendons mal.
  O heureuse la gent que la mort fortunée
Ha depuis neuf cens ans soubs la tombe emmenée!
Heureux les peres vieulx des bons siecles passez,

100. *62-87* Les verges & les foetz
102. *78-87* de rente & de domaine
112. *78-87* N'aille d'un juste feu

1. C.-à-d. : tel malheur, telle décadence.

2. C'est cette réforme intérieure de l'Eglise qu'avaient appelée de tous leurs vœux sous François I[er] nombre de bons esprits, notamment Marguerite de Navarre, Lefèvre d'Etaples, Briçonnet, G. Roussel, Rabelais, Cl. Marot et généralement les humanistes. Après eux Ronsard, ici et dans la *Remonstrance* (1562) et encore dans sa *Responce aux injures* (1563), a reconnu la nécessité urgente de réformer la discipline ecclésiastique. Il est possible, comme on l'a conjecturé, qu'il se soit fait ici l'interprète du cardinal de Lorraine, dont il soutenait alors la politique ; pourtant ce prélat n'était pas exempt, tant s'en faut, des tares signalées par Ronsard, et je pense que le portrait flatteur qu'en a tracé Ranke est très sujet à caution (v. Perdrizet, *op. cit.*, p. 124 et suiv.).

Qui sont sans varier en leur foy trepassez,
Ains que de tant d'abuz l'Eglise fust malade :
Qui n'ouyrent jamais parler d'Œcolampade [1],
De Zvingle, de Bucer, de Luther, de Calvin,
Mais sans rien innover au service divin,
Ont vescu longuement, puis d'une fin heureuse
En Jesus ont rendu leur ame genereuse.
Las! pauvre France, helas! comme une opinion
Diverse a corrompu ta premiere union!
Tes enfans, qui devroyent te garder, te travaillent,
Et pour un poil de bouc entre eulx mesmes bataillent [2],
Et comme reprouvez, d'un courage meschant
Contre ton estomac tournent le fer tranchant [3]!
N'avions nous pas assez engressé la campaigne
De Flandres, de Piedmont, de Naples, & d'Espaigne
En nostre propre sang, sans tourner les cousteaux
Contre toy, nostre mere, & tes propres boyaux [4]?
A fin que du grand Turc les peuples infidelles
Rissent en nous voyant sanglans de noz querelles? [218 r°]

135. *97 et éd. suiv.* De nostre propre sang

---

1. Œcolampade (nom hellenisé de Hausschein), réformateur allemand (1482-1531); professeur de théologie à Bâle, puis prédicateur et pasteur de la cathédrale de cette ville, où il mourut. Ami de Zwingle, il essaya vainement de le rapprocher de Luther.

2. Allusion à la lutte pour le droit d'aînesse entre Esaü et Jacob, celui-ci représentant les Catholiques aux yeux de Ronsard. Le « poil de bouc » ne désigne pas, comme on l'a dit, la barbe pointue de Calvin ; c'est le poil de la peau de chevreau dont Rébecca aurait couvert le visage et les bras de son fils Jacob, afin qu'Isaac trompé lui donnât sa dernière bénédiction, qui était comme une reconnaissance du droit d'aînesse (*Genèse*, XXVII, 41 et suiv.). D'Aubigné développera cette comparaison avec les enfants d'Isaac, mais en intervertissant les rôles (*Trag.*, I, 97 et suiv. : Je veux peindre la France une mère affligée...)

3. Ceci semble contredire ce que R. a dit plus haut sur la guerre de libelles. En réalité Catholiques et Huguenots en étaient déjà venus aux mains quand cette épître fut achevée.

4. Souvenir de Virgile, *Géorg.*, I, 491-492.

Et, en lieu qu'on les deust par armes surmonter,
Nous vissent de nos mains nous mesmes nous donter,
Ou par l'ire de Dieu, ou par la destinée
Qui te rend par les tiens, ô France, exterminée [1] ?
　Las ! fault il, ô destin, que le sceptre François,
Que le fier Allemant, l'Espagnol, & l'Anglois
N'a sceu jamais froisser, tombe soubs la puissance
Du peuple qui devroit luy rendre obeïssance ?
Sceptre qui fut jadis tant craint de toutes pars,
Qui jadis envoya outre mer ses soldars
Gaigner la Palestine, & toute l'Idumée,
Tyr, Sydon, Antioche, & la ville nommée
Du sainct nom [2], où Jesus, en la croix attaché,
De son precieux sang lava nostre peché :
Sceptre qui fut jadis la terreur des Barbares,
Des Turcs, des Mammelus, des Perses & Tartares,
Bref, par tout l'univers tant craint & redouté,
Fault il que par les siens luy mesme soit donté !
　France, de ton malheur tu es cause en partie,
Je t'en ay par mes vers mille fois advertye,
Tu es marastre aux tiens, & mere aux estrangers,
Qui se mocquent de toy quand tu es aux dangers :
Car la plus grande part des estrangers obtiennent

144. *87* le fort Allemant
146. *84-87* Du vassal
154. *84-87* Des Perses, des Tartares
161. *84-87* Car sans aucun travail les estrangers

1. Cette crainte du Turc et cette idée d'une nouvelle croisade à entreprendre contre lui reviennent souvent chez Ronsard (v. le tome IX, p. 17, 114 et 115), comme, d'ailleurs, chez nombre d'écrivains de son temps. Cf. Perdrizet. *op. cit.*, p. 93 à 96.

2. Hierosolim, devenu par corruption Jérusalem. Déjà vu au tome VIII, p. 48, vers 11.

Les biens qui à tes fils justement appartiennent [1].
Pour exemple te soit ce docte Dès Autelz,
Qui à ton los a faict des livres immortels,
Qui poursuyvoit en court des long temps une affaire,
De bien peu de valleur, & ne la pouvoit faire
Sans ce bon Cardinal, qui rompant le sejour [2] [218 v°]
Le renvoia content en l'espace d'un jour.
Voila comme des tiens tu fais bien peu de conte,
Dont tu devrois au front toute rougir de honte.
Tu te mocques aussi des profetes que Dieu
Choisit en tes enfans, & les fait au meillieu
De ton sein apparoistre, à fin de te predire
Ton malheur advenir, mais tu n'en fais que rire.
Ou soit que du grand Dieu l'immense eternité
Ait de Nostradamus l'entousiasme excité,
Ou soit que le daimon bon ou mauvais l'agite,
Ou soit que de nature il ayt l'ame subite,
Et outre le mortel s'eslance jusqu'aux cieulx,
Et de là nous redit des faicts prodigieux :
Ou soit que son esprit sombre & melancolique,

165. *62-87* un affaire
179. *60* jusques aux (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)

---

1. Ronsard s'est souvent plaint de voir les étrangers, surtout les Italiens, envahir les fonctions publiques de France et accaparer les bénéfices ecclésiastiques et les faveurs, au détriment des artistes, des érudits, et des écrivains français (v. l'Elégie à l'Huillier, ci-dessus, p. 297, note 1).

2. C.-à-d. : mettant fin au retard. G. Colletet dit dans sa notice sur G. des Autels : « Je crois que ce cardinal était le cardinal de Châtillon (Odet de Coligny) auparavant qu'il se fût separé de l'Église ». Je le crois aussi, l'épithète de *bon* lui convenant plus qu'à tout autre et lui ayant été appliquée plus d'une fois par Ronsard. Voir, d'ailleurs, ce qu'il en dit au tome VIII, p. 101 et ci-dessus, p. 17, vers 14, et p. 22, vers 117. — Quant à « l'affaire » poursuivie par Des Autels à la Cour, Cl. Garnier, commentant cette pièce en 1623, conjecture qu'il s'agit d'une démarche auprès de ces trésoriers et secrétaires « qui cherissent plus un charlatan qu'un homme recommandable ».

D'humeurs grasses repeu, le rende fantastique,
Bref, il est ce qu'il est : si est ce toutesfois
Que par les mots douteux de sa profette voix,
Comme un oracle anticque, il a des mainte année
Predit la plus grand part de nostre destinée[1].
Je ne l'eusse pas creu, si le ciel, qui depart
Bien & mal aux humains, n'eust esté de sa part[2] :
Certainement le ciel, marry de la ruine
D'un sceptre si gaillard, en a monstré le signe :
Depuis un an entier n'a cessé de pleurer :
On a veu la comette ardente demeurer
Droict sur nostre païs : & du ciel descendante
Tomber à Sainct Germain une collonne ardente[3] :
Nostre Prince au meillieu de ses plaisirs est mort[4] :
Et son filz, jeune d'ans, a soustenu l'efort [219 r°]
De ses propres sujects, & la chambre honorée
De son palais Royal ne luy fut asseurée[5].

182. *60-67 par erreur* le rendent (*éd. suiv. corr.*)
190. *84-87* si puissant

---

1. C'est en 1555 que Nostradamus avait publié ses trois premières *Centuries* et la moitié de la quatrième. Cf. Anatole Le Pelletier, *Les Oracles de Michel de Nostredame, astrologue, medecin et conseiller ordinaire des rois Henri II et Charles IX* (Paris, Le Pelletier, 1867, 2 vol. in-8) et J. Boulenger, *Nostradamus* (Paris, éd. Excelsior, 1933), notamment p. 127 et suiv., où sont mentionnés ses adversaires et ses partisans.

2. C.-à-d. : n'eût été de son parti, n'eût confirmé ses prophéties, comme R. le montre dans les vers qui suivent.

3. Ronsard croyait sincèrement aux pronostics du ciel, comme il croyait à l'influence astrale sur la destinee humaine. Ce n'est donc pas ici une simple réminiscence de Virgile, *Georg.*, I, 463 à 490 (présages de la mort de J. César). Cf. D'Aubigné, *Trag.*, I, 1005 et suiv.

4. Henri II, blessé à mort dans un tournoi (juin-juillet 1559).

5. Allusion aux premières difficultés du règne de François II, un parti huguenot s'étant formé au sein même du Parlement de Paris. La mort de Henri II n'arrêta pas le procès du conseiller Anne Dubourg, Pendant l'instruction, les ministres de l'Église réformée tinrent à Paris le premier synode national pour rédiger une pétition en faveur du prisonnier. Le 12 décembre, le président catholique Minard fut tué d'un

Doncques, ny les haults faicts des Princes ses ayeux,
Ny tant de temples saincts eslevez jusqu'aux cieulx
Par ses peres bastis, ny sa terre puissante,
Aux guerres furieuse, aux lettres fleurissante,
Ny sa propre vertu, bonté & piété,
Ny ses ans bien apris en toute honnesteté,
Ny la devotion, la foy, ny la priere
De sa femme pudicque, & de sa chaste mere [1],
N'ont envers le destin tant de graces trouvé,
Que malheur si nouveau ne luy soit arrivé,
Et que l'air infecté du terroy Saxonicque [2]
N'ait empuenty l'air de sa terre Gallicque.
Que si des Guysians le couraige haultain
N'eust au besoing esté nostre rempart certain [3],
Voire & si tant soit peu leur ame genereuse
Se fust alors monstrée ou tardive, ou poureuse,
C'estoit faict que du sceptre, & la contagion
De Luther eust gasté nostre religion :
Mais François d'une part, tout seul avecq' les armes
Opposa sa poictrine à si chaudes alarmes [4],

200. *60-71* jusques aux (*vers faussé ; éd. suiv. corr.*)
201. *78-87* Ny son sceptre innocent, ny sa terre puissante
202. *84-87* Aux guerres adonnée | *87* aux lettres florissante
203. *84-87* Ny sa propre vertu grave de Majesté
208. *84-87* Qu'un malheur
209. *78-87* du terroir
210. *67-87* de la terre
213. *78* Voire & si tout soudain | *84-87* Si au fort du danger
214. *60-67* Ce fust (*éd. suiv. corr.*) | *84-87* Se fust montrée oisive, ou tardive, ou peureuse

---

coup de pistolet au sortir de l'audience, ce qui hâta la condamnation de Dubourg, pendu et brûlé en place de Grève.

1. Marie Stuart et Catherine de Médicis.
2. Par l'œuvre de Luther, né en 1483 en Saxe, à Eisleben.
3. François de Guise et son frère Charles, cardinal de Lorraine, dont R. montre le rôle dans les vers qui suivent.
4. Ce passage confirme que cette épître est bien contemporaine de la

Et Charles d'autre part, avecq' devotions
Et sermons, s'opposa à leurs seditions,
Et par sa prevoyance & doctrine severe
Par le peuple engarda de plus courir l'ulcere [1].
  Ils ont maugré l'envye, & maugré le destin,
Et l'infidelle foy du vulgaire mutin,
A l'envy combatu la troupe sacrilege, [219 v°]
Et la religion ont remise en son siege.
  O Seigneur tout puissant! pour loyer des bienfaicts
Que ces Princes Lorreins au besoing nous ont faicts,
Et si mes humbles vœus trouvent devant ta face
Quelque peu de credit, je te supply de grace,
Que ces deux Guysians, qui pour l'amour de toy
Ont ramassé l'honneur de nostre antique foy,
Fleurissent à jamais en faveur vers le Prince,
Et que jamais le bec des peuples ne les pince [2].
  Donne que les enfans des enfans yssus d'eux
Soyent aussi bons Chrestiens, & aussi vaillans qu'eux,
Plus grands que nulle envye : & qu'en paix eternelle

220. *60-67* leur seditions (*graphie défendable, mais corrigée aux éd. suiv.*)
229. *60-62* humbles vœufs (*éd. suiv. corr.*)
231. *60-67* Que ses (*éd. suiv. corr.*)
232. *84-87* Ramassent les esclats
236. *63-87* & aussi genereux

---

conjuration d'Amboise. Il ne contredit le début qu'en apparence, et il concorde avec le vers 132.

1. Le cardinal de Lorraine ne s'était pas contenté de prêcher ; il avait pris une part active à la répression de la conjuration d'Amboise et aux exécutions qui suivirent. D'où la haine particulière dont il fut l'objet (v. la note suivante).

2. Comprendre : ne les pince plus désormais; car le poète a dit plus haut (vers 65 à 58) que les « libelles et placards » avaient déjà « diffamé les plus grands de la Cour ». Sur les pamphlets protestants contre les Guises, de 1560 à 1562, notamment contre le cardinal de Lorraine, violemment attaqué dans l'*Epistre envoyée au Tigre de France* par François Hotman, v. la thèse de F. Charbonnier sur la *Poésie française et les guerres de religion*, pp. 176 et suiv. (Paris, 1920).

Ils puissent habiter leur maison paternelle.
Ou si quelque desastre, ou le cruel malheur
Les menace tous deux, jaloux de leur valeur,
Tourne sur les mutins la menace & l'injure,
Ou sur l'ignare chef du vulgaire parjure [1],
Ny digne du soleil, ny digne de tirer
L'air, qui nous faict la vie es poulmons respirer [2].

ELEGIE

A LOÏS DES MASURES TOURNISIEN [3].

Comme celuy qui voit du haut d'une fenestre
Alentour de ses yeux un paisage champestre,
D'assiette different, de forme & de façon,
Icy une riviere, un rocher, un buisson
Se presente à ses yeux, & là s'y represente [220 r°]
Un tertre, une prerie, un taillis, une sente,
Un verger, une vigne, un jardin bien dressé,
Une ronce, une espine, un chardon herissé :
Et la part que son œil vagabond se transporte [4],
Il descouvre un païs de differente sorte,
De bon & de mauvais : Des Masures, ainsi

ÉDITIONS : *Les Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560 ; (Discours des Miseres de ce temps) 1567 à 1587 et éd. suiv.

Titre. *67-73* Elegie (*sans dedicace*) | *78-87* Discours à Loys des Masures (*87 ajoute* Tournisien)
2-3. *84-87* une plaine champestre Differente de lieu
8. *84-87* Un hallier, une espine

---

1. C.-à-d. : sur la tête des hérétiques.
2. Cette prière finale, depuis le vers 227, est à rapprocher de celle qui termine l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine*, t. IX, p. 72.
3. Pour ce personnage, v. ci-dessus, p. 145 et suiv.
4. C.-à-d. : du côté où son regard se porte.

Celuy qui list les vers que j'ay portraicts icy
Regarde d'un traict d'œil meinte diverse chose,
Qui bonne & mauvaise entre en mon papier enclose.
Dieu seul ne faut jamais, les hommes voluntiers
Sont tousjours de nature imparfaicts & fautiers [1].
Mon livre est resemblable à ces tables friandes
Qu'un Prince faict charger de diverses viandes :
Le maist qui plaist à l'un, à l'autre est desplaisant,
Ce qui est sucre à l'un, est à l'autre cuisant :
L'un ayme le sallé, l'autre ayme la chair fade,
L'un ayme le routy, l'autre ayme la sallade :
L'un ayme le vin fort, l'autre ayme le vin doux,
Et jamais le bancquet n'est aggreable à tous :
Le Prince toutesfois qui librement festie
Ne s'en offence point, car la plus grand partie
De ceux qui sont assis au festin sont allez
De franche volunté, sans y estre appellez [2].
Ainsi ny par edict, ny par statut publique
Je ne contraincts personne à mon vers poeticque,

12. *78-87* que j'ay portraits
14. *60-67* Bonne, mauvaise, n'entre (*ce texte ne me semblant ni logique, ni même compréhensible, j'ai cru devoir adopter la correction de 71-73*) | *78-87* Qui bonne qui mauvaise en mon papier enclose
15-16. *71-87 guillemets*
18. *60-67* changer (*éd. suiv. corr.*)
19. *78 graphie* Le metz | *84-87* Le mets
28. *84-87* De leur propre vouloir
30. *67-78 graphie* contraints | *78-87* contrains

---

1. Ces vers et les suivants prouvent que cette élégie a été composée dans la deuxième moitié de 1560, alors que Ronsard venait de classer ses œuvres pour l'édition collective, qui fut achevée d'imprimer le 2 décembre. Il fait allusion surtout au tome III, celui des *Poëmes*, où il avait rangé toutes sortes de pièces, toutes celles qui ne rentraient ni dans le genre des *Amours*, ni dans celui des *Odes*, ni dans celui des *Hymnes* ; plus particulièrement au 5e livre des Poëmes, dédié à Des Masures, qui contient des Sonnets divers, des Epigrammes, une Gayeté, des Elégies (syn. d'Epîtres).
2. Le roi recevait à table ouverte.

Le lise qui voudra, l'achette qui voudra :
Celuy qui bien content de mon vers se tiendra
Me fera grand plaisir : s'il advient au contraire,
Masures, c'est tout un ! je ne sçaurois qu'y faire [1]. [220 v°]
   Je m'estonne de ceulx de la nouvelle foy
Qui pour me hault louer disent tousjours de moy,
Sy Ronsard ne cachoit son talent dedans terre [2],
Or parlant de l'amour, or parlant de la guerre,
Et qu'il voulust du tout chanter de Jesuchrist,
Il seroit tout parfaict, car il a bon esprit,
Mais Sathan l'a seduict [3], le pere des mensonges,
Qui ne luy fait chanter que fables & que songes.
   O pauvres abusez ! que le cuider sçavoir [4]
Plus que toute l'Eglise, a laissé decevoir :
Tenez vous en vos peaux, & ne jugez personne,
Je suis ce que je suis [5], ma conscience est bonne,
Et Dieu, à qui le cœur des hommes apparoist,
Sonde ma volunté, & seul il la connoist [6].

42. *78-87* Qui pour la verité l'ensorcele de songes
43-44. *78-87* le nouveau sçavoir D'un moyne defroqué
48. *84-87* Sonde seul ma pensée

---

1. « C'est tout un », expression courante au XVIe siècle, pour : Cela m'est égal.

2. Curieux jeu de mots sur l'avarice que les protestants ont tant reprochée à Ronsard. Pour ce vers Cl. Garnier a renvoyé avec raison à l'Évangile de saint Mathieu, chap. XXV, versets 14-30, où est puni celui qui a caché dans la terre le talent (pièce d'argent) que son maître lui avait donné, au lieu de le faire fructifier.

3. C.-à-d. : l'a détourné de son devoir (sens étymologique).

4. C.-à-d. : la prétention orgueilleuse de savoir ; *cuider* a laissé sa trace dans *outrecuidance*.

5. Cf. la pièce précédente, vers 183. Cet alinéa s'inspire de S. Paul, *Ep. aux Corinth.* I, 15, 10, et *aux Rom.*, 8, 27.

6. Cette réponse aux protestants, qui regrettaient que la muse de Ronsard ne fût pas plus chaste et plus chrétienne (au sens réformiste), contient en germe une partie de celle qu'il fit longuement en 1563 aux ministres de Genève (v. mon tome XI). Outre les militants, qui ont exposé ce grief dans de violents pamphlets de 1562 à 1568, et encore Th. de Bèze dans la préface de l'édition expurgée de ses *Poemata* en

O bien heureux Lorreins [1], que la secte Calvine,
Et l'erreur de la terre à la vostre voisine
Ne deprava jamais [2] : d'où seroit animé
Un poussif Alemant, dans un poesle enfermé [3],
A bien interpreter les sainctes escriptures,
Entre les gobelets, les vins & les injures [4] ?

52. *78-87* Un habitant du Rhin en un poésle enfermé

1569, Ronsard songe ici à certains de ses amis littéraires, tels que Robert de la Haye, Jérome l'Huillier (v, ci-dessus, pp. 213 et 315), Jacques Grevin et Florent Chrestien (avec lesquels il se brouilla en 1562) et peut-être même Louis des Masures, destinataire de cette épître (v. ci-dessous, note 2).

1. Par cette appellation R. ne désigne pas seulement, comme on l'a prétendu, François de Guise et son frère Charles le cardinal. A vrai dire il les associe souvent dans le même éloge (cf. t. IX, p. 71) ; mais alors il dit « les deux freres Lorrains », « les deux Lorrains », « les Princes Lorrains », ou encore « les deux Guisians », « les freres Guisians », ou simplement « les Guisians » (v. t. IX, pp. 90, 200, et ci-dessus l'élégie précédente, vers 211, 228, 231). Ici le contexte crie qu'il s'agit de tous les habitants de la Lorraine.

2. Ronsard se trompe ou plutôt feint de se tromper sur l'orthodoxie des Lorrains. Il s'adresse à eux non seulement parce que les Guises étaient les champions du catholicisme, mais aussi parce que L. des Masures, destinataire de cette épitre, s'était retiré à Nancy et à Saint-Nicolas du Port, près de Nancy. Or, Des Masures, imbu des idées de la Réforme depuis plusieurs années, affilié aux protestants dès 1558 à Nancy, prêcha la nouvelle religion d'abord secrètement, puis ouvertement à partir de 1560. Ronsard pouvait-il ignorer au milieu de cette dernière année la position prise par Des Masures, qui avait publié à la suite de ses *Œuvres poëtiques* (1557) la traduction de « vingt psaumes de David selon la vérité hébraïque » ? C'est peu probable. En tout cas, après 1560, il garda le silence sur Des Masures ; mais il conserva toujours dans ses Œuvres les pièces qu'il lui avait adressées, avec son nom : preuve que Des Masures n'a pas pris rang parmi les pamphlétaires huguenots de 1563, et qu'on lui a faussement attribué la *Replique* de D. M. Lescaldin (Brunet, Suppl. au Manuel du libraire, t. II, art. Ronsard. Cf. F. Charbonnier, *op. cit.*, p. 93).

3. Ce mot désigne une chambre chauffée par un grand poêle en faïence, cher aux Allemands. Cf. Montaigne, *Journal de voyage* (éd. Lautrey, p. 92) : « M. de Montaigne qui couchoit dans un poéle s'en louoit fort » ; Descartes, *Disc. de la Meth.* (2e partie, début) : « J'étais alors en Allemagne..., je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle ».

4. Sur l'opinion que Ronsard avait des Allemands, v. les justes remarques de Perdrizet, *op. cit.*, p. 89 et suiv. Cf. le tome I, pp. 86 et 114.

Y croye qui voudra, Amy, je te promets
Par ton bel Amphion de n'y croire jamais[1].
L'autre jour en dormant (comme une vaine idole[2]
Qui deça qui dela au gré du vent s'en volle)
M'aparut du Bellay[3], non pas tel qu'il estoit
Quand son vers doucereux les Princes arrestoit,
Et qu'il faisoit courir la France apres sa lyre,
Qui encore sur tous le pleint & le desire :
Mais have & descharné, planté sur de grands os. [221 r°]
Ses costes, sa carcasse, & l'espine du dos
Estoyent veufves de chair, & sa diserte bouche,
Où jadiz se logeoit la mielliere mouche,
Les Graces & Pithon[4], fut sans langue & sans dens,
Et ses yeux, qui estoyent si promps & si ardans
A voir dancer le bal des neuf doctes pucelles,
Estoyent sans blanc, sans noir, sans clarté ny prunelles,

60. *84-87* les Princes allaitoit
62. *84-87* Qui souspirant son nom le plaint

---

1. Allusion à une statue du musicien-poète Amphion, dressée sur la fontaine du jardin de Des Masures à Saint-Nicolas du Port. Voir dans ses *Œuvres poëtiques* l'ode *A Hermann Taffin* et l'ode suivante *A sa fonteine*; et la fin du *Chant pastoral* de 1559, où il a chanté le mariage de son duc Charles de Lorraine avec Claude de France.

2. C.-à-d. : comme une ombre infernale, sans consistance, telle que les Grecs se la représentaient. C'est le mot εἴδωλον employé par Homère dans son évocation des morts (*Od.*, XI, 83, 213, 476 et 602). Cf. les tomes II, p. 22 ; III, pp. 15 et 68 ; IV, 34.

3. Ce songe, dont on ne voit pas d'abord le lien avec ce qui précède, a cependant son à-propos. Des Masures avait associé la gloire de Ronsard et celle de Du Bellay dans ses *Œuvres poëtiques* et ses *Carmina*. De son côté, Du Bellay avait hautement loué Des Masures comme traducteur de l'Enéide, dans ses *Regrets*, s. 148 (éd. Chamard, p. 171). En outre, les paroles d'outre-tombe que R. prête à Du Bellay ont un accent religieux qui correspond aux vers 43-56. Enfin, Ronsard n'avait encore rendu aucun hommage à la mémoire de son ami, mort le 1er janvier 1560, pas même dans une épitaphe pour son *Tombeau* ; l'occasion était bonne de réparer cette négligence.

4. La Persuasion (du grec Πειθώ). Déjà vu, ci-dessus p. 340.

Et sa teste, qui fut le Caballin coupeau[1],
Avoit le nez retraict, sans cheveux, & sans peau,
Point de forme d'oreille, & la creuse ouverture
De son ventre n'estoit que vers & pourriture[2].
Trois fois je le voulu en songes embrasser,
Et trois fois s'enfuyant ne se voulut laisser
Presser entre mes bras[3] : & son umbre seulette
Volloit de place en place, ainsi qu'une allouette
Volle devant le chien, lequel la va suivant,
Et en pensant la prendre, il ne prent que du vent.
A la fin en ouvrant sa bouche morne & palle,
Fist sortir une voix comme d'une cygalle,
D'un petit gresillon[4], ou d'un petit poullet,
Quand bien loing de sa mere il pepie seullet.
Et me disoit, Ronsard, que sans tache d'envye
J'aymé, quand je vivois, comme ma propre vie,
Qui premier me poussas & me formas la voix
A celebrer l'honneur du langage François[5],

75. *84-87* je le voulois comme en songe embrasser
77. *78-87* son ombre greslette
83. *78-87* Ou d'un petit grillon
85. *84-87* Et me disoit, Amy

1. C.-à-d. le Parnasse, où séjournaient les Muses (les neuf doctes pucelles) près de la source Hippocrène, ainsi nommée, du *cheval* ailé Pégase, qui l'avait fait jaillir. Cf. tome IV, p. 4, vers 3. Marot avait déjà dit, en parlant de Fl. Robertet : « Et de luy sort fontaine cabaline » ; et du roi David : « Finalement, son ruisseau cabalin De Grace fut la fontaine profonde ».

2. Cette description macabre, qui rappelle celles du moyen âge, n'est pas en contradiction avec le sens de l'expression « vaine idole » du vers 57.

3. Souvenir d'Homère, *Od.*, XI, 206 sqq., ou de Virgile, *En.*, II, 792, et VI, 699.

4. Terme angevin, pour grillon, déjà vu au tome IX, p. 83. « Les Poitevins disent un grelet, les Angevins disent un gresillon, et les Normands un criet. Il faut dire un grillon avec les Parisiens » (Ménage ; cité par A. J. Verrier dans son *Glossaire de l'Anjou*).

5. Allusion à la *Deffence et Illustration de la langue fr.*, dont Ronsard

Et compaignon d'un art, tu me monstras l'adresse
De me laver la bouche es ondes de Permesse :
Puis qu'il a pleu à Dieu me prendre devant toy,
Entends ceste leçon & la retiens de moy. [221 v°]
Crains Dieu sur toute chose, & jour & nuict medite
En la loy que son filz nous a laissée ecripte :
Ton esperance apres, & de corps & d'esprit,
Soit fermement fichée au sauveur Jesuchrist :
Obeis à ton Prince, & au bras de Justice,
Et fais à tes amis & plaisir & service :
Contente toy du tien, & ne sois desireux
De biens ny de faveurs, & tu seras heureux.
Quand au monde où tu es, ce n'est qu'une chimere,
Qui te sert de marastre en lieu de douce mere :
Tout y va par fortune & par opinion,
Et rien n'y est durable en parfaicte union.
Dieu ne change jamais : l'homme n'est que fumée
Qu'un petit traict de feu tient un jour allumée.
Bien heureux est celuy qui n'y vit longuement,
Et celuy qui sans nom vit si obscurement,
Qu'à peine est il congneu de ceux de son vilage,
Celuy, amy Ronsard, celuy est le plus sage.
Sy aux esprits des mors tu veux adjouster foy,

91. *78-87* Puis qu'il plaist au destin
93-94. *78-87* & le fard d'Epicure Ne te face jamais errer à l'adventure
95. *78-87* Toute ton esperance
100. *78-87* D'estre plus que tu es
101-106. *71-87 guillemets* | *73-87 graphie* Quant au
107. *60-71* ny vit (*éd. suiv. corr.*)

---

semble ici avoir voulu se réserver l'initiative, comme dans les deux vers qui suivent il s'attribue le mérite d'avoir « lancé » Du Bellay comme poète français, ce que celui-ci avait lui-même reconnu dans la seconde préface de son *Olive*, sans oublier toutefois l'influence antérieure de Jacques Peletier. A ce sujet, cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 95, et P. Laumonier, édition de la *Vie de Ronsard*, p. 114.

Qui ne sont plus menteurs, Ronsard, retires toy,
Vy seul en ta maison, & ja grison delaisse
A suivre plus la court, ta Circe enchanteresse [1].
Quand aux champs où je suis, nous sommes tous egaux,
Les Manes des grands Rois & des hommes ruraux,
Des bouviers, des soldans [2] & des princes d'Asie,
Errent egallement selon leur fantaisie [3],
Qui deça qui dela en plaisir s'esbattant
Va de verger en autre à son gré volletant,
Simple, gresle & leger [4], comme on voit les avettes [222 r°]
Voller parmy voz prez sur les jeunes fleurettes.
Entre Homere & Virgille, ainsi qu'un demy dieu,
Environné d'esprits, j'ay ma place au meillieu,
Et suis en la façon que m'a decrit Masures [5],
Aux champs Elisians, aymé des ames pures

115. *73-87 graphie* Quant aux
117. *Bl.* des Soldars (*texte fautif ; on lit* Soldans *dans toutes les éditions*)
119-121. *78-87* de verger en verger S'esbattent à plaisir sans soupçon ny danger, Simples, gresles, legers
124. *73-87* au milieu
126. *78* Là, hoste des forests & des belles verdures | *84-87* Là, suivant les forests & les belles verdures

---

1. Il compare la Cour royale à la magicienne Circé, qui changea en pourceaux les compagnons d'Ulysse (Homère, *Od.*, X, 133 sqq.). Ronsard n'a guère tenu compte de ce bon conseil.

2. On désignait par Soldans ou Soudans certains souverains orientaux. On dit aujourd'huy : des Sultans.

3. C.-à-d. qu'ils sont tous égaux, et libres les uns comme les autres. L'égalité des hommes dans la mort est un thème lyrique qui revient souvent chez Ronsard comme chez son modèle Horace (cf. t. VII, p. 103 ; IX, p. 115, etc.).

4. Souvenir d'Horace, désignant par « levem turbam » la foule des ombres aux Enfers (*Carm.*, I, 10, fin). Déjà vu aux tomes I, p. 156 (var.), et II, p. 128.

5. On ne connaît aucune pièce de Des Masures sur la mort de Joachim du Bellay, Il y a ici une allusion probable à un passage de l'ode qu'il lui avait adressée, et avait publiée dans ses *Œuvres poëtiques* en 1557 ; mais c'est à propos du poète Salel qu'il y décrit la foule des Ombres venant écouter les vers de ce traducteur d'Homère aux Champs Élysées.

Des vaillans demy-dieux[1], & du prince Henry,
Qui se cachant sa playe erre seul & marry,
Dequoy la dure Parque a sans pitié ravie
Tout d'un coup son repos, son plaisir & sa vie[2].
Et j'erre comme luy de tristesse blessé
Qui sans te dire à Dieu si tost je te laissé[3],
Et sans prendre congé de toute nostre bande[4],
A qui leur du Bellay par toy se recommande[5].
Ainsi dit ceste idolle[6], & comme un pront esclair
Dans la nue se pert, se perdit dedans l'air.

La Table des Poemes, par leur titre et leur dédicace, termine ce tome troisième au f° 222 v° et sur deux autres ff. non chiffrés.

127. *78-87* Je voy les demy-dieux & le bon Roy Henry
130. *87* sa jeunesse & sa vie
132-133. *78-87* Dequoy sur mon printemps si tost je t'ay laissé, Sans avoir dit adieu à toute nostre bande
136. *84* De mes yeux s'enfuyant | *87* S'enfuyant de mes yeux, se perdit dedans l'air

---

1. Souvenir de Virgile, *En.*, VI, 637 sqq. (description des Champs-Elysées, séjour des âmes pures : sedes discretas piorum, dit de son côté Horace (*Carm.*, II, 13, 23).

2. Le roi Henri II était mort prématurément le 10 juillet 1559, d'une blessure reçue dans un tournoi, au beau milieu des fêtes organisées pour les mariages de sa sœur Marguerite et de sa fille Elisabeth.

3. C'est bien la leçon des premières éditions jusqu'en 1573 inclus et j'ai cru devoir la conserver, malgré la lourdeur, pour ne pas dire l'incorrection de la tournure (je... qui... je). Comme le *qui* est explicatif de la tristesse de Du Bellay, on est tenté de le remplacer par la conjonction *que*. Voir l'heureuse variante de 1578.

4. C'est le mot dont Ronsard se sert de son côté pour désigner ses amis littéraires et les poètes de son école (cf. le tome V, p. 181). Ailleurs il dit : la brigade, ou simplement : la troupe.

5. Sur la mort subite de Du Bellay, v. Chamard. *op. cit.*, p. 480. — Cette prosopopée est à rapprocher de celle de Louis de Ronsard, à laquelle notre poète a repris des idées et même des hémistiches (tome VI, p. 41 et suiv.).

6. Même sens que ci-dessus, vers 57.

LES

HYMNES DE P. DE RONSARD, GENTIL-HOMME VANDOMOIS,

en deux liures.

LE PREMIER DEDIE' A Tresillustre Princesse, Marguerite de France, Duchesse de Sauoye.

LE SECOND A Tresillustre & Reuerendißime Cardinal de Chastillon.

TOME QVATRIESME.

*

A PARIS,

Chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude.

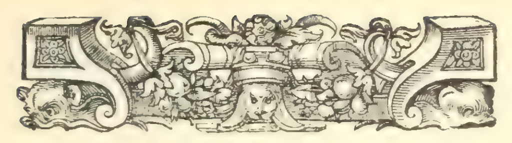
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

1560.

Fac-similé du titre du tome IV des Œuvres.



En face de ce portrait, au fol. 2 r°, se trouve répété le privilège déjà vu ci-dessus, p. 171 : Pardevant Guillaume Cothereau et Anthoine Becquerel Notaires du Roy nostre sire...



EPITRE [2 v°]

D'ETIENNE JODELLE PARISIEN,

à Madame Marguerite, duchesse de Savoye.

Si desormais vers toy, sous qui doit estre serve

. . . .

(Voir tome VIII, p. 241)

LE

PREMIER LIVRE DES HYMNES [5 r°]

A TRESILLUSTRE PRINCESSE MARGUERITE DE FRANCE,

Duchesse de Savoye.

HYMNE DE L'ETERNITÉ

Remply d'un feu divin qui m'a l'ame eschauffée

. . . .

(Voir tome VIII, p. 246)

HYMNE DU TRESCHRESTIEN ROY [8 v°]

DE FRANCE HENRY II. DE CE NOM.

Muses, quand nous voudrons les louenges chanter

. . . .

(*Id.*, p. 5)

HYMNE DE CALAÏS ET DE ZETHES, [21 v°]

A ELLE-MESME [1].

Je veux donner cet hymne aux enfans de Borée

. . . .

(*Id.*, p. 255)

1. C.-à-d. : A Marguerite de France, à qui est dédié ce livre des Hymnes, en même temps que l'Hymne de l'Eternité qui le commence.

Commendatrix epist. ad illustriss. Princ. [34 v°]
Car. Card. Lotaring.

Quam facile in multis antiqui norat Homeri [1]

. . . .

HYMNE DE LA JUSTICE, [35 v°]
a tresillustre et reverendissime Prince
Charles cardinal de Lorraine

Un plus scavant que moy, & plus chery des Cieux

. . . .

(t. VIII, p. 47)

LES DAIMONS, [45 v°]
a Lancelot Carle, evesque de Rhiez.

Quand de jour & de nuict je repense à par moy

. . . .

(*Id.*, p. 115) [2]

HYMNE DE TRESILLUSTRE PRINCE [53 r°]
Charles cardinal de Lorraine.

J'aurois esté conceu des flotz de la marine

. . . .

(t. IX, p. 29) [3]

1. Cette épitre de recommandation est de Michel de l'Hospital, ainsi que l'indique le titre complet à partir de 1578 (après la mort du chancelier) : Commendatrix epist. Michaelis Hospitalii, viri doctissimi, ad Carolum Cardinalem Lotharenum (*sic*). Elle accompagnait manuscrite, l'*Hymne de Charles, cardinal de Lorraine*, publié en 1559 (v. tome IX, p. 29). Elle fut jointe aux *Œuvres* dès 1560 et reproduite dans toutes les éditions collectives. Mais jusqu'en 1584 inclus elle fut rangée à tort avant l'*Hymne de la Justice*, avec lequel elle n'a aucun rapport ; cette erreur fut corrigée dans la première édition posthume (1587) et celles qui l'ont suivie, où elle parut à sa vraie place, en tête de l'Hymne dudit cardinal, avec lequel elle a un rapport direct et étroit. On en trouvera le texte non seulement dans ces vieilles éditions, mais aussi dans celles de Blanchemain (t. V, p. 81), de Laumonier (Lemerre, t. IV, p. 201 ; cf. t. VII, p. 234) et de Vaganay (t. VI, p. 42) ; la traduction dans Bandy de Nalèche, *Poésies complètes de M. de l'Hospital* (Hachette, 1857), p. 130.

2. Lire à la p. 117, note 1, lignes 3 et 4 : *Exhortation à son nepveu* (au lieu de : *son repentir*).

3. Ajouter à la p. 63, note 4 : ou plutôt de Virgile, *Georg.*, II, 303 sqq.

SUYTE DE L'HYMNE

DE TRESILLUSTRE PRINCE [67 r°]

Charles cardinal de Lorraine.

Quand j'achevay de te chanter ton hymne

. . . .

(t. IX, p. 145)

HYMNE DU CIEL, [70 v°]

A JEAN DE MOREL AMBRUNOIS.

Morel, qui dans le cœur divinement possedes

. . . .

(t. VIII, p. 140)



LE

SECOND LIVRE DES HYMNES [73 r°]

A TRESILLUSTRE ET REVERENDISSIME

Cardinal de Chastillon.

HYMNE DE LA PHILOSOPHIE.

Si quelquefois Cleio m'a decouvert

. . . .

(Voir t. VIII, p. 85)[1]

LE TEMPLE DE MESSEIGNEURS [79 r°]

LE CONNESTABLE, ET DES CHASTILLONS,

à tresillustre et reverendissime Odet Cardinal de Chastillon.

Je veux, mon Mecenas, te bastir à l'exemple

. . . .

(*Id.*, p. 72)

HYMNE DE POLLUX ET DE CASTOR, [83 v°]

A GASPARD DE COULIGNY, SEIGNEUR DE CHASTILLON

et Amiral de France.

Je veux, mon Chastillon, imiter le tonnerre

. . . .

(*Id.*, p. 293)

1. Lire à la p. 91 de cette pièce, note 3 : Quant à la « niele », c'est ici le brouillard (latin *nebula*, esp. *niebla*). Cf. Littré, *Dict.*, t. III, p. 725, au mot *nielle*.

PRIERE A LA FORTUNE, [97 v°]

A TRESILLUSTRE ET REVERENDISSIME

Cardinal de Chastillon.

J'ay pour jamais par serment faict un vœu

. . . .

(t. VIII, p. 103)

HYMNE DE LA MORT, [103 r°]

A LOUIS DES MASURES.

Masures, on ne peult desormais inventer

. . . .

(*Id.*, p. 161)

HYMNE DE L'OR, [109 r°]

A JEAN DORAT.

Je ferois un grand tort à mes vers & à moy

. . . .

(*Id.*, p. 179)

[SONNET DE] NICOLAS DENISOT [120 r°]

AUTREMENT DIT LE CONTE D'ALSINOIS,

à P. de Ronsard sur son Hercule chrestien.

O combien est ce Dieu, ce grand Dieu admirable

. . . .

(*Id.*, p. 206)

HERCULE CHRESTIEN, [120 v°]

A TRESILLUSTRE ET REVERENDISSIME ODET

Cardinal de Chastillon.

Est-il pas temps desormais de chanter

. . . .

(*Id.*, p. 207)

HYMNE DE BACUS, [126 r°]

A JEAN BRINON.

Que scaurois-je mieux faire en ce temps de vendanges

. . . .

(t. VI, p. 176)

HYMNE DE FRANCE [1]. [131 v°]

Sus, luc doré, des Muses le partaige

. . . .

(t. I, p. 24)

La Table des Hymnes, par leur titre et leur dédicace, termine ce tome quatrième et dernier au f° 135 v°, et un f° supplémentaire non chiffré porte cette mention :

Achevé d'imprimer
le second jour de Decembre, 1560.

---

1. On lit sous ce titre la mention : Vers non mesurez. Ronsard entendait par là que cet hymne, composé avant 1550, n'observait pas encore la loi d'alternance continue des rimes masculines et des rimes féminines, qui s'imposa peu après aux pièces à rimes plates. V. à ce sujet mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 674 et suiv.

APPENDICE

Pièces de Ronsard publiées par d'autres auteurs avant 1560 et non recueillies dans ses Œuvres.

Sonnet [1].

Bien est vraiment le trait de ces beaus yeus
De ces beaus yeus le trait est vraiment dinne,
Qui t'a blessé, d'estre au Ciel un beau sinne,
Et de ses feux embelir tous les Dieus.
Bien est vraiment le sujet precieus
De la beauté qui te fait nouveau Cygne,
Et qui ta voix contr'echange en bucine,
Pour entoner sa gloire dans les Cieus.
Vy doncq (Magny) bien-heureus de ta plaie,
Bien-heureus, di-je, & puis qu'elle te paie,
Heureus Magny, de tourmens si plaisans.
Car je me trompe (en te lisant) ou celle
Qui t'ard le cueur d'une flame si belle,
T'apreste un nom qui defira les ans [2].

1. Ce sonnet fait partie des pièces liminaires des *Amours* d'Olivier de Magny Quercinois... Paris, Etienne Groulleau, 1553. In-8 (Bibl. Nat., Rés. Ye 1667). — Il répond au sonnet que Magny avait adressé à Ronsard et qui figure au n° XCVII de ce recueil.

2. C'est la femme que Magny a chantée sous le nom de Castianire et qui serait Marguerite de Cardaillac, d'après E. Courbet (éd. des *Amours*. Notice, p. XXXIV).

TRADUCTIONS EN VERS SIGNÉES RONSARD [1].

Préface. — Les mariniers, MECENE, sauvez de la tormente & tempeste de la mer, offroyent anciennement quelque don au Dieu, par l'ayde duquel ilz pensoyent estre conduictz à port. Car ainsi dict Virgile au douziesme de l'Eneide :

Là de fortune estoit un olivier sauvage,
Bois jadis venerable, où sauvez du naufrage
Les mariniers souloyent leurs offrandes ficher,
Et leurs habits voüez au Dieu Faune attacher.

....

Et afin que la joye & congratulation de vostre bienfaict soit entierement du profond du cœur exprimée, empruntons d'Horace non seullement le vers harpé, mais aussi la harpe :

Mecene descendu de l'estoc ancien
Des roys, ô le confort & le doulx honneur mien !

....

Et vous presenteray en ce tableau la Dialectique, telle que j'ay peu jusques icy tellement quellement aligner &

1. Dans la *Dialectique* de Pierre de la Ramée... Paris, André Wechel, 1555. In-4 (Bibl. Nat., Rés. R. 1791). — Cet humaniste, publiant une nouvelle édition de ses *Dialecticae partitiones*, entièrement rédigée en français, pria quelques poètes de lui traduire en vers français les citations des poètes latins qui émaillaient son ouvrage. C'est ainsi qu'on y trouve trente-quatre traductions dues à Ronsard, formant un ensemble de 164 vers ; sa signature est imprimée en marge, soit au début, soit au milieu, soit à la fin de chaque traduction. D'autres sont signées Du Bellay, Belleau, Pasquier, De Bruès, Pelletier, Des Masures, etc. Celles de Ronsard, dont les trois premières ornent seules l'épître dédicatoire à Charles cardinal de Lorraine, témoignent de ses bonnes relations avec La Ramée avant que Dorat, nommé professeur du Collège royal en 1556, ait pris parti pour son collègue Charpentier contre l'auteur de la *Dialectique*.

esbocher, & concluray par les vers de ce mesme poëte le veu de ma delivrance :

Ceste muraille saincte
Par une table paincte
Denote qu'en ce lieu
J'ay consacré mouillée
Ma robbe despouillée
De la mer au grand Dieu.

Page 10. — Menalque en la troiziesme eclogue de Virgile loue ainsi ses vases par l'ouvrier d'iceux :

Je mettrai deux banaps, qu'Alcimede au burin
A gravez au fouteau un ouvrage divin.

A l'encontre de lui, Damete semblablement :

Ce mesme Alcimedon d'un ouvrage divin
Deux banaps au fouteau m'a gravez au burin.

Pages 10-11. — Ovide, au deuziesme du Remede d'Amour, comprend ces deux causes quand il dict oysiveté estre cause d'amour :

Cela te faict animer
A aymer,
Et cela garde ta flamme :
C'est l'apat, c'est le doulx mal
Principal
Du feu qui brusle ton ame.

Si d'amour l'oysiveté
As osté,
Toutes ses flesches perissent,
Ses arcs viennent à mespris
Et sans pris
Toutes ses torches languissent.

Pages 13-14. — Mais l'efficace des ventz au premier de l'Eneide est naturelle :

Tout aplat sur la mer les ventz couchez se sont,
Toute la renversant du hault jusqu'au profond,
L'Est, ensemble le Su, l'Ouest impetueux :
Et font rouller au bort les grandz flotz escumeux.

Page 15. — Ainsi Ovide, au premier des Tristes, excuse son imprudence :

Et pourquoy chetif miserable
Ay je faict ma veüe coulpable ?
Helas pourquoi sans y penser
Ay je peu Cesar offenser ?
Ainsin Acteon a congnue
Sans y penser Diane nue :
Toutesfois il ne laissa pas
De ses chiens estre le repas.
Vrayment fortune est punisable (sic)
Vers les haultz Dieux, ny pardonnable
N'est aucun cas, si leur puissance
Oultragée est par quelque offence.

Page 17. — Et certes l'ignorance des causes nous a feint la temeraire efficace de fortune : Et Juvenal ne dict sans cause en la diziesme Satyre :

Nulle divinité de celluy ne s'eslongne,
Qui avecque prudence entreprend sa besongne :
Mais nous pauvres humains par faulte de sagesse
Logeons Fortune au ciel & la faisons deesse.

Page 20. — Ainsi Virgile, au siziesme de l'Eneide, descript les faictz d'un bon prince sous le nom du Romain :

Aie tousjours souvenance, ô Romain
De gouverner les peuples soubz ta main

Par un tel art : en paix faire des loix,
Les glorieux vaincre par le harnois,
Et aux vaincus soumis à ta puissance
User benin d'une doulce clemence.

Page 21. — En ceste maniere Horace, apres avoir recompté quelques causes d'yvrongnerie, descript les effetz d'icelle :

L'yvrongnerie ouvre au jour toute chose,
Nostre pensée est par elle desclose,
Ce qu'on espere est par elle parfaict.
Ell' nous soulage & valeureux nous faict :
Mais est-il homme apres avoir bien beu
Qui ne soit docte, & qui n'ayt beaucoup veu ?
De pauvreté le pauvre elle delie,
Car par le vin la pauvreté s'oblie.

Page 23. — Par ce mesme argument est dict par Properce :

Des ventz parle le marinier,
Le laboureur de ses toreaux,
Ses playes compte le guerrier,
Et leurs brebis les pastoureaux.

Page 25. — Ainsi Martial se mocque au douziesme livre :

Tu as rouge le poil, tu as noire la bouche
Tu as le pied petit, tu as la veüe louche,
Tu fais un grand cas, Julien,
Si tu es homme de bien.

Page 27. — Et si quelquefois les adjoinctz singuliers ne sont de grand poix & authorité, neantmoins assemblez en grand nombre auront souvent grande force & vigueur, ainsi comme de telz signes dict Ovide au deuziesme du Remede d'Amour :

Quelcun dira, cecy n'est pas grand cas,
Je le confesse, aussi ne l'est-il pas :
Mais tout cela qui en parties semble
Ne servir rien, sert beaucoup tout ensemble.

Page 29. — Tibulle au deuziesme livre :

Dame et service tel, je me sens apresté,
Que dire je puis bien : adieu ma liberté.

Page 30. — Ainsi riche & pauvre sont opposez en Martial au cinqiesme livre :

Si maintenant tu n'as rien,
Tousjours auras indigence :
En ce temps on ne faict bien
Sinon aux riches en France.

Page 31. — Martial au cinquiesme livre :

Jane, il est vrai tu es pucelle,
Nous le sçavons, & riche & belle,
Chacun le peult bien avouer,
Mais quand tu te veus trop louer,
Pucelle n'es, riche ne belle.

Page 33. — Virgile au siziesme de l'Eneide :

Ceste Rome fameuse,
Laquelle esgallera au grand tour spacieux
Du monde son empire & son courage aux cieux.

Page 35. — Ainsi Ovide au cinqiesme livre des Tristes :

Autant qu'un rivage a de concques sur l'arene,
De roses les rosiers & le pavot de grene,
Qui faict dormir les gens : autant que les buissons
Ont de bestes chez eux, & la mer de poissons,
Autant que les foretz ont de fueilles nouvelles,
Et autant que d'oyseaux battent l'air de leurs ailles,

Autant j'ay de soucis, de tourment & d'ancombre :
Que si je m'efforçois les reduire par nombre,
En vain m'esforcerois de dire ou de bouter
Les flotz Icariens en nombre, & les compter.

Page 35. — Ovide au deuziesme de l'Art [d'aimer] :

Ce n'est moindre vertu garder, que d'acquerir.

Page 36. — Souvent nous voyons en comparaison choses pareilles estre reprimées par choses pareilles : Damete en la troiziesme Eclogue propose cest enigme :

Dy moy en quelle terre on ne voit seulement
Que trois brasses de ciel, & me seras vrayment
Un certain Apollon en chose difficile.

Auquel Menalque ne peult respondre, mais en propose un pareil :

Dy moy en quelle terre on voit naistre des fleurs
Ayantz le nom des roys escript sur leurs couleurs,
Et tu auras tout seul Phyllis, la belle fille.

Page 37. — Ciceron pour Murene :

Dejectée est d'entre nous, non seulement ceste babillarde simulation de prudence, mais aussi cette dame des choses *sapience :*
Tout est regi par force & violence.
L'orateur non seulement fascheux en parolles & superflu, mais aussi
bon est partout en mespris.
Le fier gendarme a seullement le pris[1].

1. Il faut lire de suite ces quatre fragments de vers, sans tenir compte du texte en prose mêlé aux vers. Ronsard a voulu rendre ainsi le passage où Cicéron a mêlé sa prose à deux vers d'Ennius : « *Pellitur e medio*, non solum ista vestra verbosa simulatio prudentiae, sed etiam ipsa illa domina rerum, *sapientia, vi geritur res, Spernitur orator*, non solum odiosus in dicendo ac loquax, verum etiam *bonus, horridus miles amatur* » (Pro Murena, XIV, 30).

Page 38. — Juvenal en la huictiesme Satyre :

J'ayme mieulx que Thersit' soit ton pere, pourveu
Que tu sois comme Achil' de vaillance pourveu,
Soubtenant le harnois : que si le grand Achille
T'engendroit un Thersite à la guerre inutile.

Page 39. — Ainsi Ovide au troiziesme des Tristes :

Tu es plus cruel que Busire,
Et plus mille fois inhumain,
Que ne fut celluy qui feist cuire
Un faulx bœuf dans un bœuf d'erain.

Page 40. — Quelquefois au mesme exemple semblera estre argument & du plus & du moins, comme en Ovide au premier du Remede d'Amour :

Affin que ton corps tu guerisses
Tu souffres le fer & le feu,
Et bien que de soif tu languisses,
Jamais en ta fievre n'as beu :
Ne veus tu pour l'esprit guerir
Toutes choses dures souffrir,
D'autant qu'on luy doibt par raison
Trop plus qu'au corps de guerison ?

Page 41. — Ovide au premier des Tristes :

La playe dont je peris
N'aura guerison parfaicte
Si toy Cesar, qui l'as faicte,
Comme Achil ne la gueris.

Page 41. — Ovide au premier des Tristes :

Tout ainsi que l'or on espreuve
Au feu avecques la coupele,
Ainsi le bon ami se treuve,
Au temps d'adversité, fidele.

Page 42. — Virgile en la deuziesme Eclogue :

O bel enfant, ne te fie
Par trop en ta belle couleur,
Souvent on cueil' la noire fleur,
Et la blanche chet fanie.

Pages 43-44. — Empedocle (comme dict Aristote au troiziesme de la Philosophie) sembloit attribuer toute cognoissance à similitude, quand il dict que toute chose est cogneue par son semblable :

L'eau se cognoit par l'eau, la terre par la terre,
L'air se cognoit par l'air, qui nous cerne à l'entour,
La hayne se cognoit par la hayneuse guerre,
Et l'amour se cognoit par l'amyable amour.

Page 45. — Ovide au deuziesme de l'Art [d'aimer] :

Ulysse n'estoit beau, mais il estoit facond.

Page 46. — Quelquefois n'y a note aucune. Catulle :

Les Soleils ont le pouvoir
De mourir, & de se voir
Revivre en clairté nouvelle :
Mais apres que serons mors
Il fauldra dormir alors
Une nuit perpetuelle.

Page 48. — Properce au deuziesme livre :

Puisque tout amoureux pert tousjours liberté,
Nul libre ne sera qu'amour ayt arresté.

Page 63. — Ovide au troiziesme des Tristes :

Affin que je ne soys
Veu de parolle vaine
Feindre cecy, je vouldrois
Que tu sentisses ma peine.

Page 90. — Cecy est conclu & jugé par Horace au premier des Epistres :

En telle liberté qu'un esclave attaché,
Vit l'avaricieux, & qu'un gueu de la tourbe,
Quand luy pour amasser quelque liard fiché
Dedans un quarrefour vilainement se courbe :
Car qui desire craint : & celluy là qui craint
N'est pas libre, & jamais la liberté n'attaint.

Page 103. — La maniere de conclure est icy semblable, quand la proposition est relative : comme la Nymphe Œnone en Ovide conclud l'erreur de sa folle pensée :

Quand Paris sans mourir Enone laissera,
Xanthe droict contre-mont ses ondes tournera.
Or Paris maintenant peult vivre sans Enone :
Xanthe, va contre-mont, & tes ondes retourne [1].

Page 126. — Ainsi Virgile, au commencement du deuziesme des Georgiques, faict la transition :

Jusqu'à ces vers icy nous avons par noz chantz
Dict les astres du ciel & le labeur des champs :
Or Bacchus je te chante, & les saulvages plantes,
Et tardement aussi les olives naisçantes.

1. La fin de ce vers offre une simple assonance, qui se rencontre ailleurs chez Ronsard ; il fait rimer *retourne* (prononcé sans doute *retorne*) avec *estonne* et avec *Autonne* (v. les tomes VI, 224 ; VIII, 225). — Ce quatrain est traduit d'Ovide, *Her.* v, 29 sqq. Cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, chap. 28 et II, chap. 13.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PIÈCES NOUVELLES DU TOME X.

N. B. — Les vers et les mots en italique sont des variantes des *incipit* primitifs.

Errata des tables précédentes

A la table du tome VII, p. 339, ligne 8, lire : Hé Dieu, que je porte d'envie (au lieu de : je te porte).

A la table du tome IX, p. 203, rétablir cet *incipit* omis : Depuis la mort du bon prince mon maistre (p. 144).

TABLE DES MATIÈRES

LES ŒUVRES (1re éd. collective, 1560).

PREMIER LIVRE.

SECOND LIVRE.

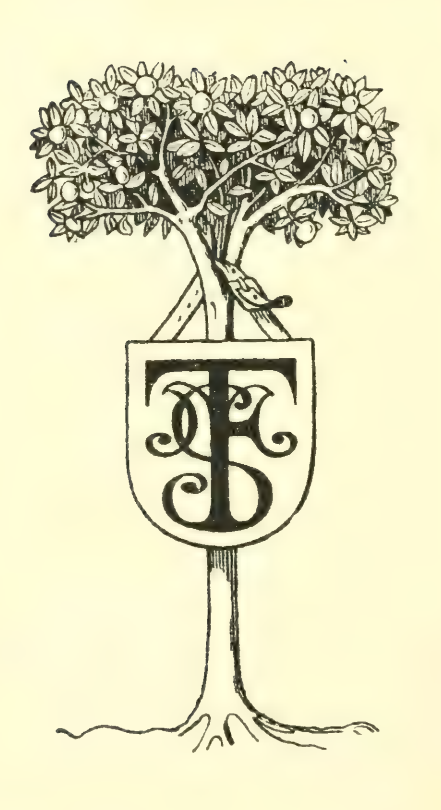
Tome second : les Odes.

APPENDICE.

ERRATA

Page 68, note 3, ligne 5, lire : celles (au lieu de : celle).
Page 204, note 1, ligne 1, lire : qui la suit (au lieu de : qui le suit).
Page 210, rétablir le chiffre 2 au numéro de la page.
Page 304, note 4, rétablir les deux points après Alpes.
Page 305, notes, ligne 5, aligner le second vers sur le premier, l'un et l'autre étant octosyllabiques.

Achevé d'imprimer
par Protat frères, à Mâcon,
le 6 avril 1939.



SOCIÉTÉ

DES

TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *quarante francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *six cents francs*.

Moyennant une cotisation annuelle de *quatre-vingts francs*, ou un versement de *douze cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 % sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement et sur toutes les éditions publiées sous le patronage de la Société.

La Librairie E. Droz, à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la Société les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS

DES VINGT-NEUF PREMIERS EXERCICES

(1905-1936)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE E. DROZ

Maistre Pierre Pathelin (E. Picot), 2e tirage....... 15 fr.
MAURICE SCÈVE. *Délie* (E. Parturier), 2e tirage..... 40 »
SEBILLET. *Art Poétique* (F. Gaiffe)............... 28 »
DU BELLAY. *Œuvres Poétiques* (H. Chamard)
Tome I, 2e tirage.......................... 15 »
Tome II, 3e tirage......................... 25 »
Tome III, 2e tirage........................ 20 »
Tome IV, 2e tirage......................... 20 »
Tome V..................................... 40 »
Tome VI, 2 vol............................. 50 »
RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier)
Tomes I et II, 3e tirage, chacun........... 40 »
Tome III, 2e tirage........................ 20 »
Tome IV, 3e tirage......................... 25 »
Tome V..................................... 30 »
Tome VI.................................... 30 »
Tome VII................................... 40 »
Tome VIII.................................. 40 »
AMYOT. *Pericles et Fabius Maximus* (L. Clément).. 10 »
AMYOT. *Demosthenes et Ciceron* (J. Normand)...... 10 »
DES MASURES. *Tragédies saintes* (Ch. Comte)...... 24 »
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. *Les Tragiques* (A. Garnier et J. Plattard), 4 vol........................ 120 »
MALHERBE. *Poésies* (J. Lavaud), t. I............. 15 »
RACAN. *Œuvres complètes* (L. Arnould), t. I...... 40 »
GUEZ DE BALZAC. *Premières Lettres* (H. Bibas et K.-T. Butler), 2 vol....................... 60 »
CH. SOREL. *Histoire comique de Francion* (E. Roy), 4 vol................................... 100 »
MAIRET. *Sylvie* (J. Marsan)...................... 28 »
ANGOT DE L'ÉPERONNIÈRE. *Les Exercices de ce temps* (Fr. Lachèvre)............................ 20 »

TRISTAN. *La Mariane* (J. Madeleine), 2ᵉ tirage..... 15 fr.
TRISTAN. *La Mort de Sénèque* (J. Madeleine)...... 15 »
TRISTAN. *Le Parasite* (J. Madeleine).............. 20 »
TRISTAN. *La Folie du Sage* (J. Madeleine)........ 15 »
BOIS-ROBERT. *Epistres en vers* (M. Cauchie), 2 vol. 60 »
BOILEAU. *Satires* (A. Cahen)...................... 30 »
FONTENELLE. *Histoire des Oracles* (L. Maigron), 2ᵉ tirage.. 40 »
MONTESQUIEU. *Lettres Persanes* (H. Barckhausen), 2ᵉ tirage, 2 vol.................................. 32 »
VOLTAIRE. *Lettres Philosophiques* (G. Lanson), 5ᵉ tirage, 2 vol.. 40 »
VOLTAIRE. *Zadig* (G. Ascoli), 2 vol.............. 40 »
VOLTAIRE. *Candide* (A. Morize), 2ᵉ tirage........ 40 »
CHATEAUBRIAND. *René* (Armand Weil)............ 24 »
SENANCOUR. *Obermann* (G. Michaut), 2 vol., 2ᵉ tirage.. 40 »
Le Conservateur Littéraire (J. Marsan), t. I, 2 parties. 40 »
T. II, 1ʳᵉ partie.................................. 20 »
La Muse Française (J. Marsan), 2 vol............ 40 »
MUSSET. *Lorenzaccio* (P. Dimoff)................ 50 »
VIGNY. *Poèmes antiques et modernes* (E. Estève), 2ᵉ tirage.. 30 »
VIGNY. *Les Destinées* (E. Estève), 5ᵉ tirage....... 15 »
THÉOPHILE GAUTIER. *Émaux et Camées* (J. Madeleine). 2ᵉ tirage.. 15 »

TRENTIÈME EXERCICE (1937) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. IX. 30 »
MALHERBE. *Poésies* (J. Lavaud), t. II.............. 25 »
RACAN. *Œuvres complètes* (L. Arnould), t. II...... 40 »
BOILEAU. *Epîtres* (A. Cahen)...................... 15 »

TRENTE ET UNIÈME EXERCICE (1938) :

PURE (abbé de). *La Prétieuse* (E. Magne), t. I..... 60 »
Le Conservateur Littéraire (J. Marsan), t. II, 2ᵉ partie. 30 »

TRENTE-DEUXIÈME EXERCICE (1939) :

RONSARD. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), t. X.. 40 »
PURE (abbé de). *La Prétieuse* (E. Magne), t. II.... 30 »

SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

Du Bellay. *Œuvres* (H. Chamard), suite.
Ronsard. *Œuvres complètes* (P. Laumonier), suite.
Amyot. *Alexandre et César* (J. Normand).
Agrippa d'Aubigné. *Œuvres* (A. Garnier), suite.
Racan. *Œuvres complètes* (L. Arnould), suite.
Guez de Balzac. *Le Prince* (H. Bibas).
Donneau de Visé. *La Mère coquette, la Veuve à la mode, les Dames vengées* (P. Mélèse).
Le Conservateur Littéraire (J. Marsan), suite.
Balzac. *Louis Lambert* (M. Bouteron).
Etc.

ÉDITIONS PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE LA SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

I. Saint François de Sales. *Introduction à la Vie dévote* (F. Henrion)........ épuisé
II et III. Vaugelas. *Remarques sur la Langue française* (J. Streicher). — Streicher (J.). *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, 2 vol. Les trois volumes........ 180 fr.
IV. Farel (Guillaume). *Sommaire et briefve Declaration* (A. Piaget)........ 24 »
V. Chapelain (Jean). *Opuscules critiques* (A. C. Hunter)........ 50 »
VI. Voltaire. *Le Temple du Goût* (E. Carcassonne). 24 »
VII. La Fontaine. *Discours à Madame de la Sablière sur l'âme des animaux* (H. Busson et F. Gohin). 15 »
VIII. Dom Deschamps. *Le vrai Système* (J. Thomas et F. Venturi)........ 24 »

Les membres de la Société ont droit à une remise de 20 % sur le prix de ces volumes.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXIX.